Charlie-Hebdo a été condamné à deux reprises pour diffamation et injure

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15962 – 7 F

JEUDI 23 MAI 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Renforts français en Centrafrique, où la mutinerie tourne à l'insurrection

DES RENFORTS en hommes et en matériel lourd, annoncés mardi 21 mai par l'armée française, ont commencé à arriver mercredi à l'aéroport de Bangui, en République centrafricaine. La situation, depuis la mutinerie militaire qui a éclaté samedi, a été qualifiée d'*« insurrectionnelle »* par un officier supérieur français, qui a précisé qu'un certain nombre de garnisons de l'intérieur du pays se sont *« soulevées »* à leur tour contre le gouvernement du président Patassé. Engagés mardi, des pourparlers entre des représentants du gouvernement centrafricain et des mutins devaient reprendre mercredi matin, alors que les tirs, qui avaient partiellement cessé mardi, ont repris avec plus d'intensité pendant la nuit.

Lire page 4

Les syndicats mobilisent les salariés pour la réduction du temps de travail

M. Léotard approuve M. Juppé au sujet des fonctionnaires

LA CFDT *organise, jeudi 23 mai,* une journée nationale d'action décentralisée pour la réduction du temps de travail à laquelle plusieurs autres syndicats se sont associés, comme la CGT, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), la FSU et la CFTC. A Paris, FO *s'est jointe à la manifestation.* Au moment où les négociations par branches sur l'aménagement du temps de travail piétinent, les syndicats veulent ainsi tester la combativité des salariés, atone dans le secteur privé. Les propos d'Alain Juppé sur *« la mauvaise graisse »* dans la fonction publique ont contribué à mobiliser les syndicats de fonctionnaires.

Dans un point de vue au *Monde*, François Léotard, président de l'UDF, apporte son soutien au premier ministre. Il approuve sa volonté de réduire le nombre des fonctionnaires ainsi que les prélèvements sociaux.

Lire pages 8 et 13



Le RPR tait ses impatiences sur la réforme de l'Université

Le refus de la sélection à l'entrée est confirmé

LORS D'UN DÉBAT sans vote, mardi 21 mai, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'éducation nationale, *François Bayrou, a fait taire* les critiques qui s'étaient exprimées depuis quelques jours à l'égard de la méthode et du calendrier qu'il a fixés pour mettre en œuvre la réforme de l'enseignement supérieur. Dans les rangs du RPR notamment, des voix de plus en plus nombreuses l'accusaient d'immobilisme ; un document de travail, rédigé notamment par Bruno Bourg-Broc, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, et rendu public le 14 mai, le pressait de forcer le pas et relançait l'hypothèse d'un référendum sur l'éducation.

La controverse menaçait de tourner au *« psychodrame »*, selon le mot de Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée. Alain Juppé, premier ministre et président du RPR, s'est employé, mardi matin, à calmer les esprits. Devant le bureau du groupe RPR, puis devant le groupe UDF, il a renouvelé sans ambiguïté sa *« pleine confiance »* au ministre de l'éducation nationale. M. Bayrou a donc pu, dans l'après-midi, réaffirmer sa volonté d'aboutir, autant que possible, à un *« consensus »* et de ne pas *« conduire la réforme d'un clan contre un autre, d'une France contre une autre »*.

Loin de céder aux *« impatiences »* des uns ou des autres, il a maintenu l'échéance de la mi-juin pour présenter ses choix. Dès à présent, il s'est réjoui qu'aucune voix, dans la majorité, n'ait défendu le principe de la sélection à l'entrée de l'université. Il a cité les thèmes qui lui semblent, aujourd'hui, faire l'objet de convergences, notamment la nécessité de repenser la première année d'études universitaires pour améliorer l'orientation et le choix des étudiants, et la réforme des aides sociales, afin de parvenir à un système plus *« équitable »*.

Lire page 6

■ La crise de la « vache folle »

Après les déclarations de M. Major aux Communes, l'affaire de la « vache folle » risque de dégénérer en crise européenne. p. 2

■ Les insuffisances du système de santé

Le rapport annuel de l'inspection générale des affaires sociales met en relief divers dysfonctionnements du système de soins. p. 10

■ Le général Aoun proteste

L'ancien premier ministre libanais a fait savoir qu'il se considérait comme séquestré après le déploiement de policiers français autour de sa propriété. Le général chrétien devait prendre la parole au Parlement de Strasbourg.

Lire notre éditorial p. 14

■ Paris et Madrid contre l'ETA

Les ministres de l'intérieur des deux pays ont décidé de renforcer leur coopération contre l'ETA. p. 3

■ L'art au service des enfants perdus

L'association La Source, dans l'Eure, permet à des jeunes en échec scolaire de travailler avec des créateurs. p. 27

■ Suppressions d'emplois à GIAT Industries

Le constructeur du char Leclerc prévoit la suppression de 2 569 postes dans les trois ans qui viennent. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0523 - 7,00 F

L'âge d'or des chats et des chiens nippons

TOKYO
de notre correspondant

Il est prudent de déterminer le groupe sanguin de son chien ou de son chat en cas d'intervention chirurgicale : le centre de transfusion sanguine de la Croix-Bleue, au Japon, va ouvrir une banque de sang qui leur est destinée, écrit le sérieux Asahi. Le pays connaît depuis quelques années un engouement pour les animaux domestiques : le *« petto bumu »* (de l'anglais *pet, animal de compagnie, et boom*) a donné naissance à une industrie au chiffre d'affaire annuel de plus 50 milliards de francs.

On compte une douzaine de revues sur papier glacé consacrées aux chiens et aux chats. Si le volumineux *Aiken no tomo* (Les Amis des chiens), « bible » en la matière, existe depuis quarante-cinq ans, *Neko kurabu* (Le Club des chats), *Cats*, *Neko no techo* (Le Carnet du Chat), *Dog World* et d'autres sont apparues au cours des cinq dernières années. Elles se portent bien, à en juger par le volume de leurs publicités. On y découvre qu'il existe des ceintures de sécurité de voiture destinés aux chiens, des « psychologues » d'animaux, des acupuncteurs spécialisés, un système d'assurance-maladie organisé par le Japan Pet Club, des musiques pour chiens et d'autres pour chats, une cage en verre pour sécher les félins à l'air chaud après leurs ablutions, des sources thermales et des sels de bain relaxants pour chiens stressés et des boissons vitaminées pour tous...

Représentés sous forme réaliste ou traités avec humour pour stigmatiser les travers de l'homme (une célèbre peinture sur rouleau d'un moine du XII[e] siècle eût ravi La Fontaine), les animaux occupent une place de choix dans l'art nippon. Les artistes *« les ont dépeints avec un égal bonheur, nourris par l'amour que tout Japonais voue à la nature et aux fascinantes créatures qui en sont la vivante parure »* (François Berthier, *Bestiaire du Japon*).

On dit que le chat arriva en retard à la mort du Bouddha... Il exerça néanmoins une fascination sur les Japonais, du maître de l'estampe Sharaku au peintre Fujita. Un chat (*Maneki neko*) est la mascotte des commerçants et, dit-on, des prostituées : assis, il fait signe aux chalands de sa patte levée. La caisse de résonance du shamisen (luth à trois cordes) est faite en peau de chat, mais les félins ont leur cimetière à Osaka et leur temple à Tokyo... Le chien stimula moins l'imaginaire nippon. Le Japon connut des combats de molosses dans le Shikoku mais ignore la consommation de viande canine, comme en Corée.

Chats et chiens japonais vivent leur âge d'or. Leurs propriétaires dépensent des fortunes pour les élever et dix mille boutiques en *font commerce, ainsi que de tout l'attirail supposé* leur rendre la vie douce, même dans l'au-delà : on peut organiser des services bouddhiques pour le repos de leur âme. D'autres sont moins chanceux : les chiens abandonnés *destinés à finir cobayes dans un laboratoire* sont de plus en plus nombreux.

En dépit de leur affection parfois excessive, les propriétaires de chiens respectent les règles de la convivialité urbaine : ils ramassent avec soin les crottes de leur animal avec des baguettes et les placent dans un sac en plastique jeté ensuite dans une poubelle. Un appareil ressemblant à un filet à papillons mais muni d'un sac en plastique vient de faire son apparition : on place le sac sous le postérieur de l'animal lorsqu'il se prépare à déféquer et on le referme par une pression exercée sur le manche. A marcher dans les villes japonaises, on ne peut se douter qu'y vivent aussi des chiens.

Philippe Pons

M. Elkabbach dans la tourmente

LA COMMISSION des affaires culturelles de l'Assemblée nationale devait entendre, mercredi 22 mai, le président de France Télévision. Les députés souhaitent rencontrer tous les responsables de l'audiovisuel public. *Ils devaient aussi évoquer* avec Jean-Pierre Elkabbach la polémique née des contrats passés par France 2 avec certains animateurs-producteurs.

Les ambitions du président et les relations passionnelles qu'il entretient avec plusieurs de ses collaborateurs expliquent pour une part les excès qui lui sont reprochés. Annick Cojean, qui vient d'être récompensée par le prix Albert-Londres, un prix annuel décerné aux meilleurs journalistes, raconte l'histoire de cette aventure qui a tourné à la mésaventure.

Lire pages 12 et 34

Le chemin de croix de François Bayrou

APRÈS LE HARCÈLEMENT, la bénédiction. François Bayrou vient de recevoir la *« pleine confiance »* d'Alain Juppé pour mener à bien la réforme universitaire. Le ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur se rétablit, après une période de tourmente pendant laquelle ses amis politiques ne l'ont pas ménagé. Pourquoi ces mises en garde et ces coups d'aiguillon ? Parce que d'une gestion prudente à l'immobilisme il n'y a qu'un pas, que le RPR a considéré comme franchi. Il est vrai que, bon gré mal gré, François Bayrou a passé le cap des trois ans rue de Grenelle sans que le sens de son action soit apparu clairement.

Lorsqu'il prend en charge, en avril 1993, *« le ministère du destin »*, François Bayrou est convaincu qu'il s'agit beaucoup d'une affaire de méthode. Sa philosophie est faite : si le système éducatif a *« un devoir d'évolution »*, il a surtout *« un devoir de modération »*, afin d'éviter *« une de ces grandes réformes vouées à l'échec »*. Le jeune ministre a écrit trois ans auparavant une devinette sur mesure, dans son livre *La Décennie des mal-appris* : *« Quelle différence y a-t-il entre un optimiste et un mort ? Aucune, ce sont tous les deux des ministres réformateurs de l'éducation nationale. »*

François Bayrou ne manque pas une occasion de rappeler cette boutade. Sur le fond, il trouve peu de contradicteurs. Chacun s'est persuadé que le temps des grandes réformes de structure est révolu. La décentralisation, l'autonomie des établissements, la peur des manifestations, en ont eu raison. La réforme, oui, mais *« en continu »*, par petites touches, en adaptant le modèle existant.

D'où vient alors, trois ans plus tard, le sentiment que la politique éducative a fait du surplace ? En partie du fait que M. Bayrou a dû, très vite, gérer une situation de crise. Malgré lui, la révision manquée de la loi Falloux – qui visait à déplafonner l'aide publique aux investissements de l'école privée et que le Conseil constitutionnel devait annuler en janvier 1994 – est devenue l'acte fondateur de sa politique : de cette promesse électorale maladroitement tenue ont surgi le « nouveau contrat pour l'école » et la loi de programmation qui l'accompagne.

Béatrice Gurrey

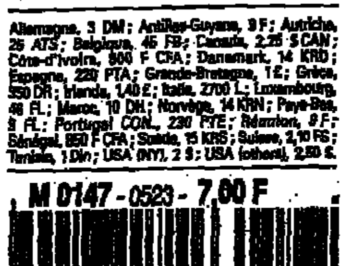
Lire la suite page 14

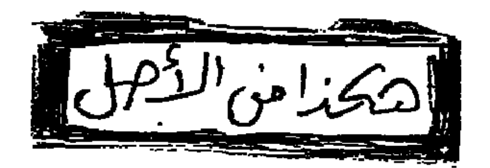
Les footballeurs français convoités

ZINEDINE ZIDANE

ELU meilleur joueur français de la saison, Zinedine Zidane ne pouvait échapper à la convoitise des grands clubs européens. Bordeaux, incapable de s'aligner sur les propositions financières de la Juventus, a dû se résigner à le laisser partir à l'étranger, comme beaucoup d'autres joueurs français.

Lire page 21 et la chronique de Pierre Georges page 34





VACHE FOLLE La Grande-Bretagne a menacé, mardi 21 mai, de bloquer le fonctionnement de l'Union européenne si ses partenaires ne lui donnaient pas satisfaction en levant *l'interdiction frappant ses exportations de sous-produits bovins et en acceptant un plan raisonnable pour une levée progressive de l'embargo général contre sa viande bovine. Le premier ministre, John Major,* s'est donné jusqu'au Conseil européen de Florence, les 21 et 22 juin, pour parvenir à un accord ● LES MINISTRES de l'agriculture des Quinze ont pris acte du vote du Comité vétérinaire contre l'assouplissement de l'embargo. Mais les partisans d'un compromis gagnent du terrain. Un Conseil extraordinaire se réunira les 3 et 4 juin afin de réexaminer la question. ● A STRASBOURG, la travailliste britannique Pauline Green, chef du groupe socialiste au Parlement européen, a vivement critiqué l'attitude de M. Major.

Londres menace de bloquer le fonctionnement de l'Union européenne

John Major en appelle à la Cour de justice. Les partisans d'un assouplissement de l'embargo sur les produits bovins britanniques gagnent du terrain et espèrent trouver un accord pour résoudre la crise au plus vite

LONDRES
de notre correspondant

Le premier ministre britannique a fait monter les enchères après le refus des Quinze d'assouplir l'embargo mis par l'Union européenne sur les exportations de bœuf du Royaume-Uni en raison de l'épidémie de maladie de la « vache folle » (ESB). S'adressant, mardi 21 mai, à la Chambre des Communes, John Major a menaçé de bloquer le fonctionnement de l'Union jusqu'à ce qu'il obtienne satisfaction, d'abord sur les sous-produits que sont la gélatine, le suif et le sperme, puis sur une levée progressive de l'embargo frappant la viande bovine elle-même. Cette riposte était préparée par le Foreign Office depuis environ deux semaines.

L'affaire de la « vache folle » risque ainsi de dégénérer en une véritable crise européenne. M. Major, qui avait déjà estimé qu'il s'agissait de l'affaire la plus sérieuse pour le pays depuis la guerre des Malouines, a averti ses partenaires qu'elle dominerait l'agenda du prochain sommet européen de Florence, les 21 et 22 juin, s'il n'obtient pas d'ici là satisfaction. En attendant, Londres soulèvera la question à toutes les réunions ministérielles et menace de mettre son veto à toute décision requérant l'unanimité. *« Aucun progrès ne sera possible à la CIG* [Conférence Intergouvernementale sur la réforme des institutions européennes] *ni ailleurs jusqu'à ce que nous ayons un accord sur la levée de l'embargo sur les sous-produits du bœuf et la mise en place d'un cadre clair conduisant à la levée de l'embargo général »*, a-t-il dit. Soumis aux pressions des euro-sceptiques de son parti tout comme de son cabinet – à l'image de son ministre de l'intérieur, qui aurait suggéré que l'on bloque l'accord sur Europol –, M. Major a employé un vocabulaire fort peu diplomatique. Il a accusé certains de ses partenaires de *« mépris délibéré des intérêts britanniques »* (sous-entendu les Allemands) et de *« manquement à la parole donnée »* (sans doute les pays du Benelux) pour des motifs plus politiques que scientifiques. *« Je ne puis tolérer que nos intérêts soient mis de côté par certains de nos partenaires sans aucune justification »*, a-t-il proclamé. De son côté, le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, a accusé à la télévision certaines capitales – sous-entendu Bonn – de faire pression sur Londres à propos du bœuf dans le but d'obtenir des concessions *« sur des sujets plus vastes »*.



« BONNE VOLONTÉ »

Pour commencer, Londres a décider de porter dès cette semaine son cas devant la Cour européenne de justice. *« On ne peut s'attendre à ce que nous continuions à coopérer normalement aux autres affaires de la Communauté. (...) Nous souhaitons une solution négociée. Mais, si ce n'est pas possible, nous utiliserons tous les moyens légaux et politiques à notre disposition »*, a déclaré le premier ministre. *« L'UE ne peut fonctionner que dans la bonne volonté. Et si nous ne bénéficions pas de la bonne volonté de nos partenaires, ils ne pourront bénéficier de la nôtre. »*

M. Major s'est opposé à la dérive anti-bruxelloise des euro-sceptiques de son parti et d'une partie des médias qui exigent des mesures de rétorsion immédiate. Il a tenu à marquer sa satisfaction envers l'attitude de Jacques Chirac, du président de la Commission, Jacques Santer, et du commissaire à l'agriculture, Franz Fischler, et, pour ne pas s'aliéner les pro-européens, il a refusé de pratiquer la politique de la *« chaise vide »* comme de Gaulle il y a trente ans. Mais, après avoir reculé de mauvais gré devant les pressions européennes exigeant des garanties sur le sérieux de son programme d'éradication de l'ESB, le gouvernement conservateur s'est senti contraint de contre-attaquer, espérant amener ses partenaires à la conciliation.

Le pari est risqué et s'explique par la détérioration de la situation sur le terrain. Certes le plan d'abattage est enfin en marche et 38 500 bêtes ont été éliminées depuis le 3 mai, un chiffre qui se situe dans la fourchette basse des prévisions. La profession a compris que seules des mesures concrètes – comme le récent étiquetage des aliments pour bétail – pouvaient rétablir la confiance. Mais la maladie continue de frapper 250 bovins par semaine (il y a eu en France une vingtaine de cas connus depuis le début de l'épizootie). En outre, le ministre de l'agriculture a précisé que sa proposition d'abattre 38 000 bêtes supplémentaires était conditionnée à la levée de l'embargo et à un vote – aléatoire – des Communes.

La confusion continue de régner, tant chez les éleveurs que dans les abattoirs. Plusieurs de ces derniers se sont retirés du programme gouvernemental après l'annonce par des chaînes de supermarchés qu'elles n'achèteraient plus de viande abattue dans des établissements également chargés de détruire les animaux suspects. Enfin, le *Farmer's Weekly* a annoncé la condamnation d'un vendeur de farines animales interdites, ce qui confirme que le trafic n'a pas été totalement éradiqué.

Tout cela explique que, derrière les protestations de la profession et les déclarations politiciennes, l'opinion britannique demeure inquiète et blâme plus le gouvernement que Bruxelles. Une enquête de l'Association des consommateurs montre que 70 % des personnes interrogées pensent que le gouvernement leur a caché des informations sur la « vache folle ». Selon *l'agence NOP, si le risque* d'attraper la maladie de Creutzfeldt-Jakob paraît moins grave que l'obésité, le tabac et l'alcool, 38 % des acheteurs de viande hachée et de bas-morceaux et un tiers de ceux de viande rouge ont réduit leur consommation, tandis que 40 % des parents ont modifié l'alimentation carnée de leurs enfants. La crise de confiance à l'égard du boeuf est donc loin d'avoir disparu.

Patrice de Beer

Le discours de M. Major

« D'IMPORTANTS intérêts anglais sont ici concernés. Je ne peux tolérer que de tels intérêts soient écartés par certains de nos partenaires européens sans véritables raisons, a déclaré le premier ministre britannique à la Chambre des Communes (...) *Si le conseil des ministres de l'agriculture refuse la levée de cet embargo les 3 et 4 juin prochains, nous l'exigerons auprès de la Cour européenne de justice.(...) Nous ne pouvons envisager de poursuivre normalement notre coopération économique avec la Communauté si aucun progrès n'est effectué.(...) Aucun progrès ne sera possible, ni dans la Conférence intergouvernementale (CIG), ni ailleurs, jusqu'à ce que nous ayons un accord.*



VERBATIM

» Nous allons soumettre la question de l'embargo à tous les conseils européens (...) Si nécessaire, nous allons demander la réunion de conseils extraordinaires. Je souhaite qu'un accord sur ces questions soit trouvé avant le sommet européen de Florence des 21 et 22 juin. »

La France va s'efforcer de dégager un compromis au sein de l'Union

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Contre toute attente, Philippe Vasseur, le ministre français de l'agriculture, s'est montré plutôt optimiste, mardi 21 mai, après que le conseil eut pris acte à Bruxelles du rejet, par le comité vétérinaire permanent (CVP), de la proposition de la Commission d'assouplir l'embargo imposé au bœuf britannique en autorisant la reprise des exportations de gélatines, de suifs et de sperme.

Les ministres des Quinze venaient de décider qu'ils tiendraient sur le même sujet une session extraordinaire les 3 et 4 juin, après que la Commission leur eut fourni de nouvelles propositions. *« Nous évoluons vers un accord... Il existe des chances raisonnables d'aboutir »*, a fait valoir le ministre français, faisant comprendre que, d'ici à ce rendez-vous de la dernière chance, la France se dépenserait sans compter pour rapprocher les points de vue et empêcher que la crise actuelle ne dégénère en un conflit d'une tout autre ampleur entre la Grande-Bretagne et ses partenaires continentaux.

Comment expliquer la confiance ainsi manifestée, tandis que, lors de la réunion du CVP, sept pays ont voté contre la proposition de la Commission ? Alors que celle-ci fait savoir, de surcroît, qu'elle n'avait pas l'intention de modifier sensiblement sa copie ? M. Vasseur semble convaincu que l'opposition des trois pays du Benelux, surgie pour des questions relativement mineures (ainsi les Néerlandais souhaitent que le sperme soit exclu de l'assouplissement de l'embargo), pourra, sans trop de difficultés, être surmontée. Reste le *« noyau dur »* du front du refus, composé de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne et du Portugal. S'agissant des deux premiers, le cas paraît quasi désespéré. A Bonn comme à Vienne, la crainte qu'inspirent les écologistes et les organisations de consommateurs est telle qu'il n'est apparemment pas question d'envisager, même muni de la bénédiction des scientifiques, la moindre entaille *dans l'interdiction d'exporter du bœuf* et des *produits dérivés* imposée aux Britanniques. Mais l'Allemagne et l'Autriche ne suffisent pas pour constituer une minorité de blocage.

UN PLAN D'ABATTAGE INSUFFISANT

Les Espagnols, en dépit de la détermination de leur nouveau ministre, Loyola de Palacio, de même que les Portugais paraissent plus approchables. Il semble qu'ils ne soient pas résolument hostiles à une levée partielle et conditionnelle de l'embargo, qui aboutirait à la levée de l'interdiction des exportations pesant sur les gélatines et les suifs. Leur vote négatif au CVP s'explique parce qu'ils ont trouvé le plan d'abattage des troupeaux à risque, présenté par les Britanniques et qui porte sur 40 000 bêtes, imprécis, incomplet, bref très insuffisant. C'est cette confusion des genres que conteste M. Vasseur, et il semble vouloir se mobiliser, avec l'appui de la Commission, pour amener ses deux collègues à revoir leur position. *« Le problème n'est pas le même ; je n'ai pas bien compris qu'on ait mélangé la gélatine et la levée de l'embargo sur les viandes »*, a-t-il dit. Celui-ci, M. Vasseur en convient, n'est pas pour demain. Il ne pourra intervenir qu'après que la stratégie d'éradication de l'épizootie mise en œuvre en Grande-Bretagne eut produit ses effets, autrement dit eut permis une réduction de l'incidence de la maladie. Selon lui, il n'y a pas de raison de considérer la mesure d'assouplissement proposée par la Commission comme un premier pas appelé inévitablement à être rapidement suivi d'une levée complète de l'embargo.

S'agissant des gélatines et des suifs, M. Vasseur comme le commissaire Franz Fischler font valoir que les experts de l'OMS ont estimé excessif le maintien de l'interdiction d'exporter faite aux Britanniques et que, moyennant un certain nombre de précautions concernant la méthode de fabrication et les produits utilisés, ces gélatines et suifs ne présenteraient aucun danger. Il suffirait de vérifier attentivement, *ainsi que le propose la Commission, que* les industriels anglais respectent bien les conditions ainsi posées.

M. Vasseur plaide donc pour que, le 4 juin, la proposition de la Commission soit adoptée. *« C'est le geste de bonne volonté qu'attendent les Anglais, il faut leur montrer qu'il n'y a pas d'a priori systématique, ne pas se montrer fermés à ce qui est le plus défendable »*, conclut-il. Encore faudrait-il que les Britanniques laissent à cette mission de bons offices le temps nécessaire pour opérer. Les commentaires de Douglas Hogg, le ministre de l'agriculture, et ceux ensuite venus de Londres ne sont, à cet égard, que moyennement rassurants. *« S'il y a une radicalisation du côté britannique, ça n'aidera certainement pas au déblocage de la situation »*, a estimé le ministre français.

A Luxembourg, les Quinze débattront également de primes supplémentaires à accorder aux éleveurs pour compenser les pertes de revenus subies du fait de la crise. La Commission a proposé pour 1996 une enveloppe de 650 millions d'écus, soit 4,2 milliards de francs. Une somme *considérable que M. Vasseur juge cependant insuffisante. « C'est,* dit-il, *qu'il s'agit d'une crise gigantesque, dont on n'a pas idée. »*

Le ministre français estime qu'il faudra très vite en tirer des leçons, autrement dit engager une réforme de l'Organisation commune de marché (OCM). Il se déclare partisan d'une réglementation favorable à une production plus extensive, davantage axée sur le pâturage, sur la qualité. Cela correspondrait davantage à ce que réclament les consommateurs. Mais il n'est pas sûr qu'un tel infléchissement puisse être accepté par les Allemands, les Néerlandais ou encore les Belges, dont les agriculteurs pratiquent un élevage plus intensif.

Philippe Lemaître

Des gouvernements écartelés entre la rigueur des scientifiques et les contingences des politiques

L'IRE grandissante de Londres et les menaces réitérées par le gouvernement de John Major de gripper le processus de construction européenne dès lors que Bruxelles se refuserait à un assouplissement de l'embargo sur les produits bovins d'origine britannique témoignent à l'évidence de l'incompréhension de la Grande-Bretagne face à des mesures sanitaires qu'elle tient pour injustes, sinon pour infondées. Elles peuvent aussi être perçues comme l'aboutissement d'une formidable série de quiproquos, de malentendus et d'aveuglements qui, depuis deux mois, caractérisent cette affaire sans précédent.



ANALYSE

C'est bien Londres, et non Paris ou Bonn, qui fut à l'origine de la crise. En retenant comme possible l'hypothèse d'une transmission à l'homme du mystérieux agent pathogène responsable de l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), le gouvernement de John Major n'a sans doute pas mesuré l'ampleur des responsabilités qu'il allait devoir assumer. Alors que Bonn, depuis le début de l'épidémie animale, guerroyait en vain pour obtenir des restrictions à la libre circulation des bovins britanniques, de leur viande et de leurs dérivés, Philippe Vasseur, ministre français de l'agriculture, décrétait unilatéralement, à la fin mars, un embargo que Bruxelles qualifia d'illégal, avant, bien vite, de se ranger au côté du plus grand nombre.

L'heure et la priorité étaient alors à la santé publique et à la primauté du savoir scientifique. On réunit les experts, on multiplia les comités, on voulait rassurer les mouvements de consommateurs. L'embargo international était justifié par la science. Seule la science, disaient les politiques, nous dirait quand cet embargo pourrait être assoupli. Or la science ici est muette. Et tout indique qu'elle le sera pendant longtemps encore.

PIÈGE

Un parasite, une bactérie, un virus n'auraient pas soulevé tant de difficultés. Mais que répondre face à une épidémie animale d'origine inconnue dont on suppose qu'elle a pu gagner l'espèce humaine ? Cristallisant brutalement une angoisse internationale, la « vache folle » apparut bien vite comme politiquement ingérable. En France, les professions de foi itératives du ministre de l'agriculture, du président de la République, fonctionnèrent comme un piège redoutable dans la mesure où les experts – légitimement inquiets quant à leur future responsabilité – refusèrent de se prononcer *sur* l'assouplissement de l'embargo dont rêvaient les politiques.

Le piège aujourd'hui s'est refermé. Ecartelés entre leurs mouvements de consommateurs et les contingences diplomatiques et économiques, les représentants des pays de l'Union européenne ne peuvent adopter que deux attitudes. Soit, comme l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne et le Portugal, ils placent la santé publique en tête de leurs priorités et s'opposent, en l'état actuel des connaissances et des incertitudes, à toute levée de l'embargo sur les gélatines, le suif et le sperme de bovins britanniques . Soit ils estiment que le risque politique est plus grand que l'éventuel bénéfice sanitaire que l'on peut espérer du maintien de cet embargo.

Ceci est l'attitude de la France, qui a réalisé une spectaculaire volte-face en se rangeant ostensiblement au côté de la Grande-Bretagne après avoir déclenché puis fédéré le mouvement anti-britannique.

Une telle attitude pourrait se justifier si de nouvelles données scientifiques étaient venues enrichir le dossier. Or ce n'est pas le cas, et les conclusions du comité scientifique vétérinaire de l'Union européenne demeurent, sur ce thème, toujours d'actualité.

INCOHÉRENCE FRANÇAISE

Cette situation rend la position française incohérente. Elle place aussi le chef de l'Etat et le ministre de l'agriculture dans une position délicate. C'est ainsi que l'on voit Jacques Chirac déclarer le jeudi 16 mai, devant le 10 Downing Street, que les conditions en matière de contrôle technique sur les exportations étaient remplies et que, quelques jours plus tard, une majorité des chefs des services vétérinaires des pays de l'Union estiment que tel n'est pas le cas.

L'affrontement actuel résulte, pour l'essentiel, des divergences sur l'analyse des risques sanitaires. C'est pourquoi il en préfigure d'autres. Le prochain est d'ores et déjà connu : il portera sur le programme d'abattage du cheptel bovin britannique. Là encore, les experts scientifiques ont, en temps voulu, dit ce qu'il convenait de faire dans l'intérêt général. Ni Londres ni Bruxelles n'ont voulu entendre, et, après deux mois de crise ouverte, le gouvernement britannique en reste à *proposer un* plan bien en deçà de ce qu'il faudrait, raisonnablement, mettre en œuvre. Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture, s'est déclaré *« très déçu »* en apprenant, mardi 21 mai, la décision du comité vétérinaire permanent de maintenir l'embargo. Il risque fort de connaître prochainement de nouvelles déceptions.

Jean-Yves Nau

Madrid et Paris vont renforcer leur coopération dans la lutte contre l'ETA

A Cordoue, une seule bombe sur trois a explosé

MADRID
de notre correspondant

La première rencontre entre Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, et son homologue espagnol, Jaime Mayor Oreja, *mardi* 21 mai, à Madrid ne pouvait mieux tomber. La veille, l'ETA avait commis, à Cordoue, son premier attentat depuis l'accession de la droite au pouvoir. L'explosion qui a coûté la vie à un sergent aurait pu causer un véritable massacre car d'autres charges, contenues dans deux véhicules piégés, n'ont pas explosé. Selon la police, elles étaient composées de plus de 200 kilos d'amosal. Au lendemain de l'attentat, Jaime Mayor Oreja a affirmé qu'en dépit de l'étroite collaboration entre les deux pays dans la lutte antiterroriste depuis plusieurs années, *« la direction de l'ETA continue d'être en France »*.

Les deux ministres avaient donc des choses à se dire. L'entrevue a duré deux heures. Il faut *« renforcer tous les degrés de coopération et de coordination »* entre les forces de sécurité nationales, basques et françaises pour que l'action contre l'ETA soit *« soutenue et permanente »*, avait déclaré le matin même Jaime Mayor Oreja à la radio nationale espagnole. Apparemment, le ministre espagnol de l'intérieur est sorti satisfait de l'entretien puisqu'il a estimé qu'*« une nouvelle étape et de nouvelles relations »* se sont ouvertes entre les deux pays. Jean-Louis Debré, pour sa part, a brodé sur *« le nouveau souffle, le nouvel élan, le nouvel essor, la nouvelle dimension et la détermination sans faille »* des deux gouvernements de collaborer pour *« mettre hors d'état de nuire les terroristes »*.

Aucune précision n'a été donnée sur *« la stratégie à adopter pour rendre la collaboration plus efficace »*. A l'instigation de Jean-Louis Debré, aucune question n'a pu être posée par les journalistes, et Jaime Mayor Oreja a promis de donner plus de détails au cours d'une conférence de presse mercredi. Les seuls éléments concrets annoncés sont la prochaine nomination d'un attaché de police auprès de l'ambassade de France à Madrid pour *« coordonner la coopération au quotidien »* et la signature d'un document sur les commissariats communs à la frontière, sans autre précision.

Il n'est pas fortuit que le nouveau ministre de l'intérieur espagnol ait choisi de dire que la France continue d'abriter la direction de l'ETA le jour même de la venue de Jean-Louis Debré. Déjà, Juan Maria Atuxta, ministre de l'intérieur du gouvernement autonome basque, avait déclaré le 30 mars, au *Point* : *« La tête de l'ETA est à Paris. Les commandos qui ont fui d'ici pour se mettre en réserve sont en France, en Bretagne. Ils sont en semi-vacances, dans une ferme, pendant quelques mois, le temps de les préparer avant de les renvoyer en Espagne. »* Le ministre Jaime Mayor Oreja, un Basque d'origine qui connaît bien le problème, reprend aujourd'hui l'accusation. La direction exécutive ne se trouverait plus au Pays basque français : le fameux sanctuaire a été « nettoyé » depuis la dernière grande arrestation, en mars 1992, à Bidart (Pyrénées-Atlantiques). Reconstituée ailleurs en France, elle donnerait les instructions pour les enlèvements, les assassinats et autres opérations. C'est donc à Paris de jouer, estime Madrid.

NOUVELLE DONNE

L'époque de l'incompréhension entre les deux pays est depuis longtemps révolue. La collaboration avec le régime socialiste espagnol avait été bonne. Aujourd'hui, la droite veut aller beaucoup plus loin encore. La remise aux autorités espagnoles, le 4 mai, de José Antonio Urrutikoetxea, dit Josu Ternera, ancien haut dirigeant de l'ETA, fut considérée par le nouveau pouvoir comme un geste de bonne volonté. La question va de nouveau se poser dans les prochains mois pour cinq autres membres importants de l'ETA détenus en France. La police espagnole pense que certains ressortissants français prêtent aide et assistance aux commandos de l'ETA, sans que cela soit formellement démontré. L'appartenance d'un Français à la direction exécutive du mouvement n'a pas été confirmée. Mais le retour sur le devant de la scène d'Iparretarak, le mouvement français proche de l'ETA, à l'occasion de l'attentat à la voiture piégée commis dans la nuit du 19 au 20 mars à Bayonne, est, selon les Espagnols, la preuve d'un regain d'activité de l'autre côté de la frontière.

Le 26 avril, Herri Batasuna (HB), bras politique de l'ETA, a pressé l'organisation armée de *« combattre l'ennemi avec les moyens les plus puissants afin de l'obliger à la négociation par la force »*. Devant la menace, Jaime Mayor Oreja entend mettre toutes les chances de son côté. C'est ce qu'il a fait comprendre à Jean-Louis Debré. Reste à mettre au point la nouvelle donne.

Michel Bôle-Richard

Carl Bildt est mal armé dans le duel l'opposant au « président » des Serbes de Bosnie

Le TPI annonce l'audition publique de témoins contre Radovan Karadzic et Ratko Mladic

Carl Bildt, chargé de la mise en œuvre des aspects civils de l'accord de paix de Dayton, a *confirmé, mardi 21 mai, sa volonté d'écarter le* chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, mais ses tentatives se soldent à ce stade par un *échec. Le Tribunal de La Haye, qui réclame que* Radovan Karadzic et Ratko Mladic lui soient livrés, procédera fin juin à l'audience publique de témoins contre les deux hommes.

SARAJEVO
de notre correspondant

Carl Bildt joue actuellement sa crédibilité de coordinateur du processus de paix en Bosnie-Herzégovine. S'il n'est pour l'instant pas parvenu à écarter Radovan Karadzic, le « président » des Serbes bosniaques, de la vie politique du pays, il continue à affirmer sa volonté de le faire. Peu d'observateurs de ce duel estiment que M. Bildt parviendra à convaincre Pale de destituer le leader ultranationaliste.

Des collaborateurs de Radovan Karadzic, notamment le président du « Parlement », Momcilo Krajisnik, auraient formulé *« une promesse ferme »* que M. Karadzic *« n'interférerait plus contre le processus de paix »*, selon le porte-parole de Carl Bildt, qui a précisé que la direction serbe bosniaque avait toutefois refusé de signer un document écrit. Le bureau de M. Bildt, conscient que son action diplomatique est susceptible d'engendrer *« un certain scepticisme »*, tente de convaincre que l'opération contre M. Karadzic est toujours en cours.

Malgré une déclaration ferme de Carl Bildt, qui a affirmé que M. Karadzic devait comparaître devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye pour *« crimes de guerre »*, il semble que les ambitions du diplomate suédois aient été revues à la baisse. La semaine dernière, Pale ne comptait plus ; samedi, il s'agissait, en négociant avec Pale, d'écarter M. Karadzic de la vie politique ; désormais, l'objectif est uniquement de l'écarter de la vie publique. La différence est cruciale : M. Karadzic, qui aurait dû quitter son poste de « président » un mois après la signature de l'accord de Dayton, a déjà disparu de la « vie publique », c'est-à-dire des écrans de télévision, de décembre 1995 à février 1996 sans pour autant renoncer à diriger la République serbe.

RÉFÉRENDUM

« Il n'est pas question » que M. Karadzic démissionne, a déclaré Biljana Plavsic, la vice-présidente de la République serbe, à laquelle le leader serbe a délégué *une partie de ses fonctions*. Mme Plavsic a par ailleurs confirmé que l'idée d'un référendum se précisait, afin qu'*« une initiative populaire »* apporte un soutien au « président » serbe bosniaque et à son chef militaire, le général Ratko Mladic, également accusé de *« génocide »* et de *« crimes contre l'humanité »*. Le bureau de Carl Bildt a reconnu lundi que Mme Plavsic était *« une ultra-nationaliste »*, et que sa nomination pour *« les contacts avec la communauté internationale »* ne remettait pas en cause le pouvoir de M. Karadzic.

A Belgrade, la presse officielle continue d'évoquer *« le départ de Karadzic »*, annoncé samedi dernier par l'agence de presse du président Slobodan Milosevic, et critique le choix de Biljana Plavsic pour un éventuel remplacement.

Selon *Politika*, un quotidien proche du pouvoir, Momcilo Krajisnik serait le principal instigateur d'un retrait en douceur de Radovan Karadzic, et il préparerait ainsi son avenir politique. A Sarajevo, toute alternative qui émanerait du clan de M. Karadzic est de toute façon critiquée. Mme Plavsic et M. Krajisnik sont considérés comme des *« criminels de guerre »* pour leurs appels incessants à la haine ethnique et à la division de la Bosnie-Herzégovine, bien qu'ils n'aient pas été inculpés par le TPI.

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, pense que Carl Bildt *« a échoué »* dans sa tentative d'obtenir le retrait de Radovan Karadzic. *« Karadzic est toujours en selle*, a-t-il déclaré. *Sa mise à l'écart doit être menée à bien par l'Ifor, ou de nouvelles pressions doivent être exercées sur Milosevic qui a pris cet engagement à Dayton. »*

Le haut représentant civil de la communauté internationale a bien peu d'armes pour convaincre les leaders de Pale de renverser eux-mêmes leur indésirable « président ». Washington, Paris et Londres ont rappelé que l'accord de Dayton ôtait toute légitimité à Radovan Karadzic, *mais ont évité* de trop s'impliquer publiquement dans la bataille qui oppose M. Bildt à M. Karadzic. Le département d'Etat américain a signalé qu'il *« se réservait le droit de réimposer des sanctions »* contre la Serbie si Radovan Karadzic n'était pas écarté du pouvoir, mais n'a assorti cette menace d'aucune date limite.

A Sarajevo, les diplomates occidentaux considèrent que Carl Bildt *« est allé trop loin sans filet »*, c'est-à-dire sans la garantie d'être véritablement épaulé par les gouvernements américain et européens. *« Nous attendons des ordres de nos capitales qui, effectivement, tardent à venir »*, confie un diplomate, qui estime que *« la paix demeurera menacée tant que Karadzic sera au pouvoir »*, et qu'*« elle restera menacée même si le leader consent à un demi-retrait de ses fonctions »*.

Parallèlement, la pression s'accroît sur l'OTAN, qui dirige 65 000 hommes en Bosnie, pour une arrestation de M. Karadzic et du général Mladic. Le Tribunal de La Haye a annoncé mardi qu'il procédera fin juin à l'audition publique des témoins de l'accusation contre les deux hommes, inculpés à la fois pour le siège de Sarajevo et pour les massacres à Srebrenica. *Lors de sa dernière visite à Pale*, mardi 21 mai, M. Bildt était accompagné pour la première fois d'un commandant de l'Ifor, le général britannique Michael Walker. Une pression supplémentaire pour les séparatistes serbes, mais sans résultat concret.

L'Ifor demeure farouchement opposée à une extension de son mandat, par crainte de perdre des hommes dans des opérations d'arrestation des leaders serbes. Les Occidentaux auront toutefois du mal à s'en justifier, d'autant que tous conviennent qu'aucune élection *« libre et démocratique »* ne peut avoir lieu tant que les Serbes bosniaques sont soumis à la pression nationaliste et dictatoriale de leurs chefs de guerre.

Rémy Ourdan

Le général Mladic fait une apparition à Belgrade

Le général Ratko Mladic, chef des forces serbes de Bosnie, inculpé par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, est apparu publiquement, mardi 21 mai, à Belgrade, où il a assisté aux obsèques d'un de ses officiers, Djordje Djukic, poursuivi comme lui pour crimes de guerre. Ratko Mladic a assisté à la cérémonie entouré des membres de son état-major. Djukic, mort d'un cancer, a été été inhumé avec les honneurs militaires. Capturé le 30 janvier par l'armée bosniaque et transféré aux Pays-Bas pour être jugé par le Tribunal de La Haye, il avait été libéré le mois dernier, en raison de son état de santé (*Le Monde* du 21 mai). Le TPI avait néanmoins refusé de lever son inculpation pour crime de guerre.

Le général Mladic évite en général de se montrer en public et ne sort guère de son quartier général.

La Russie pose sa candidature à l'OCDE

DE FAÇON inattendue, la Russie vient d'adresser officiellement sa candidature à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). La demande d'adhésion de Moscou a été *« accueillie positivement »*, a indiqué Franz Vranitzky, qui assure la présidence de la conférence ministérielle annuelle de l'organisation, qui se tenait les 21 et 22 mai à Paris. Le chancelier autrichien s'est pourtant bien gardé de donner davantage de précisions sur le resserrement des liens entre le château de la Muette (siège de l'organisation) et Moscou.

Profitant des premiers résultats positifs de la stabilisation économique, de l'*émoi créé par* les prochaines élections présidentielles, la Russie accumule donc les candidatures aux institutions économiques occidentales informelles. C'est le cas du G7, qui rassemble les principaux grands pays industrialisés, et dont les présidents se rencontrent au début de chaque été. Cette année, le sommet se tiendra à Lyon, du 27 au 29 juin, soit entre les deux tours de l'élection présidentielle russe. Les membres du G7 avaient songé que l'heure était venue d'accueillir pleinement la Russie, car depuis plusieurs années, les dirigeants russes ne participent qu'à certaines discussions. La France avait même commencé à préparer matériellement la transformation du G7 en *« G8 »*. Mais compte tenu de l'élection possible d'un candidat communiste, l'adhésion de Moscou a été prudemment reportée à plus tard. Boris Eltsine, président en exercice, sera de toute façon présent pour la partie politique des discussions de Lyon, a confirmé mardi le porte-parole de la *Maison Blanche*.

« UNE SURPRISE »

Autre instance, beaucoup plus discrète, à laquelle la Russie souhaite appartenir : *le club de Paris*, qui célébrait justement à Paris le 21 mai son trentième anniversaire. Moscou détient un stock très important de créances sur un ensemble de pays du tiers-monde, liés à l'ancien régime communiste, et considère donc logique sa participation au club des créanciers officiels.

Là encore, le gouvernement russe n'a obtenu qu'un accord de principe. Christian Noyer, le président du *club de Paris*, a rappelé que Moscou venait de bénéficier d'un *« traitement définitif exceptionnel »* de sa dette publique, à savoir, l'étalement sur vingt-cinq ans du remboursement de 40 milliards de dollars de créances, mais que la question de sa participation au groupe des créanciers serait discutée *« le moment venu »*.

Du côté des institutions formellement établies, la Russie s'est pour l'instant bornée à frapper à la porte de l'OCDE, n'ayant pas encore osé faire acte de candidature auprès de l'Union européenne. L'OCDE compte aujourd'hui vingt-sept membres, y compris les adhésions récentes du Mexique, de la République tchèque et de la Hongrie. La Corée du Sud et la Pologne devraient intégrer l'organisation cette année. La Russie est pour sa part seulement membre d'un centre associé qui regroupe les *« pays qui sont les plus avancés dans la voie des réformes axées sur le marché et qui souhaiteraient devenir membres de l'OCDE »*. Lorsque l'on songe à la multitude et à la précision des critères requis pour l'adhésion, on réalise combien la demande formulée par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine est prématurée. La Pologne, par exemple, a vu cette année son adhésion retardée par un problème de législation sur le secret bancaire dans le pays. La demande russe *« n'est pas embarrassante, mais c'est une surprise »*, résumait mardi pudiquement un membre de l'OCDE.

Françoise Lazare

L'armée française envoie des renforts en République centrafricaine

La situation est qualifiée d'« insurrectionnelle ». Des négociations sont engagées avec les mutins

Des renforts en hommes et en matériel lourd devaient être acheminés, mercredi 22 mai, par l'armée française vers la Centrafrique, a annoncé, sur place, un officier supérieur français, en soulignant que la situation était très *« confuse et dangereuse »*, mardi, à Bangui, et qu'un certain nombre de garnisons de l'intérieur du pays s'étaient *« soulevées »* à leur tour, après la mutinerie dans la capitale.

BANGUI, la capitale centrafricaine, est livrée à un pillage généralisé ; dans le sillage des soldats centrafricains, mutinés depuis le 18 mai, *des bandes de civils plus ou moins* organisées, saccagent habitations, bureaux et magasins, s'en prenant notamment aux biens des résidents étrangers. Tel est, en substance, ce que décrivent les premiers Français évacués de Centrafrique et arrivés à l'aéroport de Roissy, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 mai. *« Les gens vivent tellement dans la misère que tout ce qu'ils trouvent dans les maisons* [des étrangers], *ils le volent »*, raconte un coopérant, rapatrié avec 137 autres civils, dont 50 enfants de moins de trois ans.

Ces passagers venaient de la base aérienne de M'Poko, qui jouxte l'aéroport civil de Bangui, où sont groupés par les militaires français près d'un millier de ressortissants étrangers qui habitaient dans des zones dangereuses. Parachutistes et légionnaires en armes patrouillent sur cette base, l'un des pivots du dispositif militaire que maintient la France en Afrique. Des Mirage F1 et des hélicoptères Puma sont garés sur le tarmac tandis que des avions de transport Transall atterrissent et décollent fréquemment. A l'aide de téléphones cellulaires, les réfugiés tentent de se renseigner sur ce qui se passe en ville.

On s'exprime dans toutes les langues : français, anglais, portugais, et même en arabe car, comme dans le reste de l'Afrique francophone, une influente communauté de commerçants libanais est installée de longue date à Bangui. Au PC de la base, des parents ou amis viennent fournir aux militaires français les noms des personnes à secourir. Régulièrement, des convois composés de blindés légers prennent la direction de la ville pour *« extraire »* des civils encore prisonniers de l'émeute.

Des négociations pour tenter de mettre fin au soulèvement d'une partie de l'armée ont débuté, mardi à la mi-journée. Un porte-parole de la présidence a indiqué que les pourparlers entre des représentants des mutins et une délégation des autorités constitutionnelles *« sont en cours »* et que *« la situation se détend »*. Il n'a pas été en mesure d'en dire davantage.

Selon un dernier bilan de la Croix rouge centrafricaine, la mutinerie a fait, depuis samedi, 12 morts, mutins et civils confondus, et plus de 60 blessés. Il y aurait, d'autre part, au moins un mort dans les rangs des forces loyalistes.

Malgré une certaine accalmie dans les combats, la situation restait tendue, mercredi en fin de matinée, à Bangui où la situation était qualifiée, la veille d'*« insurrectionnelle »* par le colonel Antoine Lecerf, du 2[e] REI (Régiment étranger d'infanterie-Légion étrangère), l'un des responsables de l'opération d'évacuation « Almandin 2 », « Almandin 1 » désignant l'intervention des militaires français à Bangui, en avril, lors de la précédente mutinerie.

Des renforts en hommes et en matériel lourd seront acheminés, mercredi, par l'armée française, a annoncé le colonel Lecerf, afin de faire face à une situation qualifiée de *« confuse et de dangereuse »* tant à Bangui que dans le reste du pays. A l'en croire, plusieurs garnisons de l'intérieur du pays se sont *« soulevées »* à leur tour contre le gouvernement du président Ange-Félix Patassé.

Le colonel Lecerf a indiqué que, outre le millier de personnes réfugiés sur la base de M'Poko, environ 2 000 civils étrangers se trouvaient encore à Bangui. Le colonel Gérard Duhesme, du 1[er] Régiment de hussards parachutistes (RHP), a pour sa part indiqué qu'avec ses hommes, venus du Tchad et de métropole, le total des effectifs militaires français dans la capitale allait passer de 700 à 1 500 hommes.

Treize ressortissants américains ont été évacués, mardi, et 60 autres attendaient de l'être, a indiqué le Pentagone *(il y a un peu plus de* 250 Américains en Centrafrique). Celui-ci a précisé que 32 « marines » étaient arrivés à Bangui pour y assurer la sécurité du personnel de l'ambassade américaine et procéder à l'évacuation de citoyens américains vers le Cameroun. – *(AFP.)*

L'ex-empereur Bokassa propose ses services

« Il y a absence de démocratie, donc il faut rechercher une nouvelle voie comme le Niger, pour imposer la démocratie aux Africains », **a déclaré, mercredi 22 mai, au téléphone, l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa chassé du pouvoir, en 1979, par une intervention française, condamné à mort en 1987, gracié en 1988, puis libéré en 1993.** *« Si la France veut que je conduise le pouvoir pour mettre en place de nouvelles élections, je le fais immédiatement,* **a affirmé l'ancien dictateur qui vit à Bangui.** *Toute la population ne compte que sur moi. »* **Accusant le président Ange-Félix Patassé de** *« ne traiter qu'avec son clan »*, **M. Bokassa a critiqué l'intervention de l'armée française qui** *« complique la situation »*. *« C'est un problème national qui doit être réglé par les Centrafricains eux-mêmes. »*

La Banque africaine de développement en quête d'argent frais

LE FONDS AFRICAIN de développement (FAD) ne distribue plus d'argent depuis plus de deux ans. Parce qu'il ne dispose plus des ressources financières qui, via la Banque africaine de développement (BAD), lui permettaient auparavant *d'offrir des prêts à des taux proches de zéro* aux pays les plus pauvres du continent noir. Cette pénurie d'argent bon marché frappe 39 Etats. Les autres, au nombre d'une vingtaine, à cause d'un niveau de développement supérieur, n'ont pas accès au FAD. Ils payent leurs emprunts plus cher.

Le FAD sera-t-il réabondé et, si oui, à quelle hauteur ? L'assemblée générale de la BAD, qui s'est ouverte mercredi 22 mai à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, où elle a son siège, a permis d'y voir plus clair. *La reconstitution du FAD est aujourd'hui* acquise. Couvrant la période 1991-1993, le précédent – le FAD 6 – avait été doté de 3,4 milliards de dollars (16 milliards de francs). Le nouveau sera nettement moins bien loti, ont décidé les actionnaires non africains de la Banque – Etats-Unis, Japon, France, Allemagne... –, qui détiennent le tiers de son capital mais sont les seuls à même d'apporter de l'argent frais. Le FAD 7 devra se contenter de 2,6 milliards de dollars (12 milliards de francs) étalés sur trois ans. A eux seuls, les *Etats-Unis apporteront 200 millions de dollars.* Il resteront les plus importants contributeurs.

La « générosité » des pays riches n'est pas gratuite. Contrepartie de la remise à niveau du FAD, les actionnaires non régionaux veulent obtenir de la Banque qu'elle récupère une partie des 880 millions de dollars de créances impayées qu'elle détient sur certains pays africains. Mais les chances d'y réussir sont minces. L'essentiel de l'ardoise est dû à un petit groupe de pays – Zaïre, Liberia, Congo, Angola – en état de faillite économique.

Une seconde condition posée par les actionnaires non régionaux était une réorganisation profonde de la BAD. C'est à cette tâche que s'est attelé depuis son arrivée à sa tête, en août 1995, son nouveau président, le Marocain Omar Kabbaj. En moins d'un an, le successeur du très controversé Nigérian Babacar Ndiaye a remis de l'ordre au sein d'une maison minée par les gaspillages et les abus de droits. Réduction d'un quart des effectifs – 248 personnes licenciées –, rétrogradation d'une *dizaine de cadres dirigeants* coupables d'incompétence, remise en question du train de vie de l'établissement, allègement des structures : la restructuration est en bonne voie, constatent les gouverneurs de la BAD, désormais informés de la vie de la banque.

Devenue récemment un actionnaire – très modeste – de la BAD, l'Afrique du Sud sera pour la première fois présente à l'assemblée générale. Pour les Occidentaux, c'est un allié de plus sur lequel ils comptent pour faire accepter aux autres Etats, *notamment à un Nigeria réservé,* que les pays riches prennent 50 % de la BAD et, donc, son contrôle, à l'occasion de la prochaine augmentation de capital.

J.-P. T.

Coup de filet dans les rangs de l'opposition birmane

RANGOUN. La junte birmane a fait arrêter au moins quarante-quatre personnes dans les rangs de l'opposition, ont annoncé, mardi 21 mai, des responsables de la Ligue nationale pour la démocratie. Ces arrestations *sont survenues à quelques jours* d'une conférence de la Ligue, organisée à l'occasion du 6[e] anniversaire des élections générales de 1990, dont les résultats n'ont pas été reconnus par la junte. Les militaires au pouvoir *« doivent être très nerveux pour considérer une réunion de deux cents à trois cents personnes comme une menace »*, a déclaré Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix, précisant que la conférence, prévue du 26 au 29 mai, se tiendra malgré tout. – *(AFP.)*

Plus de cinq cents disparus dans un naufrage en Tanzanie

DAR ES-SALAM. Plus de cinq cents personnes étaient portées diparues, mercredi 22 mai, *au lendemain du naufrage d'un ferry* sur le lac Victoria, dans le nord-ouest du pays. Sur les quelque six cents passagers du *Bukoba*, seuls quarante ont pu être secourus. Vingt et un cadavres ont été repêchés. Selon la radio d'Etat, le ferry aurait percuté un rocher, avant de chavirer à huit kilomètres de la côte. Le *Bukoba*, en service depuis 1961, avait récemment subi un test de fiabilité, a assuré à la radio britannique BBC un responsable du ministère des transports. Un deuil national de trois jours a été décrété. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire américain à la défense,** William Perry, a *mis en garde, mardi 21 mai, la Russie et l'Ukraine contre un projet éven*tuel de céder à la Chine la technologie de leurs missiles intercontinentaux SS. 18. *« Ce serait une grave erreur »*, a-t-il estimé, après avoir rappelé qu'il s'agirait d'une violation des accords Start et MTCR limitant les arsenaux nucléaires et leurs transferts. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : la chambre chargée du contrôle des dépenses gouvernementales** n'a pu retrouver trace de tous les fonds alloués à la reconstruction de la Tchétchénie en 1995 (plus de 2 milliards de dollars au total, près de 10 milliards de francs), a révélé, lundi 20 mai, la chaîne de télévision russe NTV. Selon elle, l'essentiel de l'aide est resté stocké à Moscou, et l'argent destiné aux réfugiés a servi aux responsables des services de migration pour acheter du matériel informatique. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : Iouri Khodyka, un des chefs de l'opposition biélorusse,** incarcéré depuis le 26 avril pour avoir organisé une manifestation commémorant le 10[e] anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, a été relâché, mardi 21 mai, pour raisons de santé. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : la Cour palestinienne de la sécurité de l'Etat** a prolongé, mardi 21 mai, pour deux semaines, la garde à vue d'Iyad Sarraj, président de la Commission palestinienne pour les droits de l'homme, qui avait critiqué l'Autorité autonome. – *(AFP.)*

■ **OMAN : un diplomate israélien,** Obed ben Haïm, a pris ses fonctions, mardi 21 mai, à Mascate, à la tête de la représentation commerciale israélienne dans le sultanat d'Oman, la première dans le Golfe. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **TUNISIE : la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme** (LTDH) a obtenu gain de cause, mardi 21 mai, devant le tribunal administratif, celui-ci décidant d'annuler une décision du ministère de l'intérieur datant de 1992, et dont l'application aurait menacé son indépendance. La LTDH a accueilli le verdict *« avec soulagement »*, notant que le chef de l'Etat, Zine El Abidine Ben Ali, s'était toujours montré favorable à *« une solution légale et honorable »* dans cette affaire. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : les autorités de Kigali** ont confirmé, mardi 21 mai, les *informations de sources humanitaires faisant état d'attaques d'extré*mistes hutus, perpétrées, dans la nuit de dimanche à lundi, dans la préfecture de Cyangugu. Un communiqué gouvernemental a précisé qu'un *« gang »* avait pris pour cible la prison de Bugarama et tué *« plus de quarante prisonniers »*, avant de s'enfuir au Zaïre. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : vingt personnes au moins ont été tuées,** mardi 21 mai, dans une explosion suivie d'un violent incendie dans un grand marché de New Delhi. L'attentat a été revendiqué par deux organisations se réclamant de l'insurrection musulmane au Cachemire, le Front islamique du *Jammu-Cachemire et un groupe baptisé « Lashkar-e-Sajjad »*-. – *(AFP.)*

■ **BANGLADESH : le calme était revenu,** mardi 21 mai, à Dacca, après la tentative de rébellion militaire provoquée par le limogeage du chef de l'armée. Selon un témoin, un bref affrontement entre soldats loyalistes et mutins a fait une quarantaine de blessés dans le centre du pays. Le général Abu Saleh Muhammad Nasim, limogé, lundi, par le président Abdur Rahman Biswas, a été placé en résidence surveillée. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **COMMERCE :** *« les Etats-Unis ont été condamnés par tous »*, a affirmé mardi 21 *mai* à *Paris, au cours de la réunion ministérielle* de l'OCDE, le nouveau ministre italien du commerce extérieur, Augusto Fantozzi, faisant allusion aux attaques menées par l'Europe et le Japon à l'encontre de Washington, accusé de recourir à des sanctions commerciales *unilatérales. Les Etats-Unis* préparent une *« liste noire »* de dirigeants d'entreprise européens, mexicains et canadiens qui pourraient se voir interdire l'entrée du territoire américain en raison de leurs liens commerciaux présumés avec Cuba. – *(AFP.)*

■ **MALI : un réaménagement de la dette extérieure publique** a été conclu, lundi 20 mai, avec les pays créanciers du Club de Paris. Le Mali est, avec l'Ouganda et la Bolivie, l'un des premiers pays à bénéficier du traitement préférentiel des dettes des pays les plus pauvres, conçu à Naples en 1995, et prévoyant un très important allègement du stock de la dette, une consolidation à long terme des intérêts ou une facilité de conversion volontaire de dettes en prises de participations. – *(AFP.)*

Médiation réussie de la France entre le Yémen et l'Erythrée

PARIS. Grâce aux bons offices de la France, un accord a été signé, mardi 21 mai, entre le Yémen et l'Erythrée, prévoyant de soumettre à l'arbitrage d'un tribunal international le conflit opposant les deux pays sur l'archipel stratégique des îles Hanich, dans la mer Rouge. Le document a été signé au Quai d'Orsay par les ministres des affaires étrangères des deux pays, en présence de leurs homologues français, égyptien et éthiopien, qui ont cosigné le document en qualité de *« témoins »*. L'accord prévoit qu'Asmara et Sanaa *« renoncent à recourir à la force l'un contre l'autre et décident de régler leur différend sur des questions de souveraineté territoriale et de délimitation des frontières »*. C'est une mission de Francis Gutmann, ambassadeur de France et président de l'Institut français du pétrole, qui a permis la conclusion de cet accord.

L'opposition irakienne craint que l'accord avec l'ONU ne renforce le pouvoir de Saddam Hussein

Washington voudrait empêcher Bagdad de tirer des bénéfices « à des fins illégitimes »

Le Comité des sanctions de l'ONU contre l'Irak, ou « Comité 661 », s'est réuni, mardi 21 mai à New York, pour examiner l'accord *« pétrole contre nourriture »*, dont il devra superviser la mise en œuvre. De leur côté, les Etats-Unis ont affirmé qu'ils *« empêcheraient »* le président irakien, Saddam Hussein, d'utiliser les bénéfices de la vente du pétrole *« à des fins illégitimes »*.

DIRE QUE LES OPPOSANTS irakiens de tous bords se réjouissent de l'acceptation, par le régime de Bagdad, de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU serait enfoncer une porte ouverte, n'étaient les craintes que les intéressés nourrissent quant aux bénéfices que pourrait en tirer Saddam Hussein.

Malgré une étrange sélection, qui, en vertu de la résolution, veut que le statut spécifique, accordé aux trois provinces du Kurdistan échappant au contrôle de Bagdad, ne soit pas appliqué aux populations chiites du sud de l'Irak – qui subissent de la part du régime un ostracisme quasi similaire à celui dont sont victimes les Kurdes –, ce qui compte aux yeux des opposants, c'est que soient allégées les souffrances de la population. Dans des communiqués séparés, le Congrès national irakien, qui groupe plusieurs formations de l'opposition, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani et l'Assemblée supérieure de la révolution islamique en Irak, se sont félicités de la signature, lundi 20 mai, d'un mémorandum d'accord entre l'Irak et l'ONU.

Farouchement attachés à l'unité territoriale et à la souveraineté du pays, les opposants balaient l'argument de souveraineté invoqué, pendant des mois, par le gouvernement, dans un premier temps pour refuser purement et simplement la résolution 986, puis pour en contester les dispositions relatives à la distribution de l'aide au Kurdistan. Leur argument tient en ceci : la souveraineté de l'Irak a été bafouée par la résolution 687, qui, en imposant un embargo pluriel au pays, l'a pratiquement placé sous tutelle. Saddam Hussein peut donc difficilement, selon eux, invoquer la souveraineté, lorsque, dans le seul but de se maintenir au pouvoir, il l'a déjà bafouée en acceptant la résolution 687.

INTERROGATIONS

Le traitement spécifique appliqué au Kurdistan, indique, pour sa part, le représentant à Paris de l'UPK, Mohamad Ismaïl, tient au fait que cette partie de l'Irak est soumise à un double embargo : les sanctions de l'ONU, mais aussi les privations imposées par Bagdad au gré des humeurs des autorités. De ce fait, les besoins des trois provinces du Kurdistan qui bénéficient d'un parapluie aérien multinational ne sont pas exactement les mêmes que ceux du reste du pays. Il faut aussi, ajoute M. Ismaïl, empêcher Saddam Hussein de continuer d'user des besoins de la population kurde comme d'un moyen de pression sur ses dirigeants pour les amener à résipiscence.

Qu'on ne s'y trompe pas, explique un économiste. Les ventes limitées de pétrole apporteront un léger mieux à la population, mais elles ne rétabliront pas le cycle économique normal, pas davantage au Kurdistan que dans le reste du pays. Alors, s'il faut parler de privilège à propos des trois provinces du nord de l'Irak, c'est d'une faveur limitée à la seule distribution des produits qu'il s'agit.

Tous font une lecture nuancée des conséquences politiques possibles de l'accord conclu entre les Nations unies et l'Irak. Ils craignent que ce desserrement, si limité soit-il, de l'étau international ne soit mis à profit par le régime pour renforcer son emprise. Ils redoutent aussi que la levée provisoire et partielle de l'embargo pétrolier soit le prélude à une réhabilitation du régime aux yeux de nombreux pays, qu'elle encourage les sociétés étrangères, dont les représentants se bousculent déjà à Bagdad dans la perspective de l'après-embargo, à relancer les transactions avec le pouvoir.

A leurs yeux, il faut donc tout faire pour que Saddam Hussein soit maintenu au ban des nations, qu'il soit tenu comptable des multiples violations des droits de l'homme dont il s'est rendu coupable. Le président irakien a sans doute été acculé, plus d'un an après l'adoption de la résolution 986, à l'accepter sous la pression internationale et intérieure, et parce qu'il a, lui-même, suscité des espoirs tels au sein de la population qu'il lui aurait été difficile de faire marche arrière. Pour autant, soulignent-ils, il faudra surveiller de près l'application de cette résolution.

Les opposants s'interrogent aussi sur l'avenir : comment réagira la population à la constante valse-hésitation du pouvoir, qui commence toujours par refuser en bloc les contraintes et résolutions de l'ONU pour finir par les accepter ?, se demandent-ils. Assistera-t-on à un sursaut populaire et l'allégement des souffrances de la population créera-t-il une nouvelle dynamique ? Ou M. Hussein saura-t-il, au contraire, récupérer à son profit ce léger mieux ?

Mouna Naïm

Trois ministres colombiens placés en liberté surveillée

En n'incarcérant pas les inculpés, les juges qui enquêtent sur le scandale des narcodollars offrent un répit au président Ernesto Samper

BOGOTA
de notre correspondante

Accusés de *« dissimulation de preuves »* dans le scandale sur le financement de la campagne électorale du président colombien, Ernesto Samper, par l'argent de la drogue, les trois principaux ministres du gouvernement ont été mis en liberté surveillée. Horacio Serpa, ministre de l'intérieur, Rodrigo Pardo, ministre des relations extérieures, et Juan Manuel Turbay, ministre de la communication, doivent se tenir à la disposition de la justice et – ce qui ne manque pas de sel pour un ministre des relations extérieures – demander l'autorisation pour sortir du pays ou changer de résidence.

Ils ont proposé leur démission au président, qui a refusé. Ils continueront donc d'exercer leurs fonctions. La nouvelle a été accueillie avec circonspection dans le pays. Le fait que ceux-ci soient inculpés, mais non détenus, apparaît donc comme une petite victoire pour le président Ernesto Samper qui n'aura pas à leur chercher des remplaçants. Il reste que son gouvernement, dont le procureur a été incarcéré il y a deux semaines, et dont les trois principaux ministres sont aujourd'hui inculpés, ne gagne pas en crédibilité.

LE PROCÈS DU CHEF DE L'ÉTAT

Par ailleurs, un des membres de la commission d'action de l'Assemblée législative colombienne, chargé d'enquêter sur la conduite du président pendant sa campagne, a officiellement déclaré qu'il accuserait le président de fraude électorale, d'enrichissement illicite, de dissimulation de preuves et d'indignité. La plupart des membres de la commission appartenant au même Parti libéral que le président proposaient, eux, de classer le dossier.

Le procès du chef de l'Etat sera conclu publiquement par la Chambre des représentants réunie en séance plénière à une date qui n'a pas encore été précisée.

Anne Guthmann-Proenza

L'initiative de « paix » de Taïwan laisse la Chine circonspecte

PÉKIN
de notre correspondant

La France de Jacques Chirac a adressé à Taïwan un geste de sympathie à l'occasion de la prise de fonctions du président Lee Teng-hui, lundi 20 mai, en s'y faisant représenter par le plus gaulliste de ses anciens premiers ministres, Pierre Messmer. Sans enfreindre la règle des rapports non gouvernementaux imposée par Pékin, Paris a ainsi montré qu'il attachait une certaine valeur à l'accession de M. Lee au rôle de premier chef d'Etat élu démocratiquement par une société chinoise. Bien que la représentation officieuse française à Taïpeh s'abstienne de tout commentaire, on sait que cette décision avait suscité une certaine désapprobation au Quai d'Orsay, où il était souhaité que la France adopte un profil plus bas lors de cette cérémonie.

M. Messmer est un vieil ami des militaires taïwanais : servant dans les Forces françaises libres pendant la seconde guerre mondiale, il avait été parachuté derrière les lignes japonaises au Tonkin avec pour mission d'y organiser la résistance du « monde libre » qui comprenait alors l'armée de Tchiang Kaï-chek.

CONTRE-FEU DIPLOMATIQUE

M. Messmer s'est rendu à Taïwan en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, aux côtés des vingt-trois représentants gouvernementaux étrangers venus assister à la prise de fonctions de M. Lee, sur les trente pays qui reconnaissent Taïwan. Parmi ceux-ci, on relevait la présence, outre de Mme Violetta Chamorro, président du Nicaragua, d'un ancien premier ministre suédois, Per Ahlmark, qui s'est distingué pour avoir proposé d'attribuer le prix Nobel de la paix au chef de la première démocratie chinoise.

Un ami personnel du président Bill Clinton, l'avocat Vernon Jordan, soulignait aussi l'attachement de la Maison Blanche à l'avènement de ce régime démocratique dans l'île. Un autre invité de marque plaçait l'événement sur le terrain géopolitique, où se joue la rivalité des deux gouvernements chinois : le ministre sud-africain de la défense, Joe Modisé. Au même moment, en effet, le président du régime continental, Jiang Zemin, faisait une longue tournée en Afrique, notamment dans des pays comme le Zimbabwe, qui critiquent le refus de Nelson Mandela de rompre avec Taïwan. Cette tournée représente pour Pékin un contre-feu diplomatique destiné à faire pièce aux récents succès de Taïpeh sur ce continent. Le dernier pays d'Afrique à avoir transféré son ambassade de Pékin à Taïpeh avait été le Sénégal.

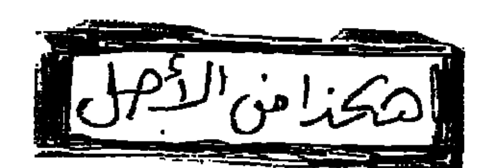
BÉNÉFICE D'INVENTAIRE

Dans la capitale du Zimbabwe, le chef de la diplomatie, Qian Qichen, qui accompagnait le président chinois, a adopté un langage circonspect devant l'offre de M. Lee, formulée en termes très prudents, de se rendre sur le continent pour un *« voyage de paix »*. Pékin ne voit pas d'obstacle théorique à une visite de M. Lee à condition qu'il vienne en sa qualité de dirigeant d'une *« province de Chine »* vassale, et non de chef de l'Etat élu, détenteur, comme M. Lee l'a répété dans son discours d'intronisation, d'une *« légitimité populaire »* issue du suffrage universel. Or cette condition est inacceptable pour Taïpeh.

Cependant, M. Qian a précisé que le discours de M. Lee était en quelque sorte retenu au bénéfice d'inventaire dans l'attente de preuves que Taïpeh a effectivement renoncé à une velléité indépendantiste que Pékin lui prête – ou feint, par calcul, de lui prêter. L'un de ces actes pourrait être l'envoi sur le continent, dans un premier temps, d'émissaires très proches du président taïwanais, tels Vincent Siew, ancien ministre de l'économie, ou Koo Chen-fu, plus haut représentant pour Taïwan dans les négociations avec la Chine.

Toutefois, il semble que Pékin souhaite, avant de s'engager de manière ferme, mieux sentir la situation. M. Lee devrait organiser, cet été, à Taïpeh, un symposium de décideurs, d'experts et de faiseurs d'opinion locaux pour tenter de définir une politique face à Pékin.

Francis Deron



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

François Bayrou est parvenu à réunir autour de son projet de réforme de *l'université un large consensus au* sein de la droite, alors même que son nom avait été sifflé par certains cadres du RPR lors de leur réunion du 5 mai. Des zones de convergence *avec la gauche se dessinent sur le* statut de l'étudiant et sur la refonte du premier cycle. ● ALAIN JUPPÉ a payé de sa personne, mardi 21 mai, devant le bureau du groupe RPR, puis devant le groupe UDF de l'Assemblée nationale, pour déminer la tension apparue à ce sujet dans les relations entre les deux composantes de la majorité. ● LE DÉBAT PARLEMENTAIRE, sans vote, organisé mardi à l'Assemblée, a montré que la droite a évolué sur le dossier universitaire et ne fait plus de la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur la pierre de touche de toute réforme.

François Bayrou dégage le terrain pour une réforme de l'université

Au terme d'un débat à l'Assemblée nationale et de consultations avec les syndicats, le ministre voit se dessiner les grandes lignes d'un accord. La refonte des premiers cycles et la mise en place d'un statut de l'étudiant font désormais l'objet de propositions convergentes

« LES ESPRITS ont mûri et sont prêts à accepter la réforme que je prépare » : après le débat d'orientation sur l'université, organisé à l'Assemblée nationale, mardi 21 mai, et ses premiers entretiens avec les syndicats d'étudiants, François Bayrou est en droit de faire preuve d'optimisme. Fort de la confiance renouvelée d'Alain Juppé, le ministre de l'éducation nationale peut désormais se prévaloir du « soutien » de la majorité parlementaire.

Après avoir rencontré l'UNEF-ID, principal syndicat d'étudiants, classé à gauche, il devait entendre, mercredi, les dirigeants de l'UNI, proche du RPR, avant de recevoir, avant la fin de la semaine, l'ensemble des rapports émanant des universités. M. Bayrou l'a confirmé devant les députés : à la mi-juin seront rendus publics le cadre général et les premières orientations de la réforme de l'enseignement supérieur.

Bien que le ministre se soit gardé, jusqu'à présent, de lever le voile sur ses intentions et qu'il s'en tienne strictement à son discours sur la méthode, les contours de cette réforme commencent à se dessiner. Parmi les dix questions posées lors des « états généraux », des convergences sont apparues sur quelques priorités qui pourraient donner lieu, si ce n'est à un accord général, tout au moins à une base de négociations acceptable par tous. Elles portent essentiellement sur une nouvelle organisation des premiers cycles universitaires et sur la réforme des aides sociales, instituant une forme de reconnaissance de l'autonomie des étudiants à l'égard de leur famille.

PROCÉDURES D'ORIENTATION

Le refus désormais affiché de toute sélection à l'entrée de l'université a, de toute évidence, levé les traditionnels blocages idéologiques entre la droite et la gauche. L'accès de près de 65 % d'une classe d'âge à l'enseignement supérieur après le baccalauréat – soit près de *450 000 étudiants* supplémentaires chaque année – est devenu un fait acquis.

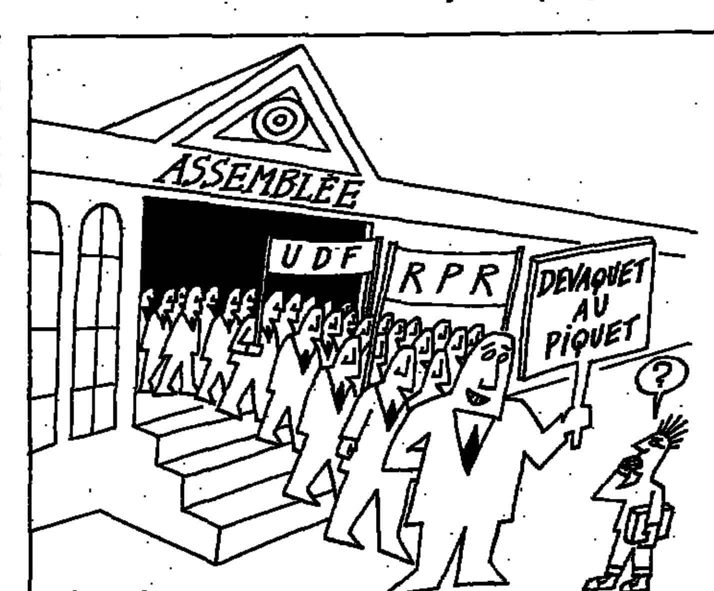
Sur ce point, les premiers travaux de la commission Fauroux comme le rapport présenté au nom du RPR par Bruno Bourg-Broc et Jean-Michel Dubernard rejoignent l'analyse et, pour partie, certaines des propositions émanant de la conférence des présidents d'université, ainsi que des syndicats d'étudiants. Tous s'accordent à reconnaître que la réforme de l'université commence au lycée, par la mise en œuvre de nouvelles procédures d'information et d'orientation. Dans tous les cas, il s'agit d'aider les futurs bacheliers à construire un projet personnel afin de lui éviter des choix mal définis dans des filières surchargées ou des inscriptions dans certaines filières par défaut.

Cette carence n'est pas seule en cause dans les échecs en premier cycle qui, pour certaines filières, conduisent 20 % des étudiants à *abandonner* dès la *première année* et parfois plus de 50 % à échouer ensuite. Un consensus général paraît se dessiner en faveur d'une ré*vision du cadre des études de* DEUG. Les diverses propositions insistent essentiellement sur la nécessité de prévoir une période *d'adaptation, un sas d'entrée.* Il permettrait aux étudiants de se familiariser avec de nouvelles méthodes de travail, un environnement de vie différent, bref, de « tester » leur choix.

Pour l'UNEF-ID, il n'est pas question d'une formule de type « collège à l'américaine » de deux années avant une entrée effective à l'université, comme le suggérait la commission Fauroux, mais la principale organisation d'étudiants a fait un important pas en avant en suggérant la création de filières « générales » pluridisciplinaires, au moins durant le premier semestre de la première année, avant une spécialisation dans une discipline ou un changement d'orientation. Cette proposition n'est guère éloignée des suggestions de la conférence des présidents d'université.

Lors du débat à l'assemblée nationale, Julien Dray, député (PS) a même admis que cette période *« de réflexion et d'orientation »* puisse durer un an, au cours duquel, comme le suggère Pierre Albertini (UDF), les étudiants pourraient se familiariser avec de nouveaux outils méthodologiques. La même idée inspire le rapport du RPR qui, lui, suggère la création de quatre filières de formation générales et un début de spécialisation *« au plus tôt au cours de la seconde année »*.

La seconde convergence apparue dans ce débat concerne l'élaboration du statut de l'étudiant et la réforme des aides sociales. Le rapprochement esquissé entre les positions du RPR et celles de l'UNEF-ID n'a pas manqué de surprendre. La proposition d'attribuer une allocation d'études individuelle, *« à partir du second cycle »* dit le RPR, consacre le début de reconnaissance de l'autonomie des étudiants par rapport à leur famille. Certes, les modalités de révision du système actuel, dénoncé pour son caractère injuste et inéquitable, sont loin d'être définies. Portant sur un budget global de 23 milliards de francs, elles supposent une profonde modification des dispositions fiscales et la refonte des aides au logement. Ces avancées significatives ne sauraient faire oublier les désaccords persistants ou les oublis de la consultation des « états généraux ».



La recherche, qui est pourtant l'une des deux principales missions de l'université, est négligée. Les suggestions de réorganisation de la filière technologique et de « professionnalisation » des études laissent encore apparaître de profondes divergences.

CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

Le consensus naissant risque de voler en éclats, aussi, lorsqu'il s'agira de chiffrer les conséquences financières de cette réforme. Certes, à gauche comme à droite, on reconnaît que l'université devra bénéficier d'un effort financier considérable, ne serait-ce que pour rattraper le niveau d'investissement des autres pays européens. Mais les députés RPR l'ont clairement laissé entendre : les mesures adoptées devront entrer dans le cadre financier actuel. En clair, M. Bayrou est sommé de procéder à des redéploiements internes au budget de l'éducation nationale en prélevant sur le primaire et le secondaire les moyens de sa réforme. Sur ce point, comme sur quelques autres, le ministre de l'éducation nationale préfère rester muet.

Michel Delberghe

Le projet Devaquet de 1986

Le 9 avril 1986, Jacques Chirac, premier ministre, avait annoncé, *dans son discours de politique* générale, une réforme de l'enseignement supérieur : *« Le principe d'autonomie doit être définitivement concrétisé tant à l'entrée, au moment de la sélection des étudiants, qu'à la sortie, au moment de la délivrance des diplômes.* [Cette réforme] *passe par une abrogation rapide de la loi sur l'enseignement supérieur de 1984. »*

***Le projet de loi signé par* Alain Devaquet proposait, principalement, l'autonomie des établissements constitués en *« fédérations d'entités autonomes »*, recevant chacune leur budget et leur personnel. L'article 31 cristallisait les oppositions en donnant aux université des possibilités de sélection : elles auraient pu *« déterminer les conditions d'accès aux différentes formations en tenant compte des caractéristiques de celles-ci, des aptitudes requises des étudiants et des capacités d'accueil de l'établissement »*.**

Alain Juppé apaise la tension entre le RPR et l'UDF

LE PREMIER MINISTRE fait *« pleinement confiance »* à François Bayrou, *et il n'existe pas* de *« climat de division »* entre le RPR et François Bayrou. Alain Juppé ne s'est pas économisé, mardi 21 mai, pour faire passer ce message et *tenter de désamorcer*, entre le ministre de l'éducation nationale et une partie de la majorité, la crise qui menaçait de tourner au *« psychodrame »*, selon le terme de Michel Péricard, *président du groupe RPR de l'Assemblée nationale.*

Alors que M. Bayrou devait exposer aux députés, dans l'après-midi, les grandes lignes de sa réforme de l'enseignement supérieur, la mise au *point de M. Juppé était* bienvenue, tant les manifestations de défiance du RPR à l'endroit de M. Bayrou s'étaient mutipliées, depuis plusieurs jours, au point d'alimenter les rumeurs de menace de démission de la part du ministre de l'éducation nationale.

Le chef du gouvernement s'est rendu devant le bureau du groupe RPR de l'Assemblée, après quoi il a assuré *« ne pas avoir du tout ressenti de climat de division »* et faire *« pleinement confiance à François Bayrou pour mener avec* [lui] *cette réforme qui est très ambitieuse »*. Puisque le RPR reprochait notamment au ministre de *l'éducation nationale de mettre davantage* d'inertie que d'énergie à réformer l'enseignement, M. Juppé a assuré : *« Quand on va un peu vite, on dit que c'est trop vite ; quand on prend son temps, on dit qu'on s'impatiente. Il faut prendre cela avec philosophie. »*

SIFFLETS ET APPLAUDISSEMENTS

M. Péricard a abondé dans son sens en assurant que l'existence d'un débat ne devait pas être *« une raison de crier à la crise »*. *« François Bayrou est soutenu par le groupe RPR de la façon la plus nette. Pas seulement parce qu'il appartient au gouvernement que nous soutenons, mais parce que la politique qu'il conduit nous convient parfaitement »*, a ajouté M. Péricard. Sur l'éventualité d'un référendum, annoncé par Jacques Chirac lors de sa campagne électorale, mais auquel M. Bayrou est hostile, M. Péricard s'est montré très prudent : *« Il y a le fond et la forme dans une réforme. Le plus important, c'est le fond. »*

Rodée devant le groupe RPR, la partition de M. Juppé s'est révélée beaucoup plus difficile à interpréter, quelques instants plus tard, devant le groupe UDF. *Les amis de M. Bayrou ne se sont pas privés, en effet, de se plaindre, avec* quelque vivacité, des mauvaises manières faites par le RPR au président de Force démocrate. Tour à tour, René Couanau (FD, Ille-et-Vilaine) et Pierre Méhaignerie (FD), président de la commission des finances, ont égrené les reproches.

Les responsables néogaullistes avaient-ils sifflé le nom de M. Bayrou lors de leur convention nationale du 5 mai ? *« Les applaudissements dépassaient les sifflets. Moi-même, j'ai déjà été sifflé, et peut-être le serai-je un jour à l'UDF »*, a répliqué, mi-chèvre mi-chou, M. Juppé. Quelques jours avant le débat à l'Assemblée nationale, le RPR publie-t-il ses propres propositions dans une sorte de *« tentative de déstabilisation du ministre de l'éducation nationale »* ? Le débat est libre, répond le chef du gouvernement, avant de relever qu'au sein de l'UDF, certains n'hésitent pas à exprimer des positions divergentes de celles du gouvernement sur la réforme du service national.

Cécile Chambraud

Le ministre de l'éducation nationale ressoude la droite autour de sa méthode

QUELLE GRÂCE a donc touché la majorité ? Mardi 21 mai, le débat ouvert, à l'Assemblée nationale, sur les Etats-généraux de l'Université et sur l'état d'avancement de la réforme annoncée de l'enseignement supérieur aura été stupéfiant à deux titres.

Le matin encore, la seule question qui agitait antichambres et couloirs était de savoir combien de temps encore François Bayrou (UDF-FD), ministre de l'éducation nationale, pourrait continuer à jouer les équilibristes. Et comment il pourrait résister à la pression de ses « amis » du RPR qui l'accusaient volontiers d'immobilisme et qui avaient sifflé son nom, le 5 mai, lors de la réunion des cadres du parti néogaulliste, *sous l'œil impassible* d'Alain Juppé. Le soir, l'interrogation semblait s'être évanouie, tant chacun, sur les bancs de la majorité, avait fait assaut d'assurances et de compliments au ministre.

Ce n'était pas une surprise de la part de l'UDF, mobilisée en nombre pour soutenir, au-delà du ministre de l'éducation nationale, le président de Force démocrate et numéro deux de la confédération. Le président du groupe, Gilles de Robien, a été le premier à donner le ton, sans lésiner sur les qualificatifs élogieux. *« A ceux qui douteraient de la volonté réformatrice du ministre,* a-t-il dit, *je rappelle que ce débat est une étape indispensable de la réforme de l'enseignement supérieur conduite avec doigté, intelligence et tact par le ministre de l'éducation nationale. »*

« S'il est un domaine où il faut éviter de confondre vitesse et précipitation, pédagogie et démagogie, c'est bien celui-là ! », a prévenu le député de la Somme. Pierre Albertini (Seine-Maritime), toujours au nom du groupe UDF, était plus précis encore, au cas où certains, dans la majorité, auraient oublié les mésaventures passées sur ce terrain explosif : *« La manière compte autant que le fond. Si on veut éviter le "syndrome Devaquet", c'est-à-dire le refus de tout changement quel qu'il soit, il faut convaincre. (...) Construisons patiemment le socle de la rénovation* [de l'université], *ensuite viendra le temps du législateur, et peut-être celui du référendum. »*

PRUDENCE DU RPR

Les prudences du RPR, en revanche, *ont été beaucoup plus si*gnificatives. Certes, l'orateur principal du groupe, Jean-Michel Dubernard (Rhône), coauteur, avec Bruno Bourg-Broc, d'un projet de réforme rendu public il y a une semaine, a redit sa conviction qu'il *« faudra un référendum »*, *« un nouvel acte fondateur matérialisant le consensus populaire sur la place de l'éducation dans la société »*. Certes, M. Bourg-Broc, président de la commission des affaires sociales, a glissé, en introduction, que la *« concertation n'est pas une fin en soi »* et qu'il appartient désormais au ministre de *« tirer les conclusions de cette consultation et de formuler des propositions de réforme »*.

Il a rendu hommage, cependant, à la *« démarche »* mise en œuvre par M. Bayrou, *« la seule permettant d'éviter l'incompréhension et le refus du changement »*, et il s'est montré modéré sur la méthode, récusant la perspective d'un *« grand chambardement qui ferait table rase du passé »*, prônant le *« pragmatisme »* et précisant que le référendum *« n'était qu'un moyen parmi d'autres »*. Après lui, bon gré, mal gré, les orateurs du RPR sont venus assurer le ministre de l'éducation nationale qu'il pouvait compter sur *« le soutien de toute la majorité »*, comme l'a dit Thierry Mariani (Vaucluse), ou saluer *« l'originalité et la qualité »* de sa démarche, selon les termes de Claude Barate (Pyrénées-Orientales).

Bref, dans l'immédiat, chacun a rendu les armes devant M. Bayrou. Loin de céder à la pression de ces derniers jours, celui-ci a, au contraire, pu tranquillement réaffirmer son objectif – *« rétablir la confiance à l'égard de l'Université française »* –, sa méthode, fondée sur la concertation, et son calendrier, qui prévoit qu'il dévoilerait ses propositions à la mi-juin. Et il a pu assurer, un brin triomphant, qu'il ne se laissera *« troubler ni par l'impatience des uns, ni par les stratégies de retardement des autres »*. *« Nous ne cherchons pas à conduire la réforme d'un clan contre un autre, d'une France contre une autre »*, a ajouté le ministre. Au-delà de ce rétablissement politique du ministre de l'éducation, le débat parlementaire aura été étonnant à un autre titre. Rompant avec le discours affiché ou implicite de la droite depuis un quart de siècle, pas une voix, dans la majorité, ne s'est élevée pour réclamer une politique reposant sur la sélection à l'entrée à l'Université.

DISPARITION DE LA SÉLECTION

Mieux : M. Bourg-Broc a pu déclarer, sans provoquer de bronca : *« L'Université a la vocation fondamentale d'être un service public, vocation que mettent en évidence les lois du 12 novembre 1968 et du 26 janvier 1984, et dont découlent certains grands principes comme l'égalité d'accès, le refus de la sélection, le caractère national des diplômes, le statut national des personnels. Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, ces grands principes ne sont en rien dépassés, ils doivent au contraire être la base de toute réforme. »*

Certains croyaient presque rêver... A commencer par Julien Dray (PS, Essonne), ancien responsable de l'UNEF-ID et très présent, il y a dix ans, dans la lutte contre le projet Devaquet. *« Certains anciens ont dû avoir les oreilles qui sifflaient : Mme Saunier-Séïté, qui avait essayé, en 1976, de bâtir une réforme de l'Université sur la sélection, ou encore M. Devaquet, contraint de proposer de limiter l'accès à l'enseignement supérieur »*, ne pouvait-il s'empêcher de noter. Certes, chacun a compris dans la majorité que le mot *« sélection »* est désormais tabou et bien des controverses pourraient resurgir derrière la notion d'*« orientation »*, qui fait désormais l'objet d'un large consensus de principe, mais M. Bayrou pouvait souligner, en conclusion, que, devant le poids et les contraintes des *« réalités »*, chacun, dans la majorité comme dans l'opposition, oubliait, justement, les *« rêveries idéologiques »* d'hier.

S'il a pu se réjouir de voir émerger un *« consensus »* sur des points aussi importants que la réforme des premiers cycles universitaires et le statut de l'étudiant, s'il a pu desserrer l'étau dans lequel il paraissait coincé, le ministre de l'éducation nationale n'est pas tiré d'affaire pour autant.

Comme l'a souligné l'opposition communiste et socialiste, mais aussi plusieurs orateurs de la majorité, les contraintes budgétaires affichées par le chef du gouvernement menacent de le placer, demain, dans des contradictions autrement redoutables. *« Il faut avoir les moyens de vos ambitions »*, a prévenu Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées).

Gérard Courtois



Les députés RPR affichent la volonté d'imposer la morale dans leurs rangs

Patrick Balkany et Philippe de Canson sont menacés d'exclusion

Deux députés RPR, Patrick Balkany et Philippe de Canson, impliqués dans des affaires financières personnelles, ont été invités, mardi 21 mai, à venir s'expliquer le 28 mai devant le bureau de leur groupe. *Le premier a été condamné par le tribunal* correctionnel de Nanterre ; le second est en attente d'un jugement. Plusieurs de leurs collègues *voudraient les voir quitter le groupe RPR sans* même attendre l'épuisement des voies de recours.

LE GROUPE RPR de l'Assemblée nationale affiche la volonté de « faire le ménage » dans ses rangs. Lors de son point de presse hebdomadaire, mardi 21 mai, le président du groupe, Michel Péricard, a indiqué que deux députés, Patrick Balkany (Hauts-de-Seine) et Philippe de Canson (Var), seront convoqués le 28 mai devant le bureau du groupe. Sans préciser les raisons de cette convocation, M. Péricard a rappelé que les deux élus sont *« en délicatesse avec la justice »*, avant d'ajouter : *« Nous ne nous grandissons pas en faisant traîner ce type d'affaires, qui sont des affaires de droit commun. »*

Patrick Balkany, ancien maire de Levallois-Perret, a été condamné, le 7 mai, par le tribunal correctionnel de Nanterre, à quinze mois de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité et 200 000 francs d'amende pour avoir utilisé à son service personnel trois employés municipaux. Quatre ans de prison, dont un ou deux avec sursis, ont par ailleurs été requis, le 3 mai, par le procureur de la République de Toulon, contre Philippe de Canson pour prise illégale d'intérêts. Le député du Var s'est vu reprocher d'avoir favorisé l'obtention d'une subvention du conseil général pour la construction d'une maison de retraite appartenant à son épouse et à son fils. Le jugement doit être rendu le 24 juin.

LE CAS DE M. CARIGNON

Lors de sa brève conférence de presse, M. Péricard a évoqué, aussi, le cas d'Alain Carignon, dont le procès en appel a commencé lundi à Lyon *(lire page 11)*, en déclarant qu'*« il n'est pas supportable que les choses restent en l'état »*.

La décision du bureau du groupe d'obtenir le départ d'élus impliqués dans des affaires financières trouve son origine dans le déroulement même du procès de l'ancien maire de Grenoble. François Guillaume, ancien ministre, député de Meurthe-et-Moselle, a très mal pris le fait que M. Carignon ait cité son nom, tout comme celui de François Léotard, parmi les personnalités qui auraient aussi bénéficié de vols gratuits sur une compagnie aérienne privée.

Dans les couloirs de l'Assemblée, M. Balkany a indiqué qu'il se rendra à la convocation de M. Péricard, mais qu'il n'entend pas quitter le groupe RPR. *« En ce qui concerne mes problèmes de justice, je crois qu'ils sont bien peu de chose à côté de problèmes qui ont concerné beaucoup de gens du RPR qui sont toujours au RPR »*, a-t-il affirmé. Regrettant que ses collègues entretiennent encore de *« vieilles querelles »*, M. Balkany, partisan d'Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle de 1995, a ajouté que *« le RPR et l'ensemble de la majorité ont besoin de plus de solidarité pour soutenir le gouvernement, le premier ministre et le président de la République »*.

A la direction du RPR, on affirme que la décision prise relève exclusivement du groupe. Pour ce qui est du parti, la règle, ajoute-t-on, est d'attendre l'épuisement des voies de recours, à savoir l'arrêt de la Cour d'appel, avant toute mesure disciplinaire.

Jean-Louis Saux

Vive polémique entre le PS et Jacques Toubon sur la Corse

LE PRÉSIDENT du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a indiqué, mercredi 22 mai, sur RTL, qu'il va *« saisir le président Jacques Chirac »* après *« les propos absolument inacceptables »* tenus par le ministre de la justice, Jacques Toubon, sur la Corse, mardi à l'Assemblée nationale, lors de la séance de questions d'actualité.

Au cours de cette séance, le gouvernement avait été interpellé une première fois par Jean-Jacques Jegou (UDF, Val-de-Marne), qui a indiqué que l'UDF *« n'exclut (...) pas (...) de demander la création d'une mission d'information au Parlement »*. En l'absence du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, en déplacement en Espagne, M. Toubon a répondu à M. Jegou, puis à Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor), qui a qualifié les solutions proposées par le gouvernement de *« fuites »*, avant de conclure : *« Nous voudrions que vous nous parliez le langage de la volonté et du courage politique ! »*

En réponse, M. Toubon a notamment lancé : *« M. Josselin et vous, mesdames et messieurs les députés socialistes, et pour bon nombre d'entre eux anciens ministres ou ancien premier ministre, (...) après ce qui a été fait par vos gouvernements, vos majorités parlementaires en Corse (...), vous qui avez, au grand jour et à valises de billets ouvertes, négocié avec les terroristes, vous qui n'avez jamais arrêté aucun des suspects que, nous, nous poursuivons aujourd'hui (...), vous qui avez en permanence manipulé les partis politiques, les Assemblées, la justice et la police, comment pouvez-vous, aujourd'hui, venir nous donner des leçons ? »*

M. FABIUS : « C'EST LA CHIENLIT »

M. Toubon a conclu en se disant *« inquiet pour la République et la démocratie »* face au comportement des socialistes. Mercredi sur RTL, M. Fabius, seul ancien premier ministre socialiste actuellement député, lui a rétorqué : *« La Corse, aujourd'hui, sous le gouvernement du jovial M. Juppé, comme aurait dit le général, c'est la chienlit (...) [Le gouvernement dit avoir] deux principes, le dialogue et la fermeté. On a l'impression que les deux principes, ce sont les cagoules et les pistolets mitrailleurs. »*

Par ailleurs, des inconnus ont mitraillé le bâtiment d'une gendarmerie, dans la nuit de mardi à mercredi à Vescovato, au sud de Bastia. Deux voitures ont été détruites par des explosions criminelles à Ajaccio. Enfin, *le Canard enchaîné* revient sur les informations publiées par plusieurs journaux (*Le Monde* du 21 mai), selon lesquelles la gendarmerie aurait été empêchée de procéder à l'interpellation d'un dirigeant nationaliste corse. L'hebdomadaire affirme que l'ordre est venu *« du sommet de l'Etat »*.

Démission du directeur des affaires financières de la région Ile-de-France

La polémique sur l'attribution des marchés relancée

LA DÉMISSION du directeur des affaires financières du conseil régional d'Ile-de-France, Didier Sellès – qui a demandé à réintégrer *« immédiatement »* son corps d'origine, la Cour des comptes –, a été annoncée mardi 21 mai. Cette démission relance la polémique sur les modalités d'attribution des marchés de la région.

M. Sellès a été étroitement associé aux travaux de la commission des marchés dont la présidente, Claude-Annick Tissot (RPR), a remis sa démission le 11 mai, après avoir dénoncé de nombreuses irrégularités. En février, M. Sellès avait rédigé, sous l'autorité de Mme Tissot, un rapport dans lequel cette dernière dénonçait des pratiques illicites dans l'attribution des marchés des lycées. Ce document, rendu public par *Le Monde*, avait été adressé à l'inspection des services, elle-même chargée par le président de la région, Michel Giraud, lui aussi RPR, d'un rapport sur le fonctionnement de la commission des marchés.

Dans sa lettre de démission Mme Tissot écrivait : *« Vous avez donc maintenant devant vous, venant de deux sources, tous les éléments d'analyse qui vous permettront de faire tendre cette commission vers l'exemplarité qui doit être la sienne. »* Le rapport de l'inspection des services établi sous l'autorité de l'ancien directeur de cabinet de M. Giraud, le préfet Henri Rouanet, avait pour l'essentiel atténué les critiques de Mme Tissot et de M. Sellès. Il affirmait sans autre précision que *« la grande majorité des marchés publics a été passée dans des conditions parfaitement satisfaisantes à tous les points de vue »*. Mais M. Rouanet ne se prononçait pas sur les cas d'irrégularités relevés par Mme Tissot. Des cas précis qui avaient conduit la commission à annuler plusieurs appels d'offres.

Après la démission de Mme Tissot, le choix de M. Giraud semble avoir été vite fait. Le rapport de l'inspection des services, classé « secret » bien que dépourvu de toute révélation, a été largement distribué par le conseil régional. Celui établi par Mme Tissot et M. Sellès n'a toujours pas été rendu public, malgré des demandes réitérées des groupes politiques et les promesses de transparence de l'exécutif régional.

A la tête de la commission des marchés, Mme Tissot s'était appuyée sur la direction des affaires financières (DAF). Cette structure, placée sous l'autorité de Didier Sellès, jouait auprès de la commission *« un rôle de conseil et de contrôle »* qui s'est avéré précieux lorsque la jeune femme, peu familiarisée avec les procédures et les pratiques des attributions de marchés, s'est plongée dans les dossiers, fin 1994.

Nombre de critiques formulées par Mme Tissot s'appuyaient sur des constatations de la DAF. Dans son rapport, le préfet Rouanet préconise la création d'une direction des affaires juridiques et des marchés indépendante de la DAF, *« afin de dire le droit aux autres directions »*. Les affaires juridiques ont, jusqu'à maintenant, la forme d'une sous-direction dépendant de la DAF et assurant le secrétariat des réunions de la commission des marchés.

Roland-Pierre Paringaux

Les syndicats testent la combativité des salariés sur le temps de travail

La CGT, la CFTC, l'UNSA et la FSU se sont associées à la journée d'action lancée à l'initiative de la CFDT, jeudi 23 mai. Les manifestations parisiennes seront unitaires

Lancée à l'initiative de la CFDT, la journée d'action du 23 mai pour *« l'emploi et la réduction du temps de travail »* a reçu un accueil favorable de la CGT, la CFTC, l'UNSA, la FSU et du groupe des Dix qui ont décidé de s'y associer. Des divergences existent toutefois entre la CFDT, qui entend peser sur les négociations en cours dans les branches sur l'annualisation et la réduction du temps de travail, et la CGT qui veut obtenir une loi cadre sur les trente-cinq heures hebdomadaires. La journée du 23 mai sera aussi un test de la combativité syndicale alors que le secteur privé reste atone. Le patronat a du mal à cacher son hostilité à toute mesure en faveur de la réduction du temps de travail et défend l'accord passé *le 3 mai dans la* métallurgie. Dans la fonction publique, les négociations sur le temps de travail sont en panne. Le Sénat a adopté, mardi 21 mai, une proposition de loi émanant de députés *UDF, sur l'aménagement du temps de travail.* Ce texte vise à soutenir, par une aide de l'Etat, les entreprises réduisant le temps de travail pour embaucher.

« RÉDUISONS LE TEMPS de travail et embauchons des jeunes », tel devrait être le slogan retenu sur la banderole commune qui ouvrira la manifestation parisienne, prévue jeudi 23 mai à 15 heures de la gare Montparnasse au siège du CNPF, avec en tête Nicole Notat (CFDT) et Louis Viannet (CGT). Lancée il y a plus de deux mois par la CFDT, cette journée nationale d'action sur la réduction du temps de travail a reçu un accueil favorable des autres centrales à l'exception de FO et de la CFE-CGC. Destinée à faire pression sur les négociations en cours dans les branches, cette journée devrait se traduire par des manifestations dans tous les départements et par des débrayages d'une durée de deux à vingt-quatre heures dans certains secteurs – comme la métallurgie, la chimie ou l'énergie – ainsi que dans certaines entreprises nationales (GIAT-Industries, Renault).

La polémique lancée par le premier ministre Alain Juppé sur *« la mauvaise graisse »* dans la fonction publique, a alimenté la mobilisation. Ainsi la journée d'action a reçu le soutien de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui comprend la FEN et la Fédération générale autonome des fonctionaires, de la Fédération syndicale unitaire (FSU) et du Groupe des dix (*SNUI, SUD-PTT*,etc..). Par ailleurs, la CFTC n'a pas fait d'appel national, mais a invité ses militants à se joindre aux manifestations départementales. La Confédération syndicale des familles (CSF), comme les Verts, participeront à cette journée.

De fait, une dimension unitaire devrait marquer l'ensemble des manifestations.

Dans près de la moitié des départements, un appel commun de la CFDT, la CGT, l'UNSA de la FSU est à l'origine des temps forts. Mais surtout, dans certains départements, comme dans la région Rhône-Alpes ou à Paris, la dimension unitaire sera encore plus forte, car les unions départementales (UD) de FO et de la CFE-CGC ont décidé de s'associer aux manifestations. Au total, une dizaine d'UD de FO, avec notamment celle de Paris dirigée par Jacques Mairé, seront présentes. De son coté, la confédération n'a donné aucun mot d'ordre national, Marc Blondel ayant décliné l'invitation de la CFDT de discuter des modalités d'une journée d'action sur le temps de travail.

Si ces organisations sont toutes d'accord pour une réduction du temps de travail créatrice d'emplois, elles sont, en revanche, loin d'être sur la même longueur d'onde pour ce qui est des modalités. Les divergences sont même fortes entre la CFDT et la CGT qui ont toutes deux lancé, depuis le printemps, des campagnes nationales, la première sur le thème de la réduction du temps de travail, la seconde sur celui du *« plein emploi solidaire »*. La CFDT prône en effet la semaine des trente-deux heures, mais estime que les pertes de revenus pourraient être compensées par le Fonds paritaire d'intervention pour l'emploi, créé et géré par l'Unedic, avec en sus une aide de l'Etat. En revanche, la CGT demande au gouvernement un projet de loi cadre, fixant à trente-cinq heures la durée du travail hebdomadaire, sans perte de salaire, ni surcharge de travail.

« RELANCER LE TOUS ENSEMBLE »

Sans se fixer d'objectif quantitatif sur sa journée d'action, la CFDT espère faire aussi bien que le 14 juin 1995, où elle avait déjà mobilisé sur le même thème. Elle avait rassemblé soixante-dix mille personnes sur l'ensemble du territoire, la CGT n'ayant assuré, ce jour-là, qu'un service minimum. Ce thème est aussi un enjeu à l'intérieur de la CFDT, entre les partisans de Mme Notat et ses opposants. Une partie de ces derniers, réunis au sein de Tous ensemble, ont appelé à mobiliser fortement mais aussi à manifester pour une loi cadre sur les trente-deux heures.

Car la référence, qui reste présente dans les esprits, demeure celle du mouvement social de l'automne 1995. La FSU a déja appelé à manifester le 23 mai *« dans l'unité et pour relancer le « tous ensemble »* et cherche à développer une riposte unitaire le 6 juin, jour où l'ensemble des fédérations de cheminots ont décidé d'organiser une manifestation nationale. Entre ces deux dates, plusieurs journées d'actions se sont intercalées. Le 29 mai, l'UNSA appelle à une manifestation pour la défense des services publics. Le 1er juin, c'est au tour des enseignants du second degré de protester, à l'appel de la *FSU*, tandis que les syndicats de France Télécom organisent une journée d'action le 4 juin et ceux d'EDF-GDF, le 5 juin. Toutefois, l'agitation sociale semble se cantonner au secteur public, aucune forte contestation ne se produisant dans le secteur privé. Le patronat de la métallurgie (UIMM), dans son bulletin *Actualité*, parle même de *« situation sociale en veilleuse »*.

La journée du 23 mai pourrait illustrer ce décalage entre un secteur privé actuellement atone et un secteur public d'autant plus agité qu'il se sent dans le collimateur du gouvernement.

Alain Beuve-Méry

La durée annuelle du travail salarié a baissé depuis 1945

2 000
1 900
1 800
1 700
1 600
1 500
1 400

1982 : 39 heures hebdomadaires et 5e semaine de congés payés

La durée du travail a fortement diminué en France au cours des cinquante dernières années, en raison de la réduction hebdomadaire et de l'augmentation des congés annuels.

Discussion en panne dans la fonction publique

L'ÉTAT-PATRON se refuse à donner l'exemple en matière de réduction du temps de travail. Certains experts gouvernementaux estiment même, officieusement, qu'il conviendrait d'allonger le temps de travail de ceux des fonctionnaires qui accomplissent moins de trente-neuf heures de service par semaine. Dans l'enseignement supérieur, par exemple, l'accroissement du nombre d'heures de cours dispensées par les enseignants permettrait une meilleure rentabilisation des locaux.

Les experts jugent, en outre, que montrer l'exemple, donc imposer une réduction du temps de travail aux salariés du privé, mettrait en péril les secteurs de l'économie les plus exposés à la concurrence internationale. Le gouvernement attend donc de voir ce qui va se passer dans le privé. On pouvait croire, pourtant, que 1996 serait l'année de l'aménagement et de la réduction du temps de travail, puisque c'est ce qu'avait souhaité le chef de l'Etat, en présentant ses voeux aux Français. Déjà, le relevé de conclusions du sommet social du 21 décembre 1995 confirmait *« l'ouverture, en janvier 1996, de négociations portant à la fois sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans les fonctions publiques »*.

Une négociation a bien été ouverte, le 25 janvier, mais elle n'a porté que sur le premier point. Le gouvernement devrait se contenter de transposer à la fonction publique l'accord signé par le patronat et certains syndicats, en septembre 1995, sur la cessation anticipée d'activité. Cet accord prévoit que les salariés disposant de quarante annuités de cotisation peuvent partir à la retraite dès cinquante-huit ans, en échange de l'embauche d'un jeune. Le gouvernement pourrait, en outre, envisager des réductions horaires pour les agents qui accepteraient certaines servitudes (travail le samedi ou en soirée).

Les syndicats demandent une réduction du temps de travail, créatrice d'emplois, mais ils ne sont pas d'accord entre eux sur la question des compensations salariales.

Rafaële Rivais

Le CNPF est partagé entre son « réalisme » et le souci de son image

LE PATRONAT n'est pas dans l'air du temps en matière de durée du travail ; il le constate avec appréhension. Sensibilisée par un niveau de chômage record, l'opinion publique est acquise à l'idée que la réduction du temps de travail permettrait un partage de celui-ci et donc des créations d'emplois, sans trop préciser si les salaires devraient diminuer ou non en proportion.

Les prophètes du temps partagé ont convaincu les responsables politiques – au premier rang desquels Michel Rocard, ancien premier ministre, ou Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale – que la réduction de la durée hebdomadaire du travail de trente-neuf à trente-cinq heures, voire à trente-deux, est la panacée. Le président de la République, à la recherche de moyens pour réduire la « fracture sociale », n'exclut pas la réduction du temps de travail, qui recèle des gisements d'emplois.

Face à cette unanimité, le CNPF est embarrassé. D'un côté, il est conscient du drame du chômage et souscrit toujours au préambule de l'accord interprofessionnel sur l'emploi signé le 31 octobre 1995 avec les syndicats et qui stipule : *« Si la vocation des entreprises est prioritairement de créer des richesses, il leur appartient également, tant dans leur propre intérêt que dans celui de leurs salariés, de leurs familles et de l'ensemble de la collectivité nationale, d'accorder une attention toute particulière à la situation de l'emploi. »*

De l'autre, le patronat refuse *« toute réduction forte, générale et obligatoire »* de la durée du travail, qui aurait, selon lui, des effets catastrophiques sur la compétitivité des entreprises et qui se traduirait à terme par de nouvelles destructions d'emplois (*Le Monde* daté 28-29 avril). Dans un argumentaire adopté par son conseil exécutif et adressé à ses unions locales en avril, l'organisation patronale dénonce *« l'illusion commune »*, qui porte à croire que la réduction des horaires de travail créerait des emplois. Le dernier numéro d'*Actualité*, bulletin mensuel de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), publie un tableau des durées annuelles du travail de sept pays industrialisés, où il apparaît que le salarié américain travaille en moyenne 2 158 heures par an contre 1 607 pour le Français.

L'ACCORD DANS LA MÉTALLURGIE

Le patronat accepte, pourtant, de discuter de la durée du travail, à condition que ce soit dans les branches et, surtout, dans les entreprises et qu'une réduction soit la contrepartie d'une réorganisation du travail de façon à accroître sa flexibilité face à la demande. L'accord signé le 7 mai par l'UIMM avec Force ouvrière et la CGC stipule qu'en échange d'une annualisation du temps de travail, permettant de faire varier les horaires de zéro à quarante-six heures par semaine, la réduction d'horaire pourra atteindre une heure hebdomadaire, soit six jours de congé supplémentaires par an, sans réduction de salaire.

La CFDT estime que cet accord *ne respecte pas le texte du 31 octobre*, et sa secrétaire générale, Nicole Notat, a laissé entendre que Jean Gandois, le président du CNPF, est minoritaire dans son désir de réduire le temps de travail face à un monde patronal très conservateur. Cependant, même les « progressistes » du Centre des jeunes dirigeants (CJD) sont hostiles à l'idée d'une diminution *« systématique et généralisée »* de la durée du travail. Dès le 27 mars, M. Gandois déclarait que celle-ci *« ne va pas réduire le taux de chômage »*. Le 20 mai, à la sortie de l'Elysée, il a précisé qu'il ne *« faut pas faire de mauvais procès trop tôt »* au patronat.

Malgré son désir de maintenir la balance égale entre Force ouvrière et la CFDT, qu'il juge tous deux aux prises avec de dangereuses turbulences internes, le CNPF n'ira pas plus loin. Il laissera aux entreprises le soin de décider, au cas par cas, une réduction plus substantielle du temps de travail.

Alain Faujas

Difficiles négociations branche par branche

ENGAGÉES depuis le début de l'année, *en conformité avec l'accord* du 31 octobre signé par le CNPF et quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC et CGC) sur cinq, les négociations sur l'annualisation et la réduction du temps de travail sont entrées dans leur dernière ligne droite. La date butoir pour les négociations de branche a été fixée au 30 juin, et la menace d'une intervention législative en cas d'échec a été encore rappelée dimanche 19 mai par Jacques Barrot, ministre du travail.

Sur la centaine de branches couvertes par le CNPF, quatre-vingts ont entamé des négociations, mais seulement quatre d'entre elles ont déjà abouti à un accord. Avant même l'accord-cadre du 31 octobre, la plasturgie avait signé le 13 octobre 1995 *un préaccord sur le temps* de travail. Mais ce sont surtout les textes signés au début du mois de mai dans la métallurgie et dans le textile-habillement-cuirs qui ont déclenché une vive polémique. Ainsi seules FO et la CGC se sont entendues avec l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) sur *« l'aménagement et la durée du travail pour favoriser l'emploi »*. Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, a assuré que cet accord trahit la philosophie de celui du 31 octobre et qu'il ouvre la voie à *« une flexibilité maximum, une réduction du temps de travail minimum »* alors que *« l'emploi est absent »*. La CFDT craint l'effet de propagation du texte signé par l'UIMM qui regroupe une *quinzaine de branches*.

De même, sur les quatre accords proposés par les fédérations patronales dans le textile, le bilan apparaît négatif. Les syndicats ont tous refusé de signer le texte sur l'annualisation du temps de travail. Seule la transposition de l'accord du 6 septembre passé entre le CNPF et les cinq confédérations syndicales – qui prévoit l'embauche d'un jeune en contrepartie de la cessation progressive d'activité d'un salarié âgé de plus de 57 ans – a été signée par tous les syndicats. Les textes sur le niveau de modulation et sur les heures supplémentaires ont été signés par une partie des syndicats. En revanche, dans le secteur de l'agroalimentaire, dans l'ameublement et dans les services, les négociations semblent assez avancées pour aboutir avant le 30 juin.

Par ailleurs, une réunion technique se tient mercredi 22 mai entre tous les syndicats et le patronat pour étudier l'avancement à 55 ans de l'âge de départ fixé dans l'accord du 6 septembre. Jacques Barrot a annoncé, mardi 21 mai la création d'un comité de pilotage sur le temps de travail pour préparer un sommet social à Matignon après la clôture des négociations de branche.

A. B.-M.

Compromis à droite sur l'aménagement du temps de travail

LE SÉNAT, qui examinait, mardi 21 mai, en seconde lecture la proposition de loi relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail des deux députés Denis Jacquat (UDF, Moselle) et Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ille-et-Vilaine), a témoigné, une nouvelle fois, d'un *art consommé du compromis*. Ce texte – qui vise à soutenir par une aide de l'Etat les entreprises réduisant le temps de travail pour embaucher – avait été pratiquement mis en pièces par la majorité sénatoriale RPR et UDF, lors de sa première discussion au palais du Luxembourg, le 13 février. Cette même majorité s'est montrée, cette fois, plus conciliante, en adoptant un texte très proche de la proposition de loi dans sa version initiale. PS et PC, eux, ont voté contre.

Tout est question de priorité... Alors qu'à l'Assemblée nationale une « minorité agissante » au sein de la majorité est, à l'instar du président du groupe UDF, Gilles de Robien, convaincue de la nécessité de mener une politique volontariste en matière de réduction du temps de travail, quitte à aiguillonner le gouvernement, la droite sénatoriale, elle, n'a pas de conviction forte sur ce thème. En revanche, pointilleuse sur le chapitre de la réduction des dépenses publiques, elle souscrit à l'objectif de remise en ordre des mécanismes d'aides à l'emploi.

C'est dire si la proposition de loi sur l'aménagement du temps de travail a placé la majorité sénatoriale devant un dilemme. Fallait-il démanteler une nouvelle fois ce texte, alors même que le gouvernement exhorte chaque jour les partenaires sociaux à faire aboutir leurs négociations sur la réduction du temps de travail ?

Ou bien fallait-il s'inquiéter du coût pour le budget de l'Etat des incitations financières proposées, conformément au souhait du gouvernement d'introduire plus de rigueur dans les mécanismes d'exonération ?

La réponse ne pouvait venir que du gouvernement lui-même. Elle a été apportée lors d'une réunion *« de concertation »*. Le 21 avril, le président de la commission des affaires sociales du Sénat, Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), le président du groupe UDF de l'Assemblée, Gilles de Robien, le ministre du travail, Jacques Barrot, les rapporteurs et quelques parlementaires se sont rencontrés en *« groupe de travail »*.

Le Sénat a voté le texte de compromis issu de ces travaux. Ainsi, les entreprises qui réduisent de 10 % le temps de travail et augmentent de 10 % leur personnel en s'engageant à maintenir le nouvel effectif pendant au moins deux ans bénéficieront, pour une durée de sept ans, d'une exonération de 40 % des charges patronales pour la première année et de 30 % pour les années suivantes. Elles pourront également opter, comme le *souhaitaient les députés*, pour un dispositif plus musclé, en réduisant de 15 % le temps de travail et en augmentant de 15 % leurs effectifs. Le taux d'exonération sera alors porté à 50 % pour la première année et à 40 % pour les années suivantes.

AMENDEMENT GARDE-FOU

Devant les sénateurs, Jacques Barrot s'est engagé à ce que l'Etat compense les pertes de recettes des caisses de sécurité sociale. Il a expliqué que les *sommes nécessaires* sont déja prises en compte dans les travaux de préparation budgétaire. *Louis Souvet (RPR, Doubs)*, rapporteur du texte au Sénat, a, pour sa part, livré le résultat de simulations. Sur la base d'un salaire mensuel moyen de 10 000 francs, le coût annuel pour l'Etat de chaque emploi créé *via* ce dispositif est compris entre 105 000 et 161 000 francs.

« Il faut avoir à l'esprit que l'Etat s'engage pour sept ans », a souligné, à plusieurs reprises, le rapporteur, qui souhaitait introduire un mécanisme progressif de suppression des exonérations, en cas de non-maintien du nouvel effectif pendant les cinq dernières années.

Le ministre du travail, expliquant qu'un tel *dispositif de sanction*, même progressif, pourrait être jugé dissuasif par les entreprises, a indiqué que le gouvernement préférait prendre le pari que les dérapages seraient minimes. L'amendement garde-fou a été retiré.

Caroline Monnot

هكذا من الأصل

M. Hue affirme que « la mutation du PCF ne connaîtra pas de pause »

Les cadres du Parti semblent se rallier à l'idée d'« ouverture »

Après son faux départ, en janvier 1994, le retrait « certain » de Georges Marchais du bureau national – annoncé lors de la *réunion du comité national mardi* 21 mai – après le 29e Congrès du PCF en décembre, conforte Robert Hue, qui souhaite faire « monter » de *nouveaux hommes à la direction du parti.*

CE FUT, comme le dit la direction *dans un joli euphémisme*, un débat *« riche, animé, passionnant »*. Le comité national consacré à la *« méthodologie »* du 29e Congrès, réuni place du Colonel-Fabien lundi 20 et mardi 21 mai, a montré dans toute sa diversité la palette des familles ou mouvances qui existent aujourd'hui au sein du Parti communiste (*Le Monde* du 22 mai). Au bout du compte, tout le monde, ou presque, s'est montré d'accord avec le processus de démocratisation de la préparation du 29e Congrès engagé par le secrétaire national, Robert Hue. Mais les vifs échanges sur la participation des communistes à un éventuel gouvernement socialiste, le traditionnel débat sur la priorité entre les *« luttes à mener »* et les *« perspectives politiques »* ont donné un avant-goût des débats qui se tiendront pendant trois jours, du 19 au 21 juin, lors d'un comité national *« fondamental »* parce que *« idéologique »*, confie Robert Hue.

A l'exception de deux refondateurs, Guy Hermier et Roland Favaro, et du député du Pas-de-Calais Rémy Auchedé, parti sans donner de consigne de vote, le rapport du secrétaire national a été adopté à l'unanimité. *« Je n'ai aucune réticence sur la formule proposée »*, avait déclaré l'ancien patron de la fédération du Pas-de-Calais, lundi, en préambule de son intervention, avant d'attirer l'attention sur *« le risque encouru de parcellisation des débats »*. *« Il ne faudrait pas qu'au bout du compte tout cela soit tranché par un brouhaha »*, avait-il conclu, laissant présager de ses critiques sur l'absence de *« ligne »*.

TEXTE UNIQUE

« Tout vient à qui sait attendre », a fait remarquer Guy Hermier, en *rappelant qu'une « méthode de préparation de ce type » avait été* proposée il y a plusieurs années par Lucien Sève, aujourd'hui membre du bureau des refondateurs. *« Il reste que je ne voudrais pas qu'au terme du processus proposé par le rapport on aboutisse, en octobre, à une version simplement aménagée de la* « base commune » *de discussion désormais imposée par les statuts adoptés au 28e Congrès »*, a-t-il ajouté en souhaitant que *« soit réellement prise en compte la diversité des textes, motions, contributions »*. Le rapport de Robert Hue, sur ce point, ne permet pas d'y voir clair. Accepter plusieurs textes en octobre, au terme de la discussion préparatoire, serait admettre le droit de tendance. Tout semble indiquer qu'il n'y aura finalement qu'un texte unique, même si *« les orientations du comité national »*, doivent être, pour la première fois, accompagnées d'un *« relevé de la discussion »* au sein du parti.

M. Hue a présenté un rapport en petites touches, prévenant d'avance tout l'éventail des critiques. Mais *« le projet communiste reste foncièrement obscur »*, a constaté l'économiste Philippe Herzog. A entendre certains cadres, lundi, qui figuraient parmi les plus fidèles de Georges Marchais, comme Jean-François Gau, membre du bureau national et collaborateur de ce dernier pendant vingt ans, le secrétaire national semble avoir gagné cette première manche. *« La mutation ne connaîtra pas de pause »*, a déclaré fermement le secrétaire national lors d'une conférence de presse au terme des travaux.

Ariane Chemin

M. Marchais quittera la direction

Georges Marchais, secrétaire général du PCF de décembre 1972 à janvier 1994, a annoncé publiquement mardi 21 mai sur France 3, que le 29e congrès du PCF serait son dernier congrès de *« dirigeant »*. *« C'est une certitude (...). Il faut faire de la place effectivement aux jeunes générations »*, a déclaré M. Marchais, âgé de soixante-quinze ans, sans toutefois confirmer s'il renoncerait à briguer, en mars 1998, le renouvellement de son mandat de député du Val-de-Marne (*le Monde* du 23 avril). *« Si les conditions avaient existé, je serais parti au 27e congrès »*, en décembre 1990, a-t-il encore déclaré.

Le 29 janvier 1994, dernier jour du 28e congrès, M. Marchais avait *« accepté »* de rester au bureau national, cédant à l'*« affectueuse pression de ses amis »*, et contredisant des déclarations faites trois jours auparavant. Début mai, lors d'une réunion du bureau national, il s'est opposé à Robert Hue, dont il a contesté la *« méthode »*.

Un sous-marin stratégique retiré du service

Après 23 ans d'activité, le désarmement du « Terrible » va coûter 125 millions de francs. Un nouveau modèle de submersible nucléaire sera opérationnel à l'automne

LA MARINE va désarmer, en juin, le sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques *le Terrible*. Elle ne disposera donc plus que de quatre bâtiments de cette classe avant l'entrée en service, à l'automne, d'un nouveau modèle, *le Triomphant*, qui présente des caractéristiques et des performances très sensiblement supérieures. Actuellement basé à l'Ile-Longue, dans le goulet de Brest, à l'issue de sa soixante-sixième et dernière patrouille opérationnelle, *le Terrible* devrait gagner en juin l'arsenal de Cherbourg, où il avait été construit dans les années 60 et où il sera démantelé. Lancé en 1969 et en service depuis 1973, ce sous-marin stratégique a été le deuxième de la série inaugurée avec *le Redoutable*, lui-même retiré du service il y a cinq ans.

Au cours de ses vingt-trois années d'activité au sein de la Force océanique stratégique (FOST), *le Terrible* a bénéficié de tous les progrès techniques apparus dans la conception des sous-marins de ce type. Comme pour *le Redoutable*, l'arsenal de Cherbourg récupérera le combustible nucléaire, puis extraira le cœur radioactif, qui sera ensuite entreposé en piscine de refroidissement, à côté de celui du premier sous-marin. Le coût de cette opération de démantèlement est évalué à 125 millions de francs. Il est exclu que *le Terrible* soit conservé – sa coque sera mise à la ferraille – à la différence du *Redoutable* qui, une fois neutralisé, devrait servir de musée flottant dans un bassin de Cherbourg.

UN NOUVEAU MISSILE

Quatre autres sous-marins de la force stratégique seront, à leur tour, démantelés : *le Foudroyant* en 1998, *l'Indomptable* en 2001, *l'Inflexible* en 2003 et *le Tonnant* en 2007. Le projet de loi de programmation militaire 1997-2002, soumis au Parlement en juin prochain, prévoit que la FOST sera progressivement composée de quatre bâtiments dits de nouvelle génération, de la classe *le Triomphant*, qui sont d'un tonnage très supérieur et qui embarquent des missiles perfectionnés, le M. 45, dotés de la tête TN. 75, testée à deux reprises durant la campagne d'essais nucléaires décidée par Jacques Chirac.

Le Triomphant entre en service à l'automne prochain. *Le Téméraire* et *le Vigilant* suivront durant l'exécution de la programmation. Un quatrième, qui n'a pas encore de nom de baptême, devrait être commandé en 2000. Ainsi, la France, qui a compté jusqu'à six unités en ligne, continuera de disposer de cinq sous-marins stratégiques. *Mais dès 1998, elle* n'en aura plus que quatre, autant que la Grande-Bretagne. Ce qui pourrait faciliter les conversations, entamées de part et d'autre de la Manche, sur la perspective d'une dissuasion dite *« concertée »* visant à coordonner les patrouilles entre les deux pays. En outre, il est projeté de mettre en service, en 2010, à bord des sous-marins de la classe *le Triomphant*, un nouveau missile, le M. 51. Cet engin aura une trajectoire double (8 000 kilomètres environ) de celle du M. 45, sans nécessairement emporter davantage de têtes explosives.

Jacques Isnard

Le Parti républicain dément vouloir un remaniement

PASCAL CLÉMENT, secrétaire général du Parti républicain, et Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, ont désavoué, mardi 21 mai, les propos tenus dans la matinée par le porte-parole de leur parti, *Ladislas Poniatowski, qui avait jugé « indispensable que le socle de la majorité s'élargisse »* au gouvernement (*Le Monde* du 22 mai). *« Ce n'est pas le PR qui demande un remaniement ministériel, c'est Ladislas Poniatowski, un point c'est tout »*, a déclaré M. Clément, dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

M. Balladur déjeunera en tête-à-tête avec M. Juppé le 14 juin

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, et Edouard Balladur déjeuneront en tête à tête, vendredi 14 juin à l'initiative du premier ministre. Absent du deuxième déjeuner de la majorité à Matignon, mercredi 22 mai, M. Balladur n'avait pas assisté non plus, le 24 avril, *aux retrouvailles des dirigeants* de la droite autour du chef du gouvernement, pour des raisons d'agenda.

DÉPÊCHES

■ **VOYAGE : Jacques Chirac effectuera un déplacement dans le Finistère** les 29, 30 et 31 mai, a annoncé, lundi 20, le service de presse de l'Elysée. Le président de la République effectue de telles visites pour être, selon sa propre expression *« à l'écoute des Français »*.

■ **UDF : Alain Madelin, candidat malheureux à la présidence de l'UDF** contre François Léotard, a réuni en séminaire, mardi 21 mai, sur le thème de *« la réforme »*, une vingtaine de députés UDF qui le soutiennent pour *« renforcer les liens »* entre ses partisans.

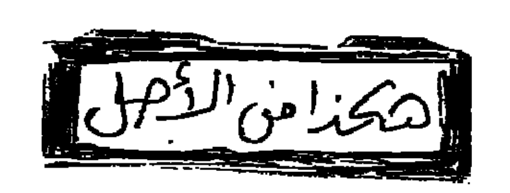
■ **RECHERCHE : des manifestations de chercheurs, enseignants-chercheurs et thésards** ont eu lieu, mardi 21 mai, dans plusieurs villes, à l'appel de l'intersyndicale des personnels de recherche pour protester contre *« les suppressions d'emplois et le tarissement des embauches »* et *« les amputations de crédits »*.

PARLEMENT

■ **OFFICES : Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine)** a dénoncé la création d'un *« organe politique »*, lors de l'examen, en deuxième lecture, mardi 21 mai, des propositions de loi visant à créer deux nouveaux offices parlementaires chargés de l'évaluation des politiques publiques et de la législation. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS contre, et le PCF s'est abstenu. Conformément à l'accord passé, jeudi 9 mai, lors d'une réunion informelle qui s'est tenue en présence des présidents des deux Assemblées (*Le Monde* daté 12-13 mai), les sénateurs ont, pour l'essentiel, rétabli les dispositions qu'ils avaient adoptées en première lecture.

■ **ARCHITECTES : en dépit des réticences de Philippe Douste-Blazy**, ministre de la culture, les sénateurs ont adopté en première lecture, mardi 21 mai, une proposition de loi créant une possibilité de recours à l'égard des décisions des architectes des bâtiments de France. La majorité RPR-UDF a voté pour, l'opposition PS-PC s'est abstenue.

■ **SERVICES POSTAUX : les sénateurs ont adopté**, mardi 21 mai, une résolution de la commission des affaires économiques sur une proposition de directive concernant le *développement* des services postaux communautaires. RPR, UDF et PS ont voté pour, tandis que le PC s'est prononcé contre.



RAPPORT Dans son étude annuelle rendue publique mardi 21 mai, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) revient longuement sur les dysfonctionnements auxquels donne lieu la gestion des organismes sociaux. ● SOULIGNANT les *« graves insuffisances »* survenues à l'occasion de l'informatisation des caisses, le rapport s'inquiète également du très fort taux d'absentéisme des agents de la Sécurité sociale et de la mauvaise gestion du RMI par les caisses d'allocations familiales (CAF). ● LE DÉFICIT de prise en charge sanitaire des personnes incarcérées dans les prisons françaises fait l'objet d'un autre chapitre. Selon l'IGAS, la réforme du système de soins en milieu pénitentiaire mise en place en 1994 est loin d'avoir atteint ses objectifs. Le rapport propose l'établissement d'un *« schéma régional d'hospitalisation des détenus »*.

L'IGAS déplore la mauvaise gestion du secteur sanitaire et social

Le rapport annuel de l'inspection générale dresse un constat négatif des dysfonctionnements dans les organismes prestataires. Une partie importante de cette étude est consacrée aux retards accumulés dans leur modernisation

LE GOUVERNEMENT a rendu public, mardi 21 mai, le rapport annuel de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui a retenu, pour 1995, trois secteurs dans lesquels des réformes s'imposent ou doivent se poursuivre : la formation des agents du secteur sanitaire et social, la gestion des organismes de Sécurité sociale et la prise en charge médicale de populations particulières (détenus, traumatisés crâniens, personnes âgées en psychiatrie). Depuis 1990, l'IGAS (80 inspecteurs) est tenue de présenter chaque année un échantillon de ses audits et les suites qui leur sont données, même si la plupart de ses enquêtes restent confidentielles.

Les récentes ordonnances sur la Sécurité sociale, dont l'un des principaux objectifs est d'améliorer la gestion des caisses, donnent un relief particulier aux conclusions de l'IGAS sur les dysfonctionnements d'un secteur qui, pour le seul régime général (salariés du privé), emploie 180 000 personnes. L'apparition de nouvelles missions (prise en charge de l'exclusion, maîtrise des dépenses de santé...) a entraîné une profonde évolution des métiers pour de nombreux agents, au moment où le déficit des comptes sociaux imposait aux organismes des gains de productivité.

L'inspection juge que la modernisation de la « Sécu » s'est faite *« à pas comptés »*. En présentant le rapport, Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, a nuancé ce *« constat sévère »* en rappelant qu'il ne devait *« pas cacher les efforts qui ont été réalisés »*. Il n'en reste pas moins que les caisses ont accumulé les erreurs de gestion. L'informatisation *« doit être mieux maîtrisée »*, conclut l'IGAS au terme d'une enquête menée en 1994 à l'Urssaf de Paris (250 milliards de francs d'encaissements par an). L'informatique y absorbait 8 % des effectifs et 15 % des dépenses de fonctionnement pour des résultats médiocres. Après le constat de *« graves insuffisances »*, une remise en ordre a été entreprise par une nouvelle direction.



L'IGAS juge que la gestion des ressources humaines laisse, elle aussi, à désirer. Malgré une tendance à la baisse, l'absentéisme (hors congés légaux et formation) reste *« élevé »* puisqu'il atteint en moyenne 10 %. *« S'il est le plus souvent lié à l'incapacité trop fréquente des organismes à renouveler leurs modes de gestion* (...), *on peut également relever une tendance à multiplier les concessions aux agents pour obtenir à bon compte une relative "paix sociale" »*, relève le rapport. A la caisse d'allocations familiales (CAF) de Calais, une demi-douzaine d'agents avaient des absences cumulées atteignant six mois par an au moment de la mission. A l'Urssaf de Paris (3 000 agents), 140 000 journées de travail ont été perdues en 1993 (hors congés payés), *« qui correspondent, sur la base annuelle de 220 jours de travail, à plus de 21 % des effectifs »*. Dans le même temps, la mission constatait un *« engorgement de 400 000 dossiers en instance »* sur 950 000 comptes gérés et une lente dégradation des encaissements directs des cotisations.

LE POIDS DU RMI

La gestion du revenu minimum d'insertion (RMI), confiée aux CAF, est elle aussi critiquée. A Paris (38 000 bénéficiaires en 1993), elle représentait 20 % de la charge de travail des agents, alors que les Rmistes ne représentaient que 10 % des allocataires. Comme à Calais, la CAF de la capitale assurait mal sa mission d'assistance à ces personnes en difficulté. Il faut cependant rappeler que l'Etat a confié cette *« lourde charge de travail »* à des organismes qui n'y étaient pas préparés. D'une manière générale, la fonction d'accueil et de renseignement est *« largement délaissée »*. Dans les CAF, où *« les limites de l'inacceptable furent naguère allègrement franchies »*, la situation reste *« préoccupante »*. Le mauvais fonctionnement des services de renseignements téléphoniques se traduit par un engorgement aux guichets, où certaines personnes peuvent attendre jusqu'à deux heures, comme à la caisse de Marseille.

Certains organismes mettent pourtant en œuvre des politiques dynamiques, constate l'IGAS. La caisse régionale d'assurance-maladie du Centre-Ouest a développé une gestion prévisionnelle de l'emploi et des carrières. La CAF de Paris est parvenue à améliorer la productivité et le service aux assurés, ramenant la durée moyenne de traitement interne des dossiers de 24 à 16 jours entre 1993 et 1994.

Jean-Michel Bezat

Les personnes âgées face à l'incohérence

L'IGAS demande *« une réforme d'ensemble de la prise en charge des personnes âgées dépendantes »*. Si les hospitalisations de personnes âgées en psychiatrie tendent à diminuer – 25 180 personnes de plus de 65 ans suivies en psychiatrie en 1982, 10 570 en mars 1993 –, le nombre de places dans les établissements médico-sociaux a augmenté, passant de 452 000 en 1986 à près de 530 000 en 1992. L'IGAS déplore que ces structures soient *« insuffisamment médicalisées »* : dans les maisons de retraite, on compte en moyenne un soignant pour douze pensionnaires.

Selon l'inspection, *« les problèmes relèvent moins d'un biais financier que de l'absence d'une politique publique cohérente »*. L'IGAS préconise de *« redéployer le personnel vers le long séjour, où l'encadrement est faible »*, de *« créer des places médicalisées dans les maisons de retraite »*, ainsi qu'un *« décloisonnement des secteurs sanitaire et social »*.

La prise en charge des soins aux détenus reste très insuffisante

DANS UN CHAPITRE consacré à *« la refonte des modes d'hospitalisation des personnes incarcérées »*, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) dresse un panorama particulièrement sombre de la situation sanitaire des détenus. Selon l'IGAS, la réforme du système de soins en milieu pénitentiaire mise en œuvre en 1994 est loin d'avoir atteint ses objectifs.

Première constatation : cumulant de très nombreux facteurs de risques sanitaires, les détenus voient, au cours de leur incarcération, leur état de santé se dégrader. Cette situation se traduit, indique le rapport, *« par une avance d'environ dix ans de la date d'apparition de diverses maladies »*. Les toxicomanes représentent en moyenne 15 % de la population pénale en France, *« ce taux pouvant aller jusqu'à 30 % ou 40 % dans les maisons d'arrêt de région parisienne et de Provence-Alpes-Côte d'Azur »*, ajoute le rapport.

Regrettant que *« le chiffre minimal d'une douche par semaine prévue par l'article D. 359 du code de procédure pénale »* ne soit appliqué par certains établissements pénitentiaires qu'*« avec rigueur »*, l'inspection générale identifie trois pathologies lourdes concentrées en prison : les troubles mentaux, les affections autodestructrices (suicides, automutilations, grèves de la faim) et les maladies infectieuses liées à la toxicomanie intraveineuse (sida, hépatites, tuberculose).

« Le taux de suicide des détenus est (...) pratiquement dix fois plus élevé que celui de la population générale et l'écart continue à se creuser », souligne le rapport. Les comportements d'autodestruction représentent ainsi *« entre 6 % et 16 % des besoins d'hospitalisation »* en prison. Par ailleurs, en juin 1994, 2,8 % au moins des personnes incarcérées étaient infectées par le VIH et la proportion de détenus malades du sida n'a cessé d'augmenter (3,2 % en 1988, 4,9 % en 1990, 8 % en 1992).

ACCOUCHEMENT « MENOTTÉE ET ENTRAVÉE »

L'IGAS signale encore que le taux moyen d'incidence des cas déclarés de tuberculose a été estimé à 232 pour 100 000 détenus, contre 15,6 pour 100 000 habitants dans la population générale. Au total, les inspecteurs des affaires sociales ont constaté *« une surmortalité importante des détenus avant quarante ans »*, de 278 % supérieure chez les moins de 20 ans et de 82 % chez les 20-39 ans.

Le recours aux soins se révèle *« insatisfaisant »*, avec, par exemple, un taux d'hospitalisation une fois et demie à deux fois moins élevé en détention que hors les murs. *« Malgré un état sanitaire déficient,* estiment les rapporteurs, *les détenus se font peu soigner et expriment peu ou mal leurs besoins : un tiers seulement font part d'une demande d'ordre médical lors de la visite médicale d'entrée. »* Certains *« cachent délibérément leur pathologie – qu'il s'agisse de leur toxicomanie ou de leur séropositivité – pour éviter d'être étiquetés en détention »*. La mission fait en outre observer que *« la mise en œuvre des mesures de sécurité constitue un obstacle supplémentaire »* empêchant que les soins soient normalement dispensés. Ainsi est cité le cas d'une femme *« menottée et entravée »* ayant accouché à Marseille.

La loi du 18 janvier 1994 avait transféré la prise en charge sanitaire des prisonniers de la justice au régime général de la Sécurité sociale, autorisant les personnels des hôpitaux publics à prodiguer des soins ambulatoires aux détenus. La mise en œuvre de ce système s'est heurtée, en pratique, à des logiques judiciaire, pénitentiaire, policière et sanitaire, qui se sont souvent révélées contradictoires.

L'IGAS propose, pour pallier ces carences, un *« schéma régional d'hospitalisation des détenus »* fondé sur une approche conventionnelle de mise en commun des moyens des différents intervenants. A la suite des observations de la mission, la direction des hôpitaux a débloqué une enveloppe de 50 millions de francs destinée à développer les *« unités régionales »* et s'est *« également déclarée favorable à la mise en place d'un système de conventions entre les hôpitaux de jour et la prison »*.

Laurence Folléa

Le crime sans passion ni raisons de Jean-Jacques Caillon

BEAUVAIS
de notre envoyé spécial

Pourquoi Jean-Jacques Caillon, *« parfait honnête homme »* de quarante-sept ans, a-t-il, à l'automne 1992, traversé la moitié du pays en voiture, saisi un fusil de chasse, des munitions et tué d'une balle dans le dos le mari de sa maîtresse, Jean-Claude Selosse, quinquagénaire dirigeant une petite entreprise de Béthisy-Saint-Pierre, dans l'Oise ? La question, posée sans relâche par le président Eric Gillet, résonne, lundi 20 et mardi 21 mai, dans la salle d'assises du tribunal de Beauvais.

La passion ? Elle n'est pas le moteur de la relation occasionnelle des deux amants, disent les experts. L'argent ? L'accusé réfute avec force la thèse du crime crapuleux. Il dit avoir été manipulé. Défilent alors les vies de personnages qui semblent avoir été tirés d'un film de Claude Chabrol. Le 26 novembre 1992, vers 19 h 20, Jean-Claude Selosse, cinquante et un ans, est trouvé par sa femme, Mercedes, dans sa propriété isolée en bordure de la forêt de Compiègne, étendu mort, après qu'il eut retiré du coffre de sa Chrysler un plateau de deux douzaines d'huîtres ouvertes assorti de pain de seigle.

Mercedes, qui se trouvait seule dans la résidence, dit n'avoir rien vu, rien entendu. Aveuglé probablement par la puissance de travail de la victime, le médecin appelé sur les lieux conclut tout d'abord... à un arrêt cardiaque, avant qu'un employé des pompes funèbres ne relève, trois heures plus tard, l'impact d'une balle en bas du dos. Les gendarmes enquêteront en vain pendant quatre mois.

La victime est connue pour son tempérament sanguin, ses coups de gueule, sa dureté avec les salariés de l'entreprise qu'il a montée avec sa femme, Audegam, qui confectionne des articles de décoration intérieure de bon standing. Entre les époux Selosse coule plus le sens des affaires que les flots de l'amour : elle crée, lui gère. Ils n'ont plus de vie intime depuis six ans, mais partagent le même lit. On connaît à Jean-Claude Selosse une liaison avec l'une des employées de sa société, qui prend de plus en plus de place dans sa vie, y compris au domicile conjugal. Tandis que les enquêteurs auront vent ultérieurement de celle, plus secrète, de sa femme avec Jean-Jacques Caillon, qui avouera : *« Je reconnais un geste dans lequel je ne me reconnais pas. »*

VERSION TARDIVE

La phrase sonne plutôt juste. Jean-Jacques Caillon est un petit homme rond, au crâne dégarni, à la voix chaude, blazer croisé et cravate. Fils d'enseignant, frère d'un expert à l'ONU et d'une dentiste, il voulait faire les Beaux-Arts et a finalement roulé sa bosse dans le commerce et le négoce. Psychologues et psychiatres le disent intelligent, équilibré, peut-être un peu naïf. Ses amis louent son enthousiasme, son éclectisme et la part de rêve qu'il imprime dans ses discours. Ses trois femmes et ses maîtresses évoquent le charme d'un amant prévenant et affectueux. *« Il s'est toujours fait dominer par les femmes »*, estiment cependant les experts.

L'accusé explique : *« Mercedes m'a téléphoné la veille, le 25. Elle se sentait menacée par son mari, qui voulait lui imposer un ménage à trois. Elle n'en pouvait plus. Elle ne m'a pas dit de tuer. Mais elle m'a dit de venir avec un fusil. »* Sa version n'a jamais varié, sauf cette dernière petite phrase qui n'est venue que tardivement et qui, dite au début de l'enquête, rappelle le président, aurait sûrement valu une mise en examen à Mercedes Selosse pour complicité d'assassinat.

Jean-Jacques Caillon raconte qu'il est venu pour parlementer avec le mari, mais que, lorsqu'il est arrivé sur les lieux, il a pris peur, entendu un *« bruit métallique »* et a pensé que Jean-Claude Selosse sortait de son coffre un fusil. Il a donc tiré. *« C'était l'ambiance, tout me paraissait anormal »*, dit-il en esquissant un geste vague. *« Venant d'un homme aussi intelligent,* rétorque le président Gillet, *tout cela ne tient pas un instant. »*

Mercedes Selosse, quinquagénaire au regard dur, s'avance alors à la barre pour deux heures d'interrogatoire serré. Un expert a dit qu'elle était fine, intelligente et que la préservation de son bien-être matériel était *« une dimension centrale de sa personnalité »*. Elle n'a rien entendu le soir des faits, mais, selon les expertises, il était impossible de ne rien entendre.

L'épouse de la victime a nié dans un premier temps avoir été en relation téléphonique avec Jean-Jacques Caillon le 25, puis a reconnu avoir été en contact avec lui lors d'une conversation de treize minutes et vingt-sept secondes où semble désormais camper la vérité du dossier. Elle maintient n'avoir jamais dit qu'elle se sentait menacée et encore moins avoir demandé à son amant de prendre un fusil. L'accusé, dans le box, bouillonne. Inopinément, la foudre tombe à deux pas du palais et fait vibrer la salle.

ASSURANCE-VIE

« Comment expliquez-vous que votre amant ait tué votre mari ? », demande le président Gillet. – *Je suis incapable de vous répondre. – Avez-vous demandé à Caillon de tuer votre mari ? – Non. – L'avez-vous inconsciemment suggéré ? – Non. – A qui profite le crime ? – A personne. »*

Le président rappelle que l'entreprise perdait de l'argent et que des prêts garantis assurés sur la tête de Jean-Claude Selosse avaient été souscrits peu de temps avant sa mort, de même qu'un contrat d'assurance-vie de 920 800 francs, souscrit trois semaines avant le meurtre, dont pourra bénéficier son épouse aujourd'hui partie civile, si la culpabilité de Jean-Jacques Caillon est retenue.

« Vous n'y êtes donc pour rien ? – Non. » Et le président Gillet de conclure sèchement, devant le visage impassible de celle-ci *« C'est peut-être un peu dommage qu'on n'ait pas laissé la cour d'assises en décider. »*

Jean-Michel Dumay

Peines de prison avec sursis requises au procès du Casino de Nice

NICE
de notre correspondant

Des peines de prison avec sursis ont été requises contre six des sept prévenus dans le procès de l'effondrement du supermarché Casino de Nice. Deux ans de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende ont été demandés contre les deux directeurs du service technique de Casino et le responsable régional, dix-huit mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende contre les deux conducteurs de travaux de l'entreprise Léon Grosse, un an avec sursis et 20 000 francs d'amende contre le patron de l'entreprise Roux. Le ministère public a proposé d'abandonner les poursuites contre le directeur général de Léon Grosse, aucune faute ne pouvant lui être reprochée à son niveau hiérarchique.

Des gens trop sûrs d'eux-mêmes, pris dans la force de l'habitude, qui ne se remettent pas en question, c'est, au-delà de toute considération technique, la faute majeure que dénonce le procureur de la République, Didier Durand. Il descend l'échelle des décisions avec, à chaque barreau, une défaillance : les deux directeurs techniques de Casino n'ont pas fourni de plan réactualisé avec la présence et l'ancrage des linteaux. En dessous, le responsable régional du groupe, est coupable de n'avoir pas tiré la sonnette d'alarme pour avertir la direction de la découverte d'un élément en béton armé. L'entreprise Léon Grosse et ses deux conducteurs de travaux ont certes été trompés par les plans mais ils étaient compétents pour faire stopper le brise-roche hydraulique face à la découverte d'un linteau non signalé. Quant à l'entreprise sous-traitante Roux, elle n'a pas su adapter le procédé de démolition.

Les parties civiles ont mis en lumière la responsabilité majeure de Casino en donnant au dossier sa dimension humaine. Les avocats, rappelant la douleur des victimes, ont remis en cause la décision de laisser le magasin ouvert. Le président Marc Jouando a résumé l'enjeu d'une fermeture par cette image : *« Avec le Casino, c'est la cathédrale de la consommation qui s'effondre. » « Le profit a tué,* s'est écrié Me Gérard Baudoux. *En ne donnant pas les documents qui assuraient la sécurité des travaux et en ne fermant pas le magasin, vous avez fait courir un risque à vos clients et à vos employés. »*

Alors que la journée du mercredi 22 mai devait être consacrée aux plaidoiries, la défense de Casino est restée très discrète durant ces deux jours d'audience. Le président du tribunal, s'il a estimé que la direction du groupe avait agi *« à la légère »*, s'est demandé si d'autres intervenants n'avaient pas péché *« par vanité »* en voulant assumer au-delà de leurs compétences pour ne pas paraître débordés par un problème de chantier.

Jean-Pierre Laborde

هكذا من الأصل

M. Carignon persiste à réclamer l'audition de M. Monod, le PDG de la Lyonnaise des eaux

Les avocats de l'ancien ministre cherchent à engager une épreuve de force

De manière plus insistante que la veille, Alain Carignon et ses défenseurs ont réclamé, mardi 21 mai, l'audition de Jérôme Monod, le PDG de la Lyonnaise des eaux. Il ne peut y avoir de corrompu sans corrupteur, expliquent les avocats de l'ancien ministre. Ce dernier affirme à propos des *négociations sur le marché de l'eau de Grenoble : « Avec qui aurais-je échangé quoi que ce soit, sinon avec M. Monod ? »*

LYON
de notre envoyé spécial

L'évolution de la stratégie de défense d'Alain Carignon, déjà sensible à l'ouverture du procès, s'est manifestée plus durement, mardi 21 mai, lorsque la cour a abordé l'étude de la concession du marché de l'eau de Grenoble attribuée en 1989 à une entreprise filiale de la Lyonnaise des eaux et du groupe Merlin. Alain Carignon, manifestement tendu, s'approche de la barre : *« J'ai fait sept mois de prison et j'ai été condamné à cinq ans. Je suis accusé d'infamies. Il est de mon devoir de me défendre. Je suis innocent. Il serait normal que vous entendiez Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux. C'est avec lui que j'ai négocié le contrat de l'eau. Sans cette confrontation, il existera des zones d'ombre et je ne pourrai pas me défendre. Si la confrontation n'a pas lieu, si le procès n'est pas équitable, je suis préjugé. »* Le visage du président, Dominique Dulin, se contracte : *« Je vous en prie, M. Carignon ! M. Monod a déjà été entendu en première instance. Acceptez-vous de vous expliquer ? »*



PROCÈS

Deux fois, trois fois, le magistrat demande à l'ancien ministre de répondre à ses questions. Avec la même obstination, Alain Carignon explique qu'il a besoin du témoignage de M. Monod pour se disculper. *« On m'accuse d'avoir échangé la concession de l'eau contre une série d'avantages. Avec qui aurais-je échangé quoi que ce soit, sinon avec M. Monod ? »* Le ton est presque suppliant, mais le magistrat, tout en laissant percer son intention de ne pas entendre le président de la Lyonnaise des eaux, renouvelle sa demande : *« Voulez-vous, oui ou non, répondre à nos questions ? »* Le visage blême, Alain Carignon tourne lentement sur lui-même et, sans un mot, va s'asseoir à sa place.

LE GÉNÉREUX M. MERLIN

S'agit-il d'une « défense de rupture » souvent suicidaire mais chère à Mᵉ Jacques Vergès ? L'arrivée de son associé, Mᵉ Alex Ursulet, au banc de la défense, pourrait le faire penser. Mais il s'agit plutôt d'une épreuve de force destinée à obtenir un témoignage qui ne serait pas inutile. D'ailleurs, le jugement du tribunal ne fait-il pas état d'« interrogations » en évoquant notamment l'hypothèse soulevée devant le tribunal par Mᵉ Zelmati, conseil de Marc-Michel Merlin, et selon laquelle M. Monod se serait servi de son client comme d'un *cheval de Troie pour obtenir le* marché de l'eau de Grenoble ?

Une nouvelle audition de M. Monod semble donc s'imposer. Et Mᵉ Ursulet y tient car il s'avère que s'il n'y a pas de corrupteur, il n'y a pas de corrompu. Lundi, la comparution du PDG de la Lyonnaise était sollicitée sans vigueur ; mardi, elle semble devenue une exigence. D'autant que la corruption, selon Marc-Michel Merlin, ne correspond pas aux règles habituelles du « donnant-donnant ».

M. Merlin est un homme généreux. Dès 1984 il a fait bénéficier à M. Carignon de vols en avion-taxi réglés par les entreprises de son groupe. On ne parlait pas encore de la privatisation de l'eau de Grenoble et c'était, aux dires de M. Merlin, *« dans le but d'avoir de bonnes relations avec la mairie »*. D'ailleurs, d'autres hommes politiques, dont François Léotard ou François Guillaume, ont pris l'avion aux frais de M. Merlin. Ensuite, les largesses de l'homme d'affaires ont continué, et longtemps, mais cette fois c'était *« pour ne pas être écarté du marché »*. De la même manière, s'il a acheté un appartement à Paris, qui fut utilisé par Alain Carignon, ce n'était pas un échange mais simplement *« pour rester dans la compétition »*.

« UNE PRATIQUE HABITUELLE »

A propos des vols en avion-taxi, Alain Carignon consent cette fois à s'expliquer même si, conformément à sa logique, il souhaite que l'on entende les autres hommes politiques qui en ont bénéficié. Mais l'ancien maire de Grenoble conteste le nombre de vols qui lui sont attribués. *Sur cent vingt et un,* il en reconnaît cinquante-sept. Sur le plan des principes, un seul suffirait à établir le délit. Mais le jugement relève à plusieurs reprises que *« le coût de ces contreparties démontre que l'on a dépassé le domaine classique de l'abus de biens sociaux pour entrer dans le domaine de la corruption »*. M. Carignon s'insurge d'avoir à faire la preuve de son innocence : *« J'ai emprunté ces avions comme tous les hommes politiques en 1984. Je ne savais même pas qui payait. Mon cabinet organisait les voyages. C'était une pratique habituelle, constante et sûrement excessive. »*

Pris dans le tourbillon du débat trop rapide et parfois superficiel en usage devant les cours d'appel, Alain Carignon reconnaît cependant sans difficulté les errements d'une époque où l'abus de biens sociaux était une maladie chronique. Mais il refuse d'être accusé de corruption et, malgré l'agacement du président, il semble disposé à utiliser tous les moyens pour se défendre.

Maurice Peyrot

Examen de la légalité du fichier de recherches criminelles

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a examiné, mardi 21 mai, la question de la légalité du fonctionnement du fichier de recherches criminelles (FRC). Les avocats d'une jeune femme fichée au FRC avaient saisi le tribunal en référé, considérant que la présomption d'innocence de leur cliente avait été violée. Celle-ci avait été fichée au FRC dans une première affaire de vol sous la menace d'une seringue prétendument porteuse du virus du sida, pour laquelle elle avait finalement bénéficié d'un non-lieu. La jeune femme avait ensuite été interpellée dans une seconde affaire de même nature, sur la base de sa fiche de recherches, et se trouve aujourd'hui en prison pour ces faits.

Ses avocats ont plaidé la voie de fait, estimant que le nom de leur cliente aurait dû disparaître du FPR après le non-lieu, que le FPR n'a pas fait l'objet d'une autorisation de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), et que le parquet ne contrôle pas le contenu de ce fichier. Le ministère public a pris des conclusions inverses. La décision du tribunal sera rendue le 28 mai.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de Versailles a ordonné,** lundi 20 mai, la remise en liberté de l'avocat d'affaires parisien Jacques Henrot, mis en examen par le juge Sylvie Petit-Leclair pour *« complicité d'escroquerie »* dans l'affaire des *« châteaux japonais »* (*Le Monde* du 18 mai). La chambre estime qu'*« il n'est manifestement pas nécessaire que la personne mise en examen soit détenue jusqu'à ce qu'il soit statué sur l'appel »* introduit par ses avocats.

■ **MENDICITÉ : le maire (PS) de Pau (Pyrénées-Atlantiques)** André Labarrère a annoncé, mardi 21 mai, qu'il allait reprendre un arrêté municipal interdisant la mendicité, en dépit de l'annulation prononcée en 1995 par le tribunal administratif. *« Ces hordes qui arrivent n'ont rien à voir avec nos SDF. La plupart sont des fainéants »*, a t-il déclaré. Michel Crépeau, maire (Radical) de La Rochelle (Charente-Maritime) avait aussi indiqué, la semaine dernière, que l'arrêté concernant la mendicité dans sa ville, pris en août 1995, allait être reconduit pour la période d'été.

■ **EXPULSION : une Zaïroise, malade du SIDA** et mère d'un enfant né en France, va pouvoir continuer à séjourner provisoirement en France, la mesure d'expulsion dont elle faisait l'objet ayant été annulée. Les associations qui avaient soutenu la jeune femme, notamment Act Up-Paris et Sol En Si réclament que les personnes étrangères atteintes de pathologies graves soient déclarées inexpulsables.

Les Africains oubliés de la rue Pajol à Paris

CE N'EST DÉJÀ PLUS un hangar. Ne seraient ces matelas alignés le long du mur, on se croirait plutôt dans un préau d'école. Des enfants crient, cavalent, se bousculent et sollicitent le visiteur pour qu'il vienne *« jouer à s'amuser »*. Six semaines après leur arrivée dans cet immense entrepôt de la SNCF du 18ᵉ arrondissement de Paris, deux mois après le début du mouvement des « Africains sans papiers » et l'occupation de l'église Saint-Ambroise, eux gardent la même énergie, le même niveau sonore.

Avec les marteaux-piqueurs du chantier voisin, ils sont pourtant bien les seuls. Est-ce la fatigue du dix-neuvième jour de grève de la faim ? Le « *coup de bambou* » provoqué par la décision de la préfecture de police de ne réexaminer qu'une partie des deux cent quatre-vingts dossiers présentés par les *« sans-papiers de Saint-Ambroise »* ? Ou tout simplement la discipline née de plusieurs semaines de bagarre, de vie commune, de journées de jeûne et de nuits de palabre ? En tout cas, il règne ici un calme bien peu soninké. Dans cette ethnie majoritaire au Mali, le bruit est pourtant souvent considéré comme une seconde nature. Mais là, rien. Pas de radios-cassettes tonitruants, comme dans les foyers de région parisienne, pas d'éclats de rire ravageurs.

Lorsque Boubacar veut se faire entendre, il n'a pas besoin de hausser la voix, ou de monter sur la table. D'un ton posé, le délégué résume : *« La préfecture a donné des convocations à une partie d'entre nous, d'autres n'en ont pas reçu. Nous avons commencé à examiner le cas de ceux qui n'ont rien. Les associations qui nous soutiennent vont essayer de comprendre pourquoi on refuse de les entendre. »*

Comprendre. Dans une petite salle du premier étage, une poignée de bénévoles, membres d'associations de soutien aux étrangers, épluchent un à un les dossiers. Sur deux cent quatre-vingts cas, deux cent cinq se sont vu promettre un nouvel examen par la préfecture, avec entretien individuel et *« écoute attentive »* (*Le Monde* du 22 mai). Un premier pas jugé satisfaisant par le collège de médiateurs qui tente, depuis un mois, de débloquer la situation. Un geste que les Africains ont, à leur manière, eux aussi reconnu : les six femmes qui accompagnaient les trente-neuf hommes actuellement en grève de la faim ont recommencé à se nourrir, mardi 21 mai.

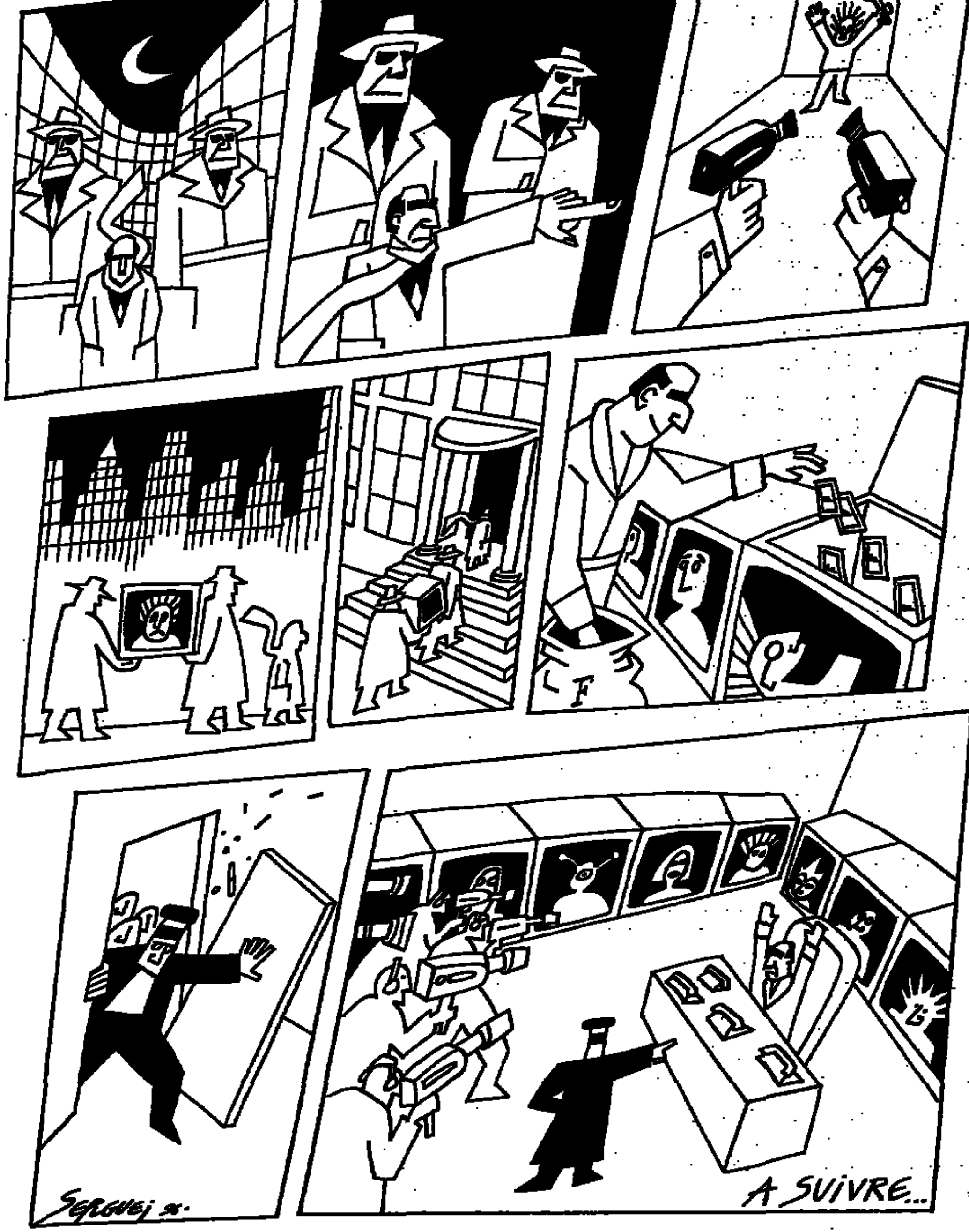
DES PAPIERS « POUR TOUS »

Mais pas question pour eux de s'arrêter là. Car il reste les soixante-quinze autres. Selon la préfecture, tous feraient l'objet d'une interdiction du territoire, d'un arrêté de reconduite à la frontière récent, ou seraient sous le coup d'une procédure judiciaire. Alors les bénévoles cherchent, en s'arrachant les cheveux. L'un d'eux soupire : *« Quelques cas sont presque indéfendables. Des condamnations à cinq ans d'interdiction du territoire pour falsification de documents, par exemple, on aura du mal... Mais la plupart du temps, c'est beaucoup plus arbitraire.* . Les associations devraient donc demander à la préfecture des explications sur ces cas litigieux. Et tenter d'obtenir des convocations pour la plupart.

« Pour tous ! », ont exigé les grévistes de la faim. Le visage résolu, Doro, âgé de trente et un ans dont huit passés en France, regarde son *« frère »* qui se tient le ventre : *« Ça fait trois semaines qu'on souffre ensemble. Moi j'ai eu une convocation et lui n'en a pas eu. Vous voudriez que j'arrête tout ? Si encore il avait commis un délit, un vol, là je pourrais comprendre. Mais non. Il a simplement eu moins de chance que moi lors des contrôles de police. »* Doro continuera donc à dormir dans la tente réservée aux grévistes. Ira-t-il à la convocation de la préfecture ? *« Evidemment »*, sourit-il. Et s'ils lui proposent des papiers ? *« Je les prendrai,* explique-t-il, la voix tranquille. *Mais je ne recommencerai à me nourrir que quand tout le monde aura des papiers. »*

Nathaniel Herzberg

PORTRAIT



Le président de France Télévision voulait bouleverser l'image du service public. Son ambition, ses relations passionnelles avec certains collaborateurs, son mode de gestion avec quelques proches, l'ont conduit aux excès qui lui sont aujourd'hui reprochés

Jean-Pierre Elkabbach ou le péché d'orgueil

IL était arrivé à l'Elysée de bonne heure. Il connaissait la place ; il y venait fréquemment, le jeudi, sur le coup de 19 heures, chercher le président à son bureau et l'entraîner dans le petit studio télé du 4, rue de l'Elysée, poursuivre en tête à tête une longue conversation filmée. Mais on était lundi. Lundi 14 septembre 1994. Et l'entretien télévisé de ce soir-là aurait lieu en direct, à 20 h 30, devant tous les Français. Le président l'avait souhaité ainsi. Vichy, la maladie, l'Histoire... Il voulait s'expliquer. Et il avait choisi comme interlocuteur Elkabbach : *« Ce sera vous ou personne. Sinon, j'en abandonne l'idée. »*

On l'avait introduit dans la chambre du président et il avait été saisi d'effroi en découvrant sur le visage de celui-ci, allongé dans un costume bleu marine, l'ombre pâle de la mort. *« Comment trouvez-vous ma cravate ?*, lui avait demandé le président. *Les femmes ne savent offrir que des cravates... ou des écharpes ! »* Il avait souri de l'allusion. Plus tard, au maquillage, le président avait insisté pour qu'il lui pose *« toutes »* les questions – *« On est bien d'accord, hein ! »* – et se sente *« totalement libre »*. Concentré, tendu, anxieux, il n'avait pas répondu, mais il s'était lancé avec une gravité fiévreuse dans ce qu'il pensait être l'interview la plus difficile de sa carrière. La plus éprouvante. La plus périlleuse. La plus somptueuse aussi. N'était-ce pas, au fond, la consécration d'une carrière atypique ? N'était-ce pas un sacre, sous les sunlights du petit écran ?

Le président de France Télévision maniait trop les symboles pour n'avoir pas conçu, avec jubilation, l'ironie de celui-ci. Treize ans après l'élection qui avait sonné pour Elkabbach l'heure de la disgrâce, et quelques mois avant de tirer sa révérence, le héros du fameux 10 mai, son « bourreau », scellait à l'écran leur réconciliation. Et il faisait bien mieux que réparer le bannissement qu'il avait assez vite perçu comme une injustice : il décernait à Elkabbach le titre de meilleur intervieweur de France. L'hommage était public. La revanche délectable...

Oui, Elkabbach l'écorché, le sulfureux, l'acharné, l'orgueilleux, était revenu très fort. Tout seul. A la force du poignet, à la force d'un métier, à la force de questions qu'il n'avait cessé de poser, avec fièvre et avec boulimie, dans toutes les cases d'une grille de programmes, radio d'abord, ensuite télé, passant de l'horaire le plus discret à celui le plus exposé, du statut d'exilé à celui de légende. Et ce soir de septembre était comme une apothéose.

D'abord, il était à l'écran, et cela suffisait à sa jouissance, sachant que l'interview présidentielle serait commentée le lendemain comme un entretien « Mitterrand-Elkabbach » ; ensuite, il avait désormais le sentiment de parler sur sa « propre » antenne, fort d'une élection de maréchal à la tête de France Télévision, quelque neuf mois plus tôt ; enfin il inaugurait ce soir-là la grille qui porterait sa marque, y propulsant son animateur fétiche, son poulain, son espoir : Jean-Luc Delarue, lunettes fines, costume anglais, chemise blanche. D'ailleurs, avec un culot inouï qui bluffa le président, il lui passa le relais, en direct de l'Elysée, lui arrachant ainsi l'onction présidentielle : *« C'est la première émission de Jean-Luc Delarue, on lui souhaite bonne chance ensemble ! »*

Jean-Pierre Elkabbach, ce soir-là, se sentait au zénith. Tout-puissant. Invincible. Il avait le soutien du président et la confiance du premier ministre – lequel, il en était sûr, deviendrait à son tour président – ; un budget confortable grâce à une rallonge de 640 millions de francs octroyée au printemps par le gouvernement d'Edouard Balladur (en partie pour la recapitalisation de France 2) ; une poignée de vedettes achetées au prix fort, et qu'il piaffait de lancer comme autant de missiles contre TF 1 la rivale, l'ennemi à terrasser, à abattre – *« Jamais vu tant de haine ! »*, répète Michel Péricard –, une ambition démesurée. *« On jouait un peu à "nous serons les maîtres du monde" »*, confesse un proche, aujourd'hui ironique. L'époque était à la conquête et à l'audace, aux certitudes et à la flamboyance. Et rien ni personne, pensait Elkabbach dans une douce griserie, ne pourrait désormais se mettre en travers de sa route. Son règne de PDG serait un très grand règne. Qu'on attende quelques mois, et l'on en verrait les effets dans les sondages et dans la pub ! Car c'est là-dessus que les politiques le jugeraient d'abord. Il bouleverserait l'image du service public, il en ferait un *must*, l'endroit où il faut travailler, où il faut être vu, l'antenne qui crée la mode et fédère les audiences, gère de gros budgets sans plus appeler l'Etat actionnaire à la rescousse. Dans ses conditions, espérait-il, son mandat de PDG ne pourrait – sauf erreur – se limiter à trois ans... Imprudent Elkabbach ! Que n'a-t-il vu alors qu'au milieu des semailles il jetait des pétards ? Qu'au lieu de fédérer, il divisait ses troupes ? Qu'à vouloir l'affrontement, brutal, facial, avec TF 1, il se piégeait lui-même, entrait dans un engrenage infernal qu'il ne contrôlerait plus ? Qu'à lancer France 2 à la poursuite de la Une il enfreindrait la règle de bon voisinage avec France 3. Qu'on ne gouverne pas à coups de secrets, de rumeurs, d'humiliations, de rancoeurs datant de mai 1981, de rapports passionnels et de court-circuitages ? Et qu'à se replier sur le petit commando de ses proches – qui devait, par la suite, s'arroger le droit de parler en son nom, – il décourageait la loyauté des responsables de chaînes et se privait de compétences ? Car les « hommes du président » ont vite fait l'objet d'un rejet général. Un système réputé trop clanique, trop brutal.

« On a formé une petite bande. On a fait un hold-up. Et ça a réussi ! », racontait Jean-Luc Mano juste après l'élection de Jean-Pierre Elkabbach par le CSA. Il dément aujourd'hui l'expression, la corrige en tout cas : *« Plutôt un coup qu'un hold-up ! »* Va pour le *« coup »*. La candidature de « JPE » fut bel et bien le fruit d'un travail en petit commando : Patrick Clément l'ami, ex-grand reporter, touche-à-tout, entremetteur et bourlingueur ; Louis Bériot le fidèle, homme de programmes, surnommé *« l'aviateur »* ; Jean-Luc Mano le benjamin, hussard et journaliste, aux ordres d'Elkabbach, qui, dit-il, *« ne délègue que ce qu'il ne sait pas faire »*, donc à priori pas l'information ; Carlo Freccero, le philosophe de Gênes, ex-compagnon de route de Berlusconi, *« repenti »* de la télévision commerciale, et plus éloigné du trio. A chacun sa partie, ses fiches à préparer pour le candidat lors de réunions préparatoires dans le bureau de Rodolphe Enkaoua, un autre ami, expert-comptable dont Elkabbach fera son conseiller juridique personnel.

Il voulait jouer gros, malin, serré. Il voulait tenter des coups, se fier à son instinct, jouer de sa séduction, agir, négocier, sans le regard, sans le jugement de ceux qui avaient connu d'autres temps, d'autres patrons, d'autres mœurs

L'ÉLECTION remportée – Balladur avait prié Hervé Bourges de ne pas se représenter, Xavier Gouyou-Beauchamps de s'éclipser –, le commando, autour du PDG, se répartit les tâches. Elkabbach avait la certitude qu'aucun d'eux ne trahirait. Les autres, tous les autres, étaient susceptibles de le faire un jour. Des blessures mal refermées de mai 1981, il retenait l'idée que, dans sa propre maison, chaque individu était un ennemi potentiel. *« Je vous demande de m'aimer au moins un peu »*, demandera-t-il à plusieurs collaborateurs peu habitués à ce registre. A l'équipe d'Europe 1, lors de son pot d'adieu, il avait esquissé : *« Regrettez-moi un peu... »*

Cela n'avait pas été le cas de nombreux journalistes qui, sans déplaisir, l'avaient laissé partir, à l'été 1981. Il se souvenait de chacun, de ce qu'ils avaient fait et dit, pour ou contre lui. *« Aux abris ! »*, rirent certains. Mais Hervé Claude fut de ceux qui payèrent d'un départ forcé leur défiance d'antan. Et Paul Amar, humilié et meurtri, finit par rendre les armes. *« Je souhaite que la campagne présidentielle au sein de la rédaction se passe comme en 1988 et pas comme en 1981 »*, dit-il à JPE. *« C'est une accusation ? »*, menaça celui-ci. Mais la rupture était consommée, et Paul Amar partit. A chaque fois les explications furent cinglantes. Un des proches du président, lors de convocations fixées tard le soir, utilisait même un langage, disons, plus imagé : *« Tu es mort, si tu fais cela »*...

De ce goût pour la gestion en petit comité, de cette défiance instinctive envers le personnel, naquit donc un système. Mais JPE avait une stratégie, TF 1 en ligne de mire, et, pour mener à bien ses projets les plus chers, il lui fallait d'urgence avoir les coudées franches. Une délégation de pouvoirs votée par les conseils d'administration des chaînes lui donna satisfaction. Il pouvait donc signer ce que bon lui semblait. Encore répugnait-il à recourir aux services juridiques de la maison. Il voulait jouer gros, malin, serré. Il voulait tenter des coups, surprendre, se fier à son instinct, jouer de sa séduction, agir, négocier, sans le regard, sans le jugement de ceux qui avaient connu d'autres temps, d'autres patrons, d'autres moeurs. Mieux valait s'en abstraire. Pour négocier les contrats des stars, au nom d'une *« nécessaire confidentialité »*, Elkabbach ne se fierait qu'à sa garde rapprochée et au fidèle Enkaoua dans le bureau duquel auraient lieu toutes les négociations. En contrepartie, ce dernier recevrait chaque mois des honoraires très confortables de France 3.

C'est ainsi que fut signée la batterie de contrats concernant Jean-Luc Delarue. C'était, avec Michel Drucker « volé » à TF 1 pour animer une émission quotidienne avant le journal de 20 heures, le joker d'Elkabbach. Il voulait Delarue. A n'importe quel prix. Il en ferait la star France Télévision. Ce serait sa création. Il en avait parlé au jeune homme pressé, plusieurs mois avant son élection. Les discussions, peu après, ont été amorcées. Et, malgré un contact avec Etienne Mougeotte, Jean-Luc a d'emblée rassuré Jean-Pierre : *« Je n'irai jamais sur TF 1. Je veux faire des émissions d'esprit service public. »*

AVEC Freccero il parla donc programmes. Avec Clément, son avocat – Me François Stéfanaggi – discuta *« patates »*, selon l'expression des Guignols de Canal Plus qui prennent grand plaisir à épingler l'ancien animateur-maison. L'échange, parfois, était surréaliste : *« L'émission « Ça se discute » sera donc bihebdomadaire, conçue en deux volets. Cela fera 2,5 millions »*, annonce Stéfanaggi. Clément ne cille pas. Attention. C'est un « pro » des contrats. Il a saisi son stylo Montblanc et griffonne sur une feuille de papier blanc : *« Deux émissions à 2,5 MF = 5MF. »* L'avocat sursaute et corrige aussitôt : *« Non, non ! 2,5 MF c'est pour deux émissions ! »* Ah bon...

Les contrats étaient complexes. Il fallait avancer à Delarue les fonds nécessaires pour créer sa société de production. Mais la discussion fut aisée et l'avocat agréablement surpris de voir accepter aussi facilement ses propositions.

Michel Drucker et Arthur n'eurent guère non plus à se plaindre de contre-propositions serrées. Quand on aime, on ne compte pas. *« L'enveloppe*, dit aujourd'hui l'un d'entre eux, *paraissait sans limite. »* Le contrat Delarue sera d'ailleurs reconduit sans problème, quatorze mois plus tard, en août 1995, avec quelques avenants. C'est le rapport Griotteray, l'enquête de la Cour des comptes, le début de l'audit de l'inspection des finances qui gâteront l'ambiance. Alors Delarue sera convoqué en catastrophe. *« Il faut rendre l'argent. »* Le ton de ses co-contractants se fera tour à tour grossier et menaçant. On exigera tout à trac de réduire de moitié le coût de « Ça se discute », et « Déjà le retour », la seconde partie de l'émission du dimanche, passerait à la trappe. Les lettres recommandées tomberont. L'une d'elles annoncera même la résiliation de la clause d'exclusivité le liant à France Télévision. Et dans la précipitation, on devrait dire panique, des fautes de droit et des fautes politiques seront commises...

Une pécadille dans un mandat de président ? Un accident ? Une bavure ? La défense de Jean-Pierre Elkabbach tâtonne, change de cible et dénonce tour à tour le complot des partisans de la privatisation et la schizophrénie d'un système qui oblige – c'est vrai – les télévisions publiques à des contorsions dangereuses pour gagner de l'audience en restant vertueuses. Le système est hypocrite. Il n'est pas invivable. Et la maison France Télévision qui fait des bénéfices, engrange de la fiction, s'engage dans le numérique, n'est pas tout compte fait en si mauvaise posture.

Au moment où France 2 décidait d'attaquer, bille en tête, la qualité des émissions de Jean-Luc Delarue, un petit mot d'admirateur mit du baume au cœur de son équipe. Alain Juppé prenait la plume pour le féliciter de la qualité d'une récente émission sur la vie monastique. *« Sentiments chaleureux et admiratifs »*, concluait le premier ministre. La présidence de France 2 ne sut pas si elle devait en pleurer ou en rire.

Annick Cojean
Dessin : Sergueï

Le président de France Télévision voulait bouleverser l'image du service public. Son ambition, ses relations passionnelles avec certains collaborateurs, son mode de gestion avec quelques proches, l'ont conduit aux excès qui lui sont aujourd'hui reprochés

A

bach
gueil

L'essentielle question des services publics

par François Léotard

LES récentes controverses sur la dépense publique, la fonction publique, les prélèvements obligatoires ou la réforme fiscale *tracent le cadre de ce qui* sera à l'évidence le grand débat politique des années à venir.

Il ne s'agit pas seulement d'analyser le rapport complexe et déroutant que la société française entretient avec son administration. Il s'agit du sujet, à la fois *vaste et moderne*, du *projet* social que les sociétés européennes doivent proposer à leurs concitoyens. Réduire cette réflexion à une situation française et l'enfermer dans la seule référence à l'administration ne rend pas compte de l'ampleur du débat, ni de son lien avec la question de fond posée aux Européens : ont-ils en eux-mêmes la capacité d'être un modèle social après avoir été le foyer de civilisation que nous savons ?

Cette *interrogation* adressée au continent européen n'est pas formelle ni gratuite. Elle touche à la conception que nous avons du marché, de son rôle, de ses qualités et de ses limites. Elle touche à l'homme lui-même, car la mondialisation de l'économie révèle à la *fois sa fragilité et le caractère* précieux de sa formation, de son identité, de sa compétence.

L'espace économique européen se trouve ainsi – avec une certaine brutalité – ouvert aux grands désordres et aux grandes contraintes, non pas d'une pensée unique (on est loin d'une pensée...) mais d'une pratique unique : celle du moindre coût du travail, du glissement des *capitaux, du jeu des monnaies*.

Tout ce qui représentait dans l'ancien système une protection, une garantie, une barrière se trouve ainsi érodé, mis à mal, voire systématiquement démantelé pour laisser la place... à autre chose. C'est sur cette *« autre chose »* que repose l'essentiel de la question. Si c'est un élargissement de la liberté d'entreprendre et de communiquer, une chance nouvelle pour l'audace, l'invention, le risque, la concurrence, comment ne pas applaudir des deux mains ?

« Mauvaise graisse » : l'expression du premier ministre s'applique à des situations et non pas à des hommes

Si c'est par contre l'écrasement des plus faibles, la négation de l'intérêt général, le nivellement des cultures, l'engrenage des pollutions et des désordres urbains, alors c'est à notre conscience d'Européens que l'on s'adresse. Car l'Europe a d'abord été une formidable machine à créer de la culture, de la beauté, de la pensée...

Dès lors, la question des services publics, celle des mécanismes sociaux de retraite, de protection, de soins, d'hygiène, ou d'éducation, celle de la puissance publique comme garante d'un ordre démocratique et d'une justice ouverte à tous, cette question devient essen*tielle pour les Français comme* pour les Européens. Et on dissociera de plus en plus difficilement les premiers des seconds.

Au plan politique, cette bataille sera l'élément décisif des trois compétitions législatives majeures que l'Europe va connaître dans les *deux ans qui viennent en Grande*-Bretagne, en Allemagne et en France. Depuis quelques années, l'effondrement communiste et l'affaiblissement du socialisme gouvernemental ont laissé les droites européennes face à elles-mêmes. *Elles ont géré. Elles ont*, comme en Espagne, accédé au pouvoir. Elles n'ont pas développé un projet social qui réponde à la situation nouvelle d'un monde ouvert aux quatre vents.

La réduction de la dépense publique – évidemment nécessaire – ne peut à elle seule constituer un projet. Seule une stratégie de la réforme des grands systèmes sociaux permettra de répondre à ces questions brutales : comment faire de l'emploi sans faire du déficit, comment prélever sans spolier, comment protéger sans décourager, comment progresser sans s'endetter ? L'UDF entend soutenir sans réserve la politique d'un *gouvernement – la nôtre – qui s'at*tache à remettre en perspective le rôle de l'Etat, à réformer en l'allégeant la dépense publique, à réduire les différents prélèvements qui alourdissent l'économie et entravent l'initiative. Nous le faisons parce que cela correspond au fon*dement même de notre convic*tion : la nécessaire et croissante liberté de la personne. Mais nous n'oublions pas que ce principe majeur peut aboutir, s'il est appliqué sans réflexion ni humanité, à une vulnérabilité plus grande de ceux que le malheur personnel ou la *machine économique peuvent* écraser.

Le paradoxe veut que ce soit au moment où l'on a le plus besoin d'elle que la fonction publique – au sens le plus large du terme – se sent la mal-aimée du système social. L'expression du premier mi*nistre s'applique à des situations* et non pas à des hommes. Un système qui s'alourdit, qui fait *« de la mauvaise graisse »*, ne profite pas aux plus faibles. Il pèse sur l'ensemble du corps social et il empêche la protection efficace des plus vulnérables.

Au-delà des mots, c'est à une réflexion juste, humaine et ouverte que nous sommes appelés. L'UDF, à l'intérieur de la majorité, en fera l'axe essentiel de son projet.

***François Léotard**, ancien ministre, est président de l'UDF.*

D'un ton casuiste adopté récemment en philosophie

par Jean-Jacques Delfour

MARTIN HEIDEGGER a-t-il été dans *l'intimité de sa* conscience un nazi ? A-t-il aimé Hannah Arendt par stratégie ? L'homosexualité de Michel Foucault est-elle la ligne invisible qui relie dans un savant et secret tissage l'ensemble de son œuvre ? Le suicide de Gilles Deleuze *fut-il un acte de courage ou* de lâcheté ? Ces derniers temps, ces questions ont flotté plus ou moins explicitement autour des cadavres des philosophes.

Le combat pathétique auquel s'est livré François Fédier dans la préface des *Ecrits politiques* de Heidegger est touchant d'un côté, dans la mesure où il atteste une sorte de foi, d'amour inextinguible pour une image interne de Heidegger, qui ne doit pas être souillée par le soupçon du nazisme. De l'autre, il s'agit évidemment d'un combat d'arrière-garde dans la mesure où ce nazisme précisément ne fait aucun doute pour personne (sauf pour François Fédier, qui ne supporte pas, semble-t-il, que l'on touche à l'idole).

La discussion de ce fait du nazisme de Heidegger n'est pas menée dans le souci de savoir précisé*ment à quel moment et comment* il a affirmé son adhésion au national-socialisme en vue de rechercher comment le nazisme pourrait acquérir le statut d'aspect possible de l'ontologie herméneutique développée dans *Etre et Temps* par exemple, ou dans les textes consacrés à la technique. Mais le geste de convoquer une parole intime, dite en privé, même condamnant Hitler *comme Hauptverbrecher* (*criminel* suprême), a visiblement en vue la constitution de pièces à décharge dans un procès de moralité.

L'intéressant, dans le cas Heidegger, n'est pas là, mais bien plutôt dans la connexion hautement problématique entre l'oeuvre de Hei*degger et ce chemin inassimilable* qu'est son nazisme. La détermination et la compréhension de cette connexion constituent en soi un problème philosophique qui ne trouvera aucunement un commencement de solution dans l'exploration de la vie privée de Heidegger. Personne ne peut dire le lien entre la vie privée et intime, d'une part, et l'œuvre, d'autre part (c'est-à-dire les textes et les actions), précisément parce que, aussi abondants que soient les témoignages, qu'ils proviennent de l'auteur lui-même ou de son entourage, cette vie intime est originairement invisible.

On ne dispose que de signes plus ou moins lisibles qui ne peuvent jamais faire preuves quant à l'intention dans les procès intentés au nom de la philosophie. Ce sont les œuvres qui sont dans le domaine public ; et les actes, pour autant qu'ils sont clairement identifiables. L'amour de la philosophie n'autorise pas tous les excès ni tous les fantasmes.

Le débat autour du livre de Victor Farias a montré que la charge *de scandale autour du nazisme* de Heidegger était proportionnelle à la possibilité médiatique de faire intégrer aisément un tel « événement » par le plus grand nombre. Une partie de l'intérêt du public cultivé pour Michel Foucault tient à l'aura excitante suscitée par l'affriolante rumeur de son homosexualité. A défaut de pouvoir se hisser à la hauteur de l'esprit des philosophes, on pointe le nez vers leur slip. A défaut de comprendre leur œuvre, on se donne des jouissances de voyeur à l'imagination de leur vie privée.

Ce débat actuel autour du nazisme de Heidegger (que l'on fait semblant de croire réel ou supposé), comme celui autour de la place de l'homosexualité dans la genèse de l'œuvre de Michel Foucault, est *un ersatz de cette pratique ex*trême-orientale actuelle qui consiste à vendre des culottes portées quelques jours par des jeunes filles. Autrement dit, un moyen de se donner des ivresses sans avoir à toucher le flacon. Encore faut-il ajouter qu'en France, on croit à ce *débat à propos du nazisme de Hei*degger ; en revanche on se gausse du débat autour du rôle de l'homosexualité de Foucault, peut-être parce qu'il est *made in USA*. Mais, dans le fond, ils sont formellement identiques.

Le pro-nazisme d'Heidegger est un fait incontestable. Le débat est clos à ce sujet. Il fallait le montrer afin d'ouvrir précisément le problème du lien entre la pensée philosophique et l'histoire

En même temps, toute cette excitation montre une sorte d'avatar du culte des saints, une relation dévote et passionnelle aux philosophes. *Plus* précisément, au corps des philosophes. En effet, qu'il soit question de l'homosexualité ou de la ferveur de l'engagement politique, de l'amour ou de l'action, c'est toujours le sentiment intime qui est visé dans ce genre de débat, avec le présupposé que la vérité et l'intérêt d'une pensée philosophique se mesurent à la qualité morale et intime de son promoteur. Ce désir voyeur nécrophile est un descendant de l'adoration féti*chiste des reliques*.

Sans doute est-il motivé par l'agacement : ces diables de philosophes font incessamment *la* morale à tout un chacun. Qu'on les déshabille, qu'on exhume de la tombe le plus intime, afin de voir qui ils sont. Mais dans la tombe, il n'y a que des dépouilles.

Le débat entretenu par François Fédier en cache et en retarde un *autre, plus fondamental, sur la re*lation entre la philosophie et la dictature ou le totalitarisme, entre la philosophie et le désir historique de tuer.

Il était nécessaire de dire et de montrer que Heidegger a été pronazi ; non seulement afin de res*pecter sa particularité (le philo*sophe n'est pas comme tout le monde, mais il est également un homme soumis à des déterminismes), mais aussi afin d'ouvrir précisément le problème du lien entre la pensée philosophique et l'histoire. Et ce n'est pas en faisant des procès en moralité, ni en suspicion, que ce débat pourra continuer de se construire. Le pro-nazisme de Heidegger est un fait incontestable ; le débat est clos à ce sujet, si bien que la question de savoir à quel degré il a été intimement pro-nazi est désormais sans intérêt.

***Jean-Jacques Delfour** enseigne la philosophie en lycée et à l'université de Toulouse-Le-Mirail.*

Un musée au Crédit lyonnais ?

Difficile *par Alain Riou*

POUR tous ceux que la mémoire de la nation, ou plus largement la culture, intéresse, et qui subsidiairement aiment pro*fondément* Paris, *les propositions* de Jean-Marc Delaunay dans son article « Que faire du siège du Lyonnais ? » (*Le Monde* du 17 mai) sont séduisantes. Mais elles présentent quelques difficultés à différents titres.

Lors de la dernière séance de la *commission du Vieux-Paris, qui* s'est tenue le 16 mai, la question de l'avenir du bâtiment du Crédit lyonnais, et notamment de sa reconstruction à *l'identique*, a été mise à l'ordre du jour. Que faire pour que cet édifice renaisse de ses cendres ? J'y ai apporté une première réponse *technique, d'ordre* juridique.

Dans la mesure où la plupart des bâtiments de ce siège sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, il n'est actuellement pas possible de forcer le Crédit lyonnais à quoi que ce *soit, sauf* à *changer* les lois.

En effet, lorsqu'un édifice bénéficie de cette protection, l'Etat ne *dispose pas du droit de mettre en* demeure le propriétaire de faire les travaux d'office. Le propriétaire peut demander un permis de construire ou une autorisation de travaux. Il doit avertir l'Etat quatre mois avant de les entreprendre. L'Etat, dans ce délai, a la possibili*té de mettre en garde celui-ci de* ne pas les faire, ou de ne pas les faire de cette façon. Si l'édifice est dans les abords d'un monument historique, ce qui est le cas ici (« Maison dorée » et Opéra-Comique), l'architecte des bâtiments de France peut interdire *tous travaux qui porteraient at*teinte, dans le périmètre de visibilité et de covisibilité autour des bâtiments protégés, à ces bâtiments eux-mêmes.

Cette dernière procédure ne permet pas de tout interdire et ne conduit pas non plus à obliger le *propriétaire à faire ces travaux*. Le permis de construire accordé ou refusé par le maire ne permet pas davantage ce résultat.

Donc pour réussir à forcer la main du propriétaire, il convient de passer au degré de protection supérieur en matière de monuments historiques : le classement. Il faut ajouter que celui-ci peut prendre quelques mois et ne peut *être dans cette hypothèse relayé* par la procédure d'urgence dite de l'instance de classement. Si celle-ci présente presque tous les effets du classement, elle ne comporte pas comme conséquence la mise en demeure de faire les travaux dans le cadre du classement lui-même.

Si donc le classement ouvre cette possibilité, elle n'est pas sans conséquence financière pour l'Etat *puisqu'en cas de travaux d'office* la participation financière de l'Etat ne peut être inférieure à 50 % du coût des travaux. Ceux-ci étant évalués à 1 milliard de francs, la part de l'Etat serait donc dans cette hypothèse de 500 millions de francs au minimum, ce qui corres*pond à ce que le ministère* de la culture s'était engagé à verser par tranche durant dix ans pour reconstruire le Parlement de Bretagne.

Cette somme équivaut aussi au tiers des crédits actuels du ministère de la culture en matière de *protection du patrimoine pour* restaurer ce qui lui appartient, comme pour participer à la restauration de tous les monuments classés et inscrits. La récente confirmation par la Cour de cassation dans l'affaire Walter (*Jardin à Auvers*, de Vincent Van Gogh) de l'arrêt de la cour d'appel condamnant l'Etat à verser 145 millions de francs du fait du classement n'est *pas de nature à faire voir l'avenir* avec optimisme.

La solution de la prise en charge totale par la puissance publique à travers le quasi-don à l'Etat de cet immeuble en vue d'en faire un lieu de regroupement de toutes les archives de la nation est hypothétique. De surcroît, revenir sur des délocalisations en s'en prenant tant à Roubaix (archives du monde *du travail*), *Aix-en-Provence* (archives d'outre-mer) que Fontainebleau (archives contemporaines) représenterait une provocation à l'égard de la province. D'autant que les moyens de l'intelligence artificielle peuvent permettre de consulter à terme tout à distance dans le *domaine des archives*.

Enfin, il faut préciser que toutes les archives citées dans l'article de M. Delaunay, notamment celles des banques et compagnies d'assurance privées, sont des archives privées qui n'ont pas vocation à être accaparées par l'Etat.

Quant à construire un musée national, c'est une autre histoire. Compte tenu des moyens de l'Etat, il faudrait une véritable coopération entre la Ville de Paris (commune et département), la région Ile-de-France et les mécènes. Mais ce n'est malheureusement pas la tradition.

***Alain Riou** est conseiller (PS) de Paris et membre de la commission du Vieux-Paris.*

Aberrant *par Jacques Sallois*

AYANT *parcouru* les deux colonnes de l'article de Jean-Marc Delaunay, j'ai hésité un instant : texte humoristique, *provocation* ou *simple* tissu d'aberrations ? Craignant que quelques lecteurs insuffisamment informés incluent les deux premières hypothèses sans être en *mesure d'apprécier* pleinement la troisième, je souhaite leur faire part de quelques observations.

La première est celle – simplement – d'un ancien et fidèle client *du Crédit lyonnais* qui se demande évidemment si la cession à l'Etat, pour 1 franc symbolique de ce haut lieu de la finance, au coeur du quartier des affaires, serait la meilleure contribution à la solution des immenses problèmes financiers qu'affronte la banque. Même si le *temps* de la spéculation triomphante est révolu, l'emplacement doit pouvoir être négocié à un meilleur prix...

Mais c'est surtout en tant qu'ancien directeur des Musées de France et ancien délégué à l'aménagement du territoire que je me sens obligé de *réagir. De grâce*, épargnons-nous un nouveau musée ou un nouveau centre d'archives – à la charge de l'Etat – au coeur de la capitale.

Chacun sait qu'il faudra encore de longues années pour achever le Grand Louvre, qui aurait dû l'être dans deux ans. Personne ne sait quand commencera, à deux pas du boulevard *des Italiens, l'aménage*ment du quadrilatère Richelieu, qui devrait accueillir la Bibliothèque nationale des arts.

Non, vraiment, nous n'avons pas les moyens d'envisager un autre projet public de même nature au coeur de la capitale. En avons-nous d'ailleurs besoin ? Paris me semble abondamment, et peut-être même surabondamment, dotée, au mé*pris souvent de toute logique* et de toute équité. Aucun autre pays ne concentre à ce point – dans sa seule capitale – les richesses artistiques et historiques de la nation. *Nous sommes* aussi les seuls au monde à avoir implanté un musée national de la marine à 250 kilomètres de la côte la plus proche.

Cessons, enfin, de considérer *que tout ce qui est d'importance* nationale – et à ce titre pris en charge par le budget de l'Etat – doit absolument trouver sa place dans un rayon de 2 kilomètres au*tour de l'île de la cité*.

Je me félicite d'avoir mis l'accent, de toutes mes forces, sur la priorité aux musées que l'on dit encore « de province ». Je regrette de n'avoir pu infléchir suffisamment certaines décisions d'implantation au profit de nos régions.

Je me réjouis enfin – puisque M. Delaunay prend cet exemple – d'avoir, avec Jean Favier, lorsque *j'étais directeur de cabinet de Jack* Lang, contribué à la création, à Roubaix, d'un Centre national des archives du monde du travail. Je regrette simplement que le réseau de trois ou quatre centres interrégionaux que nous envisagions alors n'ait pu – faute de moyens – voir le jour.

Quant aux archives du Crédit lyonnais, je crois qu'elles sont à Bayeux, en Normandie, et je m'en réjouis.

***Jacques Sallois**, conseiller-maître à la Cour des comptes, est ancien directeur des Musées de France et ancien délégué à l'aménagement du territoire.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

M. Boiteux (*Le Monde* du 3 mai) plaide en faveur du maintien du régime actuel d'Electricité de France, grâce auquel, comme il nous l'explique, le distributeur en position de monopole est son propre régulateur. Je conçois qu'EDF trouve ce régime très agréable à vivre. Mais il est inexact que le *système de régulation* du distributeur par l'opinion publique (et surtout par un régime juridique formulé démocratiquement, ce qui est beaucoup plus important *mais échappe à M. Boiteux*) *« n'a jamais bien fonctionné aux Etats-Unis »*. Il fonctionne, au contraire, et offre un immense avantage : l'opinion publique a son mot à dire, ce qui n'est *pas le cas en France, l'Etat-EDF* faisant la loi et étant la servante-maîtresse du ministère de tutelle (...).

Jean Grosdidier de Matons
Washington

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le chemin de croix de M. Bayrou

Suite de la première page

Or le « nouveau contrat pour l'école » tient davantage du catalogue que d'une véritable politique, et la loi de programmation risque d'être vidée de sa substance dans le contexte budgétaire actuel.

A vouloir tout faire, le « nouveau contrat » n'a laissé qu'une trace légère sur l'école primaire : la familiarisation avec une langue étrangère reste au stade de gadget, les devoirs *« faits en classe sur le temps scolaire »* une exception. Seule la promesse de simplification des programmes a été tenue en temps et en heure et leur publication pour un large public assurée. Comment s'étonner dès lors qu'une partie du débat sur l'école se polarise à nouveau sur l'enseignement primaire et pose la question de son efficacité pour une fraction d'élèves en difficulté ?

Quant au collège, pour lequel François Bayrou nourrissait des ambitions d'autant plus grandes que son constat de 1990 était sévère (*« ce lieu par excellence de l'égalité des chances a en réalité un effet exactement inversé »*), il ne peut inspirer qu'un diagnostic réservé. Deux questions parmi d'autres : si les premiers résultats de certains dispositifs pédagogiques sont encourageants, seront-ils suffisants et surtout transférables d'un établissement à l'autre ? Le silence ministériel sur les formations technologiques et professionnelles n'a-t-il pas grevé la réforme ?

Là encore, les modifications engagées laissent le champ libre à un questionnement de fond sur les objectifs sociaux du collège. Pour ce qui est du lycée, même s'il a imprimé une marque personnelle sur la réforme engagée par Lionel Jospin et poursuivie par Jack Lang, l'actuel locataire de la rue de Grenelle s'est surtout situé dans la continuité.

Les conséquences de l'épisode Falloux ne se sont pas limitées au contenu du « nouveau contrat pour l'école ». Effectuant un virage à 180 degrés, dès le lendemain de la manifestation du 16 janvier 1994, François Bayrou a rendu un vibrant hommage aux syndicats enseignants pour entrer dans un système de cogestion marqué, en particulier avec le SNES. Ancien professeur, il est devenu le ministre des enseignants, se posant comme leur défenseur catégoriel, allant jusqu'à oublier parfois que l'éducation compte aussi les parents, les enfants, les personnels administratifs. Rejoignant une opinion émise quelques années auparavant selon laquelle *« c'est à l'essentiel que l'on consacre le moins d'attention, et l'essentiel c'est la salle de classe »*, François Bayrou a de lui-même restreint son champ, rétréci son horizon.

IMPRESSION DE BROUILLAGE

De surcroît, les crises sporadiques, aussi fréquentes qu'imprévisibles dans le système éducatif, ne l'ont pas épargné. Il a été souvent contraint de colmater des brèches dans l'urgence. Ainsi a-t-il créé une impression de brouillage, jouant plus sur le symbole que sur le fond, sur la médiatisation que sur l'efficacité : ainsi du foulard islamique, de la violence à l'école ou même de la crise universitaire de l'hiver. Paradoxalement, l'habileté politique de l'homme est si grande que l'on a eu tendance à ne remarquer qu'elle.

Gestion de crise, coups médiatiques, prudence extrême dans la réalisation des réformes qui ne pouvaient venir que des *« acteurs de terrain »* et procéder *« par l'expérimentation »*, la méthode Bayrou, si elle permet de passer entre les gouttes, n'a pas eu l'heur de toujours plaire au président de la République et au premier ministre. Le fossé va bien au-delà d'une irritation passagère sur la question du référendum. Même si le contenu en semble très flou, c'est bien d'un nouveau pacte républicain sur l'école que le chef de l'Etat avait passé commande au ministre de l'éducation nationale. A la veille de son élection, le candidat Jacques Chirac proposait de *« revenir aux sources* [du] *système d'éducation et de formation et de réinventer en quelque sorte l'école de la République »*.

OCCASIONS MANQUÉES

A l'heure où les inégalités territoriales s'accroissent, où la société se déchire, les réponses apportées par François Bayrou ne se sont-elles pas révélées trop timides ? Le ministre de l'éducation nationale ne s'est-il pas privé de deux occasions pour remédier à la « fracture sociale » croissante ? La première aurait consisté à revitaliser la politique des ZEP (zones d'éducation prioritaires), qui, bien qu'imparfaites, ont empêché la dégradation des conditions de scolarité d'un certain nombre d'élèves des banlieues.

La seconde aurait voulu que le ministre de l'éducation nationale saute dans le train du pacte de relance pour la ville afin d'y donner à l'école une vraie place et non un strapontin. Est-il encore temps de se battre pour *« redéployer les moyens afin d'aider les élèves les plus en difficulté »*, comme le ministre de l'éducation nationale l'a souhaité le 21 mai à l'Assemblée ?

M. Bayrou a joué l'essentiel de ses cartes sur l'école. Alors que 84 % d'une génération atteignent aujourd'hui le niveau du bac, il lui reste à gérer le dossier de l'université. Pour la société française, la partie est cruciale : le *« chemin de croix »* que M. Bayrou prédisait à tout ministre de l'éducation nationale est loin d'être entièrement parcouru.

Béatrice Gurrey

Le Monde

ÉDITORIAL

La nouvelle « affaire Aoun »

LE plus troublant dans la nouvelle *« affaire Aoun »*, du nom de l'ancien premier ministre libanais, c'est l'incohérence de l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de l'intéressé, qui vit en exil en France depuis bientôt six ans. Le général Michel Aoun a été empêché par la force, mardi 21 mai, de se rendre à Strasbourg, où il devait être entendu, au siège du Parlement européen, par l'intergroupe Méditerranée et réunir une conférence de presse.

Il est vrai que, comme l'a rappelé le Quai d'Orsay, lorsque la France lui a accordé l'asile, le 30 août 1991, *« il a été entendu que le général Aoun respecterait le devoir de réserve »*, ce qui implique *« notamment l'abstention de toute participation à une manifestation publique »*. Mais le Parlement européen, faut-il le rappeler, bénéficie du statut d'extra-territorialité. En l'autorisant à s'y rendre, la France n'aurait pas dérogé à des engagements pris auprès du gouvernement libanais lors du départ en exil du général Aoun.

L'interdiction qui lui a été faite et les moyens mis en œuvre pour l'empêcher de quitter son domicile de Seine-et-Marne paraissent d'autant plus démesurés que, jusqu'alors, et malgré de discrets rappels à l'ordre, le général Aoun ne s'est pas privé d'accorder des entretiens à la presse, notamment arabe, y compris par téléphone. Il ne s'est pas privé non plus de critiquer avec plus ou moins de virulence, selon les circonstances, le gouvernement libanais, ni de réclamer le retrait simultané des forces syriennes et israéliennes du Liban.

Dans la logique du devoir de réserve qu'elles lui avaient imposé, il y avait quelque hypocrisie ou quelque négligence, de la part des autorités françaises, à autoriser des journalistes à se rendre, à l'occasion, chez le général. Si celui-ci a bien abusé de l'asile qui lui était accordé et des moyens déployés, aux frais du contribuable français, pour assurer sa sécurité, le gouvernement français aurait dû le lui signifier plus tôt et plus fermement. A moins qu'il ne faille désormais accepter, dans la logique du discours de Jacques Chirac devant le Parlement libanais, le 4 avril, que le devoir de réserve souffre quelque entorse et que l'opposition libanaise ait le droit à la parole, quoi qu'on pense de ses projets.

Dans ce contexte, il est difficile de ne pas établir de lien entre l'amitié déclarée de M. Chirac pour le premier ministre libanais, Rafic Hariri et cette soudaine « poussée » de rigueur manifestée à l'égard du général Aoun. Il est difficile aussi de ne pas rappeler à l'actuelle majorité que nombre de ses dirigeants, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, s'étaient dressés en ardents défenseurs de la cause du général. Mais il est vrai que la tragédie libanaise était alors devenue un argument de politique intérieure française !

Cette agitation aura, en définitive, plus servi les objectifs du général Aoun que ceux du gouvernement. L'ancien premier ministre libanais, qui n'a jamais renoncé à ses ambitions politiques, et qui se propose de rentrer, en principe à l'automne, dans son pays, voulait se faire entendre. C'est chose faite.

Normalisation *par Leiter*



DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ *La menace de John Major de paralyser l'Union* européenne tant qu'elle n'aura pas assoupli l'embargo sur les produits bovins britanniques porte en elle le germe de la crise la plus sérieuse dans les relations, souvent troublées, entre le Royaume-Uni et ses partenaires continentaux. (...) Il est difficile de percevoir comment la tactique du premier ministre va faire avancer l'intérêt national. Au travers de la crise de la « vache folle », le gouvernement a payé le prix de son isolement en Europe. L'opposition butée à l'enthousiasme européen de ses partenaires et la xénophobie primitive de ses supporteurs au Parlement de Westminster ont laissé au Royaume-Uni peu d'amis et encore moins d'influence.

THE TIMES

■ Menée avec confiance, une politique de non-coopération démontrera que la Grande-Bretagne est déterminée à se battre durement pour la préservation de ses intérêts nationaux. Lorsque le général de Gaulle prit le risque de provoquer la colère de ses alliés en mettant entre parenthèses le développement de la Communauté pour défendre l'intérêt de la France, il a garanti un poids particulier à la parole de son pays dans les années qui suivirent. Le remboursement de la Grande-Bretagne par Bruxelles doit beaucoup au fait que Margaret Thatcher a fait des moulinets avec son sac à main. Si le pari de M. Major réussit, cela pourrait marquer un nouveau départ dans la politique intérieure britannique. Une campagne tenace comme celle menée la semaine dernière par le ministre de l'intérieur pour ramener à Londres des compétences concédées à Bruxelles doit être poursuivie. (...) En mettant en jeu les relations de la Grande-Bretagne et de l'Europe dans les prochains mois, le gouvernement pourrait mettre fin à la série d'élections gagnées par le Labour.

THE GUARDIAN

■ L'attitude de M. Major est celle d'un leader faible. Le grand danger maintenant est que, si ses menaces échouent, il sera encore plus faible et pourra se permettre d'être entraîné par son parti dans des positions d'affrontement encore plus dur avec l'Europe. (...) Si M. Major pense ce qu'il dit, juin pourrait être le moment où les restes du conservatisme pré-thatchérien risquent d'être balayés par la marée de l'europhobie.

RECTIFICATIF

Les chemins de l'unification allemande

A la suite d'un incident technique, l'article d'André Fontaine sur le sixième anniversaire du traité d'union entre la RFA et la RDA, publié dans Le Monde *daté 19-20 mai sous le titre « Les chemins de l'unification allemande », a été amputé de quelques lignes qui le rendaient difficilement compréhensible. Nous le republions ici* in extenso. *Nous prions l'auteur et nos lecteurs de nous excuser pour cette erreur.*

EN AVRIL 1989, un sondage montre que près de la moitié des Allemands de l'Ouest sont partisans d'abandonner toute prétention à la réunification : elle interviendra pourtant dix-huit mois plus tard, le traité d'Etat d'union économique, monétaire et sociale signé le 18 mai 1990 en ayant déjà jeté les bases essentielles. Que s'est-il passé ? Tant d'acteurs des événements, le dernier en date étant François Mitterrand, ont maintenant apporté leur version des faits, tant de documents confidentiels ont été publiés que le dossier ne comporte plus guère d'ombres. *« La RDA,* comme l'écrit son ultime chef de gouvernement, Lothar de Maizière, *est morte de ses propres faiblesses. »*

Faiblesse économique d'abord. Mais Erich Honecker, son chef depuis 1971, ne veut rien voir : *« Notre système social peut n'avoir pas encore atteint le stade de la perfection, mais il est en bonne voie de le faire »*, a-t-il déclaré en 1986. Dès 1981 pourtant, le service de la dette de la RDA vis-à-vis du monde capitaliste absorbait 43 % du revenu de ses exportations, ses propres difficultés contraignant de son côté le Kremlin à diminuer son aide. La RFA en avait tiré un considérable avantage politique en lui ouvrant de gros crédits qui lui donnaient barre sur elle.

Non moins décisive était ce qu'un médecin d'autrefois aurait appelé la faiblesse de constitution de l'Allemagne communiste. Création artificielle d'un occupant appuyée sur un parti incapable d'affronter le suffrage universel, c'était un Etat sans nation. La détente des années 70 lui avait certes apporté la reconnaissance internationale. Mais le changement par le rapprochement (Wandel durch Annäherung) voulu par les initiateurs de l'Ostpolitik avait effectivement abouti, comme le constatera Willy Brandt en 1989, à *« préserver à maints petits pas la cohésion des familles et de la nation »* : de 1972 à 1985, la RDA n'a pas reçu moins de 82 millions de visiteurs venus de l'Ouest avec leurs opulentes voitures et leurs valises débordant de cadeaux, dont la valeur atteignait en année moyenne 2 milliards de deutschemarks.

Comment mieux montrer la véracité des images venues des chaînes de télévision fédérales, qui soumettaient chaque soir les administrés d'Erich Honecker au supplice de Tantale ? Il est vrai qu'en contraste avec le consumérisme débridé de l'Ouest, une certaine identité est-allemande avait fini par voir le jour, dont l'austérité devait, autant peut-être qu'à la nécessité, à la tradition protestante. Mais un de ses traits frappants était d'être, selon le mot du représentant permanent de Bonn à Berlin-Est, Günther Gauss, une *« société de niches »*. Chacun s'était aménagé un petit espace de liberté, n'attendant que l'occasion pour l'étendre. Les Eglises protestantes seront les premières à s'y risquer, jusqu'à mettre des temples à la disposition des contestataires.

Autre faiblesse, celle du soutien soviétique. Sans l'armée rouge, le régime n'aurait pas survécu au soulèvement ouvrier de juin 1953. Par la suite, le Kremlin avait proclamé son droit à intervenir partout où les conquêtes du socialisme seraient menacées : c'est ce qu'on avait appelé la doctrine Brejnev. Mais, à peine en fonctions, Gorbatchev avait prévenu Honecker que *« le temps du jardin d'enfants »* était terminé, *« chaque pays socialiste devant prendre en main ses propres affaires »*. Et d'insister sur la nécessité de ce changement profond que va bientôt résumer le mot perestroïka.

Le dirigeant est-allemand se croyait à la tête d'une école modèle : pourquoi changer quoi que ce soit ? *« Ce n'est pas parce que votre voisin de palier refait le papier peint de son appartement que vous devez vous croire obligé d'en faire autant »*, déclare en avril 1987 le responsable de l'idéologie au sein du Politbüro. Mais tout le monde ne l'entend pas de cette oreille. Dès juin 1987, des jeunes se massent près de la porte de Brandebourg à l'occasion d'un concert donné de l'autre côté. Ils crient : *« A bas le mur ! Gorbatchev ! »* En janvier suivant, des manifestants perturbent le défilé annuel en l'honneur de Rosa Luxemburg, héroïne de la révolution spartakiste de 1918 à Berlin, en brandissant des panneaux sur lesquels on peut lire : *« La liberté n'est jamais que la liberté de ne pas être d'accord ! »* Bientôt, des évêques réclament la glasnost, la transparence chère à Gorby.

Honecker ne renforce pas sa cote auprès de ce dernier en censurant ses discours, en faisant front avec tous ceux qui, dans le monde communiste, sont rebelles à la nouvelle pensée en applaudissant bruyamment au massacre de Tiananmen. Il ne lui sert pas davantage d'accroître le nombre des prisonniers de conscience remis à l'Ouest contre fortes contributions financières, ni d'assouplir le régime des visas de sortie. Loin de fournir une soupape à la contestation des chrétiens et de la gauche intellectuelle, comme il l'espère, celles-ci y voient une preuve de faiblesse et s'enhardissent de plus en plus.

En avril 1989, les Eglises évangéliques publient un document dressant la liste des *« endroits où subsistent, dans la vie de l'Eglise et de l'Etat, des structures et des comportements injustes, inhumains et non sociaux »*. Helmut Kohl ne s'y trompe pas. Dînant à Paris, le 7 de ce même mois d'avril, avec Jacques Delors et quelques journalistes, dont le signataire de ces lignes, il nous confie sa conviction que, coincée entre une Pologne où le régime cède chaque jour du terrain à Solidarnosc et une RFA avec laquelle elle se trouve de plus en osmose économique et culturelle, la RDA est vouée à connaître à court terme de profonds bouleversements.

André Fontaine

DÉFENSE Jacques Loppion, président de Giat Industries, devait présenter, jeudi 23 mai, au comité central d'entreprise du constructeur du char Lelerc, un *« plan de retour à l'équilibre »* en 1998 dont son conseil d'administration aura pris connaissance la veille. Giat a enregistré 11,8 milliards de francs de pertes de 1990 à 1994 et près de 3 milliards de pertes opérationnelles en 1995. ● CE PLAN prévoit le départ de 2 569 personnes sur 11 228 dans les trois années à venir et le redéploiement des activités site par site. La direction du groupe comme le ministère de la défense assurent qu'il n'y aura pas de licenciements « secs ». ● L'AUTRE ENTREPRISE ÉTATIQUE sur l'avenir de laquelle le ministère de la défense doit se prononcer probablement en juin est la Direction des constructions navales (DCN). Quelque 5 000 à 6 000 emplois seraient menacés.

Giat Industries prépare son retour à l'équilibre pour 1998

Le président du constructeur du char Leclerc devait présenter, au conseil d'administration du 22 mai et au comité central d'entreprise du 23, un plan qui prévoit la suppression de plus d'un cinquième des postes sur les trois prochaines années

LE PDG de Giat Industries, Jacques Loppion, devrait présenter, jeudi 23 mai, au comité central d'entreprise du constructeur du char Leclerc, un *« plan de retour à l'équilibre »* en 1998 dont son conseil d'administration aura pris connaissance la veille. Ce plan prévoit, après cinq ans de déficit continu, le départ d'un cinquième à un quart des effectifs du groupe sur les trois années à venir et le redéploiement des activités site par site. Giat Industries devrait être restructuré autour de deux « pôles » majeurs : d'un côté, les blindés, avec le char Leclerc et le projet européen de véhicule blindé de combat pour l'infanterie (VBCI), et, de l'autre, les armes et munitions (canons, fusils et projectiles).

En 1994 et 1995, Giat Industries s'était déjà séparé de 1 525 salariés, ramenant leur nombre à 11 228. Pour les trois années qui viennent, les nouvelles suppressions de postes s'élèvent à 2 569, soit quelque 23 % des effectifs actuels. La direction du groupe assure, comme le ministère de la défense qui exerce la tutelle du secteur de l'armement terrestre, qu'il n'y aura pas de licenciement « sec ».

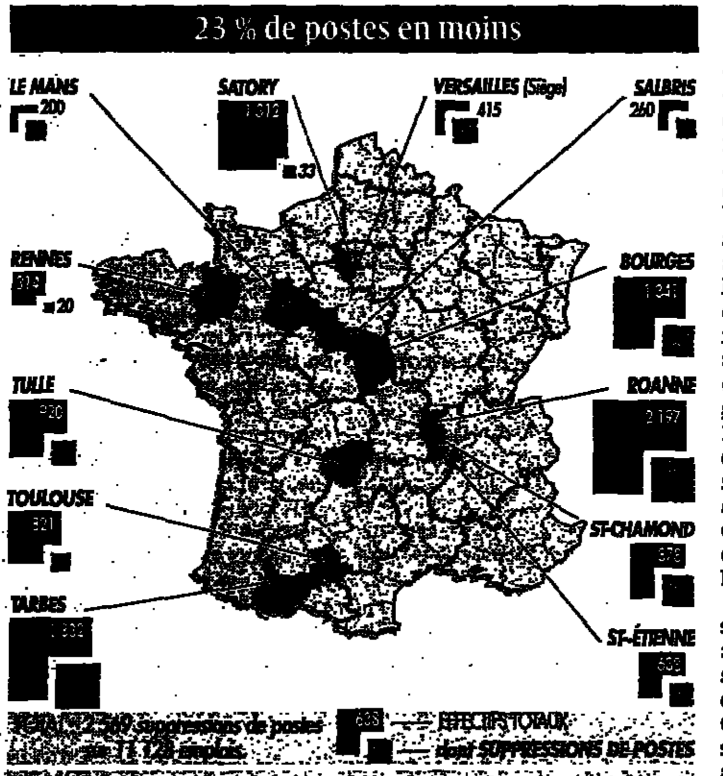
Les départs prévus se réaliseront grâce à des mesures touchant à l'âge des personnels selon leur catégorie (55 ans pour les ouvriers d'Etat et 57 ans pour les fonctionnaires détachés), à des reclassements au sein de la fonction publique, à du volontariat, à des conversions professionnelles, à l'interruption des deux tiers des contrats à durée déterminée et à des réductions négociées du temps de travail avec perte de revenus. Tous les sites de Giat Industries devraient être touchés.

RECAPITALISATION

Pour mener à bien son plan social, M. Loppion a provisionné quelque 2 milliards de francs. Les syndicats et les élus locaux concernés ont obtenu que des centres industriels, dont l'existence était menacée dans le passé, continuent de fonctionner. C'est le cas du Mans (Sarthe) et de Salbris (Loir-et-Cher), où, pourtant, la baisse des effectifs est très supérieure à la moyenne du groupe avec plus de la moitié des emplois supprimés sur le premier de ces deux sites et 37,7 % sur le second.

Outre la diminution de la masse salariale, Giat Industries devrait lancer un plan d'économies sur ses frais fixes, les charges externes et les études, et accroître sa productivité de 20 % sur cinq années.

Se fondant sur un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs en 1995 (contre 4,7 milliards en 1994) et sur une prévision de chiffre d'affaires de l'ordre de 9 milliards en 1998, le PDG de Giat industries croit pouvoir programmer un retour à l'équilibre opérationnel en 1998 après des années de pertes abyssales (11,8 milliards de francs cumulés entre 1990 et 1994, et probablement un perte opérationnelle de plus de 2,9 milliards en 1995, selon le ministère des finances). Cette situation a obligé l'Etat, unique actionnaire, à engager en avril une première recapitalisation, en prélevant 3,7 milliards de francs sur les crédits d'équipement militaire de 1996. Le ministre des finances, Jean Arthuis, a récemment annoncé aux députés qu'il faudra néanmoins une autre contribution de l'Etat fin 1997 ou début 1998.



Depuis 1990, date de la création du groupe, les comptes de Giat Industries ont été affectés par les décisions du gouvernement français d'arrêter ses commandes d'artillerie et de réduire de 80 % ses achats de munitions, et par deux contrats concernant le char Leclerc. C'est d'abord la vente de 390 chars de bataille et 46 chars de dépannage aux Emirats arabes unis (EAU) : pris avec des risques de change périlleux, le contrat – les livraisons courent jusqu'à 2001 – a durablement fragilisé le groupe. Mais c'est aussi le cas du contrat avec l'armée de terre française : prévue à l'origine pour 1 200 chars à raison de 100 par an, la commande nationale est tombée à un total de 420, à raison de 33 par an, alors que l'armée de terre a continué de fixer comme objectif le prix 1990 de 28 millions de francs (hors taxes) pour chaque Leclerc à sa sortie d'usine.

Aujourd'hui, Giat Industries mise sur la perspective d'autres clients au Moyen-Orient, dont l'Arabie saoudite (trois contrats successifs de 150 exemplaires chacun) et le Qatar (entre 50 et 150). Le Leclerc s'y trouve en compétition sévère avec l'Abrams américain et le Challenger britannique.

En Arabie saoudite, où le chef de l'Etat français pourrait se rendre en juillet, des essais du char ont eu lieu et les Saoudiens ont demandé que les points déficients – le logiciel et le conditionnement d'air – soient corrigés, tout en laissant entendre qu'il continuait de les intéresser. Une décision définitive de Riyad n'est pas attendue avant l'an prochain.

Enfin, Giat Industries doit préparer de nouvelles alliances de nature industrielle en France même (avec, par exemple, Renault VI ou Panhard) et en Europe, autour du projet VBCI. Ce programme, destiné à remplacer les AMX-10 et autres VAB en service dans l'armée de terre française, fait l'objet de discussions avec l'Allemagne, au sein de la nouvelle agence conjointe de l'armement mise sur pied au début de l'année. Le Royaume-Uni s'est récemment invité comme partenaire dans cette coopération. La France a prévu de commander une cinquantaine de VBCI en 2002, à la fin de la nouvelle programmation militaire, pour une première livraison en 2004.

Jacques Isnard

De 5 000 à 6 000 emplois sont menacés dans les arsenaux

L'AUTRE ENTREPRISE étatique sur l'avenir de laquelle le ministère de la défense doit se prononcer probablement en juin est la direction des constructions navales (DCN). L'idée qui prévaut à ce jour est de bien séparer les activités étatiques des activités industrielles, pour réunir celles-ci en un établissement public dans les trois ans.

Une série de rapports de l'administration, dont certains remontent à trois ans et le dernier datant de février, ont abouti à imaginer une scission de la DCN, la double question du statut de la nouvelle entité et du statut des personnels restant en suspens. Sur ces différents diagnostics a été lancée, au début de cette année, une consultation dans les arsenaux, site par site, puis au niveau national.

Aujourd'hui, le ministre de la défense, Charles Millon, s'est fait à la perspective de distinguer entre, d'une part, la DCN dite étatique, c'est-à-dire l'administration (soit 2 000 employés), qui relève de la délégation générale pour l'armement et gère les programmes au nom de l'état-major de la marine nationale, et, d'autre part, le service industriel de la DCN, autrement dit les arsenaux (soit 22 000 salariés), qui construisent et réparent les bateaux ou leurs systèmes d'armes, autant pour le commanditaire national que pour des clients à l'exportation. A terme, le service industriel est voué à reprendre la société DCN international, une société de droit privé, chargée de stimuler la commercialisation à l'étranger des productions propres aux arsenaux.

CHANGEMENT DE STATUT

La DCN étatique restera intégrée au sein du ministère de la défense et pourrait être rattachée à l'état-major de la marine nationale. En revanche, la DCN industrielle, prenant le nom de Marine SA, serait – à l'issue d'une période transitoire de trois ans – transformée en un établissement public et pourrait ultérieurement ouvrir son capital à des partenaires, français ou européens, qui fournissent des équipements.

D'une manière générale, les syndicats sont très réservés. Le précédent de GIAT Industries les incite à la prudence. Leur crainte est qu'au travers d'un changement de la DCN industrielle le statut d'ouvrier d'Etat et la sécurité de l'emploi qui en découle ne soient remis en cause, même si M. Millon se défend de vouloir y porter atteinte.

Une autre inquiétude des personnels a trait à la volonté des futurs responsables de rationaliser l'outil de production site par site, compte tenu des plans de charge qui varient sensiblement d'un arsenal à l'autre avec le projet de programmation militaire 1997-2002 (annulation de la commande d'une frégate du type *La Fayette*, report des contrats sur les sous-marins nucléaires et les transports de chalands de débarquement), mais compte tenu aussi de la possibilité de passer des marchés à des chantiers civils. Selon les syndicats, quelque 5 000 à 6 000 emplois sont menacés, dont 2 000 à Brest, 2 000 autres à Cherbourg et 600 à Lorient.

M. Millon explique que la détermination des effectifs se fera site par site, selon le plan de charge prévisible de chacun, la modernisation des équipements qui aura été ou non entreprise localement et la pyramide des âges du personnel. Le ministère de la défense a inscrit dans son projet de programmation militaire un crédit global de 4,1 milliards de francs qui est censé « accompagner » la restructuration de la DCN.

J. I.

Dassault-Aerospatiale : fusion en bonne voie

Un *« cadre »* au projet de fusion voulu par le gouvernement entre Dassault-Aviation et Aerospatiale sera tracé d'ici au 30 juin, a déclaré, mardi 21 mai, Serge Dassault, ajoutant toutefois qu'il ne pensait pas qu'*« il y aura une évaluation de faite* [de la valeur des deux groupes] *à cette date »*. *« Cela prend beaucoup de temps et c'est très complexe »*, a indiqué M. Dassault.

***« On va y arriver,* a-t-il ajouté en cherchant à minimiser les réserves émises de toutes parts sur ce projet. *On est sur la bonne voie »*. M. Dassault a affirmé que les discussions, qui *« prendont plusieurs mois »*, ont lieu *« entre actionnaires des deux sociétés »*, soit entre lui-même et l'Etat, actionnaire du groupe Aerospatiale, représenté par le ministère de la défense. La fusion doit intervenir avant deux ans.**

EDF a remporté la privatisation de l'électricité dans l'Etat de Rio de Janeiro

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Un consortium international dirigé par EDF a remporté mardi 21 mai la privatisation de la société Light, qui a le monopole de la distribution de l'électricité dans l'Etat de Rio de Janeiro. La mise aux enchères, à la Bourse de Rio, n'a duré que dix minutes. La victoire d'Electricité de France n'était nullement acquise d'avance, et le suspense a duré jusqu'au dernier moment. Le prix a été fixé à 1,6 milliard de reals (8,7 milliards de francs).

Pour EDF, c'est l'investissement le plus important jamais réalisé à l'étranger. La somme obtenue mardi est pourtant bien inférieure aux prétentions initiales des pouvoirs publics brésiliens, qui avaient espéré, au début de l'année, obtenir 3,7 milliards de reals...

Le consortium comporte, outre EDF, deux entreprises nord-américaines (AES Virginia et Houston Electricity), une banque publique brésilienne qui joue un rôle-clé dans les privatisations (la BNDES), et le groupe sidérurgique et textile brésilien Vicunha. La part payée directement par EDF est d'environ un quart du total (2 milliards de francs), mais l'électricien français est assuré d'un rôle dirigeant.

Société d'origine canadienne, fondée en 1904 puis nationalisée du temps de la dictature militaire, la Light compte 11 705 salariés et 2,7 millions d'abonnés. Elle ne produit qu'un cinquième de l'électricité qu'elle distribue. Elle intéressait EDF depuis des années et les missions d'étude s'étaient multipliées ces derniers mois. *« La Light a ouvert entièrement ses portes à ses divers prétendants. Ceux-ci ont pu visiter ses installations et consulter sa comptabilité »*, explique Jacques Cassinelli, représentant d'EDF au Brésil. La banque d'affaires brésilienne Bozano Simonsen était un des concurrents les plus redoutables du consortium international dirigé par EDF.

RÉVISION DES TARIFS

« L'avantage de la Light est qu'elle opère essentiellement en zone urbaine, par définition plus rentable, et qu'une augmentation de la demande est prévisible », estime Pascal Fourcaut, conseiller commercial au consulat général de France à Rio. La société a dégagé un bénéfice en 1994 après six années de résultats négatifs.

La loi de juillet 1995 sur le secteur électrique, qui permet désormais les investissements privés, y compris étrangers, a d'autre part clarifié la situation. Il était interdit jusque-là aux sociétés étrangères de posséder des barrages, alors que l'électricité d'origine hydraulique représente 97 % de l'électricité consommée au Brésil, la part de l'énergie nucléaire et thermique étant infime. Grâce à ses propres centrales hydroélectriques, la Light produit environ 20 % de l'électricité qu'elle distribue et achète le reste, essentiellement auprès de la société binationale brésilienne et paraguayenne qui exploite le barrage géant d'Itaipu, à la frontière des deux pays.

Les firmes étrangères, d'abord alléchées, avaient finalement boudé la privatisation, en juillet 1995, de l'entreprise Escelsa, qui distribue l'électricité dans l'Etat d'Espirito Santo, voisin de celui de Rio. Le flou de la législation concernant les tarifs des futures sociétés privatisées avait alors effrayé les investisseurs internationaux. Rien n'est encore très clair dans ce domaine. Apparemment, les tarifs seraient réajustés tous les ans en fonction de l'inflation, conformément à l'indice des prix à la consommation de la Fondation Getulio Vargas.

Une autre révision, plus fondamentale, aurait lieu, également tous les cinq ans, de façon à donner par exemple à la Light privatisée une rentabilité de l'ordre de 10 % à 12 % du capital investi. Un haut fonctionnaire brésilien chargé de cette privatisation estimait, à la veille de la mise aux enchères, que cette marge était raisonnable et qu'il n'était pas possible d'accorder une totale liberté de fixer ses prix à une entreprise en situation de monopole.

Dominique Dhombres

Lufthansa veut réduire ses coûts de 25 % en cinq ans

FRANCFORT
de notre envoyée spéciale

Pas de répit pour les 57 500 salariés de Lufthansa. Un an après être sortis d'un premier plan de restructuration – suppression de 9 000 postes et baisse de 15 % des coûts entre 1992 et 1994 –, ils vont de nouveau devoir faire des efforts. Le président du groupe allemand, Jürgen Weber, a annoncé, mardi 21 mai, un second programme d'économies, dont l'objectif est de réduire les coûts de 25 % d'ici à l'an 2001. Ce qui représente une économie annuelle de 1 milliard de marks (3,4 milliards de francs).

Pourtant, Lufthansa, qui affichait en 1991 des pertes records de 426 millions de marks, a renoué avec les bénéfices depuis 1994. L'an dernier, le groupe a dégagé un résultat net de 1,476 milliard de marks (contre 302 millions de marks en 1994) pour un chiffre d'affaires en hausse de 5,6 % à 1,99 milliard de marks. Mais cette belle progression n'est en réalité pas significative : elle tient compte d'un résultat exceptionnel de 879 millions de marks, correspondant à des retraitements comptables exigés par Bruxelles, qui trouvait que les méthodes allemandes d'amortissement des avions constituaient des aides publiques. Le bénéfice imposable avant éléments exceptionnels n'a, pour sa part, progressé que de 3 % à 756 millions de marks. *« L'évolution des différentes devises face au mark nous a coûté 450 millions de marks de résultat »*, précise Jürgen Weber.

« Nos principaux concurrents européens ont eux-mêmes déclaré la guerre aux coûts. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous croiser les bras, explique le président. *D'autant que certains, comme Air France ou Iberia, utilisent des aides publiques pour brader leurs billets plutôt que pour se restructurer. »* Les conditions actuelles très favorables aux compagnies aériennes – forte hausse du trafic et bas prix du fuel – peuvent se retourner. Le prix du carburant donne déjà, depuis le début de l'année, des signes de reprise. Au premier trimestre, cette charge s'est accrue de 16 % pour Lufthansa. Sur cette même période, les coûts opérationnels de la compagnie sont remontés de 6,6 % par rapport au premier trimestre 1995.

PERSONNEL ÉTRANGER

Le président de Lufthansa n'a pas l'intention de supprimer des postes. Le trafic de la compagnie devrait augmenter de 5 à 7 % par an, à effectif quasiment constant et sans augmentation de salaire. *« Chaque point de hausse des salaires réduit les perspectives d'emploi en Allemagne*, constate Jürgen Weber. *Les salariés de Lufthansa devront accepter de revoir leur mode de rémunération et d'en indexer une partie sur les bénéfices du groupe. »* Les négociations avec les différents syndicats commenceront cet été.

Le recours croissant à du personnel étranger devrait également permettre à Lufthansa de réduire ses coûts salariaux. La compagnie aérienne a obtenu de ses syndicats, en mai 1995, l'autorisation d'embaucher jusqu'à 10 % de ses hôtesses et stewards (9 000 personnes) dans des pays à faible coût de main-d'œuvre. Depuis le 1er avril 1996, une centaine de stewards et d'hôtesses de l'air indiens, basés à New Delhi, ont rejoint le groupe allemand. Du personnel de cabine devrait bientôt être recruté en Thaïlande et basé à Bangkok.

M. Weber s'attaquera à tous les postes de dépenses. Les achats à l'extérieur de biens et services, en hausse de 40 % ces cinq dernières années, représentent une charge de plus de 3,6 milliards de marks et devront être réduits. La chasse aux taxes d'aéroports trop élevées va commencer. Les coûts de distribution seront l'objet d'une attention toute particulière. D'ores et déjà, la « ChipCard » – une carte à puce lancée en mars 1996 sur les lignes intérieures pour remplacer billet et carte d'embarquement – permet d'économiser plus de 15 francs sur l'émission du billet. Son introduction sur l'ensemble du réseau européen, puis mondial, de la compagnie ne devrait pas tarder.

La dérogation à la législation antitrust accordée mardi 21 mai par les autorités américaines à l'alliance Lufthansa-United Airlines sera aussi génératrice d'économies pour les deux partenaires. Ils pourront désormais s'accorder sur les capacités, les fréquences de vol et les prix, mais aussi mettre certains de leurs achats en commun.

Virginie Malingre

هكذا من الأصل

Les groupes anglo-saxons multiplient les rachats de leurs propres actions

Les entreprises rendent à leurs actionnaires les liquidités dont elles n'ont pas besoin au lieu de se livrer à des diversifications. Cet autre moyen de verser des dividendes présente un danger : au prochain retournement de cycle, les sommes distribuées risquent de manquer

Soucieuses de mieux rémunérer leurs actionnaires, les entreprises américaines, comme IBM, General Electric ou Chrysler, ou britanniques, comme Guinness et PowerGen, rachètent en Bourse leurs actions pour les annuler. Cette manœuvre, qui permet de rendre aux actionnaires l'argent dégagé par l'entreprise, est un autre moyen de verser des dividendes. Les boursiers n'acceptent plus que les dirigeants d'entreprise utilisent leurs ressources pour se diversifier. Ils préfèrent les entreprises monoproduits, faciles à identifier. Les investisseurs de Wall Street réagissent pour l'heure très favorablement à ces rachats d'actions qui se sont accompagnés d'un nombre considérable d'introductions en Bourse. Mais ces rachats peuvent être dangereux pour les entreprises cycliques : lors du prochain retournement de conjoncture, les sommes distribuées risquent de manquer. En France, les capitaines d'industrie français renâclent à distribuer leurs liquidités et proposent au contraire de payer leurs dividendes en actions.

« L'ACTIONNAIRE n'est pas là pour qu'on lui demande de l'argent. Il est là pour qu'on lui en donne », aime à déclarer Patrick Ricard, PDG du groupe Pernod Ricard. Depuis le début des années 90, ce précepte est appliqué à la lettre par les entreprises américaines. Avec la montée en puissance des fonds de pension, les Etats-Unis ne sont plus un pays d'investisseurs, mais un pays de rentiers : les entreprises doivent verser à leurs actionnaires des liquidités pour payer les retraites des américains.

Curieusement, les sociétés américaines ne distribuent pas beaucoup de dividendes. Depuis le début des années 90, elles n'ont augmenté ceux-ci que de 3,1 % par an, alors que leurs profits progressaient chaque année de 15 %. Cette parcimonie a des causes essentiellement fiscales : il n'existe pas outre-Atlantique d'avoir fiscal, et les dividendes versés sont taxés au taux marginal de l'impôt sur le revenu, qui atteint 40 %. Pour rémunérer leurs actionnaires sans les pénaliser fiscalement, les entreprises ont décidé d'utiliser leurs liquidités en rachetant en Bourse leurs propres actions pour les annuler : les investisseurs sont alors imposés sur les plus-values, au taux réduit de 28 %. Les actions deviennent plus rares, et leur cours monte.

RECENTRAGE

Les rachats d'actions ont atteint des niveaux impressionnants. IBM a ainsi dépensé, depuis le 1er janvier 1995, 6,5 milliards de dollars (environ 33 milliards de francs) pour acquérir 4,2 % de son capital. Une politique adoptée par d'autres géants, comme General Electric, le laboratoire pharmaceutique Merck, le constructeur automobile Chrysler ou les institutions financières Citicorp et American Express. En 1995, selon l'agence Bloomberg, 1 100 entreprises américaines ont annoncé leur intention de racheter leurs actions pour 98 milliards de dollars, contre 69 milliards en 1994. En 1996, la tendance s'est encore accélérée.

La contagion gagne les entreprises britanniques, à l'image du groupe de vins et spiritueux Guinness (qui a acheté 4,9 % de son capital pour 463 millions de livres, environ 3,6 milliards de francs), du principal producteur d'électricité, PowerGen, ou de la banque Barclays. Les continentaux y réfléchissent : le directeur financier du groupe chimique allemand BASF a déclaré en avril qu'il rachèterait ses propres actions si la législation de son pays l'y autorisait, tandis que la société d'investissement française Parfinance a annoncé en février son intention de reprendre le tiers de son capital.

Aujourd'hui, lorsque les entreprises – principalement anglo-saxonnes – ont un peu d'argent, elles ne se diversifient plus comme naguère : elles rendent aux actionnaires leurs liquidités. Avec une philosophie sous-jacente : les managers doivent développer le métier de leur entreprise. L'actionnaire peut souhaiter miser sur une nouvelle activité, il lui appartient de faire seul ce choix en investissant directement dans une autre entreprise.

Les entreprises se sont recentrées sur leur métier de base, quitte à devenir monoproduits, comme Coca-Cola, valeur fétiche de Wall Street, qui a vendu en 1989 ses parts dans Columbia (cinéma). Certaines se scindent, pour n'avoir qu'un seul métier : ainsi les groupes chimiques se sont-ils séparés de leurs activités pharmaceutiques, le britannique ICI ayant été le premier à le faire, en 1993. En 1995, le groupe de télécommunication AT&T a éclaté en trois groupes distincts, tandis que le français Chargeurs s'apprête à se scinder en deux sociétés, la première spécialisée dans les médias, la seconde dans le textile. Les investisseurs internationaux n'acceptent plus qu'une activité « vache à lait » en finance une autre, en croissance, mais moins rentable. Les boursiers se plaignent de ce que les groupes de tabac (Philip Morris, RJR Nabisco) réinvestissent une partie de leurs profits dans des activités agroalimentaires, moins « juteuses ». Selon ces principes, certains pourraient reprocher à Danone de financer son expansion internationale grâce aux liquidités que lui apportent ses brasseries Kronenbourg, véritable rente de situation.

ENDETTEMENT RISQUÉ

Vient un moment où l'investissement le plus intéressant pour les entreprises consiste à racheter leurs propres actions. C'est particulièrement le cas pour les entreprises rentables, mais en faible croissance. Guinness a beau avoir de fortes marges, il n'a guère d'espoir, dans un marché des alcools atone, de voir ses profits – et donc son cours de Bourse – progresser.

Pour satisfaire coûte que coûte leurs actionnaires, certaines sociétés s'endettent pour racheter leurs actions : le coût de la dette, en période de faible taux d'intérêt, est très inférieur à celui du capital. Ce n'est pas sans risque. En cas de remontée du loyer de l'argent ou de ralentissement de la conjoncture, ces entreprises risquent de se trouver pénalisées par leurs frais financiers.

Le rachat des actions est plus contestable pour les entreprises dans des secteurs en pleine mutation. A peine sorti du gouffre, IBM choisit d'investir 6,5 milliards de dollars pour racheter ses propres actions. A titre de comparaison, sa principale acquisition en 1995, Lotus, ne lui a coûté « que » » 3,5 milliards de dollars. En fait, *« Big Blue »* veut masquer le tassement de ses marges. En annulant ses titres après les avoir rachetés, il fait progresser mécaniquement son bénéfice net par action, indicateur qui permet de juger les entreprises à Wall Street.

Les rachats d'actions sont aussi risqués pour les entreprises « cycliques », comme les constructeurs automobiles, notamment Chrysler, ou les papetiers. Les sommes ainsi dépensées risquent de manquer lorsque surviendra un retournement de cycle. *« Les liquidités des cycliques n'appartiennent pas à l'actionnaire. Elles appartiennent à l'entreprise »*, tranche Dominique Mars, PDG du groupe de conseil Mars & Co.

Pour l'heure, les investisseurs de Wall Street sont ravis de ces rachats d'actions. Si les entreprises se vident de leurs réserves, elles n'auront plus d'argent pour se lancer dans des guerres des prix ou d'investir dans des capacités de productions excédentaires. Certains rêvent même de voir ainsi la violence des cycles atténuée. Réponse lors du prochain retournement de conjoncture outre-Atlantique...

Arnaud Leparmentier

La frénésie des introductions en Bourse

En 1995, les investisseurs américains ont apporté 92 milliards de dollars d'argent frais – environ 480 milliards de francs – à 1 232 entreprises. Les appels au marché sont très sensibles à la conjoncture : en 1994, 1 066 entreprises avaient reçu 72 milliards de dollars tandis qu'en 1993, année de boom économique aux Etats-Unis, 1 314 entreprises ont levé sur les marchés 105 milliards de dollars. En basse conjoncture, lorsque les cours sont déprimés, les sociétés retardent leur entrée en Bourse : en 1991, seules 188 avaient fait appel au marché, pour un montant total de 10 milliards de dollars.

En 1995, selon l'agence Bloomberg, 666 entreprises se sont introduites en Bourse et ont reçu à cette occasion 37 milliards de dollars. 566 autres entreprises, déjà cotées, ont encaissé 55 milliards de dollars via des augmentations de capital. Outre-Atlantique, les petites entreprises sont essentiellement financées par la Bourse : leur activité étant risquée, les banquiers renâclent à leur consentir des prêts.

Les patrons français préfèrent garder leur trésor de guerre

QUAND il a acheté à Paribas le groupe Poliet, Jean-Louis Beffa a certainement poussé un soupir de soulagement. Le président de Saint-Gobain avait enfin trouvé un investissement à sa mesure, sur le territoire français de surcroît. Surtout, cette acquisition lui ôtait un souci : il n'avait plus à se demander ce qu'il devait faire de son argent. Complètement désendetté, le groupe Saint-Gobain n'avait, sans cet achat, qu'une solution à moyen terme : rendre, faute d'investissement attrayant, ses liquidités à ses actionnaires, soit en leur versant un superdividende, soit en rachetant ses propres actions à l'image des groupes anglo-saxons.

La fiscalité française ne favorise pas les rachats d'actions : pour l'actionnaire, les plus-values ainsi dégagées sont considérées comme des revenus et peuvent donc être imposées au taux marginal maximum de 56,8 %. Dans le passé, l'exemple le plus célèbre fut le rachat d'actions de Pernod Ricard en 1988. L'opération visait plus à asseoir le contrôle des familles fondatrices, en raréfiant les actions dans le public, qu'à donner de nouvelles liquidités aux actionnaires. Parfinance a annoncé en février son intention de racheter ses actions, mais ce sont principalement des investisseurs institutionnels (UAP, Axa, ...), soumis à une fiscalité moins pénalisante que les particuliers, qui apporteront leurs titres.

LA DETTE, UN MAL

Bien souvent, l'idée de se séparer de leurs liquidités fend le cœur aux capitaines d'industrie français, qui veulent conserver la plus grande marge de manœuvre possible pour financer leur croissance. Marqués par le manque de capitaux propres inhérents à l'économie française et par les années où le loyer de l'argent s'envolait, ils voient dans la dette un mal à combattre, qui étouffe les entreprises en raison des frais financiers exorbitants qu'elle génère. Avec la baisse durable des taux d'intérêt, la dette est pourtant devenue un moyen économique de financement, moins cher que le capital. A une différence près : le coût de la dette apparaît en frais financiers dans le compte de résultat de l'entreprise, tandis que le coût du capital est plus difficile à appréhender.

Aujourd'hui, des groupes comme le cimentier Lafarge, le constructeur automobile Renault ou le fromager Bongrain ont des dettes excessivement basses. Lagardère Groupe, désendetté, a besoin d'utiliser ses capitaux, tout comme Saint Louis, qui évoque avec émotion son *« trésor de guerre »* et cherche depuis deux ans à investir dans le papier ou le sucre.

Certaines entreprises, assises sur une trésorerie considérable, obtiennent de meilleurs résultats grâce à leurs produits financiers, à l'image du groupe sidérurgique Vallourec ou de l'exploitant de nickel Eramet. Mais l'actionnaire préférerait que Vallourec, par exemple, améliore sa rentabilité d'exploitation.

Pourtant, dès que le marché boursier est favorable, les entreprises françaises ne résistent pas à la tentation de se constituer un matelas de sécurité en réalisant une augmentation de capital, comme elles l'ont fait en 1993. Autre illustration de cette volonté de conserver son argent : de nombreuses entreprises françaises proposent à leurs actionnaire de leur verser leurs dividendes en actions. En 1995, 101 entreprises françaises ont proposé de payer leurs dividendes en action pour 21,5 milliards de francs sur une masse totale de dividendes de 55,5 milliards de francs selon la SBF-Bourse de Paris. La manœuvre permet de donner à l'actionnaire du « papier », tandis que l'entreprise conserve précieusement les espèces sonnantes et trébuchantes.

Ar. L.

Framatome envisage de racheter à M. De Benedetti sa participation dans Valeo

Une solution nationale pour l'équipementier

FRAMATOME a confirmé le 22 mai l'information parue dans l'*Agéfi* du jour selon laquelle le fabricant français de chaudières nucléaires étudie la reprise de la participation de Cerus, holding française de Carlo De Benedetti, dans Valeo (28 % des actions). Jean-Claude Lény, PDG de Framatome, a contacté voici quinze jours Noël Goutard, PDG de l'équipementier automobile Valeo, pour évoquer son entrée dans le capital. Framatome est prêt à investir 4 à 5 milliards de francs dans l'opération. Les actionnaires et les pouvoirs publics ont été informés de cette intention, sans plus de détails. M. Goutard nie tout contact avec la direction de Framatome.

TROISIÈME PÔLE

Depuis plusieurs mois, Framatome est à la recherche d'un troisième pôle d'activité venant s'ajouter au nucléaire – dont l'activité est en déclin – et à la connectique. L'ambition affichée est de devenir un groupe de haute technologie. L'entrée au capital de Valeo entre dans cette stratégie. D'autres dossiers sont étudiés, notamment dans l'ingéniérie. Le groupe a l'intention de parvenir à la constitution de ce troisième pôle avant la fin de l'année. Une réunion du conseil d'administration de Framatome est prévue le 12 juin.

La solution Framatome serait *privilégiée* par les constructeurs et le gouvernement français, qui verraient d'un mauvais œil le rachat de l'équipementier français par Delphi, filiale de General Motors, ou TRW, et estiment avoir leur mot à dire. Le président de la République, Jacques Chirac, lui même, a affirmé que Valeo devait rester français. *Il existe un « Monsieur Valeo »* au ministère de l'industrie, chargé de réfléchir à des solutions françaises. Le rachat de Valeo par Sagem avait, dans cette optique, été envisagé. Le président du directoire de PSA, Jacques Calvet, a menacé explicitement de couper ses commandes auprès de Valeo selon la *« solution non française »* qui se dégagerait. Mercredi matin, le titre Cerus avait augmenté de 4 %.

D. G et V. Ma.

Le dollar atteint son plus haut niveau depuis seize mois face au mark

Le billet vert est repassé au-dessus de la barre des 5,20 francs

Le dollar a fortement progressé, mardi 21 mai, à la suite des déclarations d'Olaf Sievert, membre du conseil de la Bundesbank, prévoyant une importante baisse des taux sur le marché monétaire allemand et souhaitant une hausse supplémentaire du billet vert. Le dollar profite également de la contraction spectaculaire de l'excédent commercial japonais. Mais le repli du yen face au dollar devrait rester limité.

LE DOLLAR s'est inscrit en forte hausse, mardi 21 mai, face à l'ensemble des devises. Il est monté jusqu'à 1,5440 mark, son plus haut niveau depuis seize mois vis-à-vis de la monnaie allemande. Il a par ailleurs franchi la barre des 5,20 francs (5,2285 francs). Face au yen, enfin, le billet vert a coté 107,45 yens, son cours le plus élevé depuis le 22 avril.

Des déclarations d'Olaf Sievert, membre du conseil de la Bundesbank, ont été à l'origine de ce mouvement. Il a d'abord affirmé que le taux des prises en pension (REPO) allemand disposait d'une marge de baisse *« considérable »*. Le niveau du REPO, qui détermine directement les rendements du marché monétaire allemand, se situe à 3,30 % depuis le début du mois de février.

CHANGEMENT DE CAP

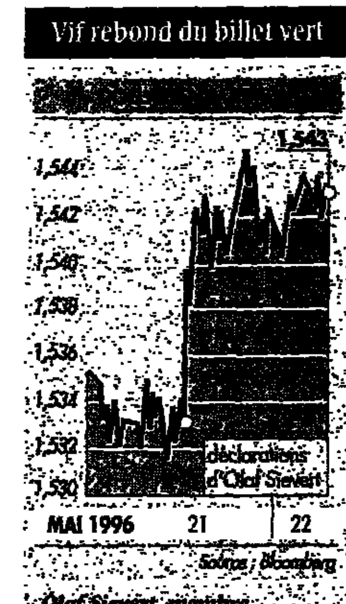
Une baisse du REPO aurait d'autant plus d'effet sur le marché des changes que la politique monétaire américaine devrait rester inchangée au cours des prochains mois, en raison de la vigueur de l'activité outre-Atlantique. Le conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis, réuni mardi 21 mai, a opté pour le statu quo.

Olaf Sievert a également estimé qu'une hausse du dollar de *« plusieurs pfennigs »* serait *« une bonne chose »* pour l'économie allemande. Ces propos ont marqué un changement de cap par rapport au discours récemment tenu à Francfort. Mercredi 8 mai, le président de la Bundesbank avait affirmé que *« la surévaluation du DM s'est nettement réduite, essentiellement par rapport au dollar, mais également en grande partie par rapport à quelques monnaies européennes »*.

Depuis le 1er janvier, le deutschemark s'est déprécié de 8,47 % face à la lire, de 6,83 % face au dollar, de 4,53 % face à la livre, de 3,5 % face au yen. Cette baisse du mark, favorable aux exportations des entreprises d'outre-Rhin, vient à point nommé pour une économie allemande en récession. Le produit intérieur brut a reculé de 0,5 % au premier trimestre, après un repli de même ampleur lors des trois derniers mois de l'année 1995. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations estiment toutefois que la dépréciation du mark ne pourra pas être l'instrument du retour à la compétitivité de l'Allemagne. *« Il faudrait pour cela une baisse considérable du mark, de plus de 20 %. »*

Ferme vis-à-vis d'un deutschemark affaibli par une évolution monétaire défavorable et une situation économique difficile, le dollar est également vigoureux face au yen, grâce, notamment, à la réduction spectaculaire de l'excédent commercial nippon (320,7 milliards de yens au mois de février, soit une baisse de 65,5 % par rapport au niveau observé un an plus tôt). Les économistes jugent toutefois que le repli du yen face au dollar restera limité. *« La Banque du Japon tirera parti de toute hausse significative de la devise américaine pour se défaire des réserves considérables qu'elle a amassées au cours des dernières années »*, estiment les spécialistes de la banque Indosuez.

P.-A D.



Olaf Sievert, membre du conseil de la Bundesbank, a souhaité une hausse supplémentaire du dollar, favorable notamment aux exportations allemandes.

Le CEPME annonce 249 millions de francs de pertes pour 1995

L'INSTITUTION financière spécialisée dans le crédit aux petites et moyennes entreprises a annoncé mercredi 22 mai un résultat net comptable négatif de 249 millions de francs contre un déficit de 456 millions de francs l'année précédente. Cette réduction des pertes est partiellement due à une décrue des provisions qui sont passées de 930 millions à 791 millions (-15 %). Le CEPME a bénéficié en 1995 d'une ligne de refinancement sur Codevi de 8 milliards de francs, porté à 12 milliards début 1996.

L'état-major espère un retour à l'équilibre en 1997. D'ici là, la configuration du CEPME aura profondément changé. Le gouvernement a annoncé début 1996 la création d'une *« véritable banque de développement des PME »* qui passe par un rapprochement entre le CEPME et la Sofaris.

■ **BNP : la banque va lancer une offre publique d'échange (OPE) sur sa filiale la Compagnie d'investissement de Paris (CIP)** dont elle détient 83,9 %. *« La parité d'échange proposée est d'une action BNP à émettre, pour une action CIP »* a indiqué la banque. Mardi 21 mai, le cours de la CIP a été suspendu à 150,50 francs. L'action BNP s'est inscrite en clôture à 195,50 francs. L'opération intervient après de nombreuses polémiques soulevées par les actionnaires minoritaires de la CIP, mécontents de la décote du titre, qui est proche de 40 %.

■ **COMPUSERVE : la société américaine d'informations en ligne** (plus de 4 millions d'abonnés) a annoncé mardi 21 mai qu'elle renonce à sa technologie « propriétaire » et qu'elle va reconstruire l'ensemble de ses services autour du réseau Internet. La société prévoit un service complet sur Internet d'ici au début 1997. Avant elle, Prodigy (IBM et Sears), Microsoft et Interchange Online Network (AT&T) ont déjà abandonné leurs réseaux pour Internet. America Online, le plus gros des services en ligne commerciaux (5,5 millions d'abonnés), est le dernier à conserver sa propre technologie.

■ ***ORDINATEURS PERSONNELS* : fin 1995, 38 millions de foyers américains**, soit 38,5 % des ménages, étaient équipés d'un ou plusieurs ordinateurs personnels, contre 33,1 % en 1994 et 25,7 % en 1993, selon une étude de Computer Intelligence Infocorp.

■ **TÉLEPHONE : le groupe américain MFS**, premier opérateur autorisé en France à construire et exploiter sa propre infrastructure, a annoncé le 21 mai que son réseau est opérationnel sur Paris. MFS, qui cible les sociétés financières et multinationales, a utilisé les égouts de Paris pour poser son réseau.

■ ***AMERITECH* : la compagnie de téléphone régionale américaine** devait annoncer, mercredi 22 mai, un accord autorisant la société MFS Communications à offrir des services téléphoniques dans les cinq Etats où elle opère (Ohio, Michigan, Indiana, Illinois, Wisconsin).

■ ***DEUTSCHE TELEKOM* : la compagnie de téléphone allemande** est classée lanterne rouge d'un test du mensuel Manager Magazin sur la réputation des cent plus grandes entreprises du pays.

■ **VIAG : le groupe allemand** a été écarté, mardi 21 mai, par DBKom, la filiale de télécommunications des chemins de fer allemand, de l'appel d'offre portant sur près de la moitié de DBKom.

■ **EUROSTAR : les opérateurs du train à grande vitesse qui relie Londres à Bruxelles et Paris** par le tunnel sous la Manche, ont l'intention de multiplier par dix le nombre de passagers transportés pour atteindre 30 millions de personnes par an d'ici l'an 2000 contre trois millions actuellement, a déclaré mardi 21 mai à Londres Richard Branson, propriétaire du groupe Virgin. Virgin fait partie du consortium London and Continental qui a repris depuis avril la gestion d'Eurostar pour la partie britannique au sein de l'alliance britannico-franco-belge.

■ **AIRBUS : l'Iran a l'intention d'acheter au moins 10 Airbus** A-330 et A-300 pour environ 1,5 milliard de mark (5 milliards de francs), a confié l'ambassadeur d'Iran en Allemagne, au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

■ **LAFARGE : le groupe spécialisé dans les matériaux de construction propose à ses actionnaires** une prime de fidélité représentant un dividende majoré de 10 % si les détenteurs de titres les conservent pendant au moins deux ans, à compter du 1er janvier prochain.

■ **MOBIL : le pétrolier américain a annoncé mardi 21 mai la découverte d'un nouveau champ en mer du Nord** norvégienne qui pourra être exploité en 1997. Les forages effectués à 10 800 pieds (3 600 mètres environ) en dessous du niveau de la mer ont permis d'envisager une production quotidienne de 4 410 barils de pétrole.

■ **PECHINEY : le groupe d'aluminium** a annoncé mercredi 22 mai son intention de céder 70 % de sa participation dans sa filiale Carbone Savoie, premier producteur de cathodes, à l'américain Ucar International, numéro un mondial dans les produits en graphite.

هكذا من الأصل

■ **LE DOLLAR était stable mercredi sur le marché des changes de Tokyo, où il s'inscrivait à 107,15 yens, contre 107,20 mardi, et à 1,5429 mark, contre 1,5415 mardi à New York.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé mercredi en baisse de 0,6 %, l'indice Nikkei cédant 133,74 points pour repasser sous les 22 000 points, à 21 958,00 points.**

■ **APRÈS L'ACCORD entre l'Irak et l'ONU, les cours du pétrole light sweet crude à New York ont gagné 14 cents et ceux du brent à Londres ont progressé de 60 cents.**

■ **WALL STREET a marqué une pause mardi, après avoir gagné plus de 120 points au cours des trois dernières séances. L'indice Dow Jones a perdu 12,56 points, à 5 736,26.**

■ **LE CUIVRE s'est repris mardi sur le marché londonien des métaux. Il a regagné 25 dollars, à 2 454 dollars la tonne, après avoir atteint lundi son plus bas niveau depuis 21 mois.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↗	↗	↘	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

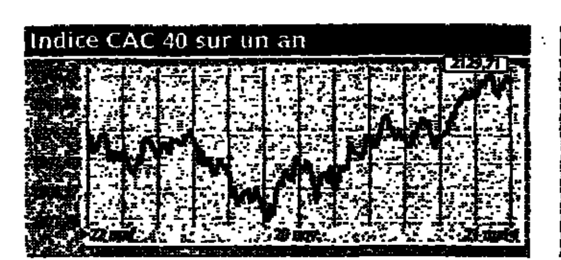
Paris en baisse

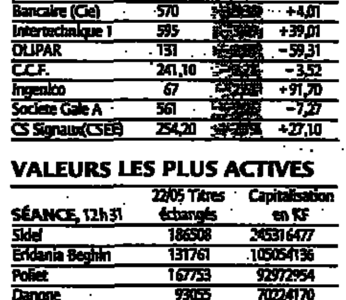
LA BOURSE DE PARIS cédait du terrain mercredi dans un marché morose et en panne d'initiatives, notait-on dans les salles de marché. En milieu de journée, l'indice CAC 40 affichait un recul de 0,73 % pour s'inscrire à 2 114,19 points. A l'ouverture, l'indicateur était déjà en repli de 0,56 %. Les échanges étaient peu fournis.

Le marché parisien est actuellement dans une phase de ralentissement et suit de ce fait de très près l'évolution du marché obligataire, a noté un gestionnaire. Mardi, la Bourse a réussi à afficher une hausse en clôture grâce au rebond du marché obligataire, et mercredi, c'est l'inverse qui se produit, a-t-il ajouté.

Le marché obligataire était en effet mal orienté mercredi dans la matinée, avec le contrat notionnel juin en repli de 0,20 % à 123,46.

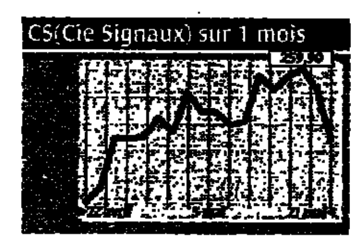
Du côté des valeurs, les AGF étaient quasi stable (+ 0,07 %) à 140.50 F. Parmi les hausses, on notait Dassault Aviation (+ 9,4 %), Cerus (+ 5,63), Sidel (+ 4,5 %). Dassault profite des déclarations de son président qui a indiqué qu'un *« cadre »* sera tracé d'ici au 30 juin pour le projet de fusion entre Aerospatiale et Dassault, tout en ajoutant que les modalités d'évaluation des deux sociétés et les détails de la fusion prendront *« plusieurs mois »*.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

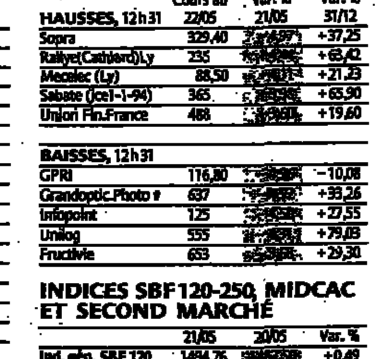
Signaux, valeur du jour

LA COTATION de la Compagnie des signaux a repris mardi 21 mai à la Bourse de Paris, après une suspension lundi 20 mai. Le titre a perdu 2,7 %, à 259,90 francs, après l'annonce par la société de la fusion de ses activités de signalisation avec celles du groupe italien Ansaldo Trasporti, qui fabrique de l'équipement ferroviaire. Le président des Signaux, Yasid Sabeg, a annoncé que son groupe allait concentrer son développement sur ses pôles défense et télécommunications. Depuis le début de l'année, l'action de la Compagnie des signaux, qui est une filiale du groupe Quadral, a gagné près de 30 %.


CS(Cie Signaux) sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 22/05	Var. % 21/05	Var. % 31/12
Dassault-Aviation	580	[illegible]	+81,81
Cerus Europ.Reun	103,60	[illegible]	+71,23
Sidel	1328	[illegible]	−12,97
Axime	730	[illegible]	+90,98
Docks France	1121	[illegible]	+50,67
Dassault Electro	339,90	[illegible]	+109,94
UFB Locabail	515	[illegible]	+28,75
Casino Guichard	223,20	[illegible]	+56,41
Canal +	1254	[illegible]	+36,60
Valeo	290,80	[illegible]	+28,21
BAISSES, 12h31			
Credit Lyonnais CI	154	[illegible]	−34,46
Eridania Beghin	796	[illegible]	−5,23
Moulinex	78,30	[illegible]	+16,86
Bancaire (Cie)	570	[illegible]	+4,01
Intertechnique 1	595	[illegible]	+39,01
OLIPAR	131	[illegible]	−59,31
C.C.F.	241,10	[illegible]	−3,52
Ingenico	67	[illegible]	+91,70
Societe Gale A	561	[illegible]	−7,27
CS Signaux(CSEE)	254,20	[illegible]	+27,10

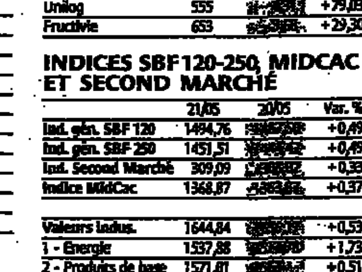


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h31	22/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Sidel	186508	245316477
Eridania Beghin	131761	105054136
Poliet	167753	92972954
Danone	93055	70224170
Alcatel Alsthom	143646	68983557,80
Elf Aquitaine	169026	64997493,90
Total	173858	61747350,90
Canal +	48294	60210105
Cetelem	45824	51953696
Valeo	151398	43897085

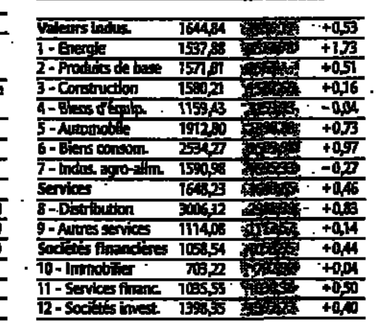
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

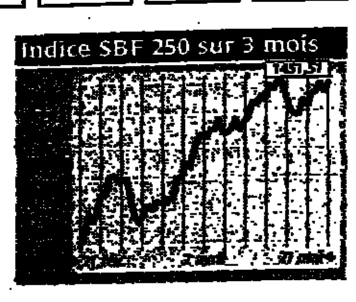
HAUSSES, 12h31	Cours au 22/05	Var. % 21/05	Var. % 31/12
Sopra	329,40	[illegible]	+37,25
Rallye(Cathiard)Ly	235	[illegible]	+63,42
Mecelec (Ly)	88,50	[illegible]	+21,23
Sabate (Jce1-1-94)	365	[illegible]	+65,90
Union Fin.France	488	[illegible]	+19,60
BAISSES, 12h31			
GPRI	116,80	[illegible]	−10,08
Grandoptic.Photo #	637	[illegible]	+33,26
Infopoint	125	[illegible]	+27,55
Unilog	555	[illegible]	+79,03
Fructivie	653	[illegible]	+29,30

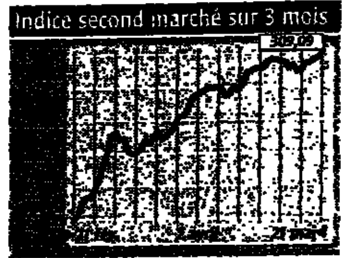


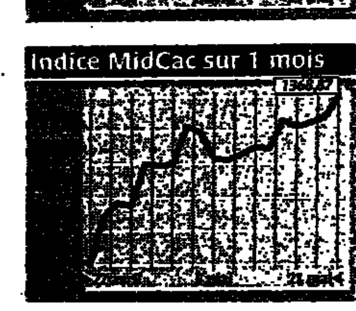
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/05	20/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1494,76	[illegible]	+0,49
Ind. gén. SBF 250	1451,51	[illegible]	+0,49
Ind. Second Marché	309,09	[illegible]	+0,33
Indice MidCac	1368,87	[illegible]	+0,37
Valeurs indus.	1644,84	[illegible]	+0,53
1 - Energie	1537,88	[illegible]	+1,73
2 - Produits de base	1571,81	[illegible]	+0,51
3 - Construction	1580,21	[illegible]	+0,16
4 - Biens d'équip.	1159,43	[illegible]	−0,04
5 - Automobile	1912,80	[illegible]	+0,73
6 - Biens consom.	2534,27	[illegible]	+0,97
7 - Indus. agro-alim.	1590,98	[illegible]	−0,27
Services	1648,23	[illegible]	+0,46
8 - Distribution	3006,12	[illegible]	+0,83
9 - Autres services	1114,08	[illegible]	+0,14
Sociétés financières	1058,54	[illegible]	+0,44
10 - Immobilier	703,22	[illegible]	+0,04
11 - Services financ.	1035,55	[illegible]	+0,50
12 - Sociétés invest.	1398,35	[illegible]	+0,40




Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo sous les 22 000 points

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,61 % mercredi 22 mai. L'indice Nikkei, qui a perdu 133,74 points, à 21 958,00, est repassé sous la barre des 22 000 points.

Wall Street a marqué une pause mardi 21 mai, après avoir gagné plus de 120 points au cours des trois dernières séances, alors que le comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) a décidé, comme prévu, de laisser inchangés ses taux directeurs à l'issue de sa réunion. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu en clôture 12,56 points (− 0,22 %), à 5 736,26. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les émissions du trésor à 30 ans, principale référence, s'est établi à 6,85 %, contre 6,83 % la veille au soir. Les analystes ont attribué l'évolution des titres boursiers à une phase de consolidation après leur envolée récente, qui a propulsé lundi le Dow Jones au-dessus du seuil historique des 5 700 points.

La Bourse de Londres avait légèrement progressé mardi dans un marché calme. L'indice Footsie a terminé en hausse de 11,2 points, soit 0,3 %, à 3 789,4 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/05	Cours au 20/05	Var. en %
Paris CAC 40	2129,71	[illegible]	+0,43
New-York/DJ indus.	5750,67	[illegible]	+0,09
Tokyo/Nikkei	22091,70	[illegible]	+0,51
Londres/FT100	3789,40	[illegible]	+0,30
Francfort/Dax 30	2570,78	[illegible]	+0,81
Frankfort/Commer.	901,99	[illegible]	+0,17
Bruxelles/Bel 20	2060,44	[illegible]	+1,16
Bruxelles/Général	1761,39	[illegible]	+1,16
Milan/MIB 30	1007	[illegible]	−0,60
Amsterdam/Gé. Cbs	378,90	[illegible]	+0,63
Madrid/Ibex 35	363,76	362,96	+0,22
Stockholm/Affarsal	1560,52	[illegible]	—
Londres FT30	2815,50	[illegible]	+0,15
Hong Kong/Hang S.	11088,80	10987,60	+0,91
Singapour/Strait t	2310,16	2322,92	−0,55

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

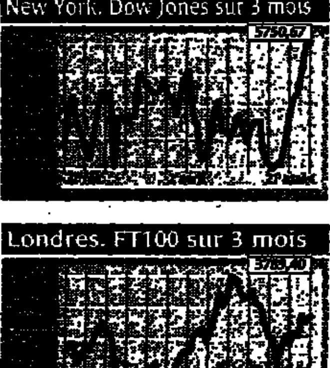
	21/05	20/05
Alcoa	63,62	63,25
American Express	47,50	47,37
Allied Signal	57,50	59
AT & T	62,50	62,25
Bethlehem	13	12,87
Boeing Co	83,87	82,62
Caterpillar Inc.	68,50	67,87
Chevron Corp.	60,50	62
Coca-Cola Co	46,50	46,50
Disney Corp.	62,37	61,87
Du Pont Nemours&Co	83,62	82,87
Eastman Kodak Co	76,25	77,37
Exxon Corp.	86	87,50
Gén. Motors Corp.H	55,25	55,62
Gén. Electric Co	83,37	84,50
Goodyear T & Rubbe	52,87	52,37
IBM	111,12	111,87
Intl Paper	42,87	42,87
J.P. Morgan Co	88,12	89,25
Mc Don Dougl	102	100
Merck & Co.Inc.	63,12	63,37
Minnesota Mng.&Mfg	70	69,62
Philip Moris	96,87	96,12
Procter & Gamble C	88,50	87,75
Sears Roebuck & Co	49,87	49,87
Texaco	85	86,87
Union Carb.	44,12	43,37
Utd Technol	109,75	110
Westingh. Electric	17,87	17,87
Woolworth	21	20,87

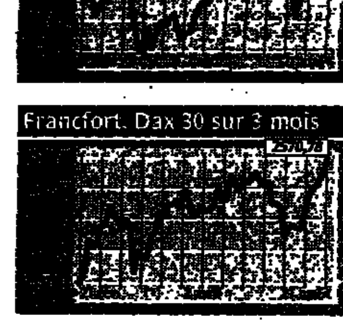
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/05	20/05
Allied Lyons	4,85	4,82
Barclays Bank.	7,82	7,89
B.A.T. Industries	5,10	5,09
British Aerospace	8,96	8,98
British Airways	5,68	5,53
British Gas	1,79	1,79
British Petroleum	5,78	5,69
British Telecom	3,44	3,47
B.T.R.	2,94	2,93
Cadbury Schweppes	4,90	4,90
Eurotunnel	0,84	0,85
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,71	8,51
Grand Metropolitan	4,45	4,46
Guinness	4,80	4,84
Hanson Plc	1,93	1,91
Great Ic	6,80	6,88
H.S.B.C.	9,84	9,81
Impérial Chemical	8,69	8,87
Legal	7,24	7,31
Marks and Spencer	4,62	4,31
National Westminst	6,39	6,55
Peninsular Orienta	5,29	5,28
Reuters	7,79	7,92
Saatchi and Saatch	1,24	1,23
Shell Transport	9,37	9,32
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,63	4,58
Univeler Ltd	12,28	12,15
Zeneca	13,91	13,92

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	21/05	20/05
Allianz Holding N	2666	2654
Basf AG	426,10	415,50
Bayer AG	511,50	503,30
Bay hyp&Wechselbk	39,97	39,95
Bayer Vereinsbank	44	43,57
BMW	831	828
Commerzbank	342	339,80
Continental AG	27,15	27
Daimler-Benz AG	841,50	838
Degussa	543,50	540
Deutsche Babcock A	89,40	89
Deutsche Bank AG	74,22	74
Dresdner BK AG FR	38,45	38,35
Henkel VZ	659,80	647,50
Hoechst AG	512,40	501
Karstadt AG	594	589
Kaufhof Holding	535,50	538,10
Linde AG	963	972
DT. Lufthansa AG	247,70	246
Man AG	411,40	407
Mannesmann AG	537	538
Mettaliges AG	29	28,75
Preussag AG	411,25	408,50
Rwe	61,45	60,40
Schering AG	113,50	111,60
Siemens AG	85,05	84,77
Thyssen	286,30	288,50
Veba AG	81,90	80,95
Viag	601,50	588,40
Wellag AG	805	774


New York, Dow Jones sur 3 mois


Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

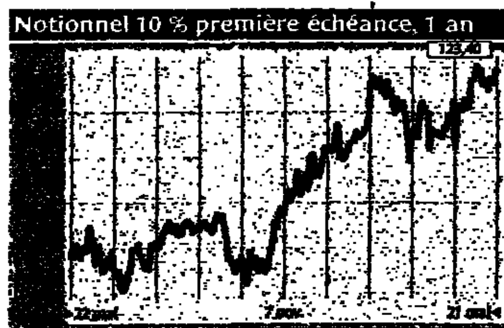
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	→	→	↗	↗	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Léger repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse mercredi 22 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait deux centièmes pour s'établir à 123,64 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,44 %, soit 0,03 % au-dessus de celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse. L'annonce d'une hausse de 6,1 % des ventes dans les grands magasins au cours des deux premières semaines du mois de mai et la fermeté des cours du pétrole avaient pesé sur la tendance. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était remonté à 6,85 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

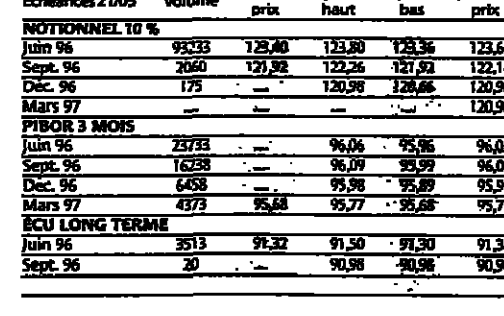
TAUX 21/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,70	6,48	7,32	2,30
Allemagne	3,31	6,45	7,20	1,70
Grande-Bretagne	5,81	8,04	8,26	2,70
Italie	9,12	9,78	10,14	4,50
Japon	0,41	3,33	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,25	6,73	6,91	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/05	Taux au 20/05	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	[illegible]	—
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	—	NC	NC
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	—	NC	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	—	[illegible]	NC
Obligations françaises	—	[illegible]	NC
Fonds d'Etat à TME	—	NC	—
Fonds d'Etat à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 21/05	Vente 21/05	Achat 20/05	Vente 20/05
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,78	3,90	3,78	3,87
3 mois	3,82	3,94	3,81	3,93
6 mois	3,90	3,02	3,85	3,97
1 an	4,05	4,17	3,87	4,12
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	3,8828	—
Pibor Francs 3 mois	3,9375	—	3,9375	—
Pibor Francs 6 mois	4	—	4,8913	—
Pibor Francs 9 mois	4,0625	—	4,0898	—
Pibor Francs 12 mois	4,1250	—	4,3641	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3802	—	4,3750	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3750	—	4,3750	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4375	—	4,4375	—



MATIF

Échéances 21/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	93233	123,40	123,80	123,36	123,66
Sept. 96	2060	121,92	122,26	121,92	122,16
Déc. 96	175	—	120,98	120,66	120,90
Mars 97	—	—	—	—	120,90
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	23733	—	96,06	95,96	96,03
Sept. 96	16238	—	96,09	95,99	96,06
Déc. 96	6458	—	95,98	95,89	95,95
Mars 97	4373	95,68	95,77	95,68	95,75
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	3513	91,32	91,50	91,30	91,38
Sept. 96	20	—	90,98	90,98	90,94

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	13509	2118	2134	2112	2123
Juin 96	812	2096,50	2111,50	2095	2102,50
Juillet 96	500	—	2108,50	2102,50	2099,50
Sept. 96	122	2107	2122	2107	2113,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗	↗	↗	→	↗
5,2175	1,5411	107,1700	3,3847	7,8915

Hausse du dollar

LE BILLET VERT était orienté à la hausse, mercredi matin 22 mai, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5434 mark, 5,2214 francs et 107,05 yens. Le dollar restait soutenu par les propos tenus la veille par Olaf Sievert, membre du conseil de la Bundesbank. Il avait affirmé qu'*« une hausse de quelques pfennigs du dollar serait une bonne chose pour l'économie allemande »* et ajouté que le taux des prises en pension (REPO) dispose d'*« une marge de baisse considérable »*. Une baisse du REPO rendrait les placements libellés en marks moins attractifs. A l'inverse, le dollar bénéficie du *statu quo* monétaire outre-Atlantique. Le conseil de la Réserve fédérale, réuni mardi 21 mai, a choisi de laisser inchangés ses taux directeurs. Le franc était stable, mercredi matin. Il cotait 3,3845 francs pour un mark.

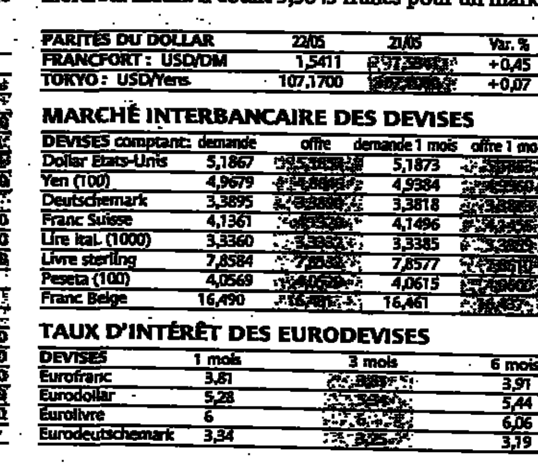
MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/05	% 20/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4700	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3785	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2175	[illegible]	4,9000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4680	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,8900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3505	[illegible]	3,1300	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,6800	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1415	[illegible]	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8915	+0,38	7,4700	8,3200
Grèce (100 drach.)	2,1405	[illegible]	1,8500	2,8500
Suède (100 krs)	76,8700	[illegible]	72	82
Suisse (100 F)	411,7000	[illegible]	398	422
Norvège (100 k)	78,9400	+0,05	74	83
Autriche (100 sch)	48,1010	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0655	+0,34	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3000	+0,35	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8037	+0,34	3,5200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8776	[illegible]	4,6400	4,9900
Finlande (mark)	110,5700	[illegible]	103	114

PARITÉS DU DOLLAR	22/05	21/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5411	[illegible]	+0,45
TOKYO : USD/Yens	107,1700	[illegible]	+0,07

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1867	[illegible]	5,1873	[illegible]
Yen (100)	4,9679	[illegible]	4,9384	[illegible]
Deutschemark	3,3895	[illegible]	3,3818	[illegible]
Franc Suisse	4,1361	[illegible]	4,1496	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3360	[illegible]	3,3385	[illegible]
Livre sterling	7,8584	[illegible]	7,8577	[illegible]
Peseta (100)	4,0569	[illegible]	4,0615	[illegible]
Franc Belge	16,490	[illegible]	16,461	[illegible]



TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	[illegible]	3,91
Eurodollar	5,28	[illegible]	5,44
Eurolivre	6	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,34	[illegible]	3,19

L'OR

	cours 21/05	cours 20/05
Or fin (k. barre)	65100	65200
Or fin (en lingot)	65500	65500
Once d'Or Londres	390,25	391
Pièce française(20f)	375	375
Pièce suisse (20f)	370	374
Pièce Union lat(20f)	372	375
Pièce 20 dollars us	2505	2505
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2445	2425

LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/05	cours 20/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/05	20/05
Dow-Jones comptant	212,54	[illegible]
Dow-Jones à terme	361,84	[illegible]
CRB	259,21	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2518	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2455	[illegible]
Aluminium comptant	1550	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1584	[illegible]
Plomb comptant	830	[illegible]
Plomb à 3 mois	825	[illegible]
Etain comptant	6225	[illegible]
Etain à 3 mois	6259	[illegible]
Zinc comptant	1036	[illegible]
Zinc à 3 mois	1062,50	[illegible]
Nickel comptant	7996	[illegible]
Nickel à 3 mois	8105	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	129,40	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	6,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	5,35	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,02	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	246,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	115,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1408	[illegible]
Café (Londres)	2012	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,27	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 22 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS
−0,74 %
CAC 40 : 2113,93

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7721	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
B.N.P. (T.P)	925	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	827	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Renault (T.P.)	1805	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1221	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Accor	733	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Air Liquide	943	[illegible]	− 2,12	[illegible]
Alcatel Alsthom	484,90	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Alcatel Cable	473,20	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Alspi	490	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	140,40	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Axa	298,70	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Axime	694	[illegible]	+ 3,74	[illegible]
Bail Investis	840	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Bancaire (Cie)	590	[illegible]	− 3,38	[illegible]
Bazar Hot. Ville	481	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
Bertrand Faure	170	170	—	[illegible]
BIC	566	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
BIS	645	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
B.N.P.	195,90	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Bollore Techno	585	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Bongrain	2562	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Bouygues	498,20	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Canal +	1222	[illegible]	+ 2,61	[illegible]
CGIP	1200	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Chargeurs	1460	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Christian Dior	721	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	244,60	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Clarins	763	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Club Mediterranee	489,80	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Coflexip	199,50	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Colas	925	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Comptoir Entrep.1	13,20	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Comptoir Moder.	2145	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
CPR	413,80	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Cred.Fon.France	32,90	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Credit Local Fce	411,20	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Credit Lyonnais CI	161,50	[illegible]	− 4,64	[illegible]
Credit National	365,50	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	259,90	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Damart	4080	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Danone	762	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Dassault-Aviation	530	[illegible]	+ 9,43	[illegible]
Dassault Electro	330	[illegible]	+ 3	[illegible]
De Dietrich	265	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Degremont	500	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	52,05	[illegible]	− 0,09	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	257	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Docks France	1081	[illegible]	+ 3,70	[illegible]
Dynaction	142	[illegible]	− 2,11	[illegible]
Eaux (Gle des)	552	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Ecco	1222	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Eiffage	735	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Elf Aquitaine	389	[illegible]	− 1,49	[illegible]
Eramet	392,90	392,90	—	[illegible]
Eridania Beghin	830	[illegible]	− 4,09	[illegible]
Essilor Intl	1240	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Essilor Intl ADP	970	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Esso	625	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Eurafrance	2035	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Euro Disney	14,10	14	− 0,70	[illegible]
Europe 1	1164	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Eurotunnel	6,60	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1014	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Finextel	77,05	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Fives-Lille	545	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel	4885	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Galeries Lafayette	1639	[illegible]	—	[illegible]
GAN	148	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Gascogne (B)	489,50	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Gaz et Eaux	2185	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Geophysique	326	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
G.F.C.	410	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	514	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Gr.Zannier (Ly)	118	[illegible]	− 0,84	[illegible]
GTM-Entrepose	318,50	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Lafarge	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere (MMB)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	580	571	− 1,55	[illegible]
Vaal Reefs #	519	518	− 0,19	[illegible]
Volkswagen A.G #	1821	1821	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	110	108,20	− 1,63	[illegible]
Western Deep #	230,30	228,10	− 0,95	[illegible]
Yamanouchi #	120	120	—	[illegible]
Zambia Copper	3,36	3,33	− 0,89	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 22 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,40	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,16	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,16	[illegible]
CEPME 9% 92-06TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-08 CB	118,90	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,28	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,23	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,90	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,20	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	118	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,81	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,80	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	114	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	102,01	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,25	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,08	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,57	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,15	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,64	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,76	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,88	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,18	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,63	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,59	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,56	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114,70	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,85	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	913	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	146,30	[illegible]
Commerzbank AG	1170	[illegible]
Fiat Ord	19,15	19,15
Gevaert	301,20	301,20
Gold Fields South	170,20	170
Kubota Corp	29,75	29,75
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	51	51
Ottomane(cie Fin.) ■	340,50	345
Robeco	387,20	[illegible]
Rodamco N.V.	146,20	[illegible]
Rolinco	421,30	422,10
Solvay SA	3050	3050

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 22 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
C.E.E #	290	[illegible]
CEGEP #	160	[illegible]
Cermex # (Ly)	365	[illegible]
CFPI #	220	[illegible]
Change Bourse (M)	338	[illegible]
Christ.Dalloz #	1525	[illegible]
Cipe France Ly #	475	[illegible]
CNIM CA#	200,50	[illegible]
Codetour	320	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	345	[illegible]
Confandey S.A	310	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 22 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	258	270
Infonie	501	503
Joliez-Regal	100	100
Proxidis	87,90	86

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 22 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,04	0,04
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,15	38,15
Mumm ◆	1300	1300
Nobel ◆	181,20	181,20
Sté lecteurs du Monde ◆	183,20	183,20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1245,93	1212,58
Créd.Mut.Ep.Quatre	1108,34	1086,61
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	753,72	721,36
Saint-Honoré Capital	17834,50	17315,05
St-Honoré March. Emer.	648,99	621,04
St-Honoré Pacifique	814,45	779,38
Cadence 2 D	1057,83	[illegible]
Cadence 3 D	1063,12	[illegible]
Capimonétaire C	1998,02	1996,02
Capimonétaire D	1856,42	[illegible]
Capiobli C	8463,88	[illegible]
Interobli C	6466,58	[illegible]
Intersélection France D	593,44	[illegible]
S.G. France opport. C	1716,59	[illegible]
S.G. France opport. D	1655,37	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

■ **XAVIER GAUTIER**, grand reporter au *Figaro*, a été retrouvé mort par pendaison, dimanche 19 mai, dans une maison de Ciudadela, dans l'île de Minorque, en Espagne. Il était âgé de trente-cinq ans. La police privilégie l'hypothèse d'un suicide, mais sa famille demande que l'enquête se poursuive pour déterminer les circonstances de sa mort. Xavier Gautier avait commencé sa carrière de journaliste à Francfort comme pigiste pour le service économique de l'Agence France-Presse. Après un passage aux *Echos*, de 1987 à 1990, il entre comme grand reporter au *Figaro*. Pour le quotidien national, il couvrira le conflit entre l'armée irakienne et la résistance kurde en 1991, puis le conflit en ex-Yougoslavie. Journaliste exigeant, passionné de terrain et animé d'un grand esprit de confraternité, Xavier Gautier était aussi un homme de réflexion. Sa profonde connaissance de l'Allemagne avait conduit le professeur Joseph Rovan à lui confier, à partir de 1982, d'importantes fonctions au comité de rédaction de la revue *Documents*.

■ **SPIROS ARGIRIS**, chef d'orchestre grec, est mort dimanche 19 mai, à l'hôpital de Nice, des suites d'un cancer foudroyant aux poumons. Il était âgé de quarante-sept ans. Né à Athènes le 24 août 1948, Spiros Argiris a travaillé le piano, à Genève, avec Alfons Kontarsky, et la direction d'orchestre, à Vienne, avec Hans Swarowsky. Il avait aussi suivi les cours de Nadia Boulanger, à Paris. Argiris avait commencé sa carrière de chef d'orchestre en Allemagne de l'Ouest, puis s'était imposé en Italie, créant des partitions de Hans Werner Henze, Hans Jürgen von Bose, Alberto Bruni-Tedeschi, Aldo Clementi, Dimitris Terzakis et Alfred Schnittke. Il avait dirigé le Festival des Deux Mondes à Spolète (Italie) de 1986 à 1992, et été chef principal à l'Opéra de Trieste (Italie) de 1987 à 1991. De 1991 à 1994, il avait été directeur artistique du Théâtre Bellini de Catane (Italie), qu'il avait quitté pour devenir directeur musical du Festival des Deux Mondes de Charleston (Etats-Unis). Spiros Argiris avait dirigé la dernière *Tosca* de Puccini à l'Opéra-Bastille.

NOMINATIONS

EPISCOPAT

Mgr Patrick Kelly a été nommé par le pape, lundi 20 mai, archevêque de Liverpool, en Grande-Bretagne. Evêque de Salford, il succède à Mgr Derek Worlock, mort en février, artisan de l'amélioration des relations entre catholiques et anglicans.

[Né le 23 novembre 1938 à Morecambe, dans le diocèse de Lancaster, Patrick Kelly a été ordonné prêtre en 1962 et il était évêque de Salford (dans l'archidiocèse de Liverpool) depuis 1984.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 20-mardi 21 mai sont publiés :

● **AGF** : un arrêté fixant les modalités de la privatisation de la société centrale des Assurances générales de France. Dix-sept millions d'actions seront cédées par l'Etat au prix de 128 francs ; un arrêté fixant la valeur de reprise des titres de l'emprunt d'Etat 6 % juillet 1997 remis en paiement des actions de la société centrale des Assurances générales de France ; un avis de la commission de la privatisation relatif à la valeur minimum de la société centrale des Assurances générales de France.

● **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation de la convention d'établissement entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Congo ; une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République orientale de l'Uruguay, sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ; une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Norvège portant sur le transport par gazoduc de gaz du plateau continental norvégien et d'autres secteurs vers la France.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Yvonne,
Doriane et Jacques,
Edith et Philippe,
Natacha, Flora, Emma,
souhaitent à GRAND-PÈRE

Maurice LEBIGRE,

un heureux quatre-vingt-onzième anniversaire.

Décès

– Marc Samele-Acquaviva,
Sabine Samele-Acquaviva
et son époux,
Fabienne Samele-Acquaviva,
ses enfants,
Julien, Christophe et Alexandra,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Renée AVEZ,

leur mère et grand-mère,

survenu à Argenteuil, le 19 mai 1996, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 mai, à 9 h 45, en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains.

40, avenue de Ceinture,
95880 Enghien-les-Bains.

– Mme Jean Bonnassieux,
son épouse,
M. et Mme Pierre Bonnassieux
et leurs enfants,
M. et Mme André Bonnassieux
et leurs enfants,
La famille Mollin,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BONNASSIEUX,

survenu le 14 mai 1996, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Boissière,
75016 Paris.

– La présidente,
Le directeur de l'IUT,
Les personnels de l'université
Paris-XII- Val-de-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 17 mai 1996 de

Jean-Claude CHADELAT,
maître de conférences
à l'IUT de Créteil.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Université Paris-XII-Val-de-Marne,
61, avenue du Général-de-Gaulle,
94010 Créteil Cedex.

– Mme Andrée Aubery-Chauvel,
son épouse,
Mlle Sophie Luchini,
sa belle-fille,
M. Claude Chauvel,
son fils,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy CHAUVEL.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au Val Saint-Germain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Guénégaud,
75006 Paris.

– La galerie Claude-Bernard,
a la douleur de faire part du décès de

Roel D'HAESE
né le 26 octobre 1921,
à Grammont (Belgique),
décédé le 18 mai 1996, à Bruges,
docteur honoris causa
de la faculté de philosophie
et de lettres de l'université de Gand,
chevalier dans l'ordre de la Couronne,
chevalier dans l'ordre de Léopold,
officier dans l'ordre de Léopold II,
officier dans l'ordre
des Arts et Lettres (France).

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 mai, à 12 heures, en l'église Saint-Bernard de Nieuport-Bains, Belgique.

***Jacques-Emmanuel* FOUSNAQUER**

a été inhumé, le 21 mai 1996, à Codot (Yonne).

M. et Mme Etienne Fousnaquer,
le Jardin des fontaines,
9, rue de Nazareth,
34000 Montpellier.

– *Les Inrockuptibles*,
ont la douleur de faire part du décès de son collaborateur,

Jacques-Emmanuel FOUSNAQUER.

144, rue de Rivoli,
75001 Paris.
(*Le Monde* daté 19-20 mai.)

– Mme Léopold Gluck,
née Rachel Marcelle Breger,
son épouse,
Le docteur Anne-Marie Bebar,
Le docteur Jean-Michel Gluck,
ses enfants,
Antoinette et Christophe,
Marianne et Jean-Philippe,
Mathias, Benjamin,
ses petits-enfants,
M. et Mme Olivier Gluck,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Léopold GLUCK,

survenu le 19 mai 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

9, rue Jean-Bleuzen,
92170 Vanves.

– *Mme François Donsimoni*,
sa mère,
M. Dominique Taddéi,
son mari,
François, Antonia, Angela,
Julia Taddéi,
ses enfants,
M. François Taddéi,
son beau-père,
Anna et François Pouyat,
Antoine-François et Marie-Pierre Donsimoni,
Aline et Henri-Jacques de Caumont la Force,
Jean-Pierre et Evelyne Donsimoni,
Marie-Paule Donsimoni
et Héraklis Polemarchakis,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Mme Wilthien-Heste,
Mme Marien Donsimoni-Heste,
Mme Battestini,
Mme Emmanuel Taddéi,
Mme Jean Taddéi,
M. et Mme Lanata,
ses oncles et tantes,
Louis, Marien, Anna-Valérie, François-Pierre, Stephan, Laetitia,
Pierre-Baptiste, Dom Pierre, Sampiero, Saveria, François-Marie,
Jean-Decius, Thaïs et Jean-Roch,
ses neveux et nièces,
Robert, Claude, Pierre-Henry, Alain, Joseph, Jean-Marie,
Michel-André, Michel, François, Marie-Rose et Charles,
ses cousins germains,
Et tous ses parents et amis,
ont l'immense douleur d'annoncer le rappel à Dieu de

Catherine TADDÉI,
née DONSIMONI,

le 15 mai 1996, à l'âge de quarante-huit ans.

Unissons-nous dans la prière.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 18 mai, à Piedicroce-d'Orezza (Corse).

Tous ceux qui l'ont aimée pourront se réunir le samedi 8 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, où une messe sera célébrée.

Pacem in terris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Donsimoni-Taddéi,
95690 Neles-la-Vallée.

– Le président de l'université des sciences sociales de Toulouse,
Le doyen de la faculté de droit,
Les enseignants,
Les personnels administratifs et techniques,
Les étudiants de l'université,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques
MARTIN DE LA MOUTTE,

survenu le 16 mai 1996.

Ses obsèques ont été célébrées samedi 18 mai, en la cathédrale Saint-Etienne, à Toulouse.

Anniversaires de décès

– Le 22 mai 1993,

Henri DIEUZEIDE

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé ont une pensée pour lui, en ce jour anniversaire.

– Il y a deux ans, le 23 mai 1994, disparaissait.

Maurice SIMON,
magistrat,
officier de la Légion d'honneur.

« La trace que l'on peut espérer laisser derrière soi doit être de lumière. »

Conférences

LE GROUPE D'ÉTUDES
C.G. JUNG DE PARIS
vous invite à participer à sa prochaine conférence :

« LES LOUPS SONT ENCORE LÀ »

avec Denyse Lyard, analyste, membre didacticien de la SFPA,

le mardi 4 juin, à 20 h 45,
5, rue Las Cases, Paris-7e.

Pour tous renseignements, téléphoner au (16-1) 45-55-42-90, le jeudi de 14 h 30 à 18 heures ou écrire au *Groupe d'études CG JUNG, 1, place de* l'Ecole-Militaire, Paris-7e.

CONFÉRENCES DE L'ETOILE
« Qu'est-ce-que le protestantisme ? » avec A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs, mardi 28 mai, à 20 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, entrée libre.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE
● **Séminaires**
Philippe Nys : « **Herméneutique et phénoménologie des lieux de l'habiter** », 23 et 30 mai, 6, 13 et 27 juin, 18 h 30-20 heures, salle 4, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6e.
Jean-Michel Rey : « **A propos du sublime** », 3 et 10 juin, 18 heures-20 heures, *salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue* de Varenne, Paris-7e.
Egidius Berns : « **Circularité et usure : travail** », intervention de Bert Hamminga (université Tilburg) : « Chômage de longue durée et le concept de travail », 18 heures-20 heures, 21 mai, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Paul Braffort : « **Quelques problèmes de la représentation communs aux sciences et aux arts : la pluralité des formes** », interventions de Josiane Joncquel : « Le parallélisme des formes de la représentation par le texte et l'image », le 21 mai, et de Louis Roquin : « Problèmes de la représentation des formes musicales contemporaines », le 28 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Pascal Michon : « **Conditions théoriques d'une histoire du sujet** », 22 mai, 5 juin, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
François Balmes : « **Du Père à l'autre, Dieu dans la psychanalyse** », 28 mai, 18 et 27 juin, 21 heures-23 heures, salle Jean-XXIII, *USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e.*
Catherine Audard : « **Citoyenneté et individualité morale** », 7 juin, 18 heures-20 heures, espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.
Frédéric Cossutta, Alain Lhomme, Dominique Maingueneau : « **L'écriture des philosophes** », 4 juin, 20 heures-22 heures, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.
François-David Sebbah : « **La subjectivité dans la phénoménologie française contemporaine** », 23 mai, 13 juin, 18 heures-20 heures, salle JA05, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
● **Forum**
Autour de l'œuvre de Jean-Toussaint Dessanti, sous la responsabilité de Frédéric Cossutta, en présence de Jean-Toussaint Dessanti, avec Gilles Châtelet, Dominique Grisoni, Patrice Loraux, Jean-*Michel Salanskis et Jean-Jacques Szczeci*niarcz, 21 mai, 18 h 30-22 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85.
Autres renseignements : 44-41-46-80.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, à 20 h 30, le jeudi 23 mai 1996 : David Assouline, historien : *Un siècle d'immigration en France, 1850-1918 : de la mine aux champs de bataille* (éditions Syros).

– **Maison de l'hébreu** : pour lire en une leçon, comprendre la Bible, la presse et parler *israélien en un temps* record. Stages exclusifs du professeur Jacques Benandis, auteur du dictionnaire, toutes traductions.
47-97-30-22 ou 45-67-39-43 (sauf samedi).

L'ALCT, ASS. ANCIENS
DU LYCÉE CARNOT DE TUNIS
dont le président d'honneur est *M. Philippe Séguin*, organise, le jeudi 30 mai 1996, un dîner-débat animé par l'un de ses membres, M. Claude Hagège, professeur au Collège de France, auteur de *L'Enfant aux deux langues* (Odile Jacob).
Renseignements : **ALCT, 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e.**
Tél. : 40-74-35-75.
Fax : 40-31-85-25.

LE COMITÉ DE PARIS
DE LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER
convoque ses adhérents en assemblée générale ordinaire, le **mercredi 12 juin 1996, à 16 heures**, à *l'hôpital Sainte-Périne*, 11, rue Chardon-Lagache, Paris-16e.

Ordre du jour :
approbation de l'AGO 1995, rapport d'activités et rapport financier 1995, budget prévisionnel 1996, renouvellement d'un administrateur, élection d'un administrateur, questions diverses.

Exposé par le docteur Gilles Errieau, président de MG Cancer sur **« La lutte contre la douleur liée au cancer ».**

– Il reste des places en classe de PTSI (ex-math. sup. T), au lycée technique Raspail, *5 bis*, avenue Maurice-d'Ocagne, Paris-14e.
Tél. : 40-52-73-00

Soutenances de thèses

Anne BELGRAND

soutiendra sa thèse pour le doctorat d'Etat, le mercredi 29 mai 1996, à 9 heures, sur le sujet suivant :

La structure oppositionnelle
dans l'œuvre romanesque
d'Emile Zola.

Amphithéâtre Descartes, Paris-IV-*Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne.*

Cette soutenance est publique.

CARNET DU MONDE
Téléphone 42-17-29-94
Télécopieur 42-17-21-36

AUJOURD'HUI

SPORTS

TRANSFERTS Après Zinedine Zidane, les Bordelais Christophe Dugarry et Bixente Lizarazu ont annoncé, mardi 21 mai, leur intention de quitter les Girondins. Le premier pourrait rejoindre le club de Naples, tandis que le second est convoité par l'Athletic de Bilbao. ● LE MARCHÉ des transferts, plus actif que la saison dernière, confirme l'intérêt des clubs étrangers pour les footballeurs français après les résultats obtenus en coupes d'Europe. Pour la première fois, l'Union des clubs professionnels français (UCPF) organise, jeudi 23 mai à Lyon, un Forum des clubs, l'équivalent du *mercato* italien. ● L'ARRÊT BOSMAN, en favorisant la circulation des joueurs, a modifié l'équilibre économique en faveur des clubs les plus riches. Assainis financièrement, les clubs français n'ont pas les moyens de suivre la surenchère sur les salaires.

Le football français gagne du galon, mais perd ses joueurs

Les transferts se multiplient vers le reste de l'Europe, où la cote du footballeur formé en France est au plus haut. Les clubs hexagonaux n'ont pas les moyens de répondre à la surenchère sur les salaires

LE FOOTBALL français vivait jusque-là paisible en son village. Il *entretenait un petit commerce de* proximité à l'abri de ses frontières. Les transferts de joueurs se faisaient *en voisins*, entre *maquignons* de connaissance. Un ou deux clubs plus ambitieux se chargeaient de faire monter les enchères. De l'argent circulait, parfois des sommes rondelettes. On avait l'impression d'être riche. On se haussait du col, sur et hors des terrains. L'arrêt Bosman, en instaurant dans l'Union européenne la libre circulation des sportifs communautaires, a rompu cette tranquillité. Les comices locaux sont devenus une grande foire internationale.

En 1992, dans la liste de vingt-deux joueurs communiquée par Michel Platini pour participer au Championnat d'Europe de Suède, trois joueurs évoluaient dans des clubs étrangers ou s'apprêtaient à le faire. Quatre ans plus tard, dans l'effectif annoncé par Aimé Jacquet en vue de l'Euro, dix internationaux sont déjà, officiellement ou non, hors nos murs. La frénésie est d'autant plus grande que le temps presse pour faire son marché : le sélectionneur national a prévenu qu'il ne voulait pas voir traîner un seul imprésario pendant l'Euro, du 8 au 30 juin.

Le premier réflexe serait de se féliciter de l'intérêt que suscite enfin *le football français*, de Milan à Nagoya. *« Nos joueurs sont exportables »*, constate Jacques Thébault, *directeur général de la Ligue* nationale de football (LNF). La saison historique que viennent de vivre les clubs et l'équipe de France a permis de gagner le respect de l'opposition. Elle a suscité des envies, voire ce qui ressemble à une mode. Près d'une trentaine de Français ont déjà choisi l'exode dans d'autres clubs de l'Union ou vers des terres promises du ballon rond comme le Japon ou la Chine.

Cette brusque migration a son revers. Les clubs français n'ont plus les moyens de garder leurs vedettes. On comprend aisément qu'Auxerre ne puisse lutter avec le FC Barcelone sur le cas de Laurent Blanc. Passe encore que Bordeaux ne soit de taille à rivaliser avec la Juventus pour garder Zinedine Zidane. Mais il est inquiétant que le plus grand club français soit impuissant à conserver Youri Djorkaeff. *« Le Paris-SG ne pouvait pas s'aligner financièrement »*, a affirmé celui-ci pour expliquer son départ à l'Inter de Milan. Un budget de clôture supérieur à 300 millions de francs ne suffirait donc plus à préserver un effectif ? *« Les clubs français qui ont gagné une coupe d'Europe ont jusqu'à présent tous connu un fiasco financier par la suite*, argumente Michel Denisot, le président délégué. *Nous ne voulons pas faire pareil. Djorkaeff sera remplacé par quelqu'un d'aussi fort. Il y aura une grande équipe la saison prochaine au PSG. Lorsque j'ai vendu George Weah et David Ginola, l'année dernière, on m'avait affirmé que je ne gagnerais jamais une coupe d'Europe... »*

Il y a un an à peine, le Paris-SG faisait la loi sur le marché français des transferts. Désormais en concurrence directe avec les clubs italiens, anglais ou allemands, il a du mal à tenir la comparaison au niveau des feuilles de paie. Les dirigeants de la capitale peuvent de bon droit invoquer la lourdeur des impôts français. Cette explication n'est pas suffisante. Même un paradis fiscal comme Monaco, deuxième club français par le montant de son budget, peine sur le marché international des transferts. L'équipe de la principauté a laissé échapper vers Parme son principal espoir, Lilian Thuram. Ses propositions nettes d'impôt n'ont attiré pour l'heure que trois joueurs étrangers sans pedigree, le Suisse Marco Grassi, le Belge Philippe Léonard et l'Ecossais John Collins. Monaco est cependant le premier club à véritablement s'engager dans la brèche de l'arrêt Bosman, avec ses six étrangers, dont trois communautaires. *« Nous n'excluons plus de jouer la saison prochaine avec plus de trois étrangers »*, affirme également Michel Denisot.

BON RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Les autres en sont encore à tenter de sauver leur effectif. En triplant leurs salaires, les dirigeants français n'obtiennent qu'un sourire narquois de leurs joueurs. *« Nous leur avons fait des propositions importantes, mais nous ne pouvions aller plus loin*, a déclaré le président bordelais, Alain Afflelou, relatant ses négociations avec Zinedine Zidane, Christophe Dugarry et Bixente Lizarazu. *Il n'était pas question de compromettre l'avenir du club. »*

Cela situe le fossé qui sépare les rémunérations en France et dans les grands pays auxquels elle prétend se comparer sportivement. Là-bas, les joueurs hexagonaux ont un bon rapport qualité-prix, à tous les niveaux de talent. Du coup, l'appel du large ne touche plus seulement les vedettes. *La bonne saison du Guingampais* Hubert Fournier lui a ainsi permis de signer à Moenchengladbach. D'autres *inconnus* de la Division 1 sont en pourparlers avancés.

Les transferts vont renflouer les caisses des clubs et hâter leur convalescence financière. Mais, à la longue, cette hémorragie pourrait bien avoir des retentissements sur les performances sportives. Les centres de formation, qui comptent aujourd'hui une centaine d'apprentis, et la Division 2 seront-ils un vivier inépuisable ? Le football hexagonal se retrouve donc dans la situation que vit l'AJ Auxerre depuis des années. Cela n'a jusque-là pas trop mal réussi à l'équipe bourguignonne. Michel Denisot a d'ailleurs quelque chose de Guy Roux lorsqu'il affirme : *« Il y en aura pour tout le monde et on ne veut pas tous les mêmes. La fin des transferts, c'est le 9 août. Les bonnes affaires se font le 8. »*

« Le fait de perdre un certain nombre de grands joueurs pourrait devenir un handicap pour notre championnat, admet pourtant Jacques Thébault. *Le football a besoin de vedettes. »* Les clubs doivent donc trouver très vite de nouvelles ressources pour tenir la comparaison sans remettre en cause leur équilibre financier. Sans quoi ils risquent d'être relégués en deuxième division dans l'Europe de Bosman.

Benoît Hopquin

L'exode des joueurs formés dans l'Hexagone

CLUBS	transfert 1996
ALLEMAGNE	
MÖNCHENGLADBACH	Hubert Fournier ←
BAYERN DE MUNICH	Jean-Pierre Papin
DANEMARK	
FC COPENHAGUE	William Prunier
ESPAGNE	
FC BARCELONE	Laurent Blanc ←
ATHLETIC DE BILBAO	Bixente Lizarazu ? ←
ST.-J.-DE-COMPOSTELLE	Franck Passi
ITALIE	
SAMPDORIA DE GÊNES	Christian Karembeu
SAMPDORIA DE GÊNES	Pierre Laigle ←
MILAN AC	Marcel Desailly
MILAN AC	Patrick Vieira
INTER DE MILAN	Jocelyn Angloma ←
INTER DE MILAN	Youri Djorkaeff ←
NAPLES	Alain Boghossian
PARME SC	Daniel Bravo ←
PARME SC	Lilian Thuram ←
JUVENTUS DE TURIN	Didier Deschamps
JUVENTUS DE TURIN	Zinedine Zidane ? ←
ROYAUME-UNI	
MANCHESTER UNITED	Eric Cantona
NEWCASTLE UNITED	David Ginola
EDIMBOURG	Gilles Rousset
SUISSE	
NEUCHÂTEL XAMAX	Thierry Bonalair
FC SION	Antoine Kombouaré
FC SION	Philippe Vercruysse

TRANSFERTS
Copenhague
Mönchengladbach
Munich
Neuchâtel,Sion
Bilbao
Turin, Parme,Gênes
Infographie : Le Monde

L'Europe n'est pas la seule destination des Français : Basile Boli (Urawa Red Diamonds) et Franck Durix (Nagoya Grampus Eight) ont choisi le Japon, tandis que Christian Perez et Clément Garcia partent cette année pour Shanghai (Chine).

L'argument de la fiscalité

L'exode massif des joueurs français pose à nouveau la question de la fiscalité française. Le plafond d'imposition à 58 % est un lourd handicap pour les clubs. Jean-Didier Lange, coprésident démissionnaire des Girondins de Bordeaux, a calculé que 100 francs nets d'impôts donnés à un joueur coûtent 200 francs à un club italien et 375 francs à un club français (*Le Monde* du 15 mai). Ce dernier a donc d'autant plus de mal à répondre à la surenchère. Les autorités du football ont déjà alerté le gouvernement sur les conséquences de cette disproportion. Mais, ainsi que le constate, fataliste, Jacques Thébault, *« comment exiger une faveur quand il est demandé à tous les Français de faire des efforts ? »*

A Lyon, un « mercato » à la française

IL Y A TROIS SEMAINES à peine, il était sur la pelouse du Parc des Princes l'un des finalistes malheureux mais héroïques de la Coupe de France. Philippe Sence, le gardien nîmois, avait même détourné un penalty de Laurent Blanc. Depuis, Blanc est devenu champion de France avec Auxerre avant d'accepter l'offre si séduisante du FC Barcelone. Sence, lui, s'en est retourné vers le *morne quotidien du* National 1, loin des foules et des gros salaires de l'élite. A trente-trois ans, il ne sait pas de quoi son avenir sera fait. Son contrat avec Nîmes expire à la fin de la saison et aucune prolongation ne lui a été proposée.

Comme une cinquantaine de joueurs libres, il vient offrir ses services au Forum des clubs, jeudi 23 mai à Lyon. Pour la première fois en France, représentants de clubs, intermédiaires et footballeurs sont réunis en un même lieu pour prendre contact ou finaliser un transfert. L'idée vient d'Italie, où le système est institutionnalisé depuis des années. Durant quinze jours en juillet, puis une semaine en novembre, le *mercato* impose littéralement ses lois du marché. L'offre et la demande s'y courtisent sur fond de sonneries de téléphones cellulaires ; les contrats des quatre divisions professionnelles ne peuvent être homologués en dehors de cette période.

150 JOUEURS SANS ÉQUIPE

En comparaison, le Forum lyonnais peut paraître timide. *« Nous offrons simplement un outil*, explique Philippe Diallo, directeur de l'Union des clubs professionnels de football (UCPF), initiatrice de la manifestation. *Nous voulons pallier les effets pervers des transferts, créés par la distance et les interférences d'agents qui font monter les enchères. Les contacts directs font gagner du temps et de l'efficacité. C'est une journée de discussion, les transferts peuvent être conclus plus tard. »*

Le milieu du football aime traiter ses affaires dans la discrétion d'une chambre d'hôtel ou d'un restaurant. A Lyon, sur les 1 000 m² de l'espace Tête-d'Or, plus coutumier des expositions publiques et des salons en tout genre, chaque club a son espace privatif. Des conseillers juridiques et fiscaux sont à disposition, ainsi que des formulaires de contrat, au cas où...

Même si le sort des vedettes est réglé par ailleurs, le marché reste d'importance. Les clubs ont obtenu le droit de renforcer leur effectif professionnel la saison prochaine – de 19 à 20 joueurs en première division, de 15 à 17 en deuxième. En invitant les joueurs libres ou leurs représentants à son Forum, l'UCPF espère dynamiser encore les échanges. Sur les 830 pros français, un bon tiers sont chaque année en fin de contrat, donc gratuits pour l'acquéreur. Selon l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), le syndicat des joueurs, 150 environ n'auraient toujours pas trouvé d'équipe.

« Je n'ai pas le choix, je ne suis pas une star, reconnaît Philippe Sence. *Alors je vais à Lyon parce qu'il peut y avoir des débouchés. »* D'autres sont plus sollicités, comme le Strasbourgeois Rémi Garde ou le Marseillais Jean-Marc Ferreri. A ce dernier, l'OM n'a proposé qu'un poste dans l'encadrement technique. Lui veut encore jouer. Plutôt que de répondre aux sirènes suisses et japonaises, il voudrait rester en France. Au Forum des clubs, il devrait conclure son transfert chez les Verts de Saint-Etienne. En cas de succès, ce *mini-mercato* pourrait être élargi sur plusieurs jours.

Stéphane Joby

L'arrêt Bosman

L'arrêt rendu le 15 décembre 1995 par la Cour de justice des Communautés européennes a modifié deux points fondamentaux du règlement de l'Union européenne de football (UEFA) concernant les transferts :

● Les joueurs ressortissants de l'Union européenne peuvent désormais circuler librement en Europe. Ils ne sont plus concernés par la règle limitant à trois le nombre des étrangers dans chaque club.

● Un joueur en fin de contrat est libre de droit. Il peut donc se proposer au plus offrant sans que son club puisse exiger d'indemnités de transfert.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Finale Pro A
Pau-Orthez - Villeurbanne 93-82
Pau-Orthez mène 1-0

Finale Pro B
Hyères-Toulon - Toulouse 82-88
Toulouse mène 1-0

NBA
Conférence Est
Finale
Chicago - Orlando 93-88
Chicago mène 2-0

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
42e et dernière journée

Caen - Toulouse	2-0
Dunkerque - Mulhouse	1-0
Perpignan - Laval	2-0
Amiens - Alès	3-0
Louhans-Cuiseaux - Lorient	2-0
Angers - Nancy	1-2
Epinal - Poitiers	2-0
Le Mans - Marseille	1-2
Sochaux-Red Star	0-1
Charleville - Niort	1-0
Valence - Châteauroux	4-1

Classement final : 1. Caen, 81 pts ; 2. Marseille, 80 ; 3. Nancy, 76 ; 4. Laval, 72 ; 5. Toulouse, 63 ; 6. Le Mans, 62 ; 7. Red Star, 61 ; 8. Perpignan, 61 ; 9. Châteauroux, 60 ; 10. Sochaux, 59 ; 11. Louhans-Cuiseaux, 58 ; 12. Lorient, 58 ; 13. Amiens, 54 ; 14. Mulhouse, 51 ; 15. Valence, 51 ; 16. Niort, 50 ; 17. Charleville, 48 ; 18. Epinal, 19. Poitiers, 45 ; 20. Dunkerque, 43 ; 21. Angers, 37 ; 22. Alès, 25.
Caen, Marseille et Nancy promus en D1 ; Poitiers, Dunkerque, Angers et Alès relégués en N1

Le club de handball OM Vitrolles est rétrogradé

MARSEILLE
de notre correspondant

La commission de performances de la Fédération française de handball (FFHB) a décidé, lundi 20 mai, la rétrogradation en 2e division du club OM Vitrolles. Le champion de France en titre affiche des pertes financières d'un montant de 3 millions de francs, dues en grande partie au non-respect d'un accord de partenariat signé en 1991 avec l'Olympique de Marseille.

Le club de football, alors dirigé par Bernard Tapie, s'était engagé à l'achat, chaque saison, de 3 000 places. Depuis 1993, l'OM n'a pu honorer ce contrat, laissant une « ardoise » de 1,9 million au club vitrollais, présidé par Jean-Claude Tapie, le frère du député des Bouches-du-Rhône.

A cela s'ajoute la compression de la subvention allouée par la municipalité de Vitrolles (1,250 million de francs pour 1996-1997, soit une diminution de 500 000 francs). Les joueurs vitrollais n'ont pas perçu leur salaire du mois d'avril et trois d'entre eux auraient engagé une procédure prud'homale.

René Richard, président de la commission de performances, justifie la rétrogradation par l'absence de documents comptables promis à la commission nationale de contrôle et de gestion. *« Ce n'est pas une nouveauté concernant l'OM Vitrolles*, précise-t-il, *puisque nous attendons toujours les comptes 1994-1995, certifiés par un commissaire aux comptes. »* Jean-Claude Tapie, qui a aussitôt annoncé son intention de faire appel de cette sanction, a jusqu'au 31 mai pour fournir les documents requis par la Fédération.

Le président vitrollais a qualifié cette rétrogradation de *« règlement de comptes flagrant »*. S'en prenant ouvertement à René Richard, par ailleurs responsable du club d'Ivry, il a déclaré : *« La commission est composée de présidents de club, donc juges et parties. C'est un peu comme si, face à une entreprise en difficulté, on demandait à ses concurrents s'il faut qu'elle dépose son bilan. »* La confirmation en appel de la rétrogradation serait aussitôt suivie, selon Jean-Claude Tapie, d'un dépôt de bilan.

Le président de l'OM Vitrolles avait fait part aux instances fédérales de l'engagement de Jean-Jacques Anglade, maire (PS) de Vitrolles, de *« combler le trou du club »*. Mais celui-ci a déclaré que la *« ville n'a pas le droit de prendre en charge les déficits d'une association. »* En décembre 1995, Jean-Claude Tapie avait été mis en examen pour faux et usage de faux par le juge d'instruction David Peyron, qui enquête sur les relations entre la mairie de Vitrolles et deux sociétés de la région parisienne. Le magistrat soupçonne qu'en contrepartie d'une convention portant sur l'exploitation de panneaux publicitaires vitrollais ces sociétés aient notamment contribué au sponsoring de l'équipe de handball à hauteur de 100 000 francs.

Luc Leroux

Caen champion de France de deuxième division de football

CAEN A ÉTÉ SACRÉ CHAMPION DE FRANCE de football de deuxième division, mardi 21 mai, grâce à sa victoire (2-0) sur Toulouse lors de la 42e et dernière journée du championnat. L'équipe normande termine avec un point d'avance sur Marseille, vainqueur au Mans (2-1). L'AS Nancy-Lorraine a obtenu le droit de rejoindre la première division en battant Angers à l'extérieur (2-1). Dans le bas du tableau, Epinal a sauvé sa place en D 2 grâce à un difficile succès contre Poitiers (2-0). Les Poitevins rejoignent Dunkerque, Angers et Alès pour la descente en championnat National 1.

■ **Gernot Rohr ne sera pas l'entraîneur des Girondins de Bordeaux** la saison prochaine, malgré les promesses qui lui avaient été faites. Lors d'une entrevue avec le président Alain Afflelou, mardi 21 mai, il lui a été proposé de reprendre la direction du centre de formation.

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a gagné le premier match de la finale** du championnat de France face à Villeurbanne (93-82). Après avoir fait jeu égal pendant trente minutes, les Villeurbannais ont cédé en fin de match. La deuxième rencontre aura lieu jeudi 23 mai, également à Pau.

■ **Michael Jordan, le joueur vedette des Chicago Bulls**, a été élu, lundi 20 mai, meilleur joueur de la saison 1995-1996 de NBA, en obtenant 109 suffrages sur 113 possibles (96,5 %), soit le score le plus élevé jamais enregistré depuis que cette distinction est attribuée par un vote de journalistes (1981). A 33 ans, c'est le quatrième titre de MVP (most valuable player) de sa carrière, après 1988, 1991 et 1992. – (*AFP*)

هكذا من الأصل

30

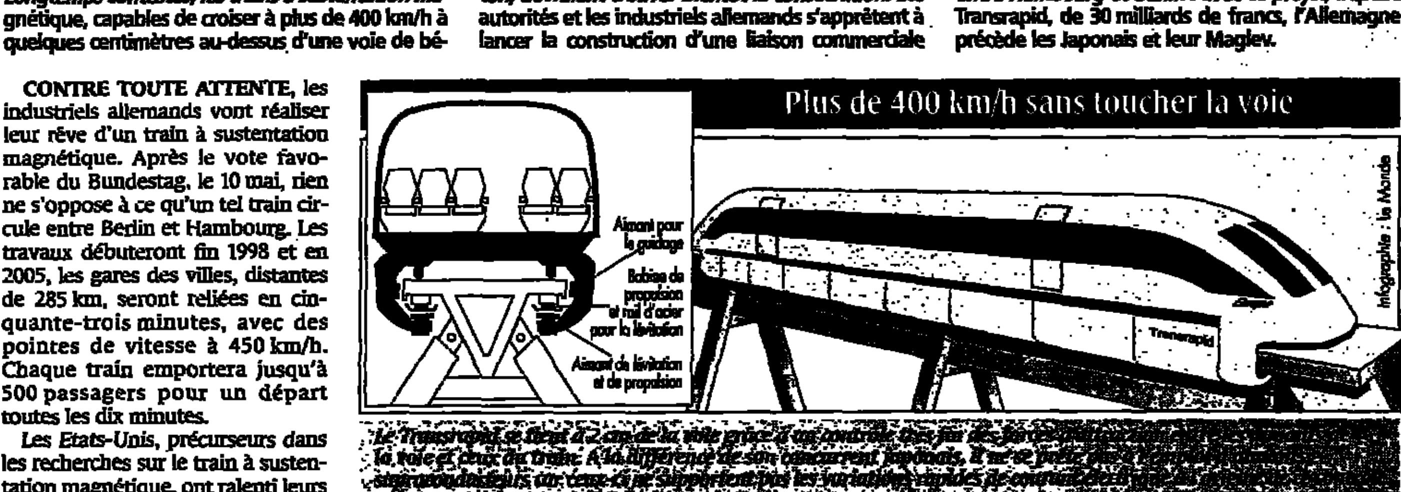
Le premier train rapide à lévitation magnétique va être construit par des industriels allemands

En 2005, le Transrapid devrait relier Hambourg à Berlin, distantes de 285 km, en 53 minutes

Longtemps contestés, les trains à sustentation magnétique, capables de croiser à plus de 400 km/h à quelques centimètres au-dessus d'une voie de béton, devraient trouver bientôt la consécration. Les autorités et les industriels allemands s'apprêtent à lancer la construction d'une liaison commerciale entre Hambourg et Berlin : avec ce projet, baptisé Transrapid, de 30 milliards de francs, l'Allemagne précède les Japonais et leur Maglev.

CONTRE TOUTE ATTENTE, les industriels allemands vont réaliser leur rêve d'un train à sustentation magnétique. Après le vote favorable du Bundestag, le 10 mai, rien ne s'oppose à ce qu'un tel train circule entre Berlin et Hambourg. Les travaux débuteront fin 1998 et en 2005, les gares des villes, distantes de 285 km, seront reliées en cinquante-trois minutes, avec des pointes de vitesse à 450 km/h. Chaque train emportera jusqu'à 500 passagers pour un départ toutes les dix minutes.

Les Etats-Unis, précurseurs dans les recherches sur le train à sustentation magnétique, ont ralenti leurs efforts depuis 1975 faute de crédits. Ils ont été relayés par les Japonais qui consacrent 500 millions de dollars par an (environ 2,6 milliards de francs) au développement de leur train Maglev et ont construit un tronçon expérimental de 18 km. Au vu des résultats, en 1999, ils décideront ou non de relier Tokyo à Osaka (500 km en une heure). *Les pouvoirs publics allemands ont dépensé 7,1 milliards de marks (24 milliards de francs)* en recherche et développement et en sont à leur septième prototype. *Une ligne expérimentale a été* construite près de la frontière hollandaise, en attendant la réalisa*tion en grandeur réelle de la ligne* Berlin-Hambourg.



Le Transrapid se tient à 2 cm de la voie grâce à un contrôle très fin des forces [illegible] la voie et ceux du train. A la différence de son concurrent japonais, il ne se prête pas [illegible] supraconducteurs, car ceux-ci ne supportent pas les variations rapides de courant [illegible]

UNE VOIE SPÉCIFIQUE

Le train à sustentation magnétique nécessite une voie spéciale en *béton, comme son ancêtre*, l'aérotrain sur coussin d'air de l'ingénieur français Bertin. Il ne peut *donc pas emprunter les voies des* chemins de fer existantes, mais compense ce handicap par la vi*tesse, de 400 à 500, voire 550 km/h.* Il bénéficie aussi d'une accélération remarquable et sans secousse : en trois minutes, le train passe de 0 à 300 km/h.

Ces performances sont dues à ce qu'il n'est pas ralenti, comme un train classique, par le frottement rail-roue. *Il plane à quelques centi*mètres au-dessus de la voie. La propulsion est assurée par un moteur *linéaire à stator long* synchrone qui génère des forces longitudinales. Ce moteur comprend *des bobinages triphasés disposés* sur la voie et des électro-aimants installés sur le véhicule. La vitesse *du train varie en fonction du cou*rant alternatif qui est envoyé dans les bobinages de la voie. Son pilo*tage, autrement dit la modulation* du courant, se fait à distance, à partir d'un poste de commandement fixe.

Les prototypes japonais et allemands diffèrent par la technologie *qui permet au véhicule de se soule*ver. Le Maglev nippon utilise une suspension électrodynamique *(EDS). Le véhicule se tient en lévi*tation à 10 cm au-dessus de la voie sous l'effet d'une force électroma*gnétique répulsive. Les bogies sont* équipés d'aimants supraconducteurs dont l'alliage en titane est refroidi par un circuit d'hélium liquide à −269C, pour n'offrir aucune résistance à l'électricité. *La* stabilité du train est assurée par une voie en U dans laquelle s'en*castre le véhicule.*

Le Transrapid, dont le châssis enserre la voie, utilise, quant à lui, une suspension *électromagnétique* (EMS). Il est en suspension sous l'effet de forces attractives engen*drées par les bobinages de la voie.* Au lieu de matériaux supraconducteurs, les véhicules sont équipés *d'électro-aimants classiques. Ils* n'autorisent pas plus de 2 cm entre la voie et le véhicule. Pour s'assurer *un maximum de stabilité, le Trans*rapid circule sur une voie en T qu'il enserre étroitement.

PLUS ÉCONOME QUE LE TGV

Le Transrapid, d'après Siemens, *consommerait 30 % d'énergie en* moins qu'un TGV capable de rouler aux mêmes vitesses. Sa signa*ture sonore à 450 km/h ne serait* pas plus élevée que celle d'un TGV circulant à 300 km/h. A 25 mètres *de distance, elle atteindrait tout de* même 91 dBa. Le champ magnétique généré par le système ne devrait pas dépasser le champ magnétique terrestre. Les écologistes sensibles aux atteintes du paysage ont été écoutés, puisque les deux tiers de la future ligne Berlin-Hambourg seront au niveau du sol, notamment dans la traversée des deux métropoles. Sur le reste du parcours, *la voie culminera* à 5 mètres et dans les agglomérations se substituera à des emprises *ferroviaires existantes.*

Le coût de la ligne Transrapid entre Berlin et Hambourg a été *évalué à 8,9 milliards de marks* (plus de 30 milliards de francs), non compris les 2 milliards de marks *(6,8 milliards de francs) que l'Etat* fédéral devra encore débourser pour achever la mise au point du *train.*

La construction de la voie en elle-même coûtera 5,6 milliards de *marks, fournis par l'Etat fédéral. « Le coût n'est pas excessif »*, assure Hans Atzpodien, directeur de la société Planungsgesellschaft Transrapid en charge du projet. *« Une voie classique pour un train à grande vitesse, comme l'ICE allemand, aurait coûté presque autant, soit 5,4 milliards de marks.* » Le financement *des trains, sans doute au nombre* de seize, se montera, de son côté, à 3,3 milliards de marks. Il sera ap*porté par un consortium d'indus*triels piloté par Thyssen Henschel, filiale du groupe Thyssen à l'ori*gine de la technologie Transrapid,* et d'autres industriels comme Siemens et AD Tranz (ex-AEG).

L'exploitation commerciale sera assurée par un groupement privé où figureront les industriels du consortium ainsi que l'exploitant, la Deutsche Bahn AG, et peut-être la Lufthansa. Dans l'hypothèse d'une *exploitation bénéficiaire*, le groupement versera à l'Etat, propriétaire de la voie, une rente qui pourrait atteindre 2,4 milliards de marks.

André Laranë

Une vitrine de la technologie d'outre-Rhin

LE COÛT TOTAL du futur Transrapid Berlin-Ham*bourg est comparable à celui du TGV Est Paris-Stras*bourg (30 milliards de francs). Dans les deux cas, il s'agit d'une opération politique, et personne ne se hasarde à *parler de bénéfice ou de rentabilité.*

Pour le ministre allemand des transports, il s'agit de réaliser une prouesse technique et de faire preuve d'*« esprit pionnier »*. Il *s'agit aussi d'améliorer les chances* à l'exportation de l'industrie ferroviaire, qui bénéficie du soutien du gouvernement. En France, le TGV Est, outre la *satisfaction qu'il offre à Strasbourg, capitale euro*péenne, serait l'occasion pour le constructeur GEC-Alsthom de mettre en service son TGV nouvelle génération.

La Cour des comptes allemande ne voit pas les choses de la même façon. Elle craint que les coûts d'infrastructures et d'acquisition des terrains n'aient été sous-évalués et estime que la clientèle potentielle du Transrapid a *été surévaluée. Les promoteurs du projet tablent sur* 14,5 millions de passagers par an, avec un prix du billet aller de 100 marks (340 francs). Ils prennent à témoin le *TGV Paris-Lyon, dont les prévisions ont été* largement dépassées. La Cour des comptes craint plutôt que le trafic ne stagne à 9 millions de passagers par an.

*Les sociaux-démocrates et les Verts du Bundestag dé*noncent ce *« nouveau gouffre à milliards »*. Dywidag, une entreprise de travaux publics de Munich qui faisait *partie du consortium des constructeurs, s'en est retirée* en mars. Selon son porte-parole, Peter Wurm, Dywidag ne veut pas assumer le *« risque politique »* pris par l'Etat fédéral. Mais sa participation au projet a été aussitôt récupérée par d'autres industriels.

A. L.

Un nouveau traitement de la sclérose en plaques autorisé aux Etats-Unis

Un interféron donne des résultats encourageants

LA FOOD AND DRUG administration (FDA) américaine a accordé, vendredi 17 mai, une autorisation de mise sur le marché d'un nouvel interféron dans le traitement de la sclérose en plaques. Cette molécule est la première a avoir démontré une efficacité à ralentir la progression de cette affection neurologique hautement invalidante. L'Agence européenne du médicament devrait étudier dans les prochains jours ce dossier.

S'il ne correspond pas à une vraie révolution thérapeutique, l'usage de l'interféron soulève depuis quelques années de nouveaux et réels espoirs dans la prise en charge des personnes souffrant de sclérose en plaques. Cette *maladie, dont l'origine précise de*meure encore mystérieuse, est la plus fréquente des affections neurologiques chroniques de l'adulte. Elle se caractérise par une série de symptômes très variés de nature *motrice et sensitive, évoluant par* poussées de durée variable.

Les premiers essais thérapeu*tiques à base d'un interféron* ont commencé à la fin des années 80. On a ici recours à des interférons *produits par manipulations géné*tiques qui reproduisent plus ou moins fidèlement la molécule na*turellement synthétisée par l'or*ganisme. Les interférons sont des glycoprotéines ayant des activités *antivirales et pouvant « modu*ler » le système immunitaire.

UNE FOIS PAR SEMAINE

La première autorisation de mise sur le marché avait été ac*cordée en 1993 par la FDA à la* multinationale pharmaceutique Schering pour un interféron Bêta *1-b administré tous les deux jours* par voie sous-cutanée. Une première étude conduite chez plus de *trois cents malades* avait permis d'obtenir une diminution de la fréquence des poussées de l'ordre *de 30 %. Ces résultats avaient pu* être corroborés par des études radiologiques faisant appel à la ré*sonance magnétique nucléaire*, qui ont montré une diminution du nombre de nouvelles lésions chez *les patients traités avec de fortes* doses de cet interféron.

L'autorisation que vient d'ac*corder la FDA* à la compagnie Biogen concerne un interféron dont la structure est plus proche de la *molécule naturelle : l'interféron* Bêta 1-a. Cette substance est administrée par voie intramusculaire une *fois par semaine*. Les derniers résultats disponibles avaient été publiés dans la revue *Annals of Neurology* du 28 mars sous la signature du professeur Larry Jacobs (Buffalo).

« Cette étude a porté sur une population de patients identiques à celle de l'étude de l'interféron Bêta 1-b, c'est-à-dire des patients ayant une forme rémittente [chaque poussée étant suivie d'une rémission] *de la maladie. Les résultats ont été similaires en ce qui concerne l'effet sur la fréquence des poussées et l'effet sur les lésions radiologiques,* écrit le docteur Catherine Lubetzki (unité 134 de l'Inserm, hôpital Pitié-Salpêtrière) dans le dernier numéro de la revue de la Ligue française de la sclérose en plaques. *En outre, les patients qui avaient reçu de l'interféron Bêta 1-a avaient un handicap neurologique qui était significativement diminué par rapport aux patients qui avaient reçu le placebo. »*

« Cet interféron est important parce qu'il freine l'évolution inéluctable de la progression de la maladie, souligne pour sa part le professeur Larry Jacobs. *Ce médicament représente un espoir raisonnable dans la mesure où il s'agit de la première molécule à avoir démontré une modification de l'histoire naturelle de la sclérose en plaques dans ses formes rémittentes. »* D'autres études sont actuellement en cours pour si*tuer l'efficacité de ces deux inter*férons dans d'autres formes de la maladie, notamment celles où le handicap s'aggrave soit par paliers, soit de manière progressive.

Jean-Yves Nau

70 000 francs par an

***Aux Etats-Unis, le médicament* de Biogen – l'interféron Bêta 1-a – est disponible depuis le 20 mai. *En France, aucun interféron* n'est encore commercialisé pour les malades atteints de sclérose en plaques. *La situation devrait tou*tefois évoluer rapidement. La molécule de la firme Schering – *qui dispose d'une autorisation de* mise sur le marché – n'était jusqu'à présent disponible, *via* des *procédures d'autorisation tem*poraire d'utilisation, que pour quelques dizaines de malades. Une *décision sur son prix et une* publication au *Journal officiel* – préalable indispensable à la mise *sur le marché – sont, précise-t-on* de bonne source, imminentes. On indique aussi que le prix de *ce traitement devrait être de* l'ordre de 70 000 francs par an.**

Alain Bensoussan, président du Centre national d'études spatiales

« Le CNES doit accompagner les industriels pour qu'ils gagnent de nouveaux marchés »

COMME d'autres établissements publics, le Centre national d'études spatiales (CNES) est confronté à la rigueur budgétaire. Sa marge de manœuvre est d'autant plus étroite qu'il lui faut éponger une partie de sa dette. Des mesures d'économies ont été prises par le nouveau président, Alain Bensoussan, cinquante-six ans, qui vient de remettre au gouvernement un rapport d'étape sur les orientations stratégiques du CNES.

« Lorsque vous avez été nommé, il y a un peu plus de trois mois, le CNES était en crise. Qu'en est-il aujourd'hui ?

– *En arrivant* au CNES, *je me* suis trouvé confronté à un établissement complètement paralysé qui *ne disposait ni d'un* budget pour 1996 ni d'une programmation à moyen terme crédibles. Or un établissement sans budget fiable est un navire qui va à la dérive. Au 1er février, le centre, comme quelques autres, souffrait d'une trop grande différence entre ses dotations en crédits de paiement (CP) et les autorisations de programme (AP) destinées à l'engagement d'actions nouvelles.

» A l'heure où les subventions d'Etat sont plafonnées à 8 350 millions de francs, on ne peut se per*mettre de traîner un différentiel* entre les AP et les CP de l'ordre de 1 milliard de francs. Nous avons donc reconstruit notre budget et demandé à nos tutelles de rééchelonner nos dettes sur trois ans. Cela n'a pas été un exercice facile, d'autant que nous devons aussi rembourser nos arriérés de contribution à l'Agence spatiale européenne (ESA) à raison de 250 millions de francs par an pour les prochaines années.

– Quelles vont être dans ces conditions les priorités du CNES et les conséquences pour les programmes ?

– Nos priorités immédiates sont *celles bien sûr définies par les en*gagements pris en octobre 1995 à la Conférence ministérielle euro*péenne de Toulouse* et pour lesquels nous ferons face à l'intérieur des 5 190 millions de francs réservés en 1996 à l'ESA. D'abord, l'autonomie de l'accès à l'espace au travers du lanceur Ariane-5, dont le premier vol doit intervenir dans les prochains jours et pour lequel l'ESA, le CNES et les industriels ont accompli un travail impressionnant. Autonomie qui suppose une évolution du lanceur si nous voulons que notre filiale Arianespace conserve sa part du marché. Puis la participation à la réalisation de la station spatiale internationale et le développement d'un véhicule de ravitaillement, l'ATV (Automated Transfer Vehicle). Enfin, l'engagement des études relatives à un véhicule habité européen, le CTV (Crew Transport Vehicle), lancé par une Ariane-5 et capable de desservir la station.

» Quant à nos autres programmes, aucun ne sera arrêté, mais de sérieuses économies sont possibles. Les scénarios techniques pour les atteindre existent. Cela ne signifie pas cependant que cette gestion rigoureuse interdise le lancement de nouvelles activités. Ne pas le faire serait une erreur, et il *serait absurde que le CNES meure* guéri.

– Quelles économies allez-vous réaliser ?

– Nous avons réduit les besoins financiers du programme d'observation de la Terre Spot-5 pour les prochaines années. Au lieu de deux gros satellites, nous allons développer un satellite moyen et sans doute un petit satellite. La charge utile du premier sera limitée à deux instruments au lieu de trois. 2 milliards de francs sur un total de 5,4 milliards de francs seront ainsi économisés. De même, le satellite de surveillance de l'environnement Envisat a pu être contenu dans des limites budgétaires acceptables.



ALAIN BENSOUSSAN

» En matière de télécommunications, le programme de démons*tration (Stentor) est lui aussi réduit* avec la suppression de ce que l'on appelle la charge utile en bande L *pour les communications aéronau*tiques. Economie : 400 millions de francs. Quant au programme européen Artemis, dont les coûts ont dérivé, la France n'y participera pas au-delà de ce qui était prévu. Mais elle prévoit de s'intéresser au futur programme de satellites de navigation par satellite GNSS.

– Et pour l'avenir ?

– Certes, il faut aussi voir les choses à long terme. Pour cela, nous avons pris la partie nationale du budget 1996 comme base et nous sommes arrivés à maintenir tous les *objectifs* qui avaient été fixés avec un budget constant jusqu'en 2002 et même à dégager des moyens sur la science et quelques autres affaires.

» Pour les affaires européennes, nous sommes également partis sur les bases de 1996 et nous maintiendrons le budget constant avec toutes les orientations qu'on peut prévoir jusqu'en l'an 2000. Au-delà, les choses dépendront des décisions qui seront prises fin 1997-début 1998 à la conférence ministérielle qui aura lieu en Belgique.

» Quant aux relations avec nos partenaires internationaux, je me *suis attaché à les relancer*, notamment avec l'administrateur de la NASA, Dan Goldin. Il n'y a donc pas de drame à court terme.

– Mais le CNES a des moyens plus limités que dans le passé...

– C'est vrai. La donne mondiale a changé. Pour simplifier, il y a d'un côté des programmes lourds qui échappent au marché, comme le développement des grands lanceurs, la réalisation de la station spatiale ou la mise en place, relancée en partie grâce à nos efforts, des satellites météorologiques polaires Metop. De l'autre, il y a des applications où le marché domine, comme les télécommunications. Dans ces secteurs, nous devons mettre en place une nouvelle approche avec nos partenaires.

» Comment ? En utilisant les capacités d'investissement et les compétences du CNES. Au plan national, le CNES doit accompagner les industriels pour qu'ils gagnent de nouveaux marchés. Nous investirons donc à leurs côtés, comme nous allons le faire avec le programme de petite plateforme multimissions pas chère Proteus pour des minisatellites d'environ 500 kilos, dont j'espère faire un standard. Leur premier utilisateur devrait être le successeur du satellite d'observation des océans Topex Poseidon.

» C'est dans cette voie que j'ai souhaité que soit conduite l'élaboration du plan stratégique du CNES pour lequel un rapport d'étape a été remis le 15 mai au ministre chargé de l'espace, François Fillon, qui me l'avait demandé lors de ma nomination. Ce plan, défini *en concertation* avec les personnels de l'établissement – le CNES, c'est eux –, mais aussi avec ses partenaires, *devrait donner* lieu à un rapport plus complet à la mi-juillet. Il sera finalisé à la fin de cette année. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau

Split en son palais

Slave de cœur mais latine de mœurs, la ville est résolument tournée vers sa mer et l'Europe nourricières

SPLIT
de notre envoyé spécial

Tout commence il y a juste dix-sept siècles, sous Dioclétien, l'un des six empereurs dalmates donnés à Rome. Il est né par ici, près de Salona, la grande cité de l'époque, fils d'un esclave affranchi, un autochtone illyrien devenu berger. C'est un soldat de fortune, longtemps obscur, à qui une druidesse prédit un jour son destin. Putschiste avant l'heure, que les armées « proclament » en l'an 284, il tient sa cour à Nicomédie, l'actuelle Izmit turque, d'où il surveille – et combat – les Perses.

On l'imagine à mi-règne, déjà un peu las *dans sa lointaine capitale*, et songeant à la terre natale. Ou bien y retournant, et scrutant les côtes aimées du pont de son navire, à l'heure où souffle la légère brise d'été, qu'on appelle aujourd'hui *maestrale*. C'est ici, décide-t-il, qu'il s'offrira un palais pour ses vieux jours. Tout l'y incite : le mal du pays, la douceur du climat, les sources sulfureuses qui soigneront ses douleurs.

Pendant dix ans, des légions d'architectes, des cohortes d'artistes et une foule d'esclaves dessinent, taillent et ornent l'un des plus admirables édifices que Rome ait jamais fait construire. Un grand carré fortifié, type *castrum*, bâti, souhaite Dioclétien, *« pour l'éternité »*. Avec seize tours, quatre portes et des murs qui atteignent vingt-cinq mètres. *La pierre vient de Brac, l'île* aux chèvres et aux pirates, selon Pline l'Ancien. C'est un calcaire ardent et dur, semblable à celui qui donne au rivage dalmate son abrupte beauté. L'Egypte fournit le granit et le marbre, et, bien sûr, ses statues, tel ce sphinx de Louxor qui veille encore sur le péristyle. L'ensemble peut abriter deux mille personnes.

La fin du règne de Dioclétien – dernier empereur païen, dernier persécuteur – est cruelle aux chrétiens, assimilés aux magiciens, envoyés aux mines et au bûcher. En cette « ère des martyrs », l'empereur, *déclinant, cède aux ultras du* paganisme. A Salona, où les antiques religions à mystère, tel le culte de Mithra, n'en finissent pas d'agoniser, les arènes assistent au supplice d'Anastase et de Domnius, qui deviendra le saint patron de Split. Chaque 6 mai, les processions *chantent à sa mémoire des* psaumes venus du fond des âges. Un rite renaissant, délaissé durant les quarante ans de socialisme yougoslave.

LE SARCOPHAGE DE DIOCLÉTIEN

Mais Dioclétien ne peut briser l'élan fou de la nouvelle croyance qui bientôt triomphera, devenant religion d'Etat sous Constantin. Ayant goûté à l'Orient, le vieil empereur, gonflé d'orgueil, coiffe le diadème des rois de Perse. Tout ce qui touche à sa personne devient d'ordre divin. Puis, soudain, malade et *découragé, il quitte la pourpre*, rentre au pays et se calfeutre, retraité solitaire, dans sa ville-palais pour *y cultiver* pendant huit ans ses légendaires laitues. Il meurt en 313, et, avec lui, le monde des césars.

Lorsque Salona tombe, en 614, sous les coups des barbares – Avars *et Slaves* –, le palais aux murs cyclopéens offre un refuge aux vaincus. Il devient une ville, un monument où *l'on vit depuis treize siècles, mêlant* les influences et les styles au gré des occupants qui l'oppriment mais l'ennoblissent. Une cité tour à tour franque, byzantine, croate, hongroise, vénitienne, française, autrichienne, yougoslave, italienne et de nouveau croate. *Au fil du temps, la* ville s'entasse en son palais, s'y niche et s'y incruste. On la perce, la scelle ou la rapièce. Avec *ses grottes* et ses cryptes, ses crevasses et ses plis, ses ordures qui s'empilent et ses tombes au-dessus des têtes. Avec ses énigmes, dont la plus lancinante : où est le sarcophage de Dioclétien ?

Aujourd'hui troisième ville de *Croatie, avec 200 000 habitants*, Split est slave de cœur mais latine de mœurs, résolument tournée vers sa mer et l'Europe nourricières. On y déguste le meilleur risotto et son expresso vaut bien celui qu'on sert sur l'autre rive adriatique. Une ville jeune, dynamique, universitaire – un citadin sur cinq est *étudiant* –, où l'on croise des adolescentes songeuses aux bras chargés d'ouvrages, *où l'on bavarde longtemps* dans les ruelles de pierre et aux terrasses des cafés du péristyle, devant la cathédrale – la plus ancienne et la plus petite du monde –, un bijou octogonal construit sur le mausolée de Dioclétien. Hors les murs, le football, autre passion latine, enfièvre, *certains soirs*, les supporteurs du Hadjuk, l'équipe locale.

Les convois de l'IFOR, la force d'intervention dans la Bosnie voisine, les soldats étrangers qui musardent sous les palmiers ou, plus rares, *les « observateurs »* de l'Union européenne, dont on brocarde sans tendresse l'inaction en *les appelant des « marchands de* glaces » (à cause de leur uniforme blanc), remémorent à chacun le naufrage de la Yougoslavie. Même si Split, à la différence de Dubrovnik, la belle convalescente, n'a vraiment vécu la guerre, *« la dernière guerre »*, comme on dit ici, que le *temps d'une matinée – en no*vembre 1991 –, lorsqu'un bâtiment de la marine fédérale bombarda la ville. Un navire – c'est un comble – nommé... *Split*. La plupart des 50 000 réfugiés, surtout venus de Krajina, sont repartis ou ont trouvé un toit. Les autres végètent encore *dans quelques hôtels*.

Mais les pas ramènent sans cesse au palais. Sous les voûtes magnifiques, aujourd'hui dégagées, qui étayaient les appartements impériaux. Près des remparts, où le linge sèche entre chapiteaux et colonnes. Devant la longue loggia, face à la mer, où un figuier pousse sur une corniche, parmi les antennes de télé. Et dans la cathédrale, où ce jour-là, *derrière le portail en bois sculpté*, chef-d'œuvre d'Andrija Buvina, un touriste aveugle écoute, solitaire, une religieuse jouer de l'orgue.

Jean-Pierre Langellier

DESSINS D'OLCE

Carnet de route

● **Séjours.** Ce voyage à Split *s'inscrivait dans un séjour d'une* semaine en Dalmatie, organisé par l'agence Intermèdes (60, rue La Boétie, 75008 Paris, tél : 45-61-90-90), à l'instigation de l'Association des amis du Musée des monuments français (palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél : 44-05-39-10). *Au programme*, outre Split : Trogir, Salona, Korcula et Dubrovnik. L'agence Dubrovnik Plus assure un vol charter direct hebdomadaire *Paris-Dubrovnik* (5, place Charras, 92400 Courbevoie. Tél : 46-67-39-10).

● **Livres.** Sur Dioclétien et son palais, lire notamment les articles spécialisés dans l'Encyclopédie Larousse universelle (XIXe et XXe siècles. Hachette, 1988) et le déjà ancien *Yougoslavie, dans la collection* « Petite planète » (Seuil) de Jean-Marie Domenach et Alain Pontault. Pour une synthèse historique, *Vie et mort de la Yougoslavie* de Paul Garde (Fayard, 1992).

Escales dans le vent

Les mordus de planche à voile n'hésitent plus à tourner autour du globe pour chercher le vent. Un engouement servi par une baisse des tarifs aériens et une vie quotidienne sur place souvent moins onéreuse qu'en France.

■ *Fun and Fly*, agence *spécialisée* basée à Toulouse (tél. : 61-13-00-07, Minitel : 3615 Fun and Fly), propose des forfaits *funboard* associant avion, hôtel et planche à voile, dans 25 pays : de 4 000 F en juin (Grèce, île *de Paros*) à 5 000 F en juillet-août (Turquie, près d'Izmir) la semaine, sur les côtes méditerranéennes, par *exemple*.

Situé aux antipodes, l'archipel hawaïen – six îles volcaniques émergées en plein Pacifique – implique un long séjour, décalage horaire oblige. L'île d'Oahu est connue des surfers pour ses vagues déferlantes (en hiver) et ses « spots » (plages à vagues et à vent), les plus impressionnants de la planète. *Sur l'île de Maui, Mecque des* véliplanchistes et QG des champions, sont dessinés les nouveaux « shapes » (formes et volumes des planches et des voiles). Durant l'été, l'alizé y souffle en brise régulière (force 6, 25-30 nœuds), permettant aux néophytes de se familiariser sur des plans d'eau protégés et aux véliplanchistes chevronnés de s'envoler sur les vagues.

Plusieurs formules d'hébergement se choisissent à la carte, d'île en île (cottage, *studio, chambre d'hôtes, hôtel : 3 semaines* en juin en studio : 12 660 F, vol United Airlines). On dispose d'une voiture en kilométrage illimité, indispensable, et du matériel le plus performant, interchangeable à volonté selon les conditions du jour.

■ Nouveau Monde (tél. : 43-29-40-40) *propose des escales, notamment à Tarifa*, sur le détroit de Gibraltar (15 jours : 6 200 F en juin), et à Sidi Kaouki, au Maroc, un « spot » encore vierge, proche de celui plus connu d'Essaouira (8 jours : 3 890 F, jusqu'au 15 juillet ; possibilité d'embarquer sa propre planche pour 350 F). A noter, une virée en République dominicaine avec tarif promotionnel jusqu'à la mi-juin (2 semaines, 6 370 F, vol Air France, hôtel 3 étoiles sur la baie sauvage de Cabarete).

■ Enfin, parmi les 20 centres « sports *passion et détente » de l'UCPA situés* outre-mer ou à l'étranger, plus de la moitié programment le funboard (3615 UCPA, ou tél. : 45-87-45-87). Deux destinations privilégiées pour l'été : Hisaronu, près de Marmaris en Turquie (brise modérée l'après-midi, force 3-4, semaine à 4 000 F de Paris, en juin), et Almirida, sur la côte *nord de la Crète, où le meltem souffle fort* de mai à septembre (stage d'initiation à la carte, sur un plan d'eau abrité, environ 5 000 F en juillet-août). A éviter, car pas assez ventées, l'Egypte, les îles du Cap-Vert *et la Barbade*.

Florence Evin

PARTIR

■ **WEEK-ENDS CHEZ GOYA.** A *l'occasion du 250e anniversaire* de la naissance de Goya, Madrid présente plusieurs expositions permettant d'admirer quelque 170 chefs-d'œuvre, en particulier les portraits de *la cour d'Espagne* : au Prado (les tableaux, jusqu'au 2 juin), à la Bibliothèque nationale (les gravures, du 25 juin au 20 septembre), au Palais royal (les tapisseries), à l'Ermitage de San Antonio de la Florida (les fresques récemment restaurées), à l'Académie San Fernando *(les lithos)* et au Musée-Centre d'art Reina Sofia (Goya et Picasso). A découvrir avec les forfaits de Marsans International (avion + 2 nuits en chambre double avec petit déjeuner de 2 540 à 3 065 F par personne, selon l'hôtel, pour un week-end en juin, 2 230 F en juillet-août), des circuits du Monde et son histoire à Madrid (4 jours, 3 750 F en chambre double et pension, en wagon-lits 4 personnes), des voyages de 1, 2 ou 3 jours proposés par Clio (2 495 F à *4 700 F en demi-pension, avec* l'avion), des forfaits concoctés par l'Hôtel Park Hyatt Villa Magna de Madrid (870 F et 1 090 F la nuit en chambre double et demi-pension) ou les formules « avion + hôtel » de Visit Europe avec un choix de 11 hôtels et des départs Paris ou province : à partir de 2 170 F pour 2 nuits avec petits déjeuners.

★ Marsans : 53-34-40-01. *Le Monde et son histoire* : 45-26-26-77. Clio : 53-68-82-82. Univia Plus : 42-79-08-65. Hyatt Hotels, centrale de réservations : 05-90-85-29. Visit Europe : agences de voyages Air France et Air Inter Europe.

■ **ALLEMAGNE ORIENTALE.** Des*tiné aux personnes qui s'intéressent* au fonctionnement des institutions locales et au développement économique, un voyage d'information en Allemagne orientale (Thuringe, Saxe-Anhalt, Saxe) est proposé du 1er au 9 août par l'Institut pour la démocratie. Un circuit ponctué *d'entretiens sur la situation écono*mique et politique locale. Au programme : Eisenach (ville natale de Bach), Erfurt, Weimar, Iéna, Leipzig, Wittenberg, Meissen (cité de la porcelaine), Dresde et Berlin avec, en option (1 500 F), une extension de 2 jours. Prix : 9 900 F par personne *en chambre double et en pension* complète, avec le train de Paris et les transports locaux.

★ Renseignements au 47-53-04-04.

■ **ÉQUITATION À L'ANGLAISE.** Situé près de Bath, le Luckman Park, manoir campagnard (centre de santé et de beauté, tennis), vient d'ouvrir un centre équestre pour ses résidents. Cavaliers débutants ou confirmés peuvent y parcourir à *cheval ou à poney* (environ 450 F pour deux heures, 260 F pour les enfants) un beau parc de 250 hectares. Possibilité de prendre des leçons (environ 75 F l'heure) ou de s'initier au dressage. *L'hôtel* possède une étoile au Guide Michelin.

★ Renseignements au (19) 44-1-225-742-777.

هكذا من الأصل

Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

UNE RÉVOLUTION : L'AMORTISSEMENT PERISSOL

C'est officiel : les appartements locatifs neufs achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont **amortissables** à raison de :

– 10 % du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années,

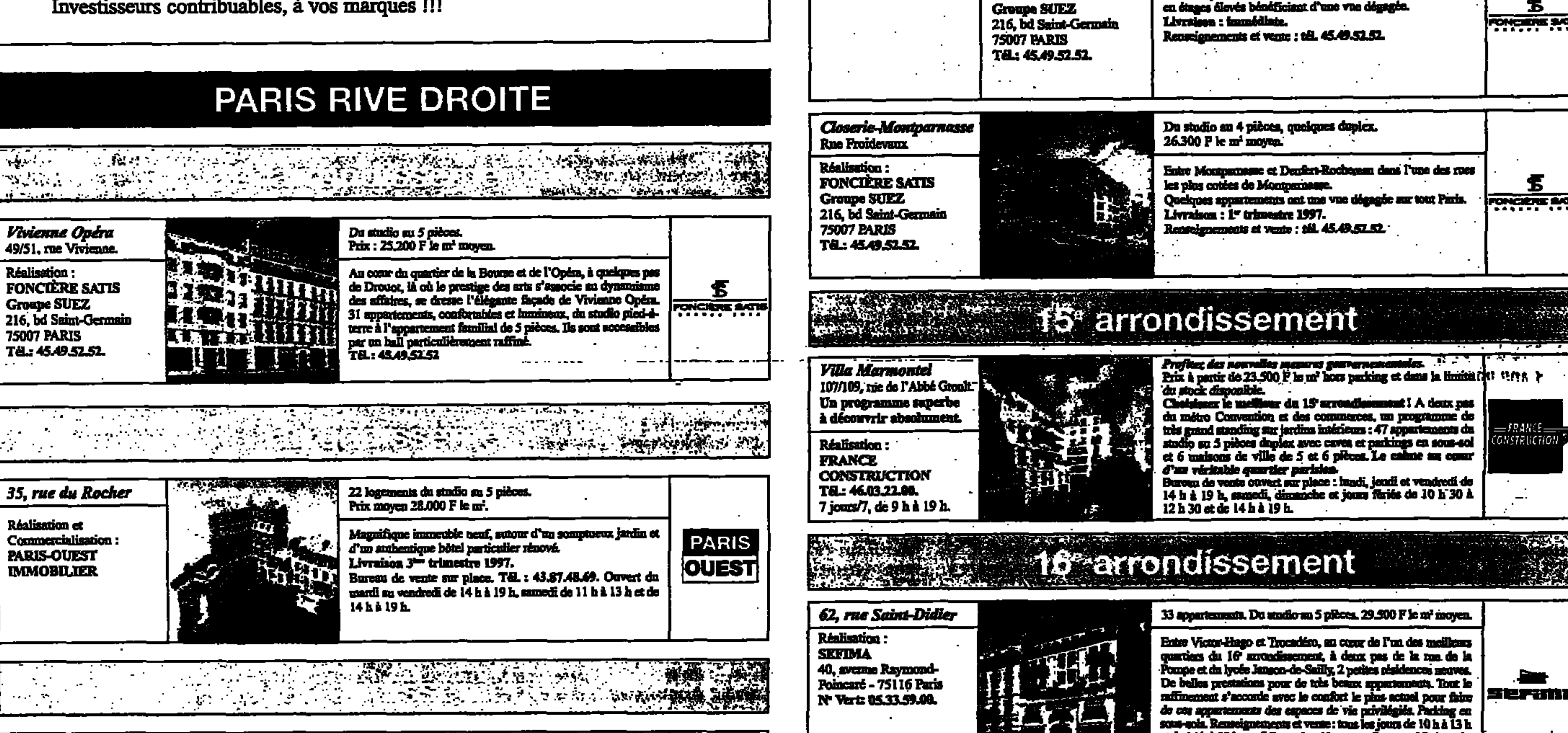
– 2 % pour chacune des 20 années suivantes.

Le déficit foncier est, dans ce cas, imputable sur le revenu global dans la limite d'un plafond de 100.000 F et l'excédent est reportable sur les années ultérieures pendant 10 années.

Le texte de loi correspondant a été voté par le Parlement et publié au Journal Officiel.

Investisseurs contribuables, à vos marques !!!

PARIS RIVE DROITE



Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

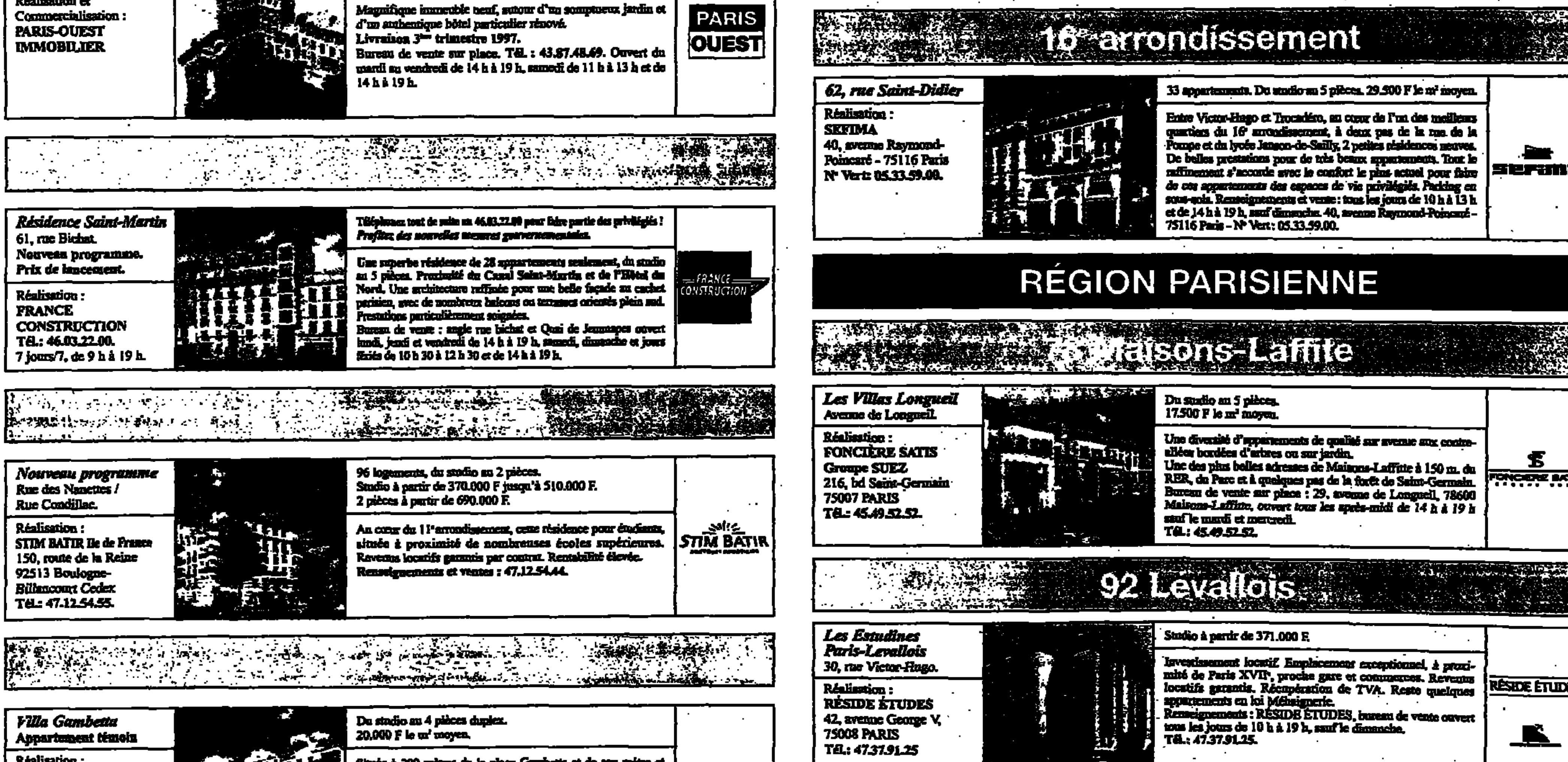
35, rue du Rocher

Réalisation et Commercialisation :
PARIS-OUEST IMMOBILIER

22 logements du studio au 5 pièces.
Prix moyen 28.000 F le m².

Magnifique immeuble neuf, autour d'un somptueux jardin et d'un authentique hôtel particulier rénové.
Livraison 3ème trimestre 1997.
Bureau de vente sur place. Tél. : 43.87.48.69. Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

PARIS OUEST



Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

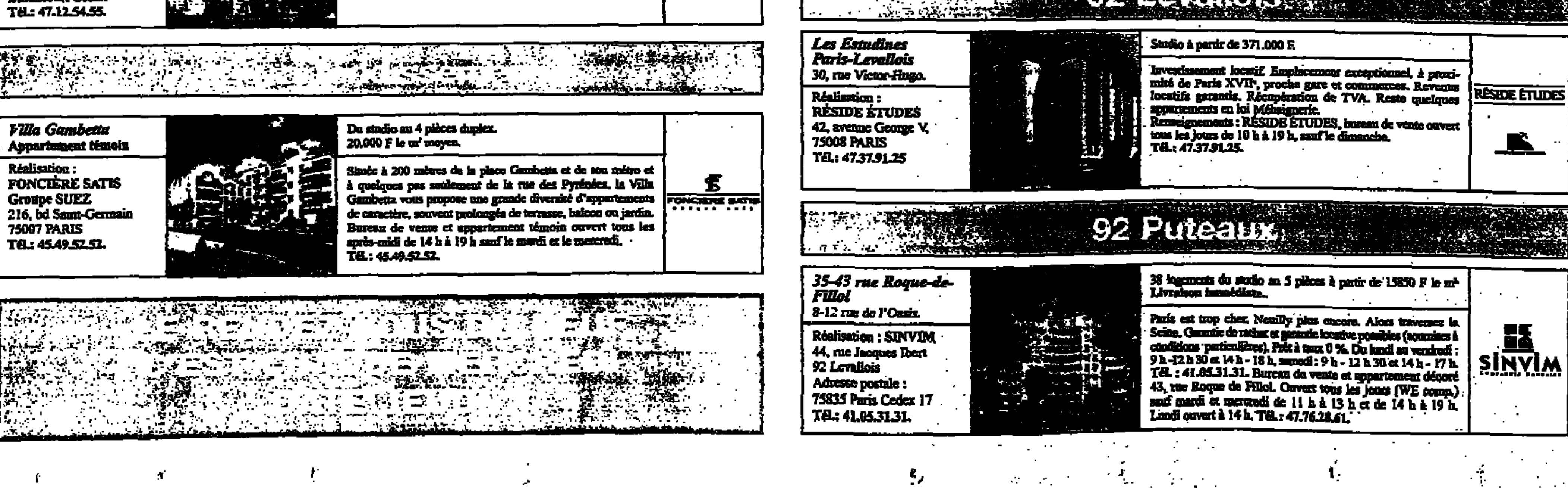
Nouveau programme
Rue des Nanettes /
Rue Condillac.

Réalisation :
STIM BATIR Ile de France
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél.: 47.12.54.55.

96 logements, du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F jusqu'à 510.000 F.
2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants, située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis par contrat. Rentabilité élevée.
Renseignements et ventes : 47.12.54.44.

STIM BATIR



Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

5e arrondissement

NOUVEAU PROGRAMME
1-3, rue Rataud

Réalisation :
KAUFMAN ET BROAD

Du studio au 5 pièces.
33.000 F le m² moyen.

A 500 mètres de la place du Panthéon, Kaufman et Broad réalise un immeuble de 26 appartements dans ce quartier chargé d'histoire. Cet immeuble bénéficiera de prestations de grande qualité.
Renseignements et ventes au : 45.61.72.72.

KAUFMAN BROAD

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
26.300 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite *du stock disponible.*
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur *d'un véritable quartier parisien.*
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert: 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le raffinement s'accorde avec le confort le plus actuel pour faire *de ces appartements des espaces de vie privilégiés.* Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffite

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 *Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h* sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

92 Levallois

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RÉSIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25

Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél. : 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES

92 Puteaux

35-43 rue Roque-de-Fillol
8-12 rue de l'Oasis.

Réalisation : **SINVIM**
44, rue Jacques Ibert
92 Levallois
Adresse postale :
75835 Paris Cedex 17
Tél.: 41.05.31.31.

38 logements du studio au 5 pièces à partir de 15850 F le m²
Livraison immédiate.

Paris est trop cher, Neuilly plus encore. Alors traversez la Seine. Garantie de rachat et garantie locative possibles (soumises à conditions particulières). Prêt à taux 0 %. Du lundi au vendredi : 9 h -12 h 30 et 14 h - 18 h, samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h. Tél. : 41.05.31.31. Bureau de vente et appartement décoré 43, rue Roque de Fillol. Ouvert tous les jours (WE comp.) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. Tél. : 47.76.28.61.

SINVIM

هكذا من الأصل

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrondt

3 PIÈCES Mo FILLES DU CALVAIRE 1 580 000 F. Imm. P. de t. + bri., 5e ét., 79 m² + balc., calme, tt confort, parking. Tél. : 47-00-85-70

BD BEAUMARCHAIS
Pierre de t., 3/4 p. en bon état. Très clair, dble expos., balcons. – 1 650 000 F
AGT 42-78-10-20

BEAUBOURG
R. BERNARD-de-CLAIRVEAUX 5 P. terrasse, 6e ét., park. 2 500 000 F. – 43-20-32-71

4e arrondt

ÎLE SAINT-LOUIS
GD LOFT. Beaux volumes, clarté, 3,50 m sous plafond, 63 m² + s/sol aménageab. 41 m². Superbe imm. 1 670 000 F. PARTENA – 42-66-36-53

ÎLE DE LA CITÉ
STUDIO 20 M² env., 3e étage
ÎLE SAINT-LOUIS
2 P., 37 M² env., 3e + 1er ét.
AIM 42-78-40-04

5e arrondt

PANTHÉON, 37 M²
SOLEIL IMM. STANDING 820 000 F. – 43-20-32-71

PANTHÉON beau 2 p., caractère 1 200 000 F. PTI 43-80-60-09

7e arrondt

Mo BAC STUDETTE
VUE – 7e étg., asc. service. 350 000 F – 43-20-32-71

SÈVRES-BABYLONE superbe 180 m², plein soleil, possible service. 5 500 000 F. Tél. : 43-26-43-43

8e arrondt

VILLIERS, ANCIEN pierre de taille, beau 3 pièces, séjour + 2 chbres, 1er étage, 91 m² environ, 1 650 000 F.
NOTAIRE
44-88-45-54

9e arrondt

OPÉRA 4 P., 92 M²
1 400 000 F
4e étg. asc. – 42-66-36-53

N.D. de Lorette, imm. caract., dern. ét., 3/4 p., 75 m², chem., poutr., sol., ch. min. 43-35-18-36

12e arrondt

OPÉRA-BASTILLE Ravissant 2 P., beau volume. 675 000 – AIM 42-78-40-04

GARE DE LYON 260 M²
6 P. + service. Volume, vue ! S/pl. jeudi, vend., 12 h à 15 h. 1, rue Émile-Gilbert

7 P. TERRASSES
et BASTILLE et VIADUC calme, sol., penthouse, 5 ch., 6 200 000 F. Part. 43-44-01-90

13e arrondt

XIIIe Patay Tolbiac. Pavillon 90 m². Séjour/cuisine intégrée équipée, 3 chambres. Très bon état, très lumineux + granier 40 m² aménageable avec travaux + cave, chauf. cent. gaz. Prix : 1 450 000 F. Tél. dom. : 45-83-01-02. Bur. : 43-55-00-22

B. aux Cailles, pdt. rare ent. s/jard., liv., 3 ch., 92 m² à rafr., balcons, sol., park. 43-35-18-36

Pr. Arago, stand. rue et jard., liv., 4 ch., gde cuis., 2 bns, 128 m², pos. box. 43-35-18-36

14e arrondt

ALÉSIA – BEL ANCIEN
3 P. + GD SERVICE
950 000 F – 43-20-32-71

Idéal prof. lib., part. vd 3 p., 54 m², rdc, Denfert (rue calme). 45-43-68-04

15e arrondt

MONTPARNASSE
ATELIER D'ARTISTE 70 M², 2/3 P. CHARME 1 470 000 F – 43-20-32-71

BEL IMMEUB. STANDING
3 P., 61 M², ASC.
990 000 F – 43-20-32-71 POSSIB. DUPLEX 124 M²

Cœur Montparnasse, réc., s/jard., ét. élevé, stud., 33 m², balc., à rafr. urgt. 43-35-18-36

16e arrondt

16e, BD MARBEAU, imm. stand. 1926, pierre de taille, beau 6 pièces principales, 3e ét., asc., vue dégagée sur bois de Boulogne, parking en sous-sol. 4 200 000 F.
NOTAIRE
44-88-45-54

16e VICTOR-HUGO, bel imm. standing, pierre de taille, rez-de-chaussée, clair, beau 3 pièces, tout confit, sur voie privée, calme, 1 850 000 F.
NOTAIRE
44-88-45-54

17e arrondt

PALAIS LOFT 420 m² d'exception. Décor de plusieurs films. Volumes. Calme. Sol. 6,5 MF. Tél. : (1) 42-63-05-92

JOUFFROY MALESHERBES, séj., 36 m², 2 ch., 5e, asc., balc., soleil. PTI 43-80-60-09

18e arrondt

CIEL ET VERDURE rue J.-de-Maistre, 63 m², imm. p. de taille, parfait état. 950 000 F. 42-52-14-14

LEPIC - ABBESSES studio, 21 m², 250 000 F. 2 p., 23 m², 270 000 F. Urgent. DMI 42-52-14-14

LEPIC
grand 2 pièces, 52 m², cuisine US équipée, dans petite copropriété paisible, Prix : 800 000 F. Immobilière Paris Bretagne Tél. : 40-16-05-04 07-77-84-74

MARX-DORMOY duplex 103 m², jardin privatif 68 m², garage + 2 pièces, 38 m², balcon. Tél. : 42-05-59-43

20e arrondt

CAMPAGNE A PARIS Maison de charme dans cour fleurie, 4 chbres, cuis. équi. Aucuns travx. 2 730 000 F

Superbe 9 P., 300 M² env. + 50 M² terrasse arborée. Sans vis-à-vis dans petit imm. « Arts Déco » 4 900 000 F S.G.S.I. : 48-38-54-54

92 Hauts-de-Seine

Neuilly, boul. Victor-Hugo, duplex 240 m², 115 m² terr., 6/7e étage, 7 pièces, 4 chbres, ch. service, 2 box, 2 caves. Prix : 7 900 000 F. Tél. : 47-45-56-53

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
7, rue Cart (3' bois) imm. neuf de prestige appartement 4-5 p. d'exception 144 m² box en supplément à louer livraison immédiate. S/pl. 7 jrs/7 de 14 à 19 h sur rendez-vs 43-28-84-39

Province

FRONTIÈRE MONACO 80 m², vue mer, proximité plage, tennis, imprenable. Prix : 1 150 000 F. Tél. : (16) 93-78-37-02

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire, 48-73-48-07

viager

Saint-Mandé (bois) calme, beau 3 p occupé, fme 84 ans 330 000 F + 3 800 F/mois. Viagers CRUZ 42-66-19-00

locations meublées

STUDIO à louer, charme, XVIIe, 35 m², cuisine américaine équipée, grande penderie, WC séparés, salle d'eau. Meublé : 4 000 F + charges, possibilité non meublé. Tél. (heures de bureau) : 40-55-08-87

Marias studio 4 880 F c.c.
Triplex 3P, terrasse, 12 250 F c.c.
Quartier Latin 2/3 P 10 000 F c.c.
PARIS Ier 3 P + gde terrasse 16 800 F c.c.
ST-MANDÉ face bois vaste 2 P park. 8 800 F c.c.
LUXUEUX MEUBLÉS DE CARACTÈRE
IP : 48-85-13-33

locations demandes

INTER PROJETS recherche sur Paris et Est Parisien VOLUMES ATYPIQUES IP : 48-85-13-33

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau – 75008 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

Etudiant en stage à New York cherche studio à louer dans Manhattan. Juillet, août, septembre 1996. Tél. : 47-69-04-45



terrain

(33) BORDEAUX VILLE part. vd terrain 5 500 m² avec maison 362 m², tout usage possible. Tél. : (16) 56-98-66-16

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL, DOMICILIATIONS et tous services, 43-55-17-50

locations non meublées offres

Paris

XIXe Mo CRIMÉE, 3 P., 55 m², clair, calme, 5e étg., bel imm. stand. 4 500 F c.c. – 42-66-36-53

CHAMPS ÉLYSÉES Appt d'exception 220 m² 3/4 chbres. 35 000 F c.c. IP : 48-85-13-33

DUPLEX 170 m² + grande terrasse s/toit, 2 park. 18 000 F c.c. IP : 48-85-13-33

4, rue de Montessuy, Paris 7e, appartement 1er étage, 72 m², très bon état, bon standing. Prix 7 000 F/mois. Tél. : 40-62-63-40

STUDIO 17e arrdt. charme, 35 m², cuisine américaine équipée, grande penderie, wc séparés, salle d'eau 4 000 F + charges poss. non meublé. Tél. hres de bur. 40-55-08-87

XVe proche Montparnasse 100 m² au 10e et dern. ét., 2 gds balc., gde luminos., pas de vis-à-vis, un dble liv., 2 ch. au calme sur jard. priv., 1 s. de bns, une salle d'eau, toilettes séparées, nombreux placards, une cave, un box fermé. 11 000 F, charges comprises. 45-66-56-65 part. à part.

Banlieue

COURBEVOIE
Quartier calme, près gare

IMMEUBLE NEUF

PARKING, CHARGES ET CHAUFFAGE INCLUS

STUDIO 25 m² 3 175 F c.c.
STUDIO 71 m² 8 530 F c.c.
4 PIECES 89 m², 9 495 F c.c.
5 PIECES 101 m² 11 170 F c.c.

10 R. PIERRE-LHOMME s/pl. semaine de 14 h à 18h 30 Samedi 10 h à 13 h et 14 h à 18 h 30

LOCARE 40-61-66-88

Province

VACANCES EN SOLOGNE Mais. meublée 3 ch., cuis. amén., douche, cour sablée fermée, pelouse. Pêche, plage, piscine, forêt. Faible prix CAR DEFECTION 42-93-35-59

DEMEURE D'EXCEPTION 30 km PARIS EST 800 m² hab. sur 4,5 ha douves. 25 000 F c.c. IP : 48-85-13-33

---

propriétés

A VENDRE Centre de Vacances – Bocage Bourbonnais, région Moulins (03) comprenant : Château, communs. Aménagt exi., piscine, 13 ha clos de murs. Capacité : 59 élèves/période scolaire. 120 enfants/période vac. Contact : (16) 70-43-69-32

(84) 15 min d'AVIGNON vds. mas restauré 220 m² 5 000 m², terr., piscine 2,2 m MDB 90-83-93-18 (ap. 19 h)

CHÂTEAUX DE LA LOIRE A vdre manoir XVIIe sur 10 ha de bois, plan eau rivière, parc, moulin entièrement à restaurer même gros œuvre. Tél. : 47-23-98-96 (h. repas). Fax. : 47-23-80-22

CHÂTEAUX DE LA LOIRE A vdre gde maison de maître, 12 p., sur 10 ha de bois et prairie. Entièrement à restaurer même gros œuvre. Tél. : 47-23-98-96 (h. repas) Fax : 47-23-80-22

THÉOULE-BAIE DE CANNES villa grand standing sur 2 niveaux (6 + 6 pers.), piscine, 12 × 6 m. Part. loue juin-juil.-sept. Tél. : (1) 64-23-13-82

maison

MAINTENON (28) belle mais. anc. restaurée de 170 m hab., prox. gare SNCF, gar., petit jard. de cottage clos de murs. 900 000 F. Tél. : (16) 37-23-11-34

fonds de commerce

A VDRE MAIRIE 18e SUITE SUCCESSION RESTAUR. EN ACTIV.
rue Ordener, CA certifié
FINANC. POSSIBLE
Tél. : 07-56-20-44

DISPONIBLE A VERSAILLES (78)
magasin 350 m² emplacement exceptionnel sur artère principale. MM. GOFFO et BERCAULT 39-51-74-21

A vendre cause retraite
BAR RESTAURANT
72800 LE LUDE Tél. : (16) 43-94-61-47

LE MONDE DES CARRIÈRES

SECRÉTAIRE DE DIRECTION Angl. français pour organisme public japonais à Paris. Env. CV Léonard Traduction, 55, rue Victor-Hugo 93150 Le Blanc-Mesnil.

RÉDACTEUR CONFIRMÉ

Vous prendrez en charge une REVUE MENSUELLE d'informations juridiques et économiques dans le secteur de l'immobilier (25 000 exemplaires).
– Formation juridique ;
– Expérience journalistique significative ;
– Rigueur et autonomie indispensables.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions s/réf. 3119M à CEPIAD 44, rue Pasquier 75008 Paris.

AVIS DE CONCOURS
Le centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques organise un concours sur titres avec épreuve de PUÉRICULTRICE TERRITORIALE (F. ou H.) pour pourvoir deux postes.
Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 24 juillet 1996 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).
Date de l'épreuve d'admission : le 24 septembre 1996.
Renseignements et dépôt des candidatures : au centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques, Maison des communes, BP 609, 64006 Pau Cedex.
(Joindre une enveloppe grand format timbrée à 6,70 F et libellée à vos nom et adresse pour la réponse.)

AVIS DE CONCOURS
Les centres de gestion de la Fonction publique territoriale du Gers, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques organisent en commun un concours sur titres avec épreuve d'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-ÉDUCATIF (F. ou H.) pour pourvoir :
– 13 postes dans la spécialité « assistance de service social » ;
– 5 postes dans la spécialité « éducation spécialisée » ;
– 1 poste dans la spécialité « conseil en économie sociale et familiale ».
Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 24 juillet 1996 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques, Maison des Communes, BP 609, 64006 Pau Cedex.
Date de l'épreuve d'admission : le 12 septembre 1996.
Renseignements :
– Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Gers, Maison des Communes, 41, rue Jeanne-d'Albret, BP 2, 32001 Auch Cedex ;
– Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées, 2, rue Théophile-Gautier, 65600 Séméac ;
– Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques, Maison des Communes, BP 609, 64006 Pau Cedex.
(Joindre une enveloppe grand format timbrée à 6,70 F et libellée à vos nom et adresse pour la réponse.)

RESPONSABLE DES ÉTUDES Enseignement supérieur Communication, BAC + 5 exigé Expérience Enseignement IICP - 2/12, rue de Bellevue 75019 PARIS

AVIS DE CONCOURS
Les centres de gestion de la Fonction publique territoriale du Gers et des Pyrénées-Atlantiques organisent en commun un concours sur titres d'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS (F. ou H.) pour pourvoir trois postes.
Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 24 juillet 1996 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques, Maison des Communes, BP 609, 64006 Pau Cedex.
Date de l'épreuve d'admission : le 24 septembre 1996.
Renseignements :
– Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Gers, Maison des Communes, 41, rue Jeanne-d'Albret, BP 2, 32001 Auch Cedex ;
– Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées, Maison des Communes, BP 609, 64006 Pau Cedex.
(Joindre une enveloppe grand format timbrée à 6,70 F et libellée à vos nom et adresse pour la réponse.)

PHOTOTHÈQUE SUD recherche
DOCUMENTALISTE COMMERCIAL(E),
anglais souhaité, envoyer CV + LETTRE : WALLIS 22, avenue Saint-Barnabé 13004 MARSEILLE

DEMANDES D'EMPLOI

EXCELLENT COMMERCIAL, DRH, dir. commercial, gérant de société, recherche emploi ttes régions. Convention de coopération 10 000 F × 12 pour société qui embauche. Tél. : (1) 64-11-36-08 (rép.).

Dirigeant franchiseur HEC, 16 a. exp. animation de 500 vendeurs, 5 brevets européens, rech. nouveaux challenges. T. : 07-35-26-84 ou (16) 27-89-22-22.

Diplômée bac + 5 commerce international organisée et dynamique, cherche poste export. angl. espagnol. Stages significatifs. Grande mobilité. Dispon. immédiat. Tel. : (1) 47-90-50-43.

DES CAB. MINISTÉRIELS AU LOBBYING EN PASSANT PAR LA COMMUNICATION CADRE SUP. 48 ANS Dipl. d'ét. sup. de 3e cycle ; anc. membre de cab. ministériels ; anc. cadre sup. de groupes de presse et de communication : expér. du conseil en stratégies de communic. et lobbying pour le compte d'org. prof. et de gr. entreprises ; disponible immédiatement. ÉTUDIE TOUTE PROPOSITION (Recrutement, missions d'études et de conseil, etc., tant en France qu'à l'étranger). Tél. : (1) 45-24-57-07.

CADRE COMMERCIAL expérimenté dans l'univers de la presse et de la communication, autonome, cherche poste à responsabilité dans ces secteurs. Disponible rapidement. Tél. : (1) 40-93-57-15.

43 ans ; profil atypique cherche STAGE DESCF COMPTA FIN. 2 à 6 mois. Tél. : 33-38-85-28

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Étoile 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Loisirs

BODY LINE

Pour votre forme votre ligne votre beauté

venez profiter des cours step, aérobic, stretching abdos-fessiers culture physique... musculation cardio-training boxe française sauna - hammam U. V.

ouvert tous les jours

25-27, rue de la Croix-d'Eau 94170 LE PERREUX. Tél. : 48-72-10-40

Traduction

« Traduct. anglais, allemand chimie, plastiques, grande expérience » Ecrire au *Monde Publicité* sous le nº 9015 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08

Traductrice inter-CHINOIS-FRANÇAIS prof. libé., anglais courant, offre services. TÉL. : 45-48-62-38

Consommateurs

Société d'études recherche consommateurs pour participer à des réunions de groupe indemnisées. Tél. : 43-38-59-87.

Cours

HOMME DE TERRAIN ET RÉFLEXION cherche cours particuliers, philo, théologie, français ; connais. universitaires, exp. requises. Ecrire au *Monde Publicité* sous nº 9011 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08.

Vacances

VAR (6 km Fréjus). Particulier loue villa 8 personnes, tout confort, TV, terrasses, jardin, calme. Avec piscine, tennis, animations club enfants, etc. Tél. le soir : (1) 64-21-05-05

ASSOCIATIONS

Appel

Le jeudi 30 mai 1996 à 19 h 30, le MJLF (Mouvement juif libéral de France) organise une grande soirée en la salle des fêtes de la mairie du XIe arrdt, place Léon-Blum, à l'occasion du 5e anniversaire de l'ouverture de son centre communautaire de l'Est parisien.
Au programme :
Spectacle musical : « Chansons juives d'ici ou d'ailleurs » interprétées par Marlène Szlakmann et son groupe ;
Débat autour du thème « Les controverses actuelles dans le peuple juif », avec la participation de MM. A. Finkielkraut, S. Trigano et des rabbins P. Haddad et D. Farhi.
Collation.
Paf : 50 F. Rens. au 43-79-39-76.

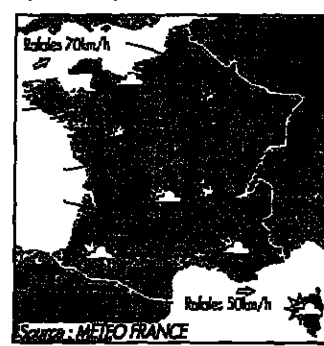
Cours

ייִדיש

YIDDISH Université d'été de YIDDISH 9-26 juillet 1996 Rens. AEDLY 42-71-30-07

La France reste coupée en deux

LA MOITIÉ NORD va continuer à subir les effets d'une vaste dépression centrée au nord-ouest des îles Britanniques. Plus au sud, un puissant axe anticyclonique s'étendant des Açores au bassin méditerranéen est maintenant bien installé. Il protègera la moitié sud du pays des perturbations atlantiques et commencera à les repousser vers le nord. Dans le flux de sud-ouest doux et humide, il continuera à pleuvoir faiblement au nord de la Loire.



Prévisions pour le 23 mai vers 12h00

Jeudi matin, les précipitations éparses s'étendront de la Bretagne au Nord-Est en passant par la Normandie, le Centre et la Bourgogne. Au fil des heures, ce temps maussade commencera à remonter vers le nord. On bénéficiera donc, en cours ou en début d'après-midi, d'une légère amélioration en de nombreuses régions comme la Champagne, l'Ile-de-France ou les pays de Loire. Les pluies ou bruines vont cesser, mais le ciel restera le plus souvent bien nuageux sur ces régions. On pourra au mieux bénéficier de timides éclaircies en cours d'après-midi.

A l'inverse, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et les Ardennes débuteront la journée avec un temps sec mais souvent gris. Les pluies éparses n'arriveront qu'en début ou en cours d'après-midi. Un vent de sud-ouest assez fort continuera à souffler en Manche et sur le sud de la Bretagne. Il risque de se renforcer en fin de journée.

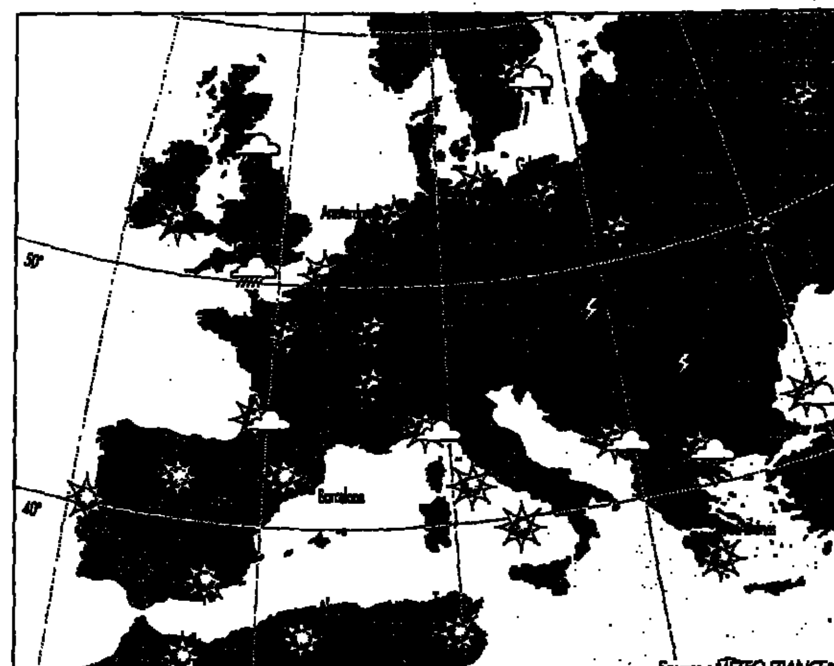
Les régions de la moitié sud bénéficieront d'un temps beaucoup plus clément. Les passages nuageux seront fréquents, jeudi matin, des Charentes au Lyonnais en passant par le Massif Central. Un soleil généreux reviendra par le sud en cours de matinée ou en début d'après-midi. Plus au sud, le soleil sera parfois voilé par une fine couche de nuages d'altitude le matin. Il s'imposera sans mal l'après-midi.

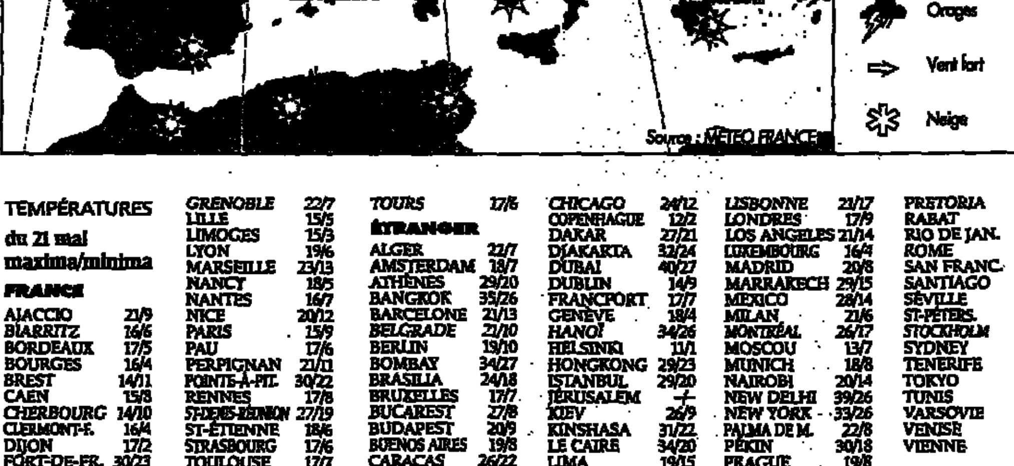
Les températures commenceront à gagner quelques degrés et retrouveront des valeurs conformes à la fin mai. Il fera bon avec des valeurs souvent comprises entre 23 et 25 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée. Des nuages commenceront à bourgeonner sur les Pyrénées en fin d'après-midi. Un vent d'ouest modéré soufflera le long des côtes varoises.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air







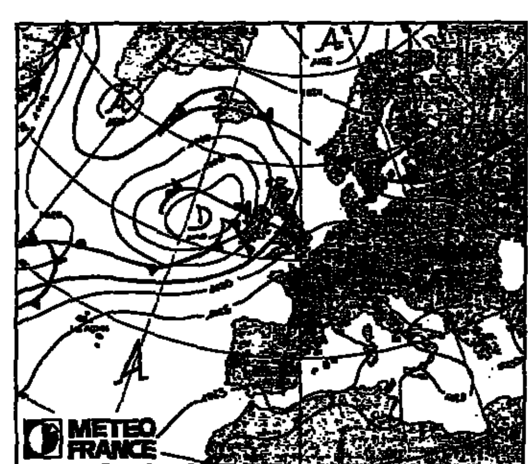
TEMPÉRATURES du 21 mai maxima/minima

FRANCE

AJACCIO	21/9
BIARRITZ	16/6
BORDEAUX	17/5
BOURGES	16/4
BREST	14/11
CAEN	15/8
CHERBOURG	14/10
CLERMONT-F.	16/4
DIJON	17/2
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	22/7
LILLE	15/5
LIMOGES	15/3
LYON	19/6
MARSEILLE	23/13
NANCY	18/5
NANTES	16/7
NICE	20/12
PARIS	15/9
PAU	17/6
PERPIGNAN	21/11
POINTE-À-PIT.	30/22
RENNES	17/8
ST-DENIS-RÉUNION	27/19
ST-ÉTIENNE	18/6
STRASBOURG	17/6
TOULOUSE	17/7
TOURS	17/6

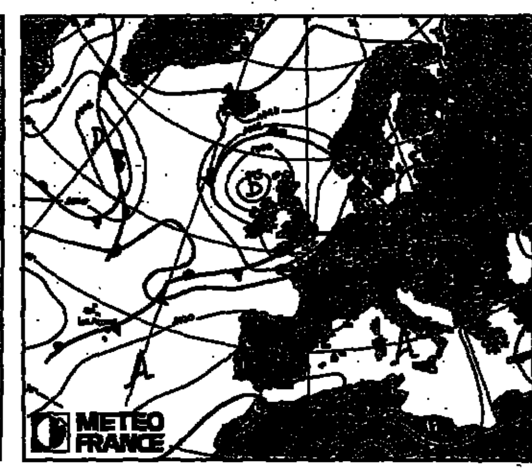
ÉTRANGER

ALGER	22/7
AMSTERDAM	18/7
ATHÈNES	29/20
BANGKOK	35/26
BARCELONE	21/13
BELGRADE	21/10
BERLIN	19/10
BOMBAY	34/27
BRASILIA	24/18
BRUXELLES	17/7
BUCAREST	27/8
BUDAPEST	20/9
BUENOS AIRES	19/8
CARACAS	26/22
CHICAGO	24/12
COPENHAGUE	12/2
DAKAR	27/21
DJAKARTA	32/24
DUBAI	40/27
DUBLIN	14/9
FRANCFORT	17/7
GENÈVE	18/4
HANOÏ	34/26
HELSINKI	11/1
HONGKONG	29/23
ISTANBUL	29/20
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	26/9
KINSHASA	31/22
LE CAIRE	34/20
LIMA	19/15
LISBONNE	21/17
LONDRES	17/9
LOS ANGELES	21/14
LUXEMBOURG	16/4
MADRID	20/8
MARRAKECH	29/15
MEXICO	28/14
MILAN	21/6
MONTRÉAL	26/17
MOSCOU	13/7
MUNICH	18/8
NAIROBI	20/14
NEW DELHI	39/26
NEW YORK	33/26
PALMA DE M.	22/8
PÉKIN	30/18
PRAGUE	19/8
PRETORIA	20/11
RABAT	22/12
RIO DE JAN.	24/19
ROME	22/7
SAN FRANC.	18/12
SANTIAGO	15/5
SÉVILLE	26/12
ST-PÉTERS.	15/3
STOCKHOLM	15/2
SYDNEY	17/8
TENERIFE	24/18
TOKYO	25/18
TUNIS	23/15
VARSOVIE	16/4
VENISE	21/12
VIENNE	20/11





Situation le 22 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 24 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Pèlerinage en Hollande

10 MAI 1940, à 4 heures du matin, des troupes allemandes entrent en Hollande. Le dispositif allié est aussitôt mis en place, et c'est aux 224e et 271e RI que revient la tâche de s'opposer à l'envahisseur. On sait ce qui a suivi... Mais cette année, six ans après jour pour jour, les familles des soldats de France morts en défendant la terre de Hollande se sont rendues sur les tombes des leurs.

Roosendael, Huybergen, Bergen-op-Zoom, Ossendrecht... villes et villages témoins de combats acharnés. Partout dans les cimetières, ces tombes, surmontées de croix blanches sur lesquelles s'inscrivent des noms de chez nous, officiers et soldats. Et, en ce printemps de paix, des tulipes et des pensées ornent ces tombes où les morts dorment à l'ombre de nos trois couleurs en berne.

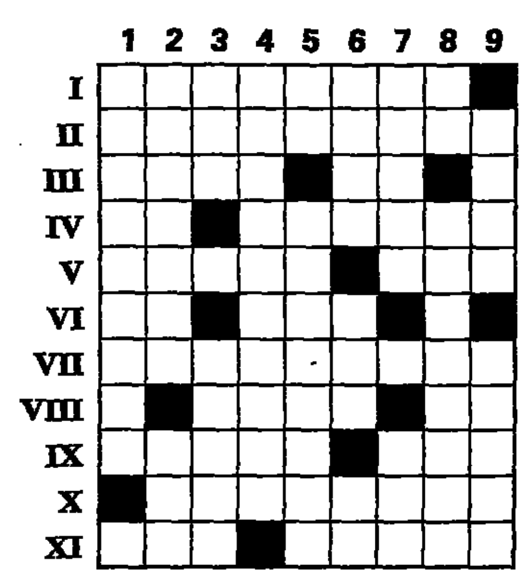
Et c'est la Zélande, la province jadis prospère et riante, qui n'est plus aujourd'hui qu'un immense champ de désolation, d'où émergent les villes martyres de Middlebourg et de Flessingue. Ces hommes des 224e et 271e RI s'y sont battus comme des lions afin de permettre à l'armée Giraud de contenir en Belgique la poussée de la Wehrmacht.

Ces pages de gloire sont restées gravées dans les mémoires hollandaises, et six ans après, dans le cimetière de Kapelle, une stèle de marbre rosé, surmontée du coq gaulois, a été dressée pour commémorer l'action glorieuse de ces Bretons, de ces Tourangeaux, de ces Normands, qui se firent tuer en terre étrangère. Il faut souligner l'accueil chaleureux, vibrant, fraternel, que ces familles françaises ont rencontré au cours de leur pèlerinage.

L. de Bea
(23 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6827



HORIZONTALEMENT

I. Permet de s'assurer que les bagages ont bien été enregistrés. – II. Peut faire tomber celui qui n'a rien pris. – III. Un défenseur de la République laïque. Préposition. – IV. Matière pour la bonne règle. Appelé Bernard quand il est sur le sable. – V. Ville de Savoie. Du gâteau pour les Bretons. – VI. Romains. Inscription gênante. – VII. Comme des orchidées équatoriales. – VIII. C'est complet s'il n'en manque pas un. Bande d'étoffe – IX. Devenu incapable de réfléchir. Circule en Extrême-Orient. – X. Comme des régions où l'essence est rare. – XI. Quand il est bon, on encaisse. Les poissons, a dit Hugo, y font de pâles lueurs.

VERTICALEMENT

1. Qui fait les gros yeux. – 2. Devient plus solide quand elle est galvanisée. C'est maintenant Tokyo. – 3. Une région touristique. Forment parfois des cascades. – 4. Bonnes, elles servent pour paver des lieux brûlants. – 5. En Sicile. Réponse au stimulus. – 6. Question de test. Etat de l'Inde. Donné avant d'attaquer. – 7. Pas pris. Possessif. – 8. Lac. Malades comme des duchesses. – 9. Faire un assortiment de couleurs. Raisonnable.

SOLUTION DU N° 6826

HORIZONTALEMENT

I. Peigniers. – II. Harnaché. – III. Lure. Il. – IV. Exit. Nana. – V. Té. Eres. – VI. Opossum. – VII. Lin. Image. – VIII. Otsu. Ogre. – IX. Go. Sonné. – X. Unie. Salé. – XI. Esses. Cet.

VERTICALEMENT

1. Phlébologue. – 2. Eaux. Pitons. – 3. Irritons. Is. – 4. Gnètes. Usée. – 5. Na. Si. – 6. Ichneumons. – 7. Eh. Armagnac. – 8. Reine. Grêle. – 9. Lassée. Et.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LIBAN.** *Les activités de l'aéroport de Beyrouth ont été paralysées lundi 20 mai par une grève de vingt-quatre heures lancée par les pilotes de la compagnie aérienne Middle East Airlines (MEA) et les syndicats du transport aérien de l'aéroport de la capitale libanaise. Le mouvement a été déclenché par solidarité avec les 195 employés d'une compagnie de fret aérien, la Trans Mediterranean Airways (TMA), qui avaient été licenciés le 26 avril. – (AFP, AP, Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La Grande-Bretagne a enregistré un nouveau record de sécheresse au cours de la première moitié du mois de mai. Le niveau des chutes de pluie a, dans certains cas, atteint seulement 1 % des moyennes saisonnières. Les régions les plus touchées par le manque d'eau sont le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et le Yorkshire. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Le trafic aérien s'est accru en Chine au cours du premier trimestre. Le nombre des personnes ayant emprunté l'avion s'est élevé à 12,12 millions, ce qui représente une augmentation de 18,2 % par rapport à la même période de l'année dernière. Dans le même temps, le trafic ferroviaire a enregistré une hausse de 3,3 %, les trafics routier et maritime ont subi des baisses respectives de – 5 % et – 2,1 %. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** L'aéroport Ben-Gourion de Tel Aviv a été fermé au trafic pendant trois heures, lundi 20 mai, à la suite d'interférences dans les communications provoquées par des stations de radio pirates. Les contrôleurs aériens ne pouvaient plus communiquer avec les pilotes des appareils au décollage ou à l'atterrissage. – *(AFP, AP.)*

■ **HONGKONG.** Cathay Pacific Catering Services, filiale de la compagnie aérienne Cathay Pacific, sera l'une des trois sociétés de restauration en franchise qui opéreront dans le nouvel aéroport Chek Lap Kok de Hongkong, dont la mise en service est prévue pour 1998. Elle pourra fournir 100 000 repas aériens par jour. – *(Bloomberg.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 24 mai

■ **PASSAGES ET GALERIES** marchandes du XIXe siècle, 1er parcours (50 F), 10 h 30, à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue de Marengo (Paris autrefois).

■ **MARAIS :** le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures et 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville face à la poste (Claude Marti).

■ **MONTMARTRE :** le versant nord (60 F), 11 heures, sortie du métro Blanche (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les arts d'islam, 11 h 30 ; *Le Bocal d'olives*, de Chardin, 12 h 30 ; la vie de douze Césars, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** (25 F + prix d'entrée) : 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** une œuvre à voir, *Le Pauvre Pêcheur*, de Puvis de Chavannes (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE LA RUE HAUTEFEUILLE,** au quartier Saint-André-des-Arts (50 F), 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

■ **MARAIS :** aristocrates et courtisanes, la vie des femmes au Marais (50 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE GALLIFET** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 50, rue de Varenne (Institut culturel de Paris).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS :** jardins et hôtels prestigieux (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Paris passé, présent).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (37 F) : 15 heures, devant le portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER BREDA** (60 F) : 15 heures, sortie du métro Pigalle côté rue Hector-Guimard (Vincent de Langlade).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (55 F) : 15 heures, devant le porche principal de l'église (Paris et son histoire).

■ **LE VAL DE GRÂCE** (50 F + prix d'entrée) : 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Sabine de Murard).

■ **GRAND PALAIS :** exposition Corot, 16 h 15 (40 F + prix d'entrée), hall du musée (Approche de l'art) ; 18 heures (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

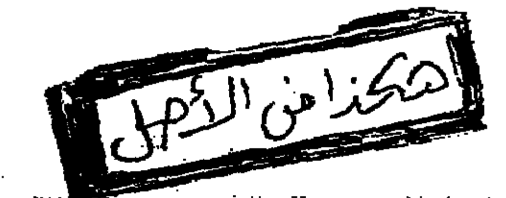
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CULTURE

INSERTION L'association *La Source permet* depuis un an à des artistes venus de plusieurs horizons de faire réaliser des œuvres à des enfants en grave échec scolaire. Une soixantaine de jeunes bénéficient de ce projet qui se développe dans *un village de l'Eure*, à l'initiative du peintre Gérard Garouste et de l'éducateur Christian Gotti, son directeur. Combas a été le premier artiste invité, suivi par une dizaine d'artistes venus d'horizons différents, comme Di Rosa et Luc Perrot. ● UNE VENTE d'œuvres d'artistes célèbres comme Alberola, César et Rouan devait avoir lieu mercredi 22 mai à 21 heures, à *la* Fondation *Cartier* à Paris, pour soutenir La Source et favoriser son extension. ● GÉRARD GAROUSTE, un des peintres contemporains les plus connus, explique, dans un entretien, pourquoi il s'est impliqué dans ce projet et les liens qu'il y trouve avec son enfance.

Des artistes reconnus au service des enfants perdus

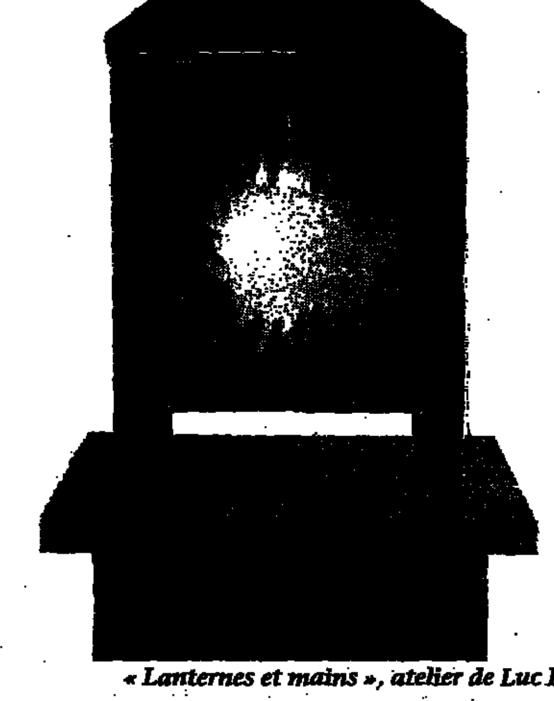
La Source permet à des jeunes en échec scolaire de travailler avec des créateurs. Combas, Di Rosa, Luc Perrot, entre autres, à la suite de Gérard Garouste, qui a été à l'initiative du projet, essaient de « réveiller » ces adolescents

LA GUÉROULDE (Eure)
de notre envoyée spéciale

Il y a un peu plus d'un an, au fin fond de l'Eure, au lieu-dit La Guéroulde, naissait La Source, un projet d'action éducative en milieu rural, auquel on ne prêterait probablement qu'une attention lointaine s'il n'avait pour initiateur un peintre célèbre : Gérard Garouste. Ce dernier habite et travaille dans le coin. Le projet est beau, inédit, qui espère de la rencontre entre artistes reconnus et enfants perdus. C'est un projet d'accompagnement artistique, scolaire et culturel auprès d'enfants venus d'un milieu social particulièrement défavorisé et qui tente de faire quelque chose là où les éducateurs baissent les bras.

Une soixantaine d'enfants en bénéficient. On va les chercher en camion pour qu'ils participent, par petits groupes, à des ateliers conduits par des artistes bénévoles, avec pas grand-chose, sinon leur faculté d'écoute et leur imagination. Les ateliers ont lieu dans la modeste, mais jolie maison de deux étages, qui a pour nom La Poultière – toit de tuile rouge souligné par une bande rayée signée Buren, murs blancs et volets gris – et que l'on découvre, après s'être longtemps perdu, comme plantée dans les prés, au bord d'un ruisseau, cernée par quelques arbres et bâtiments de fermes.

Les enfants sont pour la plupart en grave échec scolaire ; ils viennent de familles repérées par les éducateurs, les aides familiales, les assistants sociaux, *« de familles où tout le monde passe et où rien ne se passe »*, selon l'expression de Christian Gotti, directeur de La Source. C'est lui qui a élaboré le projet avec Garouste, qu'il connaît depuis huit ans. Christian Gotti est éducateur depuis vingt ans, dont dix passés avec des adolescents épileptiques, et dix autres avec des enfants de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) que le tribunal d'Evreux lui envoyait pour les protéger de leur famille.



LAURENT LECAT

« Lanternes et mains », atelier de Luc Perrot.

Pour Christian Gotti, là où les éducateurs avouent leur incapacité à agir, les artistes ont les moyens de le faire. La Source combine une tentative de rattrapage scolaire à cette idée que faire un travail non conventionnel avec des artistes pouvait motiver les enfants, les réveiller. *« Ne pas transformer les enfants en créateurs*, explique Christian Gotti, *mais simplement leur donner ce que les parents donnent aux enfants, leur montrer par exemple que dans la maison tout a de l'importance, depuis la poignée de porte jusqu'à la chaise, et qu'il y a peut-être mieux à faire que de plonger sur un lit pour regarder la télé avec des bottes couvertes de boue. On tente de créer un désir. Ce sont des enfants démotivés, pas désespérés mais amorphes, qui ne font pas l'objet de thérapie. Ils manquent de désir, d'affection. Ils ont une conduite d'échec et ne s'imaginent pas capables de bricoler quelque chose. L'idée est de libérer en eux des sensations qui leur ont été confisquées. »*

Et Gérard Garouste d'ajouter : *« Tout est brisé dans les relations. La Source est là pour recréer une chaîne d'union enfants-parents. Si possible... »* Le plasticien Luc Perrot, qui a conduit un atelier, précise : *« Je ne suis pas un éducateur, et il y a des questions auxquelles je ne peux répondre. Mais je peux amener les enfants à se dire :* "Je sais faire quelque chose." »

Mécéné, subventionné, cautionné par des vedettes comme César, Gérard Depardieu ou Michel Galabru, le projet a été lancé en avril 1995 par une exposition qui a réuni une vingtaine d'artistes. Boltanski, Dietman, Lavier, Rousse, Buren, César – entre autres – y étaient associés, ainsi que ceux qui ont accepté de conduire des ateliers avec des enfants. Combas était le tout premier. La Source n'était pas encore installée dans la maison actuelle et l'artiste disposait d'un hangar désaffecté qui avait été loué pour l'occasion. *« Les enfants étaient très intimidés*, raconte Combas, *je pensais que, petit à petit, les choses allaient s'améliorer. Je décidais de montrer aux gosses qu'on pouvait peindre ou dessiner, sculpter ou assembler avec l'aide de gens ou pas, et que la création n'était pas sacrée ou réservée à une élite. »*

Ainsi un vieux buffet des années 50 qui traînait là et des vieilles planches ont fait l'affaire... Le buffet a été couvert de peinture, de fleurs, de personnages, et des bouts de bois et de ferraille trouvés ici et là ont servi à l'assemblage d'un animal bizarre. *« Pour cette première approche*, poursuit Combas, *il était important de créer un petit choc, montrer cette folie, qui, pas si folle que ça, permet de bâtir quelque chose. Vers le milieu de la journée, les enfants ont commencé à peindre une vieille armoire sans porte. Le résultat n'était pas encore probant, mais on avait créé l'envie de faire ; c'était pas mal avec les moyens qu'on avait... »* Une dizaine d'artistes venus d'horizons divers et inégalement reconnus ont accepté de jouer le jeu, chacun à leur manière, librement. Avec Di Rosa, les enfants ont modelé une grosse tête jaune ; avec Guy Ferrer, une espèce de grand escargot ; avec Eliane Larus, ils ont découpé et peint des petits personnages comme le font habituellement les enfants. François-Xavier Letournelle leur a montré comment on tisse des bouts de chiffon qu'ils ont associés à des tapisseries populaires dans des grandes toiles peintes. Dominique Bailly leur a fait construire un chemin de branches éphémère qui suit le dessin de la rivière. Et Jaroslav Klat, qui a trouvé le moyen de faire inviter les enfants de son atelier à Prague, sa ville, leur a montré le chemin de la peinture traditionnelle avec des pinceaux et de la toile.

> « On tente de créer un désir.
> Ce sont des enfants démotivés,
> pas désespérés mais amorphes,
> qui ne font pas l'objet de thérapie.
> Ils manquent de désir, d'affection »

Volker Marten, un artiste de Cologne, leur a appris à construire la forme la plus primitive et la plus essentielle de l'habitat humain – des abris en terre disposés en demi-cercle dans le jardin –, afin qu'ils retrouvent le sens du mot « chez soi ». Luc Perrot a fait réaliser par les enfants des lanternes, pour, dit-il, que jamais leur route ne soit dans le noir. Avec, pour point d'orgue, cette nuit de fête, durant l'été dernier, quand certains parents qui se sont déplacés ont été éclairés par leurs enfants. Cette belle idée, symbolique, de faire des lanternes n'était pourtant pas facile à réaliser avec neuf gamins de huit à douze ans, qui n'arrêtaient pas de dire : *« Je rate, je suis nul. »* Tout comme il a fallu beaucoup de temps pour réaliser le dessin préparatoire, le plan des lanternes, puis faire fonctionner l'ensemble avec fils et piles.

L'originalité de La Source est d'être également tous terrains : inviter un cuisinier, des designers, des horticulteurs, faire du théâtre, de la vidéo, de l'artisanat, de la décoration, de la peinture... L'enfant peut créer le décor de la maison, organiser son jardin, faire pousser des plantes, et des légumes, monter des expositions, des spectacles, organiser des fêtes...

L'expérience est trop *jeune pour* en mesurer les résultats. Tout au plus peut-on enregistrer des changements chez certains enfants, retenir leurs remarques. Il y a ceux qui *« trouvent La Source plus drôle que l'école »*, d'autres qui pensent : *« Avec les artistes on peut donner ses idées, discuter : ils écoutent ce qu'on leur dit, ils ont plein d'idées. Des fois, c'est bizarre. »*

G. B.

★ **La Source, La Poultière, 27160 La Guéroulde. Tél. : 32-35-91-41.**

Cinquante exposants pour une vente de soutien

LA FONDATION CARTIER, à Paris, devait accueillir, mercredi 22 mai, à 21 heures, une vente d'œuvres contemporaines au profit de La Source. L'association a en effet besoin d'argent pour réaliser des travaux à la Poultière et y redévelopper les ateliers animés bénévolement par des plasticiens.

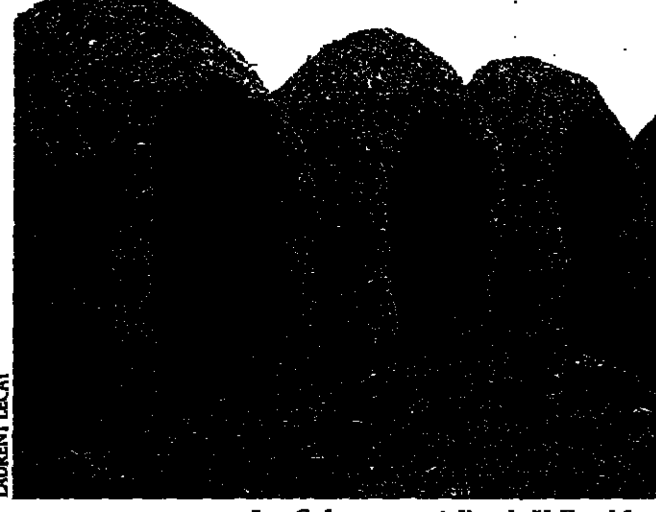
Le directeur, Christian Gotti, souhaite aménager les dépendances de la maison en dortoirs et faire passer le nombre d'enfants de soixante à cent cinquante. Il compte également récupérer les espaces d'une ancienne usine qui se trouve sur le domaine. Aujourd'hui propriété de la municipalité de La Guéroulde, cette entreprise d'huile de vidange a, pendant quatre-vingts ans, appartenu à une société américaine qui a pollué le sol au point d'atteindre la nappe phréatique. Une fois l'ensemble assaini, Christian Gotti voudrait transformer l'usine en lieu de séjour pour les artistes, y organiser des expositions et des ateliers pour les scolaires.

Au catalogue de la vente, que dirigera Mᵉ Pierre Cornette de Saint-Cyr, figurent des peintures, sculptures et œuvres sur papier offertes par une cinquantaine d'artistes, d'Alberola à Zacarte, en passant par Bertrand, César, Combas, Le Groumellec, Le Gac, Monory, Rouan, Rutault et, bien sûr, Garouste.

Par ailleurs, la Fondation Coprim, un des mécènes à l'origine de l'achat de la Poultière, présente dans ses locaux une exposition consacrée aux ateliers de La Source. On peut y voit la totalité des œuvres transportables réalisées par les enfants avec les artistes invités.

G. B.

★ **Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, 75014 Paris. *Exposition publique, mercredi 22 mai*, de 10 heures à 20 heures. Vente à 21 heures. Catalogue. Ateliers 1, Fondation Coprim, 112, avenue Kléber, 75016 Paris. *Du lundi au vendredi*, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 7 juin.**



LAURENT LECAT

« Les Cabanes », atelier de Volker Marten.

Le nerf de l'action

● **Budget.** La Source a un budget d'environ 1,5 million de francs : ses activités (ventes, comme celle organisée à la Fondation Cartier) lui rapportent autour de 500 000 francs ; 500 000 francs *proviennent des institutions qui* soutiennent l'association (conseil général, conseil régional et les *ministères concernés) et* 500 000 francs de partenaires privées comme la Coprim, Nina Ricci, Cartier, Lefranc-Bourgeois...

● **Projets.** Pour entreprendre les travaux qui lui permettront d'étendre ses activités, La Source a besoin d'un peu plus d'1 million de francs : pour l'instant la caisse d'allocations familiales du département lui apporte 650 000 francs.

Gérard Garouste, peintre et initiateur de La Source

« L'aboutissement de l'art peut être d'ordre social »

LE PROJET de *La Source et sa* réalisation doivent beaucoup à Gérard Garouste, un des peintres les plus connus en activité. Né en 1946 à Paris, il a commencé par mener de front des activités scénographiques et picturales pour les associer dans des grandes toiles volontiers théâtrales, nourries de lectures et de références à Dante ou à la Bible. Ce partisan de la grande peinture à sujet, qui passe pour le chef de file de la peinture postmoderne en France, a connu un succès rapide, voire mondain, au début des années 80. Depuis, son travail, traversé d'étonnantes figures dont on ne sait si elles sont d'anges ou de démons, est devenu plus allusif, plus intrigant, plus dramatique, comme aspiré vers d'inéluctacles catastrophes. Pour cet artiste volontiers secret, qui, après avoir beaucoup exposé – il est représenté à Paris par la galerie Durand-Dessert – ne montre plus beaucoup ce qu'il fait, La Source est un aboutissement de sa peinture.

« Comment avez-vous été amené à créer La Source ?

– Je ne l'ai pas franchement décidé. C'est né dans un petit village de l'Eure, près de l'endroit où j'ai mon atelier. Je connaissais Christian Gotti, qui m'a fait rencontrer une famille terrible : six enfants qui crevaient de froid, une mère alcoolique, un beau-père accusé de viol et en prison. Les éducateurs, le maire avouaient leur impuissance face à ce cas et se sont demandé s'il n'y avait pas moyen de tenter quelque chose avec l'art. Je connaissais le problème. Je retrouvais dans l'Eure la même ambiance que celle de mon enfance, chez ma tante, dans un tout petit village de Bourgogne, où toutes les familles accueillaient des enfants de l'Assistance publique.

– Vous vous êtes beaucoup impliqué. Pourquoi ?

– L'activité du peintre qui expose dans une galerie, un musée, que des collectionneurs achètent, tout cela fait partie d'un champ expérimental en devenir, passionnant à vivre, mais très particulier et détaché de la réalité. C'est important, mais ce n'est pas tout. Ce n'est pas un aboutissement, alors que, pour moi, La Source en est un.

– Un aboutissement ?

– L'aboutissement de l'art peut être d'ordre social. Avec La Source, je passais de l'expérimental à l'acte. Plus de collectionneurs, plus de galeries. Le côté ludique de la peinture – pour moi, l'artiste est un peu un enfant qui a oublié de grandir – pouvait servir à ces enfants qui n'ont pas ce qui est nécessaire, à qui il manque la part du jeu. Ils ont été trop vite confrontés à des choses graves de la société, n'ont pas de fantasmes. Les éducateurs pensent aussi que l'art peut changer cet état d'esprit, peut permettre de recréer le désir chez eux. J'ai l'impression que dans l'art il y a une idée de transmission. Beaucoup d'artistes enseignent, mais, en principe, pour former des artistes. Ici, c'est autre chose : il s'agit de transmettre un savoir qui peut servir à quelque chose dans la vie. C'est plus fondamental, plus vital.

» L'idée n'est pas de faire des artistes, ou des décorateurs de théâtre. Ce n'est pas d'apprendre aux enfants à dessiner, mais de les intéresser à quelque chose, de suggérer le désir. On est donc très libre. J'ai fait avec eux une initiation au théâtre. Je les ai amenés au Théâtre du Châtelet, à Paris, dans les cintres, avec le régisseur. Je leur ai fait faire quelque chose sur l'anamorphose et la perspective sans qu'ils le sachent... En tant que peintre, je mets mon art à la disposition des enfants, ce que je sais faire, je le fais pour les autres. Je transmets, je passe à l'acte.

– Comment sont les enfants ?

– Avec les adultes, j'ai l'impression que je peux truquer, pas avec les enfants. Il s'agit de choses plus fondamentales. Et aussi d'une sorte de complicité. Ces enfants, pour en avoir pris "plein la tronche", sont très pointus. Ils ont une étonnante lucidité. Avec eux, ça commence par la dureté, ça finit sur la douceur... Dans l'affaire, l'artiste n'est pas payé. Mais on peut se dire que le contact avec des enfants comme ça le paye.

– Consacrez-vous beaucoup de temps à La Source ?

– Le temps que j'y passe, je le sens du côté de l'accomplissement d'une vie. J'ai l'impression que mon métier me sert à quelque chose. Grâce à lui, je peux rencontrer le ministre de la culture, et tant mieux si ça sert à des enfants. Le passage à l'acte, dans la région, ça veut dire qu'il faut être reconnu par le pouvoir local, avoir des subventions de l'Etat, du privé... Le projet prend tournure aujourd'hui, mais il a fallu du temps pour le mettre en place : quatre ans. A cinquante ans, c'est le dernier moment où il faut entreprendre ; après, c'est trop tard. Je ne me sens pas vieux, mais tout de même, ma jeunesse, c'est terminé. Plus tard aurait peut-être été trop tard.

» Et puis, quand il y a cette motivation extérieure, j'ai l'impression que la peinture trouve mieux sa place, qu'elle est mieux nourrie, qu'elle se libère plus facilement. Si la peinture est un but, ça bloque. Quelque part, c'est bouché. Si on s'en débarrasse parce qu'il y a autre chose qui passe avant, la peinture se débloque d'elle-même. J'ai besoin de repères dans ma vie, d'avoir un plan d'action défini, avec un objectif et un programme. La Source, c'est un objectif. La peinture est du côté du programme. »

Propos recueillis par Geneviève Breerette

Paul Vecchiali tourne « Zone franche » à Mulhouse avec les jeunes de l'ex-ZUP des Coteaux

Ce film est un des vingt-neuf projets de quartier du ministère de la culture

Le cinéaste Paul Vecchiali tourne, depuis le 17 mai, dans le quartier difficile des Coteaux à Mulhouse *Zone france*, long métrage écrit avec les jeunes de la cité et l'écrivain Patrick Raynal. Les jeunes sont également les acteurs de cette fiction qui aborde leurs problèmes quotidiens et qui figure parmi les projets de quartier suscités par le ministère de la culture pour « *réduire la fracture sociale* ».

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Zone franche, qui se lira aussi *Zone France* sur l'affiche, est le titre du film dont Paul Vecchiali a commencé le tournage le 17 mai, au pied d'une tour de dix-huit étages du quartier des Coteaux, à Mulhouse (Haut-Rhin). Ecrit avec et pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans qui en sont également les interprètes, *Zone franche* est à l'origine d'un des vingt-neuf projets culturels de quartier suscités par le ministère de la culture. L'ex-ZUP des Coteaux, remuante citadelle de douze mille habitants de dix nationalités, fut édifiée dans les années 60 pour les ouvriers de Peugeot face aux champs, à cinq kilomètres du centre-ville. La population en est stable, jeune (35 % ont moins de dix-neuf ans), étrangère à 26 %. *Le Nouvel Observateur* en avait récemment publié une photo avec la légende : « *L'endroit où même les flics n'osent pas aller.* »

Le débarquement en janvier de Paul Vecchiali et du romancier Patrick Raynal, également directeur de la « Série noire », est d'abord vécu comme une intrusion. La mise en place d'un atelier d'écriture de scénarios auquel sont conviés une quarantaine de jeunes des Coteaux, « *en voie de marginalisation* », selon la formule officielle, est plus qu'orageuse. L'un d'entre eux, Hassan Koubba, explique : « *Le quartier, c'est un esprit solidaire. Il y avait la crainte d'être exploités.* » Au cours des trois premières rencontres, le projet reste sur le fil.

L'idée d'un *Roméo et Juliette* à la *West Side Story* est sèchement renvoyée aux auteurs. Tout juste en restera-t-il une histoire d'amour entre une black et un beur. Les jeunes ne veulent pas d'effet miroir, mais leur inscription dans une fiction. Ce sera un polar, alimenté par *leur désir d'être en représentation*. Une partie de gendarmes et voleurs qui, finalement, fera retour dans l'histoire réelle, celle qu'ils ont vécue il y a six ans avec la mort de l'un des leurs, tué par un voisin excédé un soir de ramadan. « *C'est la tragédie ordinaire*, commente Paul Vecchiali : *on finit là où* La Haine *commence.* »

Si le tournage et le film s'ouvrent par l'arrivée dans le quartier d'une famille black, c'est parce qu'avec Astan Sall, la seule fille présente au départ dans une équipe masculine, ils ont d'emblée trouvé une héroïne. Autour d'elle, en une soirée, la trame du film est ficelée : elle aura une mère et pas de père, le téléviseur et les valises des nouveaux venus seront « taxés » par un jeune beur, dénoncé par un retraité de l'immeuble, mais les Noirs refuseront de porter plainte. Sur cette ouverture, les histoires vécues vont se mettre à fuser. Devant l'abondance, Paul Vecchiali pense à un film à sketches, qui ferait jouer le maximum d'entre eux. Refusé. D'autant qu'il s'est rendu compte que « *toutes les anecdotes allaient vers l'histoire construite* ».

« QUE ÇA BOUGE ! »

Le réalisateur se souvient du moment où il a remis le séquencier aux jeunes : « *Ils étaient fous de joie : "Ça tape !" c'est bien ! », criaient-ils.* » Chacun a composé son propre rôle. La plupart ont appris à maîtriser le glissement entre fiction et réalité. Le scénario a pris de l'épaisseur et les dialogues ont subi une série d'aller-retour entre eux et Patrick Raynal. On a gardé leurs mots, quitte à sous-titrer. Seuls les personnages adultes, deux retraités et un flic (blancs) seront des comédiens professionnels. « *C'est un projet juste*, dit Paul Vecchiali. *Les jeunes ont compris que les deux vieux étaient aussi des exclus. Ils sont conscients de tout. Le mot raciste n'a même pas été prononcé. La question ne se pose pas. On n'est même pas antiracistes.* »

« *Pour nous, c'est un bon loisir* », commente Farouk Dafri, l'un des principaux auteurs-interprètes, qui rêve des scènes de moto à venir « *et que ça bouge* ». Mais il a saisi que l'enjeu était plus grave. Il découvre qu'il n'est plus seul, qu'il doit répondre pour tous les Coteaux. D'une voix blanche, avant de passer devant la caméra, il lâche : « *On va leur montrer ce que les jeunes des Coteaux savent faire. Ils vont voir que c'est calme chez nous. Si on était des sauvages, il n'y aurait pas de film !* »

Le tournage est en route, pour quatorze jours intenses. Et d'autres enjeux se profilent. « *Comme on était incapables de leur donner du travail, on leur a envoyé la culture. Nous, on a remplacé la culture par la création*, dit Patrick Raynal. *Et ça marche ! Le scénario qu'on a écrit avec eux, c'est eux. Il n'y a pas de tricherie. Ils ne sont pas dans la haine. Le mot qu'on a le plus entendu, c'est celui de "citoyen". Mais bientôt, il va y avoir le problème de la suite. Ce serait dangereux si le gouvernement ne suivait pas. On ne lève pas impunément le nez des gens quand ils sont le dos au mur.* »

Jean-Louis Perrier

Un court-métrage devenu long

La convention de financement entre l'Etat et la ville de Mulhouse pour le projet culturel des Côteaux prévoyait un budget de 1 670 000 francs. Les ateliers d'écriture-lecture y intervenant pour 200 000 francs et la réalisation du film pour 870 000 francs. Une somme suffisante pour le court-métrage prévu initialement, mais pas pour le long-métrage qu'il est devenu. Le ministre a donné son accord au changement de format à Paul Vecchiali, mais sans rallonge budgétaire. Alors le réalisateur et son équipe courent après un financement complémentaire, et tentent de faire le long avec les 10 000 mètres de pellicule prévus pour le court. L'appel à des mécènes locaux et à la ville de Mulhouse a permis de régler les problèmes pratiques les plus urgents. Paul Vecchiali aimerait en outre laisser une petite somme au centre culturel du quartier (Jules-Verne) et, surtout, aux participants : « *Leurs corps, leurs visages, leurs voix, ce n'est pas normal que ça ne soit pas payé.* »

DANS LES SALLES

UN VAMPIRE A BROOKLYN

Film américain de Wes Craven. Avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison (1 h 42).

Un vampire à Brooklyn correspond à la volonté de son producteur et vedette Eddie Murphy, un peu sur la touche après l'échec commercial du *Flic de Beverly Hills III*, de changer son image. Il fait appel ici à l'un des meilleurs spécialistes du fantastique cinématographique contemporain pour filmer un scénario lui permettant de composer un rôle de vampire débarquant dans le Brooklyn d'aujourd'hui pour y retrouver son double féminin, une femme de la police de New York qui ignore sa véritable condition. Il ne s'agit pas du premier vampire noir du cinéma américain puisqu'il y eut, au moins, en 1972 le *Blacula* produit par AIP, pur représentant de ce que l'on a appelé la *blaxploitation*, dont *Un vampire à New York* tente de recréer un peu l'esprit. Wes Craven se contente d'illustrer avec talent mais sans réelle inspiration un projet de producteur-star. Le récit mélange les genres en passant du comique, représenté surtout par quelques personnages secondaires, à la pure terreur. L'ensemble, bien que assez plaisant, est plutôt superficiel. *Jean-François Rauger*

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT

Film franco-espagnol de Raoul Ruiz. Avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle (2 h 03). La critique du film, présenté à Cannes, a paru dans *Le Monde* du 21 mai.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Attractivité des films ou temps pourri durant le week-end de l'Ascension**, la fréquentation de la semaine aura été nettement meilleure que d'habitude. Les six films sortis en même temps qu'ils passaient sur la Croisette connaissent des sorts divers.

■ **Le principal bénéficiaire** est pour l'instant *Ridicule*. Distribué le 9 mai, en même temps qu'il faisait l'ouverture du Festival, le film de Patrice Leconte totalise 221 000 entrées en treize jours, dans son immense combinaison de 49 salles. A 31 000, *La Seconda Volta* connaît un sort plus modeste, mais honorable, compte tenu de ses neuf écrans.

■ **Parmi les nouveautés**, *Le Huitième Jour* effectue un bon démarrage à 85 000 dans 37 salles, et avec seulement six jours d'exploitation. Sur la même durée mais avec dix écrans de moins, *Beauté volée* a plus de mal, à 35 000. *Un héros très discret* enregistre un score un peu décevant tandis que *Kansas City* paraît mal parti.

■ *Le Facteur* poursuit sa tournée pour totaliser 234 000 entrées en quatre semaines, *Pédale douce* tourne toujours en huitième semaine (total : 627 000) et *Ultime décision* intrigue, avec 158 000 spectateurs en trois semaines. *J.-M. F.*

★ Sources : *Le Film français*

Sharon Stone et Isabelle Adjani dans le piège

Diabolique. Un remake bien inutile du film de Clouzot

Film américain de Jeremiah Chechik, avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight (1 h 46).

Il est des chefs-d'oeuvre – réels, mythiques, ou classés tels par nostalgie – auxquels il ne faut pas toucher. *Les Diaboliques*, d'Henri Georges Clouzot, en est un. Aux yeux du souvenir, le quatuor Simone Signoret-Véra Clouzot-Paul Meurisse-Charles Vanel est imbattable. A l'annonce d'un remake américain, on s'insurge, puis on s'y fait, on se prend même à espérer. L'intrigue restera en gros la même : dans un collège de province (ici en Nouvelle-Angleterre), deux femmes, l'une professeur de géométrie (Signoret devenant Sharon Stone) et maîtresse d'un proviseur (Meurisse remplacé par Palminteri) dont l'autre est l'épouse poitrinaire (Clouzot reprise par Adjani) s'allient pour assassiner l'odieux amant-mari. Mais le cadavre refuse de mourir. Où était le véritable complot, qui devait être la vraie victime ? L'inspecteur Vanel (transformé en Kathy Bates) mène l'enquête...

En changeant de continent, de langue et de budget, le projet s'enfle jusqu'au vulgaire. Pour faire plus « contemporain », sans doute, le réalisateur, qui avait pourtant trouvé une sorte d'équilibre avec *Benny et Joon*, donne au rapport entre les femmes (les trois) comme un parfum d'homosexualité. Parfum plus insistant que tous les patchoulis de l'Orient : elles coucheraient ensemble à la première bobine, on n'aurait pas à endurer ça.

Quels que soient les concepts illusoires sur lesquels les comédiennes ont bâti leurs personnages, rien ne fonctionne. Les plaisanteries de l'inspectrice Kathy Bates sur sa mastectomie tombent à plat. Inutilement nue au premier plan, Adjani a des moments de terreur qui ne sont pas sans rappeler ses émois dans le *Nosferatu* de Werner Herzog. Enseignant en petit débardeur et pantalon rose Schiaparelli plus collant que du vernis sur un ongle, Sharon Stone ferait passer la Dorothy Malone du très sirkien *Ecrit sur du vent* pour la Dominique Sanda bressonienne d'*Une femme douce*. Et le dénouement, qu'on nous promettait « différent », est d'un bruyant qui ferait prendre la fin du *Carrie* de Brian De Palma pour une discrète musique de chambre.

Henri Béhar

Deux films inédits illustrent l'esthétique des studios japonais des années 50

EN 1952, un film japonais obtenait à Cannes le Prix de la meilleure contribution artistique pour ses décors et sa photographie, deux ans avant la Palme d'or de *La Porte de l'enfer*, de Teinosuke Kinugasa. Il s'agissait du *Roman de Genji*, une adaptation de prestige de la plus célèbre oeuvre littéraire de l'âge classique (XI[e] siècle), le *Genji monogatari*, de dame Shikibu Murasaki.

Le film du cinéaste Kimisaburo Yoshimura, demeuré inédit en France, sort aujourd'hui à Paris. Après *La Ballade de Narayama*, de Kinoshita. *On y voit à quel point de perfection esthétique*, d'ailleurs assez hollywoodienne, étaient parvenus les studios japonais au début des années 50. Sans avoir aucunement le génie de Kurosawa ou de Mizoguchi, Yoshimura (metteur en scène de la gauche communisante, avec son collègue Kaneto Shindo) s'efforce de mener à bien la *tâche quasi impossible qu'on lui a assignée* : transporter à l'écran un monument de la littérature classique, une sorte de *Roman de Renart* nippon, avec un luxe de moyens qui annonce toute la série des adaptations tournées à tour de bras dans les années 50. Il y est aidé par l'opérateur Kohei Sugiyama – celui-là même qui signera « *les plus belles couleurs du monde* » (Cocteau) de *La Porte de l'enfer* –, dont la caméra mobile explore avec *virtuosité*, en noir et blanc, des décors somptueux, dans lesquels s'inscrivent les intrigues complexes de la cour impériale de la période de Heian.

Pourtant, malgré la présence d'un nombre impressionnant de stars de l'époque, le film ne peut échapper à l'aspect décoratif d'une mise en scène *brillante*, avant toute chose destinée à mettre ces interprètes en valeur. Et Yoshimura ne possède pas la forte personnalité de son ami et maître Mizoguchi, qui se trouvera plus tard confronté aux mêmes problèmes dans *L'Impératrice Yang-Kwei-Fei*. Reste un film formellement séduisant, malgré quelques fautes de goût, notamment dans l'illustration musicale « occidentale », qu'allèrent voir par bus entiers les écoliers nippons, sous la houlette *de leurs professeurs d'histoire* ou de littérature...

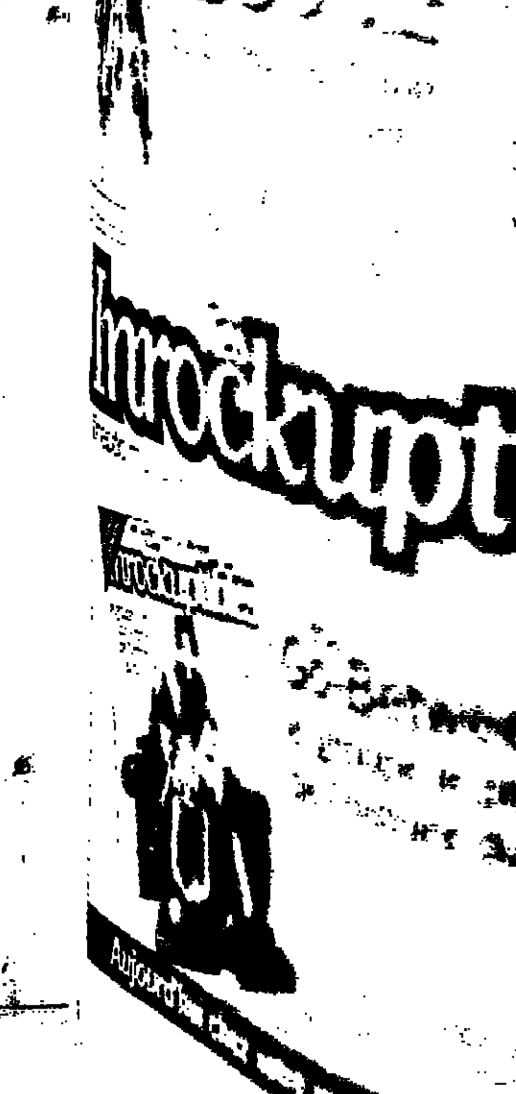
POÈME VISUEL FASCINANT

De son côté, dans la première version (1958) de *La Ballade de Narayama* – dont le remake de Shohei Imamura remportera la Palme d'or de Cannes en 1983 –, Keisuke Kinoshita pousse à l'extrême son goût de l'*expérimentation* formelle en traitant ce roman de Fukazawa à la façon d'une pièce de kabuki, dans des décors magnifiquement stylisés, au son du joruri, du chant nagauta, dont les paroles furent écrites par le cinéaste. L'histoire « exemplaire » de la vieille Orin, qui, par respect pour la tradition, force son fils Tatsuhei à la porter sur son dos jusqu'au sommet du mont Narayama, afin d'y mourir pour n'être plus à charge de la communauté paysanne, y devient un *poème visuel* fascinant en CinémaScope et Fujicolor, sans rien perdre de son humanité première. Kinuyo Tanaka, l'interprète favorite de Mizoguchi, est bouleversante dans le rôle d'Orin, aux frontières du réel et de la légende. Mais l'intérêt du film, au-delà du récit lui-même, réside dans la prouesse technique d'un studio qui n'excluait pas les recherches formelles au sein d'un système assez *conservateur*. Kinoshita rappelle d'ailleurs que le grand patron de la Shochiku était d'abord hostile au projet, mais lui donna le feu vert après l'énorme succès public du *Phare* (1957). La stylisation proprement fabuleuse de *La Ballade de Narayama*, ses changements de décors à vue repris du kabuki, son traitement inhabituel de la couleur évoquent étrangement les partis pris esthétiques d'un Minnelli à la MGM, dans *Un Américain à Paris*, ou surtout *Brigadoon* : comment recréer artificiellement un environnement naturel en studio sans tomber dans le « faux ».

La Ballade de Narayama demeure aujourd'hui un film unique, dont l'esthétique de studio s'oppose radicalement à celle, naturaliste, de la version d'Imamura, que Kinoshita ne considère d'ailleurs pas comme « une oeuvre d'art », mais comme un film aux limites de la pornographie...

Max Tessier

★ **Cinéma Reflet-Médicis Logos. Salle Louis-Jouvet. 3, rue Champollion. Tél : 43-54-42-34.** ***La Ballade de Narayama (Narayama bushiko)***, **de Keisuke Kinoshita (1958), le 22 mai ;** ***Le Roman de Genji (Genji monogatari)***, **de Kimisaburo Yoshimura (1951), le 5 juin. Egalement, reprise de** ***La Porte de l'enfer***, **de Teinosuke Kinugasa, le 19 juin.**



Cecilia Bartoli, cantatrice, poète et équilibriste

Cette splendide musicienne italienne de vingt-neuf ans est une sublime vocaliste qui varie les registres à l'infini

CECILIA BARTOLI (mezzo-soprano), Gyorgy Fischer (piano). Œuvres : Ludwig van Beethoven, Franz Schubert, Joseph Haydn, Pauline Viardot-Garcia, Léo Delibes, Gioacchino Rossini et Vincenzo Bellini. Théâtre des Champs-Elysées, Paris, le 21 mai. Série « Les grandes voix ».

Sur la scène du Théâtre des Champs-Elysées, elle apparaît, comme toujours, fraîche, vive, simple, amicale (*Le Monde* du 22 mai). Elle semble dévisager un à un les auditeurs du parterre, salue le premier balcon, balaie du regard le reste de la salle en se frappant la poitrine du poing, remerciant ce public qui lui fait fête à l'issue d'un récital de musique méditerranéenne, partagé entre des mélodies en italien de Schubert et Beethoven, d'airs et de canzonettes de Rossini et Bellini et de ravageuses romances hispanisantes de Pauline Viardot-Garcia et Léo Delibes.

Et le public a raison : Cecilia Bartoli n'est pas une chanteuse à toilettes, une créature glamour diffusant les charmes d'une voix au velours infroissable, aux couleurs fixées une fois pour toutes. C'est tout l'inverse qui fait la singularité de cette artiste italienne de vingt-neuf ans : à chaque groupe de mélodies et d'airs, la voix semble autre, s'éclairer, s'assombrir, provoquer des mélanges de registres chantés en « son plein » ou, au contraire, sur le souffle. Lorsqu'on pense au piteux résultat auquel est parvenu l'Ircam pour la bande-son du film *Farinelli*, on se dit qu'il y avait là une vraie voix, longue, multicolore, hyper-véloce, à elle seule plus riche que celle des deux artistes réunis pour tenter de réincarner la voix mythique du grand castrat Farinelli. Cette voix à la beauté presque électronique aurait pu être celle de Cecilia Bartoli, sublime vocaliste et splendide musicienne.

La force de Cecilia Bartoli est de savoir rassembler l'énergie, de la canaliser et de la distribuer selon une économie sonore à l'ambitus renversant. L'a-t-on prise en défaut ? Dans l'air de Gluck *O del mio dolce ardor* peut-être, où ce chant, raréfié, suspendu au souffle, mêlé à l'air, faisait perdre sa qualité à la ligne. Sur scène, ce genre de risque s'appelle le courage, ce mouvement infime de bascule qui transforme une machine bien réglée en être de chair et de failles. Il lui reste à oser s'entourer d'un pianiste plus artiste et d'un piano à demi ouvert, que sa voix ne doit pas craindre.

Dix voix en un même organe ? Certains pourraient s'inquiéter d'une telle mobilité, allant à l'encontre d'une « place vocale ». Le « centre » de sa voix, Bartoli l'a assurément trouvé. Il est toujours présent, jusqu'au plus infime pianissimo.

DES SCHUBERT INATTENDUS

Cette production minimum de son concentré garantit une émission claire, sûre. Cecilia Bartoli n'a pas (encore) une voix d'une largeur exceptionnelle, mais la clarté, la justesse de son émission garantissent, jusqu'au dernier fauteuil du Metropolitan Opera, à New York, un niveau sonore dont personne ne s'est plaint. Son talent, voire son génie, consiste à savoir, sur une même note, faire entendre deux, trois, quatre « *affects* » différents. On imagine qu'au temps du bel canto, le vrai, les artistes devaient être capables d'ouvrir des perspectives sonores nouvelles à chaque rôle, à chaque air, à chaque note. Cecilia Bartoli use de cette capacité sans en abuser.

Des Schubert inattendus, scènes italiennes aussi déchirantes que celle de Marguerite à son rouet ; des Bellini superbes, des Rossini où elle sait faire rire avec un chic admirable. En final, un air étourdissant, implacable mécanique qui ne supporte pas le moindre raté : *Riedi al soglio*, extrait de *Zelmira*. Non seulement Cecilia Bartoli n'en rate pas un détail mais elle se permet de jouer avec cette mécanique huilée, de s'en jouer avec humour, dans une descente chromatique en roucoulades affolantes sans perdre le contrôle, le sérieux : absolue liberté, bravade icarienne qu'elle semble assurer de ses bras, cherchant l'équilibre, le point de juste poids du son sur l'air et le souffle... Volubilité d'une Teresa Berganza, sagesse d'une Christa Ludwig (deux modèles que Cecilia Bartoli reconnaît volontiers) : les meilleurs auspices semblent ouvrir la voie à une longue et magnifique carrière.

Renaud Machart

L'Orchestre national de jazz célèbre ses dix ans de dynamisme

Les polémiques dont l'ONJ a été l'objet sont autant de preuves de sa qualité

L'Orchestre national de jazz (ONJ), fondé en 1986, s'arrête, mercredi 22 mai, au festival Musiques métisses d'Angoulême. Pour l'occasion, les quatre précédents directeurs musicaux de l'orchestre, François Jeanneau, Antoine Hervé, Claude Barthélemy et Denis Badault, rejoindront l'actuel titulaire du mandat, Laurent Cugny.

L'ORCHESTRE national de jazz est un grand orchestre géré par une *association*. *Sa subvention* représente la moitié de son budget. Son directeur musical est *nommé pour deux ans* après appel de candidatures. C'est lui qui choisit les musiciens, français ou non. Il compose ou arrange la moitié du répertoire. Il choisit les compositeurs et solistes invités par l'orchestre. Depuis 1988, le financement public et la durée de contrat des musiciens ont été réduits.

L'ONJ a été successivement dirigé par François Jeanneau (1986), Antoine Hervé (1987-1989), Claude Barthélemy (1989-1991), Denis Badault (1991-1994, le mandat du directeur devient reconductible par tranches d'un an), Laurent Cugny (depuis 1994). Depuis 1993, Patrice Caratini, musicien et compositeur, remplace André Francis à la tête de l'AJON (Association pour le jazz en Orchestre national).

Le principe général vient du modèle des orchestres symphoniques (l'argent en moins). Tous les musiciens de jazz sont à la recherche de structures plus ou moins permanentes, de moins de précarité, de plus de temps. L'Allemagne ou la Suisse entretiennent de très bons orchestres de radio (Hambourg) ou de fondation (*George Gruntz*). D'excellents musiciens se sont succédé à tous les pupitres de l'ONJ, les uns confirmés, les autres trouvant là l'occasion de se faire connaître.

Un orchestre qui a invité Gil Evans, NHOP, McCoy Tyner, John Scofield, Johnny Griffin, Courtney Pine, Steve Lacy, Michel Portal, Eric Le Lann, Louis Sclavis, Daniel Goyone, Carla Bley, Martial Solal, Dee Dee Bridgewater, Quincy Jones ne peut pas être un mauvais orchestre. *L'ONJ a fait la preuve* de sa ductilité, de sa pertinence et de sa mobilité. Il a *compté dans ses rangs* Denis Leloup, Yves Robert, Jean-Louis Chautemps, Marc Ducret, Andy Emler, Michel Benita, Aaron Scott, Glenn Ferris, François Chassagnite, Alain Hatot, Francis Bourrec, Nguyen Lê, André Ceccarelli, Bobby Rangell, J.-F. Canape, Mico Nissim, Renaud Garcia-Fons, Simon Spang-Hanssen, Christian Lété, Philippe Sellam, Lionel Benhamou, et rassemble aujourd'hui des personnalités aussi différentes que Stefano Di Battista, Pierre-Olivier Govin, Stéphane Huchard et Lucky Peterson...

CAPACITÉ À CHANGER

On comprendra qu'avec tant d'atouts l'ONJ ait accumulé les faux procès. Le milieu est nerveux, ses bedeaux particulièrement chatouilleux, toutes les polémiques inspirées par l'ONJ (par son existence même) sont autant de preuves de sa qualité. Le plus dur en jazz, c'est d'éviter le ridicule. Commençons donc par le début.

On a craint que les musiciens stipendiés ne se vautrent dans le luxe. Or le budget de l'ONJ est une miette du budget de la musique, qui est une miette du budget de la culture, lequel est la miette que l'on sait du budget de l'Etat. Donc, passons.

On a craint que les musiciens ne s'endorment sur leurs lauriers, fassent de la mauvaise *graisse et deviennent de très* courtelinesques gratte-partitions du jazz : sept ou huit *mois d'activité garantie* deux fois dans la vie n'ont jamais changé personne en larve.

On a craint que les directeurs musicaux ne deviennent académiques, pompiers et navrants. Le passage à l'ONJ de chacun des cinq (Jeanneau, Hervé, Barthélemy, Badault, Cugny) correspond à un moment de créativité et d'excitation très repérable dans leur carrière. On a craint que l'orchestre ne devienne officiel, soit casé partout et empêche les autres de jouer. Il a plutôt à se battre avec son image indue, à s'imposer par ses propres qualités et à se renouveler à chaque direction. Il y réussit très bien.

Tout cela pour dire qu'en dix ans l'ONJ a fait la preuve de son dynamisme et de sa capacité à changer. Il est un bon tremplin, ne connaît pas le repos, et ne roule pas sur la facilité. Que, par une espèce de courtoisie, il réveille encore les esprits chagrins signe définitivement son utilité publique. Une société angoissée a tout à gagner de ses points de fixation qui l'inquiètent avec bonheur.

Francis Marmande

★ **Discographie : In tempo, ONJ Laurent Cugny, invité Lucky Peterson, Verve 532 438-2.**

Programme

● *Du jazz... « Dix ans d'ONJ »*, avec les cinq chefs successifs, Trio Romano/Sclavis/Texier (le 22, 20 h 30, *Centre culturel de Ruel*) ; Joshua Redman, Daniel Goyone, Nguyên Lê (le 23, 20 h 30, Centre culturel de Ruel).

● **... et des musiques métisses.** Africa Live : Kan'Nida, Kaloum Star, Boubacar Traoré, Cuarteto Patria, College Brothers, Andy Brown, Ghorwane, Kanda Bongo Man (le 24, 19 heures, île de Bourgine) ; Simentera, Thierry Robin Gitans, Myriam Makeba, Idir (le 25, 20 heures, île de Bourgine) ; Renegades Steel Band, Lokua Kanza, Manu Dibango (le 26, 20 heures, île de Bourgine). Et aussi Toumani Diabaté, Lobi Traoré, l'Orchestre national de Barbès, Toca Toca, Zarboutan...

● **Renseignements au** 45-95-43-42. Selon les *concerts*, de gratuit à 110 F. Laissez-passer week-end 240 F.

■ **ARCHITECTURE : la VIe Mostra internationale d'architecture de Venise** se tiendra du 15 septembre au 16 novembre 1996. *La France a choisi de présenter une sélection d'« édifices culturels de l'après-guerre »*. La liste des équipes d'architectes qui exposeront leurs projets dans le pavillon français a été dévoilée mardi 21 mai. Elles sont au nombre de huit : André Bloc, Claude Parent, Jean Nouvel, Bernard Tschumi, Odile Decq et Benoît Cornette, Frédéric Borel, *François Roche et Decoï* Architectes. Dans le pavillon italien, qui abritera l'exposition principale, *on trouvera une sélection de* 45 architectes internationaux, parmi lesquels à nouveau des Français, tels Jean Nouvel, Dominique Perrault, Philippe Starck et Christian de Portzamparc. Au total, la VIe Mostra d'architecture devrait regrouper une quarantaine de pays dans 25 pavillons.

■ **MUSIQUES : Johnny Hallyday et Bob Dylan chanteront le 29 juin au concert de clôture du G 7, à Lyon.** Ils partageront l'affiche avec Ute Lemper et Big Soul. La trame musicale du spectacle, placé sous le haut patronage de l'Unesco, une comédie musicale inspirée de sa charte sur la paix, la tolérance et le respect des cultures, sera assurée à la fois par l'Orchestre national de Lyon et le groupe Deep Forest, dont le premier album *Sweet Lullaby* s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires dans le monde. *« Ce sera une façon d'associer la population au G 7 »*, a déclaré Raymond Barre, maire de Lyon, qui soumettra au prochain conseil municipal une contribution de la municipalité de 3,5 MF pour ce spectacle *« populaire, public et gratuit »* dont le coût est estimé à 11,2 MF.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Christophe Lameignère prend la direction d'Epic France.** Directeur de la production de ce label du groupe Sony depuis 1991, où il avait amené Pascal Obispo et Christophe, il avait auparavant occupé les fonctions de directeur du département artistique des éditions EMI France.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES
(français, 1 h 45), de Pascale Ferran, avec le Théâtre national de Strasbourg.
CHACUN CHERCHE SON CHAT
(français, 1 h 35), de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, *Olivier Py.*
LE CŒUR FANTÔME
(français, 1 h 27), de Philippe Garrel, avec *Luis Rego, Aurélia Alcaïs,* Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
LE COMPLEXE DE TOULON (français, 1 h 21), de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
(français, noir et blanc, 1 h 10), de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taïwanais, 1 h 48), de Hou Hsiao-hsien.
LE MONTREUR D'OMBRES (grec, *1 h 45) de Lefteris Xanthopoulos.*
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, (1 h 13) de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
RIDICULE (français, 1 h 42), de Patrice Leconte, avec Fanny Ardant, Charles Berling, *Bernard Giraudeau, Judith* Godrèche, Jean Rochefort.
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
(français, 1 h 15) de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni-Tedeschi.
LE TEMPS DE L'AMOUR
(iranien, 1 h 15) de Mohsen Makhmalbaf.

FESTIVALS

PARIS : LE CINÉMA AU PRINTEMPS CELTE. Le Festival de cinéma de Douarnenez et Daoulagad Breizh (association pour la promotion et la diffusion du cinéma en Bretagne) se sont associés avec le Parc et la Grande Halle de La Villette pour un regard sur le cinéma des pays celtiques et présentent un panorama qui s'articule sur trois semaines autour du cinéma irlandais, breton, écossais, gallois et galicien (films présentés en version originale). La séance de 19 h 30 du dimanche 26 mai sera suivie d'un débat sur l'Irlande du Nord.
Du 22 mai au 9 juin. Tél. : 40-03-75-03 et 40-03-75-75.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). *Le Fantôme de la liberté,* ven. 12 h. *Le Charme discret de la bourgeoisie,* mar. 12 h.
CINÉ-LIBRE : PHILIPPE GARREL (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *Les Baisers de secours,* ven. 12 h.
CINÉ-U : MONTGOMERY CLIFT (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *The Misfits,* ven. 12 h.
FESTIVAL FRISSONS ANGLAIS (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). *Smart Alek,* mer. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, jeu. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, ven. 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *Jules et Jim,* ven. 18 h ; *La Maman et la Putain,* jeu. 19 h 30.
MARSEILLE, GUÉDIGUIAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). *Dernier été,* mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rouge midi, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Ki lo sa ?,* ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *L'argent ne fait pas le bonheur,* mar. 20 h 30 .
RENDEZ-VOUS DES AMIS DE MATTI PELLONPAA (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). *Tiens ton foulard, Tatiana,* jeu. 19 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *Alice dans les villes,* ven. 19 h 20 ; *Jusqu'au bout du monde,* jeu. 21 h 10 ; *l'Ami américain,* mer. 17 h 10 ; *les Ailes du désir,* ven. 15 h 30.
11es RENCONTRES CINÉMAGINAIRES D'ARGELÈS-SUR-MER. Ce festival se propose d'allumer, durant cinq jours et cinq nuits, la petite lanterne magique du cinéma. Outre une compétition de courts métrages français, une carte blanche consacrée à cinq films présentés au dernier Festival du cinéma indépendant de Châteauroux, une Nuit du film noir et une Nuit du conte. Une exposition et des concerts complètent cette programmation.
Du 22 au 27 mai. Cinéma Jaurès, rue du 14-Juillet, 66 Argelès-sur-Mer. Tél. : 68-81-15-37.
ARRAS : l'Etoile associative d'échanges culturels organise un débat sur la banlieue autour du film *Douce France* de Malik Chibane, en présence de l'acteur principal Hakim Sahraoui, d' Adil Jazouli, sociologue, et de plusieurs autres personnalités.
Le 22 mai, à partir de 19 heures au Studio Noroît. Tél. : 21-71-19-07.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA BALLADE DE NARAYAMA
Film japonais de Keisuke Kinoshita (1958, inédit en France), avec Kinuyo Tanaka, Yuko Mochizuki, Teiji Takahashi, Danko Ichikawa, Seiji Miyaguchi, Ken Mitsuta (1 h 38).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
DIABOLIQUE (*)
Film américain de Jeremiah Chechik, avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; *UGC Rotonde, dolby, 6e ;* Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, *dolby, 15e (45-75-79-79).*
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *Gaumont Gobelins Rodin, dolby,* 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le *Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ;* réservation : 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
Film franco-espagnol de Raoul Ruiz, avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont* Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).*
UN VAMPIRE À BROOKLYN (*)
Film américain de Wes Craven, avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison, John Witherspoon, Zakes Mokae (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réserva*tion : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille,* 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

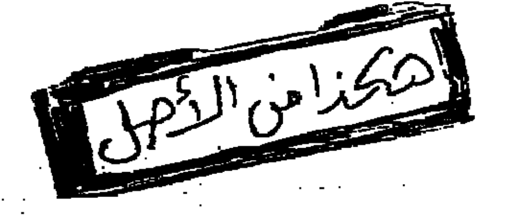
EXCLUSIVITÉS

À FLEUR DE PEAU
de Steven Soderbergh,
avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley.
Américain (1 h 35).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra *Français, dolby, 9e* (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e *(47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10).*
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice *Garrel, Evelyne Didi,* Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, *Jean-Frédéric Ducasse,* Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
CORPS ET ÂMES
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).
CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e. VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e.
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le République, 11e *(48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).*
ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-*Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ;* Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, *dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation :* 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE FILS DE GASCOGNE
de *Pascal Aubier,*
avec Grégoire Colin, Jean-Claude Dreyfus, Dinara Droukarova, Laszlo Szabo, Pascal Bonitzer, Gérard Cherqui.
Français (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
FRISSONS ANGLAIS
de Peter Capaldi, Pat Harkins, Bill Britten, Jim Gillespie, Carl Prechezer et Andrew Kötting.
Britannique (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; *Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e* (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
L'IGUANE
de Filip Forgeau,
Maryel Ferraud,
avec Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal.
Français, noir et blanc (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, *1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby,* 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).
LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, *Kim Adams.*
Américain (1 h 51).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LIGNE DE VIE
de Pavel Lounguine,
avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov.
Franco-suisse-italien-russe (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC Triomphe, 8e ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MESSAGE DU CIEL
de Wang Junzheng,
avec Shi Chen, Li Ding, Xiao Xiong.
Chinois (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, *Vlassis Bonatsos,* Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
Hongkong (1 h 33).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; *Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14* ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).
LE PANDORE
de Urs Odermatt,
avec Michael Gwisdek, Anica Dobra, Jürgen Vogel, Rolf Hoppe.
Suisse-allemand (1 h 45).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.
Italien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : *40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse,* dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Kinopanorama,* dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; *réservation : 40-30-20-10) ;* *UGC Maillot, 17e ;* Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ROSSINI ! ROSSINI !
de Mario Monicelli,
avec Philippe Noiret, Jacqueline Bisset, Sergio Castellito, Sabine Azéma, Assumpta Serna, Giorgio Gaber.
Italien (2 h 14).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
SAFE
de Todd Haynes,
avec Julianne Moore, Peter Friedman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
Américain (2 h).
VO : *Epée de Bois,* 5e (43-37-57-47).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) , *UGC Rotonde, 6e ;* Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, *Cécile Pares.*
Francais (1 h 30).
Le République, 11e (48-05-51-33).
SMALL FACES (**)
de Gillies MacKinnon,
avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J.S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins.
Britannique (1 h 48).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)* Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec *Shiva Gerede, Abdolraman Palay,* Aken Tunt, Menderes Samanjilar
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec *Lili Taylor, Christopher Walken,* Annabella Sciorra, Edie Falco, Michael Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : *Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ;* Le Champo-Espace Jacques-Tati, *dolby, 5e (43-54-51-60) ; Elysées* Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; *réservation : 40-30-20-10) ;* UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Parnasse,* dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e *(réservation : 40-30-20-10) ;* Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler,* dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE VENT DU WYOMING
de André Forcier,
avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, *France Castel,* Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier.
Franco-québécois (1 h 39).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VISAGE ÉCRIT
de Daniel Schmid,
avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido.
Japonais-suisse (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, *Jeff Newitt* et Peter Lord.
dessin animé Britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e *(45-54-46-85* ; réservation : 40-30-20-10).
WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

VILLE HAUTE VILLE BASSE
de Mervyn Le Roy,
avec Barbara Stanwyck, James Mason, Ava Gardner, Cyd Charisse, Van Heflin, Gale Sondergaard.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 36).
VO : *Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).*

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans



Les disparitions de titres se succèdent depuis deux ans dans la presse israélienne

LE QUOTIDIEN économique israélien *Telegraph* a suspendu sa parution et l'entreprise a fermé ses portes lundi 20 mai. Elle avait perdu 8 millions de dollars, soit quelques 40 millions de francs, en 1995. Les 120 employés du titre, dont 60 journalistes, ont reçu leur lettre de licenciement.

Fondé il y a trois ans, ce nouveau quotidien ambitionnait de concurrencer le seul quotidien économique israélien, *Globes*. Mais l'intérêt du public pour la presse financière a décliné depuis deux ans avec les difficultés économiques et surtout la baisse de la Bourse de Tel-Aviv. Selon des membres de la direction du *Telegraph*, le quotidien n'avait plus que 10 000 abonnés.

Une tentative de fusion entre *Telegraph* et *Davar Rishon*, le quotidien de la centrale syndicale Histadrout, proche du Parti travailliste, a échoué il y a quelques jours. *Davar*, l'un des quotidiens les plus chargés d'histoire, dirigé par l'idéologue du Parti travailliste Berl Katznelson et où Ben-Gourion écrivait des éditoriaux, devrait d'ailleurs cesser de paraître prochainement, selon le secrétaire général de la Histadrout. Après plusieurs plans de relance et un changement de maquette, ce quotidien, qui ne devait sa survie qu'aux subventions de la centrale syndicale, n'a pas réussi à augmenter sa diffusion, qui ne dépassait pas les 10 000 exemplaires, selon les estimations.

En deux ans et demi, quatre quotidiens auront ainsi disparu en Israël : *Hadashot* (populaire de gauche), *Al Hamishmar* (gauche), *Telegraph* et *Davar Rishon*. Ces disparitions bénéficient aux deux géants de la presse israélienne, les quodidiens *Yediot Aharonot* (« les dernières nouvelles ») premier journal israélien, et *Maariv* (« le soir »), qui a appartenu autrefois à Robert Maxwell, avant d'être racheté par la famille Nimrodi.

Ces deux grands quotidiens se livrent à une lutte incessante pour augmenter leur part de marché. A leur côté, subsistent le journal à la fois libéral et plutôt « colombe » *Haaretz* et le quotidien de langue anglaise *The Jerusalem Post*, autrefois à gauche et désormais orienté à droite.

■ **La majorité des journalistes syndiqués** du quotidien économique britannique *The Financial Times* a voté en faveur d'une action de protestation contre les projets de réorganisation et de suppression d'emplois, annoncés au mois d'avril par la direction. Ces projets se traduiraient notamment par la suppression de 30 emplois parmi les 340 journalistes que compte le quotidien du groupe Pearson. Le vote organisé par le syndicat national des journalistes (NUJ) indique qu'une large majorité (84 %) est favorable à une action de protestation – respect strict du contrat de travail, refus des heures et tâches supplémentaires –, mais sans menace d'une grève.

La CLT confirme sa fusion avec Bertelsmann

Les responsables du groupe luxembourgeois ont profité de l'assemblée des actionnaires pour préciser leur rôle dans la télévision du futur

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Pierre Dauzier, PDG du groupe Havas, n'était pas présent à Luxembourg, mardi 21 mai, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Selon un participant, *« l'atmosphère était fraîche »* entre Albert Frère, patron du Groupe Bruxelles Lambert (GBL) et actionnaire majoritaire de la CLT, et Philippe Sahut-d'Izarn, le représentant du groupe Havas.

La présentation des résultats et des comptes de la société aux actionnaires a donné l'occasion à ses dirigeants de définir la stratégie du groupe. La CLT aborde cette année une nouvelle étape de son existence, en préparant le lancement de bouquets de programmes numériques en Allemagne et en France et en fusionnant avec Bertelsmann.

Selon Albert Frère, *« l'accord avec le géant allemand est irréversible et la fusion sera réalisée avant la fin juin »*. L'homme d'affaires belge tout comme Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT, écartent tout rapprochement de Télévision par satellite (TPS, le bouquet numérique qui associe en France TF 1, M 6, France Télévision, la CLT et la Lyonnaise des eaux) avec le bouquet numérique que vient de lancer Canal Plus.

Pour l'administrateur délégué de la CLT, la fusion avec Bertelsmann est *« incontournable »*, car *« elle représente l'alliance entre ceux qui ont le plus de savoir-faire (la CLT) et celui qui a le plus de moyens (Bertelsmann) »*. En ce qui concerne les projets numériques de la CLT en France, Albert Frère est catégorique : *« Si je reconnais bien volontiers dix longueurs d'avance à Canal Plus, les partenaires de TPS sont décidés à entrer résolument dans le numérique. » « Il faudra le temps »*, a-t-il toutefois conclu. En guise de réponse à ceux qui font remarquer que la CLT ne peut être en Allemagne partenaire du bouquet Canal Plus-Bertelsmann-Havas-Murdoch et simultanément concurrent en France de la chaîne cryptée, par le biais de sa présence dans TPS.

L'administrateur délégué de la CLT a confirmé que le bouquet TPS *« sera commercialisé au dernier trimestre 1996 »*. TPS devrait être diffusé par le satellite Eutelsat et disposer d'un décodeur Viaccess, développé par France Télécom. Grâce à ce choix, les dix répéteurs réservés par la CLT sur le satellite Astra seront *« utilisés pour la diffusion du bouquet allemand »*.

Fin 1996, la CLT prévoit de retransmettre cinquante programmes sur l'Allemagne, dont trente seraient réservés au paiement à la séance. En France, l'offre sera de quarante canaux, *« car nous aurons un peu moins de paiements à la séance »*. Selon M. Delloye, après des études de marché, les *« abonnements aux programmes de base du bouquet allemand devraient être proposés autour de 40 marks par mois* [environ 130 francs]. *En France, le bouquet de chaînes de base sera commercialisé pour un peu moins de 100 francs par mois et par abonné »*.

Avant le lancement de TPS, *« la CLT, M 6 et la Lyonnaise des eaux devraient constituer un pacte d'actionnaires »*, a confirmé l'administrateur délégué de la CLT. Pour TPS, la CLT a tracé un *« business plan à horizon de dix ans »*. Pour rester dans les limites fixées par ses promoteurs, TPS devra enregistrer 100 000 abonnés au cours de sa première année de commercialisation.

Guy Dutheil

Des résultats stables

Le dernier exercice de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), avant sa fusion avec Bertelsmann, s'est soldé en 1995 par un chiffre d'affaires consolidé de 91,192 milliards de francs luxembourgeois (15 milliards de francs) en hausse de 7,6 %. En 1994, le chiffre d'affaires s'était élevé à 84,768 milliards luxembourgeois (14 milliards de francs). Avec 3,335 milliards luxembourgeois (0,5 milliard de francs) en 1995, contre 3,307 milliards en 1994, le bénéfice consolidé n'a progressé que de 1 %. Selon Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT, *« la baisse du résultat net traduit le poids des investissements »*, notamment ceux réalisés dans l'achat de droits de diffusion et, en Allemagne, dans les chaînes Super RTL et RTL 2.

MCM crée une chaîne musicale en Afrique

APRÈS MCM International, puis Muzzik, chaîne classique et jazz née le 19 février, Frédéric Vinzia, PDG de MCM, chaîne musicale par câble et satellite, a lancé MCM Afrique. Depuis mercredi 8 mai, elle est diffusée *via* le satellite Intelsat 601 sur l'ensemble du continent africain.

Selon Frédéric Vinzia, *« MCM Afrique vise, dès son lancement, 70 000 foyers avant d'être disponible auprès de 250 000 à la mi-1997 »*. Pour mieux s'imposer sur le continent africain, la chaîne s'est associée avec Canal France International (CFI) et Canal Horizons, version africaine de Canal Plus. Ces chaînes ont constitué le *« club 601 »*, – du nom du satellite, Intelsat 601, qui les relayent sur l'Afrique. A terme, *« d'autres chaînes françaises pourront intégrer le Club »*, confie le PDG en évoquant Planète et Paris Première.

L'objectif est de *« reproduire, pour l'Afrique, l'exemple de Canalsatellite »* en France. A la manière de Canal Plus, Canal Horizons pourrait devenir le vaisseau amiral de cet ensemble de programmes cryptés et payants. MCM Afrique sera disponible *« en analogique et en clair jusqu'à la fin de 1996 avant d'être diffusée en crypté et en numérique »*, précise Frédéric Vinzia. La chaîne proposera *« une plage quotidienne d'une heure et demie de programmation africaine. Ce décrochage sera poussé à trois heures par jour fin 1996 »*.

G. D.

MERCREDI 22 MAI

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. Maigrir à tout prix. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'arme volée. Série.
18.00 Sydney Police. Cas de conscience. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
En direct. Finale de la Ligue des Champions : Juventus de Turin-Ajax Amsterdam à Rome ; 20.30, Coup d'envoi ; 21.15 ; Mi-temps, Météo ; 21.45, 2e période ; Remise de la coupe (135 min). 58229984
Le club néerlandais conservera-t-il son trophée ?

22.35

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Routières au long cours (60 min). 7502938
Portraits de trois femmes routiers dans le transport international.
23.35 Ushuaïa. Les Marquises. Les pêcheurs de percebes ; Voile de fer au Botswana ; Césaré (65 min). 7762484
0.40 Journal, Météo.
0.50 et 4.40 Mésaventures. 1.15 et 1.50, 2.50, 3.50 TF 1 nuit. 2.00 Histoire des inventions. 3.00 Concert Claude Kahn. Œuvres de Schumann, Chopin, Liszt. 4.05 et 5.10 Histoires naturelles. 4.35 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.45 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Le sous-locataire. Série.
15.05 Le Renard. Tout ou rien. Série.
16.05 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.55 Seconde B.
17.30 C'est cool.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un nuage en fleurs.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invitées : Danièle Gilbert, Pierrette Brès.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

CŒUR À PRENDRE
Téléfilm de Christian Faure, avec Christine Boisson, Pierre Curzi (110 min). 8325822
Pour ne pas heurter sa famille, une lycéenne cache sa liaison amoureuse avec un jeune Africain, immigré clandestin.

22.45

BAS LES MASQUES
La prison a marqué ma vie : et pourtant... Reportages : les six jours de tous les dangers ; Punir et reconstruire ; Prison mixte ; Un lieu nommé Copainville (105 min). 4652990
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. La revue *Les Temps Modernes*. Avec C. Lanzmann, P. Vidal-Naquet, B. Poirot-Delpech, R. Redeker, J.-F. Louette... (80 min). 3545025
2.10 Histoires courtes. Chasing Marc Behm, d'Olivier Bourbeillon. 3.10 Emissions religieuses (rediff.). 4.15 24 heures d'info. 4.55 Outremers (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy.
13.40 Télétaz.
14.40 Félix le chat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Je passe à la télé.
16.35 Popeye. Dessin animé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Naufragé volontaire*, d'Alain Bombard.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
En collaboration avec le magazine *La Vie*. Neuf millions de bénévoles. Invités : Daniel Prévost ; Marie-France Botte, Caroline Demoulain, Monica Ciquel, Mme Pourgeoise, Edith Archambault (115 min). 283735
22.45 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
George Bernard Shaw (50 min). 6674193
Si l'œuvre de George Bernard Shaw est considérable (5 romans, 57 pièces, plus de 5 000 critiques artistiques, un traité d'économie politique...), sa très longue vie est tout aussi étonnante.
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 1.05 Les Incorruptibles. Porte-tête. Série. 1.55 Musique Graffiti. *Sonate D 784, 2e et 3e mouvements*, de Schubert, par Guido Bottaro, piano (15 min).

La Cinquième

13.25 Attention santé. L'appendicite. 13.30 Demain le monde. Alimentation. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Philippe Douste-Blazy. 15.00 Pareil pas pareil. Paris. 15.30 Un temps pour la danse. Chorégraphier [9/10]. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 Les Enfants de John. 16.35 Alf. 17.30 Latitude Sud. Le Sénégal. 17.55 Planète blanche. Spitzberg : passion glacée. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [42/51]. La Suivante I de Frank Wisbar, avec June Havoc, Victor Jory (30 min). 7261
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 6532
20.00 Les hirondelles font le printemps. Documentaire de Chris Knight et Terry Andrewartha (30 min). 3445
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire [1/3]. Europe, notre histoire : 1945-1955, une paix de charbon-acier, de J.-M. Meurice et F. Féron (60 min). 5989464
A partir d'archives, Europe, notre histoire, retrace les principales étapes politiques mais aussi sociales de la construction européenne, du plan Marshall à la monnaie unique.

21.45

▶ MUSICA : CHRISTOPHE COIN, LE MUSICIEN
Documentaire de Hugo Santiago (90 min). 3709087
Avec le chef de l'Ensemble baroque de Limoges.
23.15 Pot-Bouille ■ ■ Film français de Julien Duvivier avec Gérard Philipe (1957, N., 110 min). 1849848
Logé à l'étage des bonnes, dans un immeuble bourgeois de la rue de Choiseul dont il surprend tous les secrets, un commis de magasin se sert des femmes pour son plaisir et son ascension sociale. Dialogues d'Henri Jeanson, mise en scène enlevée et Gérard Philipe dans l'un de ses meilleurs rôles.
1.00 Double Jeu. Téléfilm de Christopher Morahan, avec Patricia Hodge, Michael York (rediff., 110 min). 1694613

M 6

13.25 M 6 Kid. Les Insectes. Kidimot : clémentine. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Creepy Crawlers ; 14.25, Les Rockamis ; 14.55, Creepy Crawlers ; 15.25, Gadget Boy ; 15.50, Highlander.
16.25 Hit Machine.
17.00 et 0.40, 3.40 Fanzine. Spécial Irlande.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Série.
19.00 Le Magicien. Série. Le hogi et la commissaire.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Liaison Rhin-Rhône : un faux nez écologique ?

20.45

UNIS POUR LE PIRE
Téléfilm [1 et 2/2] de Jeff Bleckner, avec Kelly McGillis, Harry Hamlin [1/2] (87 min). 734358 [2/2] (88 min). 542990
Un homme voit ses proches mourir assassinés les uns après les autres. Il en arrive à suspecter son ex-femme qui, atteinte d'une maladie du système nerveux, est devenue irascible, jalouse et violente. La vie de leurs enfants, confiés à la garde de leur mère après le divorce, n'est-elle pas en danger ?
0.15 Fantasmes. Gina.
1.20 Best of pop-rock.
2.50 Culture pub. Magazine. 3.15 E = M 6. Magazine. 4.10 Culture rock. Magazine. AC/DC (50 min).

Canal +

13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire.
15.05 Le Journal du cinéma (rediff.).
15.10 L'Ange guitare. Téléfilm de Will Dixon, avec Nicholas Campbell (92 min). 5431754
16.45 Basket américain. Match de la NBA. Chicago-Orlando (deuxième match).
17.55 L'Histoire sans fin. Dessin animé. Perline.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.32 La Coccinelle de Gotlib. Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Paco Ignacio Taibo II, Caroline Simonds.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

UNE ÉPOUSE TROP PARFAITE ■
Film de Nicholas Kazan (1994, 100 min). 4687551
Un film noir assez troublant même s'il ne fait pas le poids par rapport aux grands classiques du genre.
22.40 Flash d'information.

22.45

LE MONSTRE ■
Film de Roberto Benigni (1994, v.o., 107 min). 4655087
La police italienne ayant identifié un tueur en série par un portrait-robot, une auxiliaire accepte de servir d'appât au maniaque. Réalisation moyenne mais, devant la caméra, Roberto Benigni fait des étincelles.
0.35 Vanya, 42e rue ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1994, v.o., 116 min). 8495358
2.30 Blue Chips. Film de William Friedkin (1994, v.o., 104 min). 3653445

Radio

France-Culture

20.30 Tire ta langue. Les dernières parutions sur la linguistique.
21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Du côté de la francophonie (3).
22.40 Nuits magnétiques. Derrière le tableau noir, souvenirs d'école (2).
0.05 Du jour au lendemain. François Dagognet (Cheminement - Pour une philosophie de la maladie). 0.50 Coda. Musiques à Kansas City (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens : Arthur Adamov ; 2.59, Le temps vivant, d'Arthur Adamov ; 4.04, Le bon plaisir de Maurice Tubiana.

France-Musique

20.00 Concert. L'Association française pour le patrimoine musical. Donné le 22 février, salle Gaveau à Paris, par le Quatuor Mosaïques : Chants de l'âme, de Greif ; Œuvres de Milhaud, Vierne.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ascione, Tchaikev.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Franck, Fauré.
0.00 Jazz vivant. Concert donné les 28 mars et 11 avril, au studio Charles Trénet de Radio-France, par le Septette de Jean-Loup Longnon, trompette, avec Flavio Boltro, trompette, Carl Schlosser et Guillaume Naturel, saxophones, Hervé Sellin, piano, Christophe Wallemme, contrebasse, François Laudet, batterie, et le Quintette d'Antoine Illouz, trompette, avec Benoît Paillard, piano, Olivier Louvel, guitare, Laurent Camuzat, basse, Luis Augusto Cavani, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 janvier, au Théâtre de la Ville, par Il Seminario Musicale, Véronique Gens, soprano, Gérard Lesne, contralto, Peter Harvey, basse. Médée à Corinthe, de Caldara ; Sonate d'église op. 1 nº 1, de Corelli : Œuvres de Clerambault, Galuppi.
22.20 Les Soirées... (suite). Estrella de Soria, de Berwald, par le Chœur de Chambre de Malmö et l'Orchestre symphonique d'Helsingborg, dir. Stig Westerberg, Lena Nordin (Estrella), Katarina Dalayman (Zulma), Stephen Smith (Salvaterra), Anders Lorenzson (Muza), Ulric Andersson (Sambrano). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Yves Robert
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. De Pierre Willemin. [3/6] Le triangle de l'Afar.
23.35 Pulsations.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Volga, Volga.
● Lire page 33.
21.25 Kokoro, l'âme du Japon. [3/10] Bushido, la voie du guerrier.
21.55 Gustave Caillebotte. Ou les Aventures du regard.
23.00 A l'Est, du sang sur la neige. [1/10] Le soleil se couche.
23.50 Souriez, vous êtes exploités. (35 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Sim.
23.55 Paris dernière (125 min).

France Supervision

20.30 Billard artistique.
22.00 Cyclisme.
22.25 Passageways. De C. Asscher.
22.50 Parcours avec Marguerite Gentzbittel.
23.15 Opéra : Pelléas et Mélisande. En cinq actes de Claude Debussy (160 min). 56020700

Ciné Cinéfil

20.30 Toto Tarzan. Film de Mario Mattoli (1951, N., 85 min) 83981396
21.55 Allez coucher ailleurs ■ ■ Film de Howard Hawks (1949, N., v.o., 105 min) 36863174
23.40 La révolte est pour minuit. Film de R. G. Springsteen (1958, N., v.o., 80 min) 65981632

Ciné Cinémas

20.30 Naked ■ ■ Film de Mike Leigh (1992, 130 min) 20852358
22.40 Mélo ■ ■ Film d'Alain Resnais (1986, 105 min) 70363648
0.25 Stars profiles : Robin Williams.

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Tante Evelyne.
20.45 San Ku Kai. Vampirement vôtre ; La grande sécheresse.
21.40 (et 1.10) Wolff, police criminelle. Bas les masques.
22.30 Les Contes de la crypte. Le canyon de la mort.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Le sous-marin.
23.45 Les Anges de la nuit. La valse du collier.
0.45 Vive la vie (25 min).

Canal Jimmy

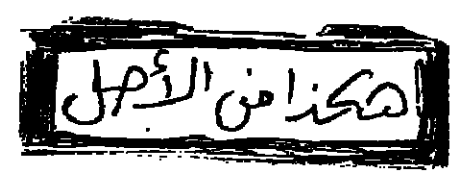
20.00 Batman. Poker pour un Joker.
20.30 Angela, quinze ans. A la recherche du père idéal.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le suicide.
22.35 Friends.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Absolutely Fabulous.
23.40 T'as pas une idée ? Invité : Philippe Labro.

Eurosport

19.30 Formule 1 Magazine.
20.00 Monster Truck.
21.00 Boxe.
22.00 Sumo.
23.00 Karaté (60 min).

Rendez-vous

19.20 France-Inter. Objections. Invité : Lionel Jospin.



MEILLEURE PROGRESSION

+ 2 point sur les 15-34 ans

+ 1,5 point sur les CSP+

Ils et elles sont beaux, intelligents, brillants et pour certains encore célibataires. C'est donc normal que vous soyez de plus en plus nombreux et nombreuses à les regarder. Il n'y a qu'à voir leurs parts d'audience : 18,7 % sur les 15-34 ans, 13,2 % sur les CSP+, 16,7 % sur les moins de 50 ans. Et ne croyez surtout pas qu'ils vont s'arrêter en chemin. A l'image de leur maxime : « Toujours plus fort, toujours plus haut », ils vous réservent pour les mois à venir plein de surprises.



Médiamat cumul 1er janvier-12 mai 1996/2 janvier-14 mai 1995.

australie

Volga, petite mère adorée

A la découverte du plus long fleuve d'Europe, Marianne Lamour et Serge Lentz invitent à un voyage dans l'espace et l'histoire russes

« *DIEU habite la Volga,* disait Tourgueniev, *et les hommes marchent sur le fleuve.* » Au moins quatre mois par an, la Volga disparaît sous l'immensité glacée qui l'enserre. Le plus long fleuve d'Europe (3 700 kilomètres) hiberne. Mais le long de son cours, immobilisé dans les profondeurs du grand hiver russe, la vie continue, inaltérée et majestueuse. A la recherche de l'âme russe, Marianne Lamour et Serge Lentz ont parcouru ces étendues enneigées, depuis Iaroslav, au nord-est de Moscou, jusqu'à Astrakhan, cette ville vouée au caviar et au poisson fumé, porte d'un delta labyrinthique, où les hommes s'effacent devant les échassiers, les renards et les otaries. Leur documentaire, *Volga, Volga* (diffusé cette semaine par Planète câble), a la puissance poétique qu'exigeait un tel sujet. Car, pour les Russes, ce fleuve touche au sacré : « *Matiouchka Volga* », Volga, petite mère adorée.

Il y a mille ans, Iaroslav Vladimirovitch le Sage, grand-prince de Kiev, atteignit les rives du fleuve. La région était infestée d'ours et de brigands. Selon la chronique, il tua les plantigrades à coups de hache, coupa quelques têtes de bandit et fonda la ville qui porte son nom. Par la suite, devenue riche ville marchande (première métropole du textile en Russie au XVIIIe siècle), elle rivalisa avec Moscou par le nombre et la beauté de ses églises à bulbes.

Iaroslav, Nijni-Novgorod, Kazan, Samara, Saratov, Volgograd, Astrakhan... Autant d'étapes, autant de conquêtes, autant de souvenirs. Toute l'histoire de la Russie, avec ses saints, ses idoles et ses popes. A Raiffa, sous le communisme, le monastère fut converti en un centre de détention. Aujourd'hui, quarante jeunes gens, pour la plupart anciens Komsomols, ont réinvesti ce lieu solitaire. Nouveau clergé noir, nouvelle religiosité : dans une cabane paysanne, des femmes en fichu, pinceau à la main, s'appliquent sur des icônes qui remplaceront celles détruites au temps où Dieu avait abandonné la Russie.



Puis voici Kazan, la fabuleuse, capitale des Tatars, située là où le fleuve interrompt sa course vers l'est pour plonger vers le sud et la mer Caspienne. Kazan et sa célèbre université, fréquentée par le grand Tolstoï et dont Lénine fut chassé. Grand massacreur devant l'Eternel, Ivan le Terrible, en 1552, y décima les troupes de la Horde d'or. Deux siècles plus tard, Pougatchev, ce chef cosaque qui promettait aux paysans d'abolir l'esclavage, pilla consciencieusement la ville. Mais les Tatars sont toujours là, mêlés aux Russes, aux Tchouvaches, aux juifs, aux Kirghizes. Etonnant mariage de races, de types humains qui a donné naissance à des juifs aux yeux bridés et à des Tatars blonds au regard bleu.

Qui tient la Volga, tient la Russie. Pendant l'hiver 1942-1943, les défenseurs de Stalingrad, assiégés par les troupes de choc allemandes, tinrent bon et sauvèrent le pays. Pied à pied, maison après maison, rue après rue. A peine promu maréchal par Hitler, Von Paulus, le 2 février 1943, capitulait. L'hiver russe et le courage des hommes de cette terre avaient été fatals à l'expansion nazie. Un million de morts. Dans le gigantesque mausolée érigé en leur honneur, des soldats exécutent au pas de l'oie le rituel de la relève de la garde. Aujourd'hui, l'ancienne tsaritsyne a adopté un nom qui rend hommage au fleuve : Volgograd.

Passé douloureux dont le présent ne rend pas toujours compte. Près de Dubna, connue pour son centre de recherche atomique, aucune plaque ne rappelle le sacrifice des milliers d'« ennemis du peuple » morts d'épuisement et de famine dans les années 30 pendant la construction du canal reliant la Volga à la Moskova. Les fleuves sont comme les vents, disent Marianne Lamour et Serge Lentz, ils ignorent les frontières. Mais dans leurs flots ils charrient la mémoire des hommes.

Manuel Lucbert

★ « Volga, Volga ». Planète, mercredi 22 mai à 20 h 35, jeudi 23 à 22 h 15, vendredi 24 à 8 h 40, samedi 25 à 10 h 50, dimanche 26 à 0 h 45.

Valises *par Agathe Logeart*

LA SEMAINE dernière nous avait apporté la « *mauvaise graisse* » du premier ministre. On veut parler non pas de la sienne, bien sûr, mais de celle qu'il croit déceler chez les autres. La mauvaise graisse, il est rare en effet qu'on se la découvre sur soi-même, un beau matin, et qu'on s'arme d'un joli petit scalpel pour tenter de s'en débarrasser. L'expression avait eu un indéniable succès. Il s'était trouvé un certain nombre de citoyens de ce pays pour se sentir visés. On s'était mis à se regarder la mauvaise graisse au fond des yeux. Ma mauvaise graisse, ta mauvaise graisse, sa mauvaise graisse : cela s'énonçait comme on dévide une conjugaison à l'école élémentaire. Certains n'avaient guère envie de maigrir de force, et ils l'avaient fait savoir. Quand on voulait vexer quelqu'un, on se servait, à son tour, de l'expression infâmante : « *Mauvaise graisse, va !* » On était sûr de son effet et de l'inéluctable sentiment d'humiliation qu'on allait susciter chez sa victime.

Mais une expression, fût-elle de la catégorie de celles qui font mouche à tous les coups, n'a pas une durée de vie éternelle. Un temps, on s'était ainsi servi du fameux « *droit dans ses bottes* », qui était déjà une trouvaille d'Alain Juppé. Et puis, à force de servir, *droit dans ses bottes* s'était usé. Ainsi va la vie : on était passé à autre chose, oublieux de cet engouement du langage.

Grâce au ministre de la justice, Jacques Toubon, que l'on vit, très colère à l'Assemblée nationale, répondre à un député socialiste sur la situation en Corse, une nouvelle mode est peut-être en train de naître. On évoque ici cette phrase, hurlée pour couvrir les vociférations sur les bancs de l'opposition, dans laquelle le garde des sceaux accuse les socialistes, quand ils étaient aux affaires, d'avoir « *au grand jour, et à valises de billets ouvertes, négocié avec les terroristes* ». Certes, « *à valises de billets ouvertes* », cela ne se place pas facilement dans la conversation, et il n'est pas sûr que la mode prenne. Mais, tout de même, quelle trouvaille ! Voilà une expression qui parle bien à l'imagination ! On les voit d'ici, ces négociateurs, la rose au poing et la valise dans l'autre main, débarquant dans un coin de maquis et apporter leur petit cadeau aux cagoulés, qui se multiplient là-bas à la vitesse des vaches pourvoyeuses de subventions européennes. Et tant d'argent jeté par la fenêtre, en plus, si l'on en croit les événements récents, qui, d'attentats en trêves rompues, de meurtres au coin d'une route de corniche en rackets et intimidations quotidiennes, lassent, à force, franchement.

On aimerait en savoir un peu plus. La télévision nous a montré l'attaque, mais non la riposte des accusés, s'il y en eut une. Et ce fut dommage, ne serait-ce que pour donner une chance de longévité à la dernière en date des petites phrases qui tuent.

JEUDI 23 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. [illegible]
15.25 [illegible] Alerte à Hawaï. [1/2] Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Pour la gloire de Gloria. Série.
18.00 Sydney Police. Désordres publics. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

20.50

COMMANDANT NERVAL
Téléfilm de Henri Helman, avec Francis Huster, Cristiana Reali (95 min). 620236
L'officier Nerval, des services secrets français, doit faire face à des agents roumains qui menacent de répandre sur Paris le virus de la peste...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invités : Rika Zaraï, Manu Dibango. Est-ce une fille ou un garçon ? L'amour black and white ; Le village des jumeaux ; Le Baron noir ; La première femme arbitre ; Ta mère à la télé (100 min). 5526694
1.00 Journal, Météo.
1.15 Intrigues. 1.40 et 2.15, 3.15, 4.15, 4.55 TF 1 nuit. 2.25 Histoire des inventions. Inventer pour tuer. 3.25 et 5.10 Histoires naturelles. 4.25 Mésaventures. 5.05 Musique.

France 2

12.55 Journal, Loto.
13.50 Derrick. La cabane au bord du lac. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.10 et 5.25 La Chance aux chansons. Stars 70, Succès 80.
[illegible] Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un petit roudoudou pour Titine.
19.20 et 2.45 Studio Gabriel. Invité : Carlos.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Histoires d'eau ; Hamas, mission suicide ; Post-scriptum : les derniers sidérurgistes (130 min). 2992781
23.05 Expression directe. RPR.

23.10

QUE LA BÊTE MEURE ■ ■
Film franco-italien de Claude Chabrol (1969, 113 min). 5418520
Un romancier veut assassiner un garagiste de province, chauffard qui a causé la mort de son petit garçon et s'est enfui. Vengeance et haine, thème complexe de la culpabilité. Un des meilleurs films de Chabrol à cette époque.
1.00 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Le Cercle de minuit. Nîmes (75 min). 3429033
3.15 Bas les masques (rediff.). 4.55 24 heures d'info. 5.05 La Mina. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Brigade criminelle. Visa pour la mort. Série.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. Le livre dans tous ses états.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Pénélope était du voyage*, d'Annie Van de Wiele.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA CITÉ DE LA PEUR ■
Film français d'Alain Berberian (1994, 99 min). 618491
Au Festival de Cannes, une attachée de presse a bien du mal à faire parler d'un film d'horreur de série Z...
22.30 Journal, Météo.

23.05

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. La France et ses colonies. Invités : Jean-Claude Simoen (*La Colonne Voulet-Chanoine*) ; Régine Deforges, (*La Dernière Colline*) ; Gaston-Paul Effa (*Tout ce bleu*) ; Alain Ruscio, (*Le Credo de l'homme blanc* et une anthologie de romans et nouvelles, *Amours coloniales*), Jean-François Deniau (*L'Atlantique est mon désert* et *Un héros très discret*) (60 min). 7929675
0.05 Espace francophone. Tranches de ville : Victoria. 0.35 Les Incorruptibles. Jeu de patience. Série. 1.25 Musique Graffiti. *Quintette op. 34*, final, de Brahms, par Dimitri Sitkovetski, Boris Garlitski, violon, Gérard Caussé, alto, Leo Winland, violoncelle, Michel Dalberto, piano (20 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. Hambourg, une porte sur l'océan. 13.00 Les Lumières du music-hall. Charles Trenet. 13.25 *Attention santé.* Stratégies contre le virus du sida. 13.30 Défi. Permis de vivre. 14.00 La Chine. Tibet : les dieux sont immortels [3/4]. 15.00 Qui vive. Génétique jusqu'où ? 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Alf. 17.30 Spécial Cannes. 18.00 Métropole. Trafic [3/6]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [43/51]. Knock-out, de Blake Edwards, avec Broderick Crawford (30 min). 2878
19.30 7 1/2 (30 min). 1149
20.00 Le Voyage intérieur. Documentaire de Heinz Trenczak (30 min). 1782
Les lieux poétiques de Tonino Guerra (poète, romancier et auteur de scénarios pour Fellini et Antonioni) dans la vallée de Marecchia en Italie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : RITUELS AMOUREUX
proposée par Günther Lüdcke et présentée par Gabriele von Arnim et Ysabelle Lacamp.
20.46 Kama Kala. Documentaire. Rituels de l'amour, de Dietmar Buchmann (v.o., 59 min). 105883236
Les plus belles figurines de l'art érotique hindou.
21.45 Le Rire d'Ochun ■
Film allemand de Thomas Rautenberg et Ulli Langenbrinck, avec Tamara Morales (1995, 87 min). 2538217
Un jeune Espagnol qui commence des études de cinéma est fasciné par La Havane et la culture afro-cubaine. Il tombe amoureux d'une héroïne de légende dont il veut faire le sujet de son premier film. Ce film allemand inédit est, évidemment, une curiosité.
23.10 Le Maquillage des dieux. Documentaire. Manuel Mendive et la légende d'Ochun et Chango, de Thomas Rautenberg (25 min). 7774205
23.35 Ici demeure la félicité. Documentaire de Dietmar Buchmann (v.o., 45 min). 6053897
0.20 Noir, la couleur du désir. Documentaire de Günter Pütz (v.o., 30 min). 91217
0.50 Bibliographie.
0.55 Boulevard du rhum ■
Film français de Robert Enrico avec Brigitte Bardot (1972, 116 min). 1599472

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Saïgon, le dernier départ. Téléfilm de Larry Elikann (94 min). 6961502
Avril 1975. Les Américains évacuent dans le plus grand désordre la capitale vietnamienne.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 ▶ Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Le Magicien. Série. Justice pour les fantômes.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1966 : la révolution culturelle en Chine.

20.45

LE MIROIR SE BRISA ■
Film de Guy Hamilton avec Angela Lansbury (1979, 101 min). 539675
La vedette féminine d'un film est empoisonnée pendant une garden party. Miss Marple mène son enquête...

22.50

ANNIHILATOR
Téléfilm de Michael Chapman, Susan Blakely (89 min). 3371472
Un homme poursuivi par la police se réfugie chez une femme qui vit seule depuis le départ de son mari. Rédacteur en chef d'un journal de Los Angeles, il lui raconte une incroyable histoire...
0.25 Booker. Un jeu dangereux. Série.
1.15 Culture rock. Magazine. AC/DC.
2.10 Best of Trash. Musique. 3.35 Frank Sinatra. Documentaire. 4.25 Broadway magazine Documentaire (rediff., 50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Miracle des loups. Film d'André Hunnebelle (1961, 100 min). 5082748
15.25 Les Comparses du Kalahari. Documentaire (52 min). 8413304
16.15 La Jeune Fille et la mort ■ ■ Film de Roman Polanski (1994, 99 min). 7421410
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 19.00
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Basket ball. En direct. Finale du Championnat de France de Pro A : Pau-Orthez-Villeurbanne (deuxième rencontre) ; 19.00, coup d'envoi.

20.35

▶ La Nuit Philippe Noiret
PHILIPPE LE BIENHEUREUX
Documentaire de Claude Fléouter (52 min). 4261588
Un portrait du comédien Philippe Noiret qui fête ses quarante ans de carrière.
21.25 Flash d'information.

21.30

CINÉMA PARADISO ■ ■
Film de Giuseppe Tornatore (1989, 118 min). 77101
Un gamin d'un village de Sicile dont le père est mort à la guerre est passionné de cinéma. Il devient l'ami du projectionniste de la salle paroissiale. Un apprentissage de l'âge adulte.
23.30 La Vie de château ■ ■ Film de Jean-Paul Rappeneau (1965, N., 89 min). 48675
1.00 L'Etoile du Nord ■ ■ Film de Pierre Granier-Deferre (1982, 119 min). 38165781

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Le trombone (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le Mur des Fédérés.
21.32 Fiction. Sous le volcan, de Malcom Lowry.
22.40 Nuits magnétiques. Derrière le tableau noir, souvenirs d'écoles (3).
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Faye (Le Langage meurtrier). 0.50 Coda. Musiques à Kansas City (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La diaspora noire (1) ; 1.55, Heinrich Böll (Journal irlandais) ; 3.15, L'Invasion, d'Arthur Adamov ; 4.01, Un voyage en Irlande.

France-Musique

20.00 Concert. *Bicentenaire du Conservatoire de Paris.* Donné le 12 février, au Zénith, à Paris, par la Maîtrise de Paris, dir. Patrick Marco, la Maîtrise des Hauts-de-Seine, la Maîtrise de Bourgogne, dir. Francis Bardot, le Chœur de Saint-Eustache, dir. André Duchesne, le Chœur Colonne, dir. Patrick Marco, le Chœur Oratorio de Paris, dir. Jean Sourisse, l'Orchestre du Conservatoire de Lyon, le Chœur et l'Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. Colin Davis, José Cura, ténor : Œuvres de Berlioz.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de El-Khoury, Rautavaara.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart.
0.00 Tapage nocturne. Guitares plurielles. Œuvres de Fred Frith, Kalil Chahine. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Emmanuel Chabrier. Œuvres de Chabrier : Bourrée fantasque, Alain Planès, piano ; Le Roi malgré lui, fête polonaise, par l'Orchestre de Detroit, dir. par Paul Paray ; Paraphrase sur Rigoletto, de Liszt, Aldo Ciccolini, piano ; Tristan et Isolde, prélude, de Wagner par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Karl Böhm ; Œuvres de Chabrier, Debussy, Chabrier, Rameau, Ravel, Poulenc.
22.55 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, R. Schumann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Les Amants ■ ■ Film de Louis Malle (1958, N., 95 min) 81807120
21.35 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances. Invitée : Catherine Matausch.
22.30 Ça se discute. (France 2 du 21/5/96)
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Grands Commandants. [4/6] Horatio Nelson et la bataille de Trafalgar.
21.20 Les Années fracture. La Grande Guerre à l'écran.
22.15 Volga, Volga. ● Lire ci-dessus.
23.10 Kokoro, l'âme du Japon. [3/10] Bushidô, la voie du guerrier.
23.40 Gustave Caillebotte. Ou les aventures du regard.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 La Soif du mal ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1957, N., v.o., 95 min) 78081289
22.35 Totalement cinéma.
23.05 Concert : Brahms. Enregistré au Royal Concert Hall de Glasgow (45 min). 4486588

France Supervision

20.30 Le Prince et le Pauvre ■ Film de Richard Fleischer (1977, 110 min) 38952897
22.20 Cyclisme.
22.50 CinéActu.
23.00 Avec Django la mort est là. Film d'Anthony Dawson (1968, 90 min) 16304781

Ciné Cinéfil

20.30 Bertrand, Cœur de Lion ■ Film de Robert Dhéry (1950, N., 95 min) 2444507
22.05 125, rue Montmartre ■ Film de Gilles Grangier (1959, N., 85 min) 54326588
23.30 Le Club. Invité : Pierre Lhomme.

Ciné Cinémas

20.30 La Dernière Caravane ■ ■ Film de Delmer Daves (1956, 95 min) 2446965
22.05 La Drôlesse ■ ■ Film de Jacques Doillon (1979, 90 min) 2518633
23.35 L'Homme qui aimait les femmes ■ ■ Film de François Truffaut (1976, 110 min) 64240101

Série Club

20.45 (et 23.45) François Gaillard ou la vie des autres.
21.45 (et 1.10) Wolff, police criminelle.
22.35 Les Contes de la crypte.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Fantasia chez les ploucs ■ ■ Film de Gérard Pirès (1970, 95 min) 20578385
21.35 Quatre en un.
22.00 New Jack City ■ Film de Mario Van Peebles (1990, v.o., 100 min) 54038930
23.40 The Ed Sullivan Show.
0.20 Destination séries.
0.50 Max Headroom. La banque des corps (50 min).

Eurosport

17.15 Football. En direct. 24e Festival international espoirs : Argentine - Pays-Bas, à Nîmes (105 min). 5779138
19.00 Football. En direct. 24e Festival international espoirs. France - Colombie, à Nîmes (105 min). 7730033
20.45 Course de camions.
21.15 Offroad.
22.15 Basket-ball. Pau-Orthez-Villeurbanne, 2e manche.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 Elles n'oublient jamais. Film de Christopher Frank (1994, 105 min). Avec Thierry Lhermitte. *Drame.* 22.30 Mars arrive comme un lion. Film de Hitoshi Yazaki (1991, v.o., 115 min). Avec Yoshiro Yura. *Drame.*

RTL 9

20.30 Arachnophobie. Film de Frank Marshall (1990, 110 min). Avec Jeff Daniels. *Fantastique.* 22.25 Le Retour de Sabata. Film de Frank Kramer (1971, 115 min). Avec Lee van Cleef. *Western.* 0.35 Une sale affaire. Film d'Alain Bonnot (1980, 90 min). Avec Victor Lanoux. *Policier.*

TMC

20.35 Napoléon. Film de Sacha Guitry (1954, 190 min). Avec Sacha Guitry. *Histoire.*

هكذا من الأصل

Le Monde

JEUDI 23 MAI 1996

Le Marché aux joueurs

par Pierre Georges

LE SOLDE de notre commerce extérieur de footballeurs sera nettement positif. La France exporte massivement ses talents. *Pas un jour, pas un instant,* pas une seconde que ne tombent des chiffres ahurissants. Dix, vingt, trente, quarante millions de francs le transfert. 300 000, 400 000, 500 000 francs de salaire mensuel. Net d'impots si possible et *cela* est toujours possible. Appartement en prime, voiture en sus.

Le footballeur français est une valeur. Côté en hausse à la *bourse des valeurs. Il est devenu* grand sur le grand Marché aux joueurs. *Made in France.* Garanti indemne de maladie et de vice de forme. Elevé selon les meilleurs principes de nos faiseurs de stars. Garantissant sur facture un rendement constant et un spectacle sans égal.

Le footballeur français cherche fortune. Et la trouve. Il a décroché sa lune. Bingo sur toute la ligne dans le très libéral espace européen du ballon rond. Les bons gros chèques à rallonge, barrés transversalement comme poteaux de but, en chiffres aussi ronds que le dieu Ballon, témoignent de cet engouement.

Je vends, j'achète ! Pour peu que cela dure, et tout indique que cela va durer, l'équipe de France type qui, dans quelques semaines, officiera en Angleterre pour le Championnat d'Europe sera uniquement composée de déjà ou futurs « Français de l'étranger ». *Qui en Italie,* qui en Espagne, qui en Allemagne, qui en Grande-Bretagne, la fuite des cerveaux et des talents est largement consommée.

Le dira-t-on ? Cet exode massif de joueurs aux semelles de vent est un peu choquant. Non pas pour ce que l'on croit ordinairement, ce petit côté foire aux bestiaux de luxe. Pas même pour les sommes et salaires, exorbitants consentis à ces maîtres du *spectacle. Ils* ne sont pas les seuls dans ce cas-là, artistes et créateurs parmi d'autres, à la carrière aléatoire et au talent supérieur. Si indécence économique il y a, elle reste partagée.

Non, la vraie raison est ailleurs. *Dans ce double langage* entretenu par les responsables de clubs professionnels en France. On ne saurait en permanence évoquer la loi du sport devenue *celle du marché et tendre* la sébile, acheter et vendre du joueur et courir la subvention. On ne saurait monnayer les talents et pleurer en permanence misère auprès des collectivités locales ou régionales.

Un système professionnel poussée jusqu'à sa caricature se doit d'assumer professionnellement son équilibre. Sans recours à l'argent public. Sans sollicitation de fonds qui pourraient être utilisés à meilleur escient pour des causes plus urgentes. Bien sûr, le cas du football, là encore, n'est pas spécifique. Les subventions aux théâtres, opéras ou au cinéma le prouvent.

Mais il se trouve qu'en matière de sport et d'argent, l'actualité a oscillé entre la provocation et le ridicule. Ponts d'or ici, bouts de ficelle là. Tandis que se signaient et se signifiaient des contrats mirobolants, de quoi débattaient doctement l'Assemblée nationale et le *Sénat ? Du* scandaleux « amendement buvettes », finalement rejeté, poire pour la soif, si l'on ose dire, à l'usage de multiples petits clubs amateurs. Serait-il alors indécent d'inverser les priorités et les subventions dans ce monde à deux vitesses et deux visages du football ?

■ **MOUVEMENT PRÉFECTORAL.** Le conseil des ministres du mercredi 22 mai devait nommer Jean-François Denis, préfet des Pyrénées-Atlantiques depuis juin 1993, directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur. Il devait être remplacé par Gilles Bouilhaguet, préfet de la Sarthe depuis décembre 1993, à qui devait succéder Daniel Cadoux, préfet d'Indre-et-Loire depuis août 1994. Directeur de la sécurité civile depuis juin 1993, Daniel Canepa devait être nommé préfet d'Indre-et-Loire.

■ **JUSTICE.** La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a confié au conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke des dossiers *sur les activités dans l'Ouest,* de 1987 à 1990, du bureau d'études Bretagne-Loire-Equipement (BLE), proche du PCF.

BOURSE

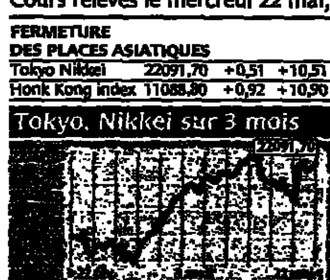
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 22 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22091,70	+0,51	+10,51
Honk Kong index	11088,80	+0,92	+10,90

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/05	Var. en % 20/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2129,71	+0,43	+13,77
Londres FT 100	3787,60	+0,25	+2,66
Zurich	—	—	+13,79
Milan MIB 30	—	—	+22,66
Francfort Dax 30	2557,12	+0,28	+13,45
Bruxelles	1753,55	+0,72	+12,43
Suisse SBS	—	—	−4,62
Madrid Ibex 35	—	—	+13,40
Amsterdam CBS	—	—	+17,10

Tirage du *Monde* daté mercredi 22 mai : 474 473 exemplaires

Greenpeace s'inquiète du taux de dioxine dans le lait

Le ministère de l'agriculture conteste la gravité de la contamination

L'ASSOCIATION ÉCOLOGISTE Greenpeace a dénoncé dans un communiqué diffusé mardi 21 mai, les conséquences sanitaires liées, selon elle, aux rejets des incinérateurs de déchets. *Ces rejets* auraient pour effet, *via* les bovins, de contaminer de nombreux aliments – et notamment le lait – par la dioxine, substance considérée comme cancérigène par certains scientifiques. *« Le taux de contamination actuel, découvert en 1994 et 1995 dans le lait de vache de plusieurs département, indique que le gouvernement français commet une erreur monumentale en utilisant l'incinération pour résoudre la problématique des déchets »*, fait-on valoir auprès de l'association qui évoque l'existence sur ce thème d'un document du ministère de l'agriculture qui selon elle *« n'a jamais fait l'objet d'une publication »*.

La dioxine (ou tétrachlorodibenzo-para-dioxine) est un produit connu pour pouvoir être toxique. Cette toxicité a notamment été mise en évidence il y une trentaine d'années chez des ouvriers de l'industrie chimique souffrant de lésions dermatologiques. Elle fut en juillet 1976 au centre de l'accident de Seveso et elle alimente depuis quelques années une vive controverse quant à sa toxicité à faibles doses. Aux Etats-Unis et au Canada notamment, on estime que la présence de très faibles doses de dioxine dans l'organisme peuvent être à l'origine de déséquilibre alimentaires et de lésions cancéreuses. On sait que la dioxine a la propriété de se concentrer dans les matières grasses, et donc dans le lait. A *l'inverse,* d'autres *experts* font valoir que rien, sur ce thème, n'a été démontré et que la dioxine n'est dangereuse que lors d'expositions accidentelles à de fortes doses (*Le Monde* du 22 septembre 1994).

« RIEN D'ALARMANT »

La controverse suscitée par Greenpeace s'inscrit dans ce contexte. *« La dioxine est prise très au sérieux dans les pays d'Europe du Nord, aux Etats-Unis et au Canada, mais peut-être moins sérieusement en France »*, a ainsi déclaré le professeur américain Paul Connett venu à Paris à la demande de Greenpeace. Ce spécialiste conclue que la dioxine a des effets cancérigènes non seulement sur l'animal, comme l'admettent les spécialistes français, mais aussi sur l'homme.

On souligne auprès de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, que la situation *« n'est en rien alarmante ». « Ce que Greenpeace présente comme une étude confidentielle est en réalité une note résumant les observations faite dans le cadre d'un plan de surveillance et qui a été très largement diffusée dans le pays »*, ajoute-t-on. Ce document, de novembre 1995, fournit les résultats d'une surveillance de la contamination du lait par les dioxines en 1994 et 1995. La surveillance a porté, dans quatorze départements, sur le lait cru des vaches broutant aux alentours des usines d'incinération de déchets. Les résultats montrent des taux inférieurs aux normes internationales en vigueur depuis 1991.

« Les résultats obtenus sur les échantillons de lait cru matière première sont tout à fait satisfaisants et conformes aux valeurs limites actuellement admises dans la plupart des pays (6 picogrammes par gramme de matière grasse, voire 5 picogrammes pour l'Allemagne) malgré le choix des sites de prélèvement (pâturages situés à proximité d'incinérateurs d'ordures ménagères ou d'industrie polluante) », peut-on lire en conclusion de ce document. *« Nous allons poursuivre cette surveillance et l'étendre à d'autres produits laitiers transformés les plus couramment consommés et qui présentent un degré de risque plus important comme le beurre, le fromage, la crème et les yaourts »*, précise-t-on auprès de la direction générale de l'alimentation (ministère de l'agriculture). Au secrétariat d'état à la santé, on estime que rien, en l'état des données disponibles, ne justifie aujourd'hui de saisir sur cette question le réseau national de santé publique.

Jean-Yves Nau

Annick Cojean lauréate du prix Albert-Londres

LE PRIX Albert-Londres 1996 a été décerné, mardi 21 mai, à Paris, à *Annick Cojean,* grand reporter au *Monde,* pour l'écrit, et à Patrick Boitet, de l'agence Point du jour, pour l'audiovisuel. Annick Cojean, âgée de trente-huit ans, a été récompensée pour une série de cinq reportages, « Les mémoires de la *Shoah* », réalisés *aux Etats-Unis* et en Europe, publiés dans nos colonnes du 25 au 29 avril 1995, à l'occasion du cinquantenaire de la libération des camps d'extermination.

Annick Cojean a obtenu ce prestigieux prix de journalisme au troisième tour de scrutin par 10 voix sur 19. Née le 2 août 1957 à Brest, elle est licenciée en droit et diplômée de l'IEP de Paris. Entrée au *Monde* en 1981, elle y a d'abord travaillé au service communication, avant de devenir en 1994 grand reporter à la section Enquêtes et reportages de la séquence « Horizons ». Annick Cojean a reçu en 1993 le prix de l'Association des femmes journalistes (AFJ) pour son reportage *« Les humiliées du Guilvinec »* et en 1995 le prix de la fondation Mumm pour une série intitulée « Les vétérans du jour J » et une enquête sur huit grands quotidiens étrangers.

Patrick Boitet, âgé de trente-six ans, a été recompensé, conjointement avec le cameraman Frédéric Tonnelli, pour un reportage de 52 minutes, diffusé par France 3 dans l'émission « Thalassa », intitulé « Les seigneurs de Behring ».

Laurent Fabius estime que François Mitterrand a fixé « pour longtemps » une partie des « engagements de la gauche »

LAURENT FABIUS a tenu la vedette, mardi 21 mai à Paris, au colloque du club Priorités aujourd'hui, animé par Louis Mermaz, qui, quinze ans après l'installation de l'ancien président à l'Elysée, portait sur « les deux septennats de François Mitterrand : bilan et vision d'avenir ».

Revêtant de fait les habits d'héritier de François Mitterrand, tout en niant se mêler à toute *« controverse »*, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a affirmé que l'ancien chef de l'Etat *« a fixé pour la gauche, et pour longtemps, une bonne partie de ses directions et de ses engagements »*. Au diapason des autres intervenants, comme Pierre Mauroy, Jean-Louis Bianco et Hubert Védrine, M. Fabius a souligné que *« Mitterrand a réconcilié la gauche avec la durée »*. L'ancien premier ministre a dressé un bilan positif, tout en admettant que *« Mitterrand n'a évidemment pas tout réussi »*.

Evoquant le *« pragmatisme excessif »* de l'ancien président, il a commenté : *« C'était sa force, c'était aussi sa faiblesse. » « Dans deux ans, je l'espère, c'est dans son ancrage que nous essaierons de relancer le progrès social »*, a ajouté M. Fabius, concluant : *« Il a agi pour le long terme, même s'il s'en méfiait, tout en adorant le présent. Machiavel s'appelait peut-être aussi Sénèque, mais nous ne l'avons pas dit. Peut-être est-ce le moment. »*

M. JOSPIN : « BILAN CONTRASTÉ »

Scindé en deux parties, d'abord à la Maison de l'Amérique latine puis, afin d'accueillir les trois cents personnes présentes, au Musée social, le colloque a permis à François Loncle, qui animait la première partie avec d'autres anciens ministres comme Louis Mexandeau, Kofi Yamgnane, Jean-Noël Jeanneney, de mettre en avant un *« devoir de vigilance et de mémoire »*. Plus curieusement, certains participants se sont abrités derrière l'ancien chef de l'Etat pour reprocher au Parti socialiste de mettre en veilleuse le droit de vote des étrangers aux élections municipales, ce qui a conduit un sympathisant africain à rappeler que François Mitterrand ne l'avait pas mis en œuvre parce qu'il estimait que l'opinion n'était pas prête.

En seconde partie, M. Mermaz s'est borné à poser des questions – *« La rupture avec le capitalisme, qu'en a-t-on fait ? Les socialistes ont-ils toujours gardé contact avec le monde du travail ? »* – et à rappeler le message de François Mitterrand en faveur du *« rassemblement de la gauche »*. Devant une assemblée silencieuse, où avait pris place Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, l'ancien président de l'Assemblée nationale a lu un sobre message de Lionel Jospin. *« Nous devons être les premiers à savoir mener une réflexion critique sur notre action collective, sans pour autant noircir un bilan que personne ne défendra à notre place »*, écrit le premier secrétaire du PS, en reprenant sa formule de *« bilan contrasté »*.

Se flattant d'avoir réalisé *« 96 propositions »* sur les 110 de 1981, M. Mauroy a souligné sa *« relation tout à fait exceptionnelle »* avec l'ancien président. *« Quand elle arrive au pouvoir, la gauche fait ce qu'elle a dit »*, a noté le maire de Lille, en regrettant l'échec sur le chômage. *« Nous avons été en deçà des espérances, mais nous n'avons pas à rougir »*, a renchéri M. Bianco, qui a rangé dans les échecs *« les inégalités »* et *« les affaires »*.

Michel Noblecourt

Inauguration d'un mémorial à Soustons

Un millier de personnes ont assisté, mardi 21 mai à Soustons (Landes), à l'inauguration du mémorial François-Mitterrand, une statue de 2,20 mètres de haut représentant l'ancien chef de l'Etat et son labrador, Baltique. Danielle Mitterrand a retiré le drapeau tricolore enveloppant cette statue en bronze, réalisée par le sculpteur Jacques Raoult. Mikhail Gorbatchev, Shimon Pérès et Felipe Gonzalez ont adressé des télégrammes. Le maire de Soustons a lu un message de Helmut Kohl. Henri Emmanuelli, ancien premier secrétaire du PS, a estimé que la formule de Lionel Jospin sur *« le droit d'inventaire » « n'était que le prélude à l'aspiration d'hériter »*.